LES CONTROVERSES SUR LA POLITIQUE NUCLÉA[IRE]

• M. Valéry Giscard d'Estaing visi[te] les installations de Pierrelatte
• La manifestation de Creys-Malvil[le] est interdite aux abords du si[te]

L'enlèvement de M. Revelli-Beaum[ont]

LES SUSPECTS INTERPELLÉS EN ESPAGNE TEN[TENT] DE MINIMISER LEUR RÔLE

Le ministère espagnol de la justice [...] mercredi 27 juillet en fin de journée. [...] présentés par le gouvernement français et [...] tine et l'Italien soupçonnés d'avoir partic[ipé] à la séquestration de M. Luchino Rev[elli-Beaumont] sont toujours interrogés par les autorités [...]

TROIS PERSONNES INCULPÉES APRÈS LES INCENDIES EN CORSE



TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 10 109 18 PAGES DERNIÈRE ÉDITION DIMANCHE 31 JUILLET - LUNDI 1er AOUT 1977

Après la mort d'une étudiante

L'atmosphère est de nouveau tendue à Soweto

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,50 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 1,20 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 175 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 15 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 13

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Un sursis pour M. Callaghan

Lorsque les travaillistes britanniques revinrent au pouvoir en 1974, ils connurent une période désastreuse : des hausses massives de salaires stimulèrent une inflation sans précédent. Mais par la suite, Sir Harold Wilson puis M. Callaghan purent s'enorgueillir d'avoir conclu avec les syndicats un contrat social dont d'autres pays pouvaient alors être jaloux.

Personne, au début, ne croyait que le flot des revendications pourrait être endigué. Pendant deux ans, cependant, les hausses de salaires ont été limitées de façon stricte. Et au début de cette année tout le monde se demandait si le gouvernement parviendrait à arracher un accord sur la « phase 3 » de sa politique des revenus.

Aussi longtemps toutefois que subsistaient des chances d'accord, même minimes, beaucoup de Britanniques, y compris dans le camp conservateur, pensaient qu'il était préférable de laisser M. Callaghan au pouvoir jusqu'à ce que son gouvernement ait mené à bien les négociations avec les syndicats. C'était l'une des principales justifications de l'alliance parlementaire conclue par les libéraux avec le Labour au mois de mars.

Avec ses treize voix aux Communes, le parti de M. David Steel sauva alors le gouvernement travailliste. Ses raisons n'avaient rien de mystérieux. Malgré une remontée d'audience spectaculaire, les libéraux n'avaient obtenu aux dernières élections générales qu'une poignée de sièges. Cette faiblesse parlementaire amorça une fois de plus une phase de déclin : les citoyens ne font guère confiance à une formation qui paraît vouée à l'insuccès. M. Steel et ses collègues étaient donc convaincus au printemps que de nouvelles élections seraient encore plus désastreuses pour eux-mêmes que pour le Labour.

Les justifications politiques du « pacte Lib-Lab » ne faisaient pas défaut. L'intérêt national, proclamait M. Steel, était de laisser M. Callaghan poursuivre sa tâche de redressement économique plutôt que de plonger le pays dans le chaos électoral. Les conservateurs ne présentaient pas une politique claire et cohérente de rechange. Les libéraux espéraient, en se liant au Labour, le ramener sur la voie de la modération.

A présent, le plus grave problème est celui des salaires. Le chancelier de l'Echiquier a annoncé que pour l'année à venir les hausses devraient être limitées à 10 %. Les syndicats réclament 30, 60 et même 90 % dans le cas des mineurs. Il n'est donc pas surprenant que les libéraux se réservent le droit de dénoncer le pacte avec M. Callaghan si le chancelier de l'Echiquier ne parvient pas à empêcher une explosion des salaires.

En attendant, le premier ministre espère que le ralentissement de l'inflation sera suffisamment net au début de l'an prochain pour que les syndicats fassent à nouveau preuve de modération. Son ambition est de durer jusqu'à ce que les bénéfices du pétrole de la mer du Nord deviennent assez apparents pour que le Labour en tire profit.

Le premier ministre n'est d'ailleurs pas entièrement à la merci des libéraux. Les nationalistes écossais et gallois pourraient éventuellement voler à son secours si le projet de régionalisation qui vient d'être présenté aux Communes paraissait avoir des chances de succès. Aux représentants de l'Ulster est offerte en ce moment la perspective d'une nouvelle administration à Belfast, ce qui devrait les décourager de renverser le gouvernement.

Les calculs de M. Callaghan pour se maintenir à Downing Street ne sont donc pas dépourvus de fondement. Reste à savoir si la « sortie du tunnel » économique, déjà maintes fois annoncée, ne sera pas une fois encore un mirage.

(Lire nos informations page 2.)

M. Vance au Proche-Orient

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT DOUTE QUE LA CONFÉRENCE DE GENÈVE PUISSE S'OUVRIR EN OCTOBRE

Le secrétaire d'Etat américain, M. Cyrus Vance, a admis au cours d'une conférence de presse, le vendredi 29 juillet, que la tournée qu'il va entreprendre au Proche-Orient du 1er au 11 août risquait de déboucher sur une impasse. « Il se peut, a-t-il dit, que l'impossibilité de dégager un minimum de consensus entre Israéliens et Arabes empêche la convocation de la conférence de Genève en octobre prochain. »

Les deux principaux obstacles à la reprise des négociations, a indiqué M. Vance, demeurent la représentation des Palestiniens à la conférence et l'avenir des territoires occupés, en particulier de la Cisjordanie. Le secrétaire d'Etat américain se rendra successivement en Egypte, au Liban, en Syrie, en Jordanie, en Arabie Saoudite, en Israël.

Sans critiquer explicitement le « plan Begin » de règlement — présenté par le premier ministre israélien au président Carter, les 19 et 20 juillet dernier — le secrétaire d'Etat américain a, en fait, pris le contrepied des vœux formulés par le gouvernement de Jérusalem.

Il a tout d'abord laissé entendre qu'il ne se cantonnerait pas dans le rôle de simple « *facteur* ». Il transmettra, en effet, à ses interlocuteurs arabes non seulement les propositions de M. Begin, mais aussi les « *suggestions* » du chef de la Maison Blanche. M. Vance s'est abstenu de les révéler, mais des informations concordantes, en provenance de Tel-Aviv et de Washington, indiquent qu'il recommandera, d'une manière générale, le retour d'Israël à ses frontières de 1967 et, en particulier, l'organisation, à terme, d'un référendum en Cisjordanie qui permettrait à ses quelque sept cent mille habitants palestiniens de déterminer l'avenir de leur territoire.

La proposition — si elle devait se confirmer — serait habile car elle placerait le gouvernement de M. Begin sur la défensive. Revendiquée tant par les Israéliens que par les Arabes, la Cisjordanie serait en effet le théâtre d'une consultation populaire et démocratique difficilement contestable et dont l'issue est prévisible. M. Vance répondrait à l'avance, par la même occasion, au refus d'Israël d'envisager une entité palestinienne dominée par l'O.L.P. puisqu'il serait en mesure de soutenir que le référendum, tenu sous un contrôle international, pourrait très bien se solder par la défaite des partisans de M. Arafat.

En outre, le secrétaire d'Etat américain estime indispensable la participation des Palestiniens aux négociations de Genève, sous une forme qu'il tentera de déterminer avec ses interlocuteurs arabes.

Or on sait que ces derniers — qu'ils soient ou non en faveur de l'intégration des Palestiniens dans la délégation jordanienne — insistent pour que la « centrale » des fedayin y soit représentée de plein droit. Compte tenu de la position de M. Begin, un accord à ce sujet paraît très difficile, sinon impossible. Le problème est compliqué par le refus de l'O.L.P d'établir des liens « formels » avec la Jordanie avant la réunion de la conférence de Genève, comme l'y incitent l'Egypte et d'autres pays arabes. M. Arafat insiste pour que son organisation soit représentée par une délégation autonome qui n'ait pas à reconnaître à l'avance la légitimité de l'Etat juif, condition *sine qua non* posée par le président Carter.

Malgré tous ces obstacles, les Etats arabes du « champ de bataille » — Egypte, Syrie et Jordanie, soutenues par l'Arabie Saoudite — n'opposent pas un refus catégorique à la convocation de la conférence de Genève. D'une part, ils ne veulent pas apparaître aux yeux de la communauté mondiale comme responsables de l'avortement de la réunion ; pour des raisons de politique intérieure, d'autre part, ils tiennent à entretenir l'espoir dans leurs opinions publiques qu'un règlement « *équitable* » et « *pacifique* » est encore possible.

E. R.

(Lire la suite page 4.)

AU JOUR LE JOUR

L'arroseur arrosé

Quand une société rédige, à une époque historique donnée, un rapport sur la violence, cela signifie que le symptôme d'un mal certain lui devient insupportable à vivre.

Mais si cette société ne parvient pas à se dégager des images visibles du symptôme pour se pencher sur les causes invisibles du mal, si elle tente de soigner la plaie sans guérir l'infection, sa démarche demeure inutile, car un symptôme ne peut être soigné que par la violence, alors qu'un mal se guérit par le savoir.

Et, tant qu'on n'aura pas compris qu'une collectivité est en même temps coupable et victime de la violence qu'elle déchaîne et qu'elle subit, elle sera condamnée à vivre dans l'attitude millénaire et dérisoire de l'arroseur arrosé.

BERNARD CHAPUIS.

LA CONTROVERSE SUR LE PROGRAMME NUCLÉAIRE

• M. Giscard d'Estaing écarte le recours au référendum
• Les manifestants de Creys-Malville demandent l'arrêt de la construction des centrales

Plusieurs milliers de manifestants se sont rassemblés, sous la pluie, dans la matinée du samedi 30 juillet, autour du site du futur surrégénérateur de Creys-Malville (Isère), pour exprimer leur opposition au programme nucléaire que M. Giscard d'Estaing vient de justifier.

Au cours de sa visite, le 29 juillet, à Pierrelatte, le président de la République a rappelé que le recours au nucléaire était indispensable à l'indépendance nationale. Il a aussi indiqué que la « consultation par référendum, proposée par le parti socialiste, était impossible dans le cadre de la Constitution ».

Les manifestants prévoient d'organiser, dimanche matin, trois marches « pacifiques » vers le site du surrégénérateur dont les accès, après l'interdiction du préfet de l'Isère, sont sévèrement contrôlés par les forces de l'ordre. Le parti socialiste, qui a décidé de ne pas participer au rassemblement, a réuni, samedi en fin de matinée, une conférence de presse à Courtenay, un village proche de Creys-Malville. M. Mermaz, membre du bureau politique, a rappelé que le P.S. a demandé « la suppression immédiate des travaux de construction de Super-Phénix ».

De notre envoyé spécial

Morestel. — La première journée du grand rassemblement antinucléaire de Creys-Malville (Isère) avait commencé sous le signe des contrôles de police. Ce samedi 30 juillet, à l'aube, gendarmes mobiles et membres des C.R.S. avaient investi les campements où les militants, arrivés dans l'après-midi de vendredi au nombre de trois mille environ, avaient passé la nuit, à Montalieu et à Morestel. Les policiers ont contrôlé les identités et fouillé les voitures pour saisir tout ce qui pourrait servir d'armes. Il n'y a eu ni incidents ni arrestations.

Malgré ces tracasseries et la pluie qui noie la campagne, les « comité Malville » ont maintenu les réunions qui devaient avoir lieu samedi en quatre endroits. Les dirigeants locaux du parti socialiste, quant à eux, se sont réunis à Courtenay. D'ultimes conversations devaient avoir lieu avec les écologistes, mais on doutait que le P.S. revienne sur sa décision de ne pas participer au cortège de dimanche. La C.F.D.T. a rassemblé ses militants à Morestel dans l'après-midi. Une seule manifestation, non violente, était prévue samedi, à 15 heures, devant le pont de Briord. Ce passage sur le Rhône entre l'Ain et l'Isère a été coupé par des tas de gravier que la police y a fait déverser. Les militants antinucléaires de l'Ain, isolés sur la rive droite du Rhône, protestent contre cette fermeture qu'ils estiment abusive.

Quoi qu'il arrive à Malville pendant ce week-end, un fait est acquis : le grand rassemblement antinucléaire de l'été restera, au moins pour le Bas-Dauphiné, l'événement de l'année.

Depuis vendredi après-midi, rien de bouge sur le chantier de Super-Phénix, cette sorte d'immense gravière qui étale ses 180 hectares au bord du Rhône. Les engins sont partis en convoi, les cent cinquante ouvriers qui ont déjà coulé les fondations du réacteur se sont dispersés et ont rejoint soit le centre d'accueil flambant neuf, édifié pour eux non loin de là, soit leurs caravanes, d'autres encore les villages voisins. Les vingt ingénieurs à qui le président de l'E.D.F., M. Paul Delouvrier, avait rendu visite, sont à leurs bureaux mais n'ont guère le cœur à travailler. Dans les ba[...]quements [...]ins can Dans les baraquements voisins cantonnent les gendarmes mobiles veillant sur la triple enceinte de fils de fer barbelés électrifiés qu'éclairent toute la nuit les projecteurs.

Autour du chantier, sur 5 000 hectares de bocages coupés de bois et d'étangs entre le Rhône et la nationale 75, les interdictions préfectorales de manifester, de camper, de circuler et de stationner ont fait le vide. Les avant-gardes de la contestation qui, depuis une semaine, par petites équipes, préparaient les cantonnements de leurs camarades, ont fait retraite pour ne pas être pris au piège. Seuls les habitants ont le droit de circuler entre fermes et villages.

Jeunes Allemands

La nationale 75, axe des retours et des départs en vacances, est coupée sur 10 kilomètres depuis vendredi 17 heures. Elle ne sera rouverte que lundi à l'aube. Les deux ponts qui franchissent le Rhône de part et d'autre du site ont été barricadés et des hommes-grenouilles, équipés de dinghies, surveillent les rives du fleuve. Un hélicoptère tourne inlassablement au-dessus de ce *no man's land*.

C'est sur ce dispositif impressionnant que viennent buter maintenant, comme une vague contraire, les manifestants du week-end. Garçons et filles en blue-jeans arrivent de plusieurs pays d'Europe en stop, à bicyclette ou dans des tacots bariolés.

MARC AMBROISE-RENDU.

(Lire la suite page 4.)

Remède ou drogue

par PIERRE DROUIN

M. Giscard d'Estaing veut enfoncer dans la tête des Français les trois mots d'indépendance, de sécurité et de responsabilité. Il a taillé gros à Pierrelatte, comme s'il voulait montrer aux manifestants de Creys-Malville qu'un seuil a été franchi, qu'il n'est plus question de tergiverser sur Super-Phénix ou de chipoter sur les 40 000 mégawatts du porgramme nucléaire civil à mettre en œuvre d'ici à 1985 : à défaut la France dépendrait à 85 % de l'étranger pour son approvisionnement énergétique.

Comme la C.G.T., qui a fait passer sur le dos de nos compatriotes le frisson des coupures de courant pour le cas où une politique nucléaire ne serait pas résolument engagée, le président de la République brandit l'épouvantail de la colonisation par les pays pétroliers si l'atome national ne vient pas prendre le relais le plus rapidement possible. C'est de bonne guerre. On oppose aux interrogations des écologistes, à leurs « états d'âme », les robustes arguments de la nécessité. Il faudrait une bonne dose d'inconscience pour tourner le dos au « nucléaire », dans une société industrielle dont la so[if] d'énergie est de plus en plus grande.

Mais voilà où le bât blesse. La France a raté le virage du pétrole au début du siècle en n'investissant pas à temps où il le fallait comme les Anglais ou les Américains. Tout se passe comme si le gouvernement voulait prendre une revanche en forçant la dose avec les surrégénérateurs, en se dotant d'un programme très ambitieux avant même d'avoir essayé d'évaluer vraiment le taux de croissance économique des années à venir dont on peut s'attendre, qu'on le déplore ou non, qu'il sera moins élevé que durant les années 60.

Qu'importe, semblent penser les responsables : l'expansion sera toujours suffisante pour absorber les milliards de kilowatts nucléaires déversés dans le réseau, et ce sera autant de devises économisées sur la facture pétrolière. Raisonnement financier impeccable mais qui, s'il est poussé trop loin, comme du temps où le pétrole était à bas prix, stérilisera les recherches dans d'autres formes d'énergie.

(Lire la suite page 4.)

Les étrangetés de la lutte contre le chômage

par JEAN-JACQUES DUPEYROUX

Pour faire face au problème du chômage à quelques mois des élections, une stratégie vient enfin d'être arrêtée : payer n'importe quel prix pour que les plus âgés quittent les entreprises, payer n'importe quel prix pour que les plus jeunes prennent leur place.

Premier volet, tout est mis en œuvre pour engager les personnes de plus de soixante ans à libérer leur emploi : c'est la récente loi sur l'abaissement de l'âge de la retraite pour les femmes salariées ; c'est, d'autre part, et surtout, l'accord inteprofessionnel du 13 juin 1977 permettant à chaque travailleur de quitter le travail à partir de soixante ans avec une garantie de 70 % de son salaire brut, soit près de 80 % de son salaire net.

Tirons rapidement un voile sur la loi ! Un exposé des motifs en forme de numéro de cabaret (1), des débats marqués par une misogynie tenace... En dépit de quelques éclaircies (citons notamment la remarquable intervention au Sénat de Mme Alexandre-Debray sur le droit des femmes à l'emploi), la croyance du parlementaire moyen dans la France libérale et avancée de 1977 paraît bien ancrée : célibataire ou mère de famille, la véritable « vocation » de la femme est de rester chez elle ; un point, c'est tout. Mais déjà, le nouvel accord sur la « garantie de ressources » a fait oublier certains morceaux d'anthologie sur ce beau thème...

Dès 1972, les partenaires sociaux — C.N.P.F. et grandes centrales — avaient, dans le cadre de leur assurance-chômage, aménagé un statut plus favorable pour les salariés licenciés après soixante ans, dont les chances de réembauche étaient, de ce fait, fort minces : des allocations dites de « garantie de ressources » leur seraient allouées à hauteur de 70 % de leur salaire brut, jusqu'à soixante-cinq ans si nécessaire. L'accord du 13 juin, lui, étend cette garantie à tous ceux qui cessent le travail après soixante ans, même si cette cessation est le fruit de leur libre décision. Une nouvelle liberté concrète est donc consacrée : travailler ou cesser de travailler. Fort bien ! Et cependant, tout n'est pas si simple... On est d'abord frappé par l'extrême ambiguïté d'une solution qui fait prendre en charge par l'assurance-chômage des personnes qui ne veulent plus travailler, et sous condition expresse qu'elles restent sans emploi ! Ainsi, règle impérative s'appliquant à tout chômeur, les intéressés devront s'inscrire comme demandeurs d'emploi à l'Agence nationale ; mais celle-ci devra veiller à ne rien leur proposer !... En réalité, à partir du moment où la cessation du travail est volontaire, et même sollicitée, c'est d'un système d'assurance-vieillesse qu'il s'agit : c'est bel et bien le droit de prendre leur retraite, ou plutôt une préretraite dès soixante ans, qui a été reconnu aux salariés, avec, de soixante à soixante-cinq ans, près de 80 % de leur salaire net.

Alors, on ne comprend plus du tout ! On croit rêver ! Certes, on sait bien qu'en France toute revendication sociale commence par susciter des plaintes et des gesticulations convulsives. C'est toujours, dans l'ordre ou dans le désordre, la fin des entreprises, du capitalisme, des libertés, de la société et du monde !

(Lire la suite page 16.)

(1) Voir « Bonne fête », *le Monde* du 4 juin 1977.

UNE SÉRIE ETHNOLOGIQUE SUR FR 3

De la hutte au bidonville

L'anthropologie classique a sensibilité l'Occident au drame des cultures en voie d'extinction. Mais cette sensibilité avoue rapidement ses limites : elle est résignée. Devant l'inéluctable, le constat d'horreur engendre une mauvaise conscience qui s'épuise dans des tentatives de sauvetage : stockons ces richesses culturelles pour les générations futures, établissons des réserves et des musées, déléguons un ethnologue derrière chaque indigène et un garde-forestier derrière chaque arbre, quadrillons le naufrage.

Accessoirement, ces pratiques humanistes se retournent contre ceux qu'elles sont censées protéger : les lecteurs d'ouvrages de sciences humaines se recrutent aussi dans les services spéciaux de l'armée. Lorsque la United Steel découvre un gisement de fer au cœur de l'Amazonie, il est toujours utile d'avoir dans sa manche quelque colonel versé dans les mœurs indiennes. Brutal ou progressif, l'ethnocide, alors, profite des lumières de la science.

Ce processus de renversement des bonnes intentions en mauvaises actions a donné naissance à l'ethnologie moderne, dotée d'une dimension nouvelle : le politique. L'ethnologue contemporain n'est plus un disciple de Rousseau, rêvant de l'abolition du lien social, cause de toutes les vicissitudes, mais un militant engagé dans une lutte contre les pouvoirs d'exploitation et d'oppression.

« Le choc des cultures », série de cinq émissions proposées par l'INA et programmées sur FR 3, s'inscrit dans cette perspective. Exceptionnellement longs pour des documentaires, ces cinq films de quatre-vingt-dix minutes, qui fournissent l'occasion d'une réflexion sur les mécanismes d'intégration culturelle, sont aussi presque tous d'une exceptionnelle qualité.

XAVIER DELCOURT.

(Lire la suite page 11.)

DIPLOMATIE

LA CONFÉRENCE DE BELGRADE

— *Libres opinions* —

Raison d'État et droit de l'homme

Quatre intellectuels français, MM. Jean-Marie Benoist, philosophe, Ilios Yannakakis, professeur d'histoire sociale à l'université de Lille, Jean-Edern Hallier, écrivain et éditeur, et François de Negroni, sociologue, accompagnés de Bruno Bachelet, journaliste, qui se sont rendus, il y a trois semaines, à Belgrade pour remettre aux diplomates, aux experts et aux journalistes, réunis pour la préparation de la conférence internationale, divers documents relatifs à des cas concrets de violation flagrante des droits de l'homme dans le monde entier (« le Monde » du 9 juillet), ont été interpellés par la police et expulsés du territoire yougoslave.

Au-delà de cet incident, deux des membres de ce groupe, MM. J.-M. Benoist et I. Yannakakis, exposent ci-dessous leur conception des droits de l'homme. MM. J.-E. Hallier et F. de Negroni nous ont fait savoir qu'ils s'associaient à ce texte.

par JEAN-MARIE BENOIST et ILIOS YANNAKAKIS

LENTEMENT, mais sûrement est en train de naître une nouvelle sensibilité de l'opinion publique européenne au problème des droits de l'homme. Perçues encore de manière vague et flottante, ces questions sont porteuses d'un éveil et d'une inquiétude. Comme si l'opinion était lasse du discours politique habituel, des catégories usées où en permanence domine l'économique, l'idéologie, le politique à court terme, ou l'utopie irresponsable. Parole vaine et vide qui ne répond plus aux tragédies de l'histoire.

Aujourd'hui, en effet, monte cette grande vague de répression, issue de territoires qui ne nous sont plus lointains, mais soudain terriblement proches. Elle succède à l'horreur du Chili, à l'effondrement du mythe chinois, à l'atroce désillusion causée par la victoire au Cambodge, noyé dans le sang de centaines de milliers de personnes, à l'extension du système totalitaire à travers le monde. Elle coïncide avec l'espérance déçue des idéologies. Le Goulag, la voix enfin entendue des dissidents de l'Union soviétique et des pays de l'Est, ne résonnent plus comme l'écho d'un cauchemar invraisemblable, mais d'une réalité précise que l'on avait trop longtemps voulu tenir pour impossible.

Les délégations eli es idéologels mystificatrices volent en éclats, livrant un espace neuf à ces mots qui avaient perdu leur sens : les droits de l'homme. Espace fait d'interrogation et d'espérance.

* * *

En Occident, les accords d'Helsinki et la conférence de Belgrade étaient jusqu'à hier perçus comme des événements mineurs, une parmi les multiples activités diplomatiques qui se déroulent dans le monde. Peu nombreux, en effet, ont été ceux qui ont saisi l'importance et l'enjeu de cette « troisième corbeille », considérée naguère comme l'une des péripéties du jeu diplomatique, aujourd'hui découverte grâce à la lutte menée sans relâche au péril de leur vie par les centaines de dissidents à l'Est : seuls, ils ont su comprendre que ces accords étaient le moyen d'ouvrir des brèches dans le système totalitaire, d'imposer à leurs gouvernements le plus strict respect de leur signature. Ainsi ont-ils contribué à l'éveil de cette nouvelle sensibilité aux droits de l'homme.

Par eux, par leur insistance à vouloir prendre à la lettre les accords signés à Helsinki sur la libre circulation des hommes et des idées, la conférence de Belgrade s'est mise brusquement à prendre un autre relief : au-delà de la seule action diplomatique elle devenait devant l'opinion publique l'un des moments collectifs *de la lutte pour les droits de l'homme.*

Quels sont les enjeux réels de Belgrade ?

D'aucuns se contentent de voir cette conférence comme une simple affaire entre les gouvernements, dissociés de la lutte en faveur des droits de l'homme. D'autres, au contraire, et en particulier les gens de l'Est, sont convaincus qu'à Belgrade se joue leur propre sort en un moment historique précis, daté, où la fin d'un règne dramatise un basculement possible. Belgrade est un *point de catastrophe.*

Or Belgrade se refuse aujourd'hui à recueillir les voix de ceux qui luttent pour que les accords d'Helsinki leur permettent d'arracher un peu de liberté : la diplomatie, tant occidentale que soviétique, confinée au silence calfeutré des couloirs, décide que rien ne doit déranger la vieille règle du secret. Devant les aréopages d'experts, l'opinion publique n'a pas droit à la parole. Deux tendances sont aux prises à Belgrade : l'une, dont l'intérêt de grande puissance consiste à éviter que soit fait le bilan des deux années qui se sont écoulées depuis la signature d'Helsinki, préfère voir le débat porter sur un avenir vague pour éviter un passé et un présent plus *qu'embarrassant ; rendre l'histoire oublieuse de ses victimes,* telle est sa maxime. La diplomatie occidentale, de soncôté, s'évertue à trouver des compromis afin que la conférence de Belgrade ne manifeste pas des exigences propres à détériorer les enjeux économiques et politiques qu'elle comporte par ailleurs, tout en lui offrant l'occasion, aux yeux de son opinion publique, d'effleurer la question des droits de l'homme, à qu il'on donnerait un traitement symboliquement distinct.

Quant à la diplomatie de Jimmy Carter, il nous semble qu'en matière de droits de l'homme elle se cherche encore

Dans cette phase de procédure, un sophisme travaille : d'une part, l'on tend à minimiser l'importance de la procédure de préparation en nous laissant attendre pour l'automne le moment solennel et central de la conférence ; d'autre part, on fait l'aveu que finalement, en ce moment même, les experts réunis à Belgrade, ces soutiers anonymes de la diplomati.e, préparent, dès aujourd'hui, le cadre fixe et figé dans lequel se déroulera la session solennelle de l'automne. Et que ce cadre est déjà déterminant.

Et ce n'est pas un hasard si tout est mis en œuvre aujourd'hui pour que la voix de l'opinion publique ne puisse se faire entendre. Et ce n'est pas un hasard si, dans le silence de la procédure, en Union soviétique et dans les pays de l'Est, une nouvelle lame de fond de persécutions et d'arrestations quotidiennes se lève. Les procès qui se préparent en Union soviétique, c'est dans la torpeur de l'été et dans le silence d'une conférence procédurière qu'ils se trament.

* * *

Il fallait, dans cette phase prétendument insignifiante, alors qu'elle est surchargée de sens, de menaces et de sous-entendus, *apporter la voix de ceux qui ne peuvent se faire entendre. C'est tout* le sens du voyage de quatre intellectuels à Belgrade, soutenus par des écrivains représentatifs d'autres pays d'Europe de l'Ouest : Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, Belgique.

Leur but consistait à mener une action d'interpellation des délégations et de la presse à Belgrade : une action sérieuse, légale, sachant éviter toute démonstration tapageuse et inefficace. De prendre contact avec le plus de délégués diplomatiques possible, afin de leur remettre les documents qui parlent de la répression qui s'abat *précisément sur ceux qui luttent pour que les clauses d'Helsinki* concernant les droits de l'homme soient respectées par les pays signataires.

Peu importe alors que ces intellectuels aient été arrêtés, interceptés, expulsés par la police yougoslave. Leur objectif a été atteint : les documents ont pu être transmis, la raison d'Etat a pu être défiée par les droits de l'homme. Perspicace, l'agence officielle de presse yougoslave Tanyoug a eu le mérite de reconnaître le lieu où nous nous situons : « *Ils se présentent comme champions des droits de l'homme, comme s'ils n'avaient pas confiance dans les représentants officiels.* » D'autres viendront, suscitant à leur tour le même aveu, car porteurs du cri des hommes concrets qui souffrent.

L'ESPAGNE PROPOSE UN « PROJET DE SOLUTIONS AUX QUESTIONS NON RÉSOLUES »

(De notre correspondant.)

Belgrade. — La conférence préparatoire sur la coopération et la sécurité en Europe dépassera très probablement l'échéance du 31 juillet que les participants s'étaient tacitement fixé. Entrées dans leur septième semaine, les discussions buttent toujours sur le même obstacle : la durée de la conférence principale (C.S.C.E. 2) qui doit se réunir à l'automne : les Soviétiques veulent lui fixer un terme alors que les Occidentaux souhaitent la prolonger jusqu'à ce qu'accord s'ensuive.

Un comité de coordination à quinze (baptisé « *comité de sauvetage* ») s'est réuni pendant trois jours sans succès. C'est alors que le représentant de l'Espagne a présenté, vendredi après-midi 29 juillet, en séance plénière, un « *projet de solutions aux questions non résolues* ». Il évite de fixer une date précise de clôture de la conférence principale. Celle-ci prendrait fin à « *la mi-février* », mais après avoir adopté un document et fixé un nouveau rendez-vous. Nul n'a rejeté explicitement cette proposition, mais la plupart des orateurs ont exprimé des réserves, qui sont, semble-t-il, plus prononcées à l'Ouest qu'à l'Est.

On pense que plusieurs délégations, surtout celles des pays de l'Est, devront attendre des instructions de leur gouvernement avant de se prononcer définitivement. En tout cas, si, en partant du document espagnol, l'accord se révèle impossible dans les deux ou trois jours, la conférence préparatoire risque de s'ajourner à septembre.

PAUL YANKOVITCH.

La candidature de Madrid à la C.E.E.

LES INTÉRÊTS FRANÇAIS SERONT « FERMEMENT DÉFENDUS »

Interrogé sur la candidature de l'Espagne à la Communauté européenne, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré, le vendredi 29 juillet :

« *La place de l'Espagne est en Europe. La France se réjouit de ce que ce pays ait pris une voie nouvelle qui lui permette d'aspirer à apporter à la construction européenne une contribution qui peut être d'un très grand bénéfice pour les Européens. Elle comprend et soutient cette vocation européenne de l'Espagne.*

» *La candidature de l'Espagne sera examinée par les instances communautaires. Chacun sait qu'elle pose des problèmes nombreux et compliqués en ce qui concerne la protection des intérets des agriculteurs et autres producteurs de la Communauté et l'adaptation des mécanismes communautaires à la situation nouvelle qui résulterait de l'adhésion. Le gouvernement vient d'ailleurs de faire des propositions à Bruxelles sur la protection de l'agriculture méditerranéenne. Dans tous ces domaines, nul ne peut imaginer que les intérêts de la France ne seront pas fermement défendus.* »

● RECTIFICATIF. — Un passage a été déformé dans l'article consacré à la situation économique en Espagne (*le Monde* du 29 juillet). Il fallait lire dans le dernier paragraphe : « *Si elle* [l'équipe au pouvoir] *ne réussit pas à diminuer les importations et à relancer les exportations. (...) elle risque d'entamer sérieusement son crédit à l'étranger.* » Et non : « *La dévaluation risque d'entamer sérieusement son crédit à l'étranger.* »

● *La visite de M. Barre* à Washington aura lieu les 15 et 16 septembre, annonce un communiqué du premier ministre.

● *Au cours de sa conférence de presse,* vendredi 29 juillet, le secrétaire d'Etat américain, M. Vance, a annoncé qu'il rencontrerait son collègue soviétique, M. Gromyko, à Vienne, du 7 au 9 septembre. Les conversations feront suite à celles que les deux ministres ont eues à Genève en mai et porteront principalement sur la limitation des armements stratégiques (SALT). M. Vance a également annoncé qu'une « *section des intérêts américains* », formée de diplomates, serait installée à La Havane le 1er septembre. Une « *section des intérêts cubains* » ouvrira à la même date à Washington. Cuba et les Etats-Unis n'ont pas de relations diplomatiques depuis l'installation du régime castriste. — *(A.F.P.)*

● *Deux négociations de Genève* sont ajournées au 3 octobre : les conversations américano-anglo-soviétiques sur l'interdiction totale des essais atomiques et la session du comité de l'ONU sur le désarmement. Le comité n'a réalisé « *aucun progrès* » notable sur les questions les plus importantes, a déclaré, jeudi 28 juillet, à l'issue de la dernière séance, le délégué yougoslave, M. Lalovic. — *(A.F.P.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

Des « plombiers » dans la résidence du premier ministre ?

De notre correspondant

Londres. — De façon assez surprenante, nombre d'Anglais rêvent de découvrir dans leur propre pays une affaire comparable à celle du Watergate ; les indiscrétions de Sir Harold Wilson leur fournissent depuis quelque temps déjà plusieurs raisons d'espérer. Dernier épisode, le *Daily Express*, sous la signature de Chapman Pincher, spécialiste des services secrets, a annoncé le vendredi 29 juillet que le prédécesseur de M. Callaghan avait été l'objet, à Downing Street, d'écoutes électroniques : les responsables de la sécurité soupçonnaient l'existence d'une cellule communiste à la résidence du premier ministre.

L'affirmation que Downing Street avait été truffé de micros paraît d'autant plus invraisemblable que le premier ministre est à la tête des services secrets. Néanmoins, ces derniers mois, Sir Harold a laissé entendre, dans diverses interviews — sans jamais être trop précis, — que son gouvernement avait pu être l'objet d'actions hostiles de la part des services sud-africains, que lui-même avait pu être espionné par la C.I.A. et que les responsables britanniques de la sécurité se seraient comportés de façon curieuse à son égard.

L'ancien premier ministre s'est toujours cru victime de « *conspirations* » au sein du cabinet, du Labour Party, du Parlement et de la presse. Personne n'est donc surpris d'apprendre que cette méfiance s'étendait aux services secrets.

Vendredi, aux Communes, M. Callaghan s'est contenté de dire que les attaques contre les services secrets lui paraissent « *dépourvues de substance* ». L'actuel premier ministre est satisfait « *de ce qui se passe à Downing Street* ». Au nom des conservateurs, Mme Thatcher a évidemment exploité cette situation, laissant entendre que Sir Harold avait violé la loi sur les « *secrets officiels* » en parlant de l'activité des services de renseignements dont il était responsable. Quant à Sir Harold Wilson, il a, d'une façon assez inhabituelle, refusé de répondre aux questions des journalistes.

JEAN WETZ.

Italie

Une commission parlementaire a exploré « la jungle des revenus »

De notre correspondant

Rome. — *Présentant ses conclusions après onze mois d'enquête, une commission parlementaire italienne vient de relancer la polémique sur la* « jungle des revenus ». *On désigne par ce terme les fortes disparités de traitements entre des salariés d'une même entreprise et d'une même branche, surtout dans le secteur public. C'est un vieux débat, qui va pouvoir se fonder, pour la première fois, sur des chiffres officiels : les quatorze cents pages du rapport fourmillent, en effet, de tableaux qui donnent une image saisissante des injustices et des incohérences de l'administration, des banques, de l'industrie, de la presse...*

Un employé de première catégorie des transports municipaux à Turin a, par exemple, un salaire brut de 8 millions de lires par an (1). *Son collègue de Milan, qui fait le même travail avec la même qualification, a droit, lui, à 15 millions de lires. C'est-à-dire davantage qu'un professeur d'université, lequel aurait tout intérêt à se faire embaucher à la Chambre ou au Sénat comme archiviste (de 10 à 25 millions de lires) en visant le secrétariat général (60 millions de lires). Mais c'est à la Banque nationale de l'agriculture qu'il aurait encore le plus de chances de faire fortune puisque le traitement annuel d'un directeur général peut y atteindre 136 millions de lires... On notera au passage que si le directeur du quotidien romain* Il Messagero *touche 38 millions de lires par an, celui de la* Nazione, *à Florence, reçoit 78 millions de lires, soit quatorze fois le tarif conventionnel d'un rédacteur en début de carrière.*

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les dirigeants du secteur privé gagnent 25 à 30 % de moins que leurs collègues des entreprises publiques. La commission parlementaire a constaté — surtout dans l'administration — que les traitements ne correspondaient ni à la productivité ni à l'efficacité de leurs bénéficiaires. Le secteur privé est plus cohérent et plus uniforme que le secteur public où règne toute une série de privilèges, car les disparités proviennent moins des salaires de base que de toutes les primes qui s'y ajoutent. Il en résulte souvent « des traitements trop élevés, injustifiés, en contraste avec la situation économique du pays ». *En matière de retraites règne également la plus grande anarchie, les pensions dépendant de la catégorie professionnelle et non du travail effectué.*

Les vingt-deux députés et sénateurs membres de la commission d'enquête n'épargnent leurs critiques ni à l'Etat et aux collectivités locales, ni aux patrons et aux syndicats. Leur maître mot est « uniformisation ». *On en reparlera aussitôt après les vacances. Il est toutefois prévisible qu'aucune négociation salariale ne se fera à l'avenir sans référence à ce rapport, lequel mérite bien l'appellation qu'on lui a donnée : une bombe à retardement.*

ROBERT SOLÉ.

(1) 1 000 lires valent 5,45 F.

Danemark

LE PREMIER MINISTRE SE REND AU GROENLAND

(De notre correspondante.)

Copenhague. — M. Anker Joergensen, chef du gouvernement danois, passera, à partir du 1er août, douze jours au Groenland, où il ne s'était jamais rendu auparavant. L'opposition reproche au premier ministre de s'absenter de Copenhague au moment où les différentes formations politiques mènent des pourparlers pour élaborer des mesures économiques urgentes et draconiennes. Une session économique du Parlement devra, à partir du 23 août, les examiner rapidement.

Mais M. Joergensen a refusé de renoncer à ce voyage, auquel il attache, non sans raison, une grande importance. Lors de sa session régulière d'automne, la Chambre devra mettre au point une loi organique qui changera profondément le statut actuel du Groenland, en accordant à cette lointaine province du royaume du Danemark une assez large autonomie interne. Ce projet, en chantier depuis deux ans, a déjà donné lieu à bien des tiraillements. Il est donc tout à fait normal que le premier ministre veuille prendre sur place la température.

Le pétrole

M. Joergensen aura, de surcroît, l'occasion de s'informer des résultats des premiers forages entrepris par les groupes pétroliers étrangers et danois au large de la côte occidentale groenlandaise. Un résultat positif serait important pour cette région, jusqu'ici extrêmement pauvre. Les seuls revenus, qui vont diminuant, proviennent de la pêche. Des subventions importantes du gouvernement central sont nécessaires pour assurer des conditions de vie décentes à la population. Aussi attend-on avec impatience, à Copenhague, de savoir s'il y a ou non du pétrole dans cette région.

CAMILLE OLSEN.

A TRAVERS LE MONDE

Allemagne fédérale

● LE GENERAL WILLIAM JOHN EVANS (Etats-Unis) a pris, vendredi 29 juillet, à Ramstein, dans le Palatinat, le commandement du quartier général des forces aériennes alliées du Centre Europe (A.A.F.C.E.), regroupant six nations. Il remplace à ce poste le général H. Ellis, nommé commandant en chef de l'aviation stratégique aux Etats-Unis. — *(A.F.P.)*

Chili

● SANTIAGO A SOLLICITE DE LA BID (Banque interaméricaine pour le développement) un prêt d'un montant de 175 millions de dollars pour terminer la construction de deux centrales hydro-électriques, apprend-on le 11 juillet au Chili. — *(A.F.P.)*

Chine

● M. HSIAO HAN A ETE NOMME MINISTRE DE L'INDUSTRIE CHARBONNIERE en remplacement de M. Hsu Chin-chiang, décédé en juillet 1976. M. Hsiao était vice-ministre dans le même ministère depuis octobre 1975. — *(A.F.P.)*

Espagne

● M. JAVIER LARENA, l'un des dix prisonniers politiques basques libérés au mois de mai et envoyés en exil en Belgique, a été arrêté vendredi 29 juillet à Bilbao. Les neuf autres, qui avaient également regagné l'Espagne, ont assisté vendredi soir, à Saint-Sébastien, à une manifestation à la mémoire de « Pertur », un dirigeant de l'ETA disparu depuis plus d'un an. — *(A.F.P.)*

Etats-Unis

● M. BENJAMIN HOOKS, membre de la Commission fédérale des communications (F.C.C.), a été élu le 28 juillet président de l'Association américaine pour le progrès des gens de couleur (N.A.A.C.P.). M. Hooks remplace M. Roy Wilkins, en fonction depuis vingt-deux ans. — *(U.P.I.)*

Portugal

● UN RESSORTISSANT FRANÇAIS, M. Daniel Christ, a été condamné vendredi 29 juillet par un tribunal militaire de Coimbre à une peine de prison de cinq ans et une amende de 12 000 escudos pour appartenance à une association de malfaiteurs et possession d'explosifs. Trois militants d'extrême gauche, de nationalité portugaise, ont été condamnés à des peines de prison. — *(Reuter.)*

République démocratique allemande

● LE GOUVERNEMENT OUEST-ALLEMAND a protesté, vendredi 29 juillet, à Berlin-Est, contre la mise en place unilatérale par la R.D.A. de cinq balises sur l'Elbe, à hauteur de Damnatz, en raison du danger qu'elles présentent pour la navigation. Elles seront enlevées, « *un fonctionnaire ayant mal compris la situation concernant le balisage* ». La délimitation de la frontière le long de l'Elbe fait l'objet de vives discussions entre les deux Etats depuis plusieurs années. Bonn se fonde sur le protocole interallié de Londres (septembre 1944) pour demander que la frontière soit la rive est de l'Elbe. La R.D.A. considère pour sa part que la frontière doit se trouver au milieu du fleuve. — *(A.F.P.)*

Namibie

● LE GENERAL SUD-AFRICAIN GELDENHUYS a été désigné, vendredi 29 juillet, par les autorités de son pays pour mettre sur pied une « *armée indépendante* » en Namibie, a annoncé le ministre de la défense de Pretoria, M. Piet Botha. — *(A.F.P.)*

Rhodésie

● LA RECRUDESCENCE DE LA GUERILLA a contraint le gouvernement de Salisbury à fermer, depuis le début de l'année, trois cents écoles primaires et neuf écoles secondaires, privain ainsi quarante-deux mille enfants d'éducation et mille deux cents instituteurs de leur emploi, a révélé, vendredi 29 juillet, le ministre rhodésien de l'éducation, M. Walker. — *(A.P.)*

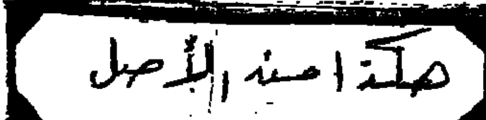
Soudan

● LE PRESIDENT NEMEIRY a annoncé, vendredi 29 juillet, son intention d'« *amnistier tous les dissidents soudanais en exil et à l'intérieur du pays* », dans le but de « *rétablir l'unité nationale* ». — *(A.F.P.)*

Suède

● LE PIRATE DE L'AIR SOVIETIQUE VASSILI SOSNOVSKI, qui avait détourné le 26 mai dernier un avion des lignes intérieures soviétiques sur Stockholm, a été condamné, mercredi à quatre ans de prison par un tribunal suédois. — *(A.F.P.)*





ASIE

Chine

Une conférence nationale a été consacrée aux relations commerciales avec l'étranger

Pékin *(A.F.P.)*. — Quelques jours après la réhabilitation officielle de M. Teng Hsiao-ping, la Chine a confirmé son désir d'ouverture sur le monde extérieur et sa volonté de recourir davantage à la technologie étrangère afin de moderniser son économie.

Les vice-premiers ministres Li Hsien-nien et Yu Chiu-li (ce dernier est également ministre du plan) ont préconisé cette orientation devant les mille quatre cents délégués d'une conférence nationale sur le commerce extérieur ouverte à Pékin le 14 juillet, et dont l'agence Chine nouvelle a publié un premier compte rendu le vendredi 21 juillet.

M. Li Hsien-nien a demandé aux délégués, et à travers eux à la Chine entière, de *« travailler avec zèle et assiduité pour que notre commerce extérieur puisse mieux servir l'édification du socialisme et la ligne révolutionnaire du président Mao et pour qu'il puisse contribuer à la modernisation de l'agriculture, de l'industrie, de la défense nationale et de la science et de la technique »* (les quatre modernisations évoquées par Chou En-lai en janvier 1975).

De son côté M. Yu Chiu-li a souligné que la Chine était entrée dans *« une nouvelle période de son développement »* depuis la chute du *« gang des quatre »*. Il a réaffirmé la fidélité de Pékin à la *« directive »* de Mao *« compter sur ses propres forces »*, mais il a ajouté que « a ne signifiait pas qu'il faut *« refuser d'étudier les bonnes expériences des pays étrangers et pratiquer la politique de la porte fermée »*.

M. Yu Chiu-li a ensuite rejeté toutes les critiques faites à ce sujet par les dirigeants radicaux de la *« bande des quatre »*, selon lesquels c'était *« trahir la nation »* que d'exporter et *« se montrer servile devant l'étranger »* que d'importer.

Le vice-premier ministre n'a cependant pas confirmé le désir de la Chine d'exporter davantage de matières premières telles que le charbon et le pétrole pour financer ses importations de technologie. La Chine doit exporter son *« travail »*, a-t-il dit, faisant ainsi allusion aux produits manufacturés.

On s'attend que d'importantes commandes de la Chine soient passées à l'étranger dans les mois à venir, en particulier dans un domaine considéré comme prioritaire par les dirigeants de Pékin : l'exploitation des gisements de pétrole. Une mission chinoise s'est rendue en juin aux États-Unis en vue d'achats de matériel d'extraction. Une mission italienne de l'ENI a également étudié les besoins chinois dans ce domaine début juin.

LE VATICAN AIMERAIT QUE LE « DÉSIR D'OUVERTURE » DE PÉKIN SE MANIFESTE AUSSI DANS LE DOMAINE RELIGIEUX

Cité du Vatican *(A.F.P.)*. — Août sera le *« mois de la Chine »* pour sept cents millions de catholiques. Paul VI a, en effet, désigné ce pays pour les intentions de prières missionnaires du mois prochain.

Dans un long éditorial, Radio-Vatican a affirmé, vendredi 29 juillet, que le catholicisme est resté plus présent qu'on ne le dit en Chine, où il y aurait un millier de prêtres et deux millions et demi de fidèles (contre quatre millions en 1949), sans parler d'un *« nombre non précisé d'évêques »*.

« On sait que des chrétiens se rencontrent, même clandestinement, pour des funérailles ou des anniversaires, signale la radio. *Ils tiennent des réunions dans des lieux écartés ou dans des maisons privées : ils lisent et commentent l'Evangile, ils prient. Leurs animateurs sont souvent des ouvriers qui ont mérité l'estime et la sympathie des autorités locales par leur conduite exemplaire. »*

L'Eglise *« apprécie le désir d'ouverture des nouveaux dirigeants chinois »*, a ajouté la radio, qui depuis six mois fait des émissions quotidiennes en chinois, *« mais ce désir ne va pas jusqu'à la liberté religieuse prévue par la Constitution chinoise »*. *« Aux ouvertures voulues sur les plans politique, commercial et culturel, ne correspond pas une attitude analogue sur le plan religieux (...).*

» Tous les efforts de l'Eglise pour rétablir le contact et rouvrir le dialogue n'ont eu aucun résultat jusqu'à présent. Les catholiques n'en ont que plus le devoir de mieux connaître la Chine et de lui faire parvenir le message de l'Evangile », conclut Radio-Vatican.

Vietnam

UNE AIDE CHINOISE AUX RÉFUGIÉS ?

Les réfugiés vietnamiens qui continuent à arriver à Hongkong sur des jonques surchargées affirment qu'ils ont bénéficié de l'aide de Chinois en remontant par voie maritime vers la colonie britannique, rapporte le quotidien de Londres « The Times » dans ses éditions du 28 juillet.

Ceux des réfugiés qui ont dû faire escale sur la côte chinoise ou dans les îles Paracels et de Hainan racontent que la population leur a donné de la nourriture et des médicaments. D'autres ont été aidés par les marins de bateaux chinois rencontrés en mer. Les marins soviétiques, au contraire, s'emparent des fuyards et les livrent aux autorités vietnamiennes. « Ces attitudes différentes sont le reflet des bonnes relations entre l'U.R.S.S. et le Vietnam et des relations froides entre la Chine et le Vietnam », écrit le correspondant du « Times » à Hongkong, selon lequel « il est évident que la population du littoral chinois a reçu des instructions pour aider les réfugiés vietnamiens à fuir ».

Papouasie - Nouvelle-Guinée

APRÈS LES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les indépendants arbitreront le duel entre M. Somare et l'opposition

Correspondance

Sydney. — *Le premier ministre de Papouasie - Nouvelle-Guinée, M. Michael Somare, et son parti, le Pangu Pati — qui formait la coalition gouvernementale, avec le parti progressiste populaire (P.P.P.) de M. Julius Chan, — ont gagné du terrain aux élections législatives, qui se sont déroulées du 18 juin au dimanche 10 juillet. Le P.P.P. est passé de quatorze à dix-huit sièges, alors que le Pangu en détient trente. Les vingt-cinq indépendants seront sollicités tant par le gouvernement que par l'opposition. M. Somare aura besoin d'au moins six d'entre eux pour avoir la majorité à la Chambre, soit cinquante-cinq voix.*

Toutefois, neuf membres du gouvernement ont été battus. Ces défaites ne sont pas surprenantes dans un pays où un homme politique se doit de consacrer à ses électeurs un temps considérable s'il veut être réélu — ce qui ne peut être le cas des ministres. Un certain nombre de membres du *« cabinet fantôme »* de l'opposition, ainsi que son chef adjoint, M. Paul Langro, ont aussi mordu la poussière.

La défaite la plus significative est celle du vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, Sir Maori Kiki, battu à Port-Moresby par Mlle Joséphine Abaijah. Sir Maori Kiki est une personnalité connue et estimée ; quant à Mlle Abaijah, elle dirige le Papua Besena, un mouvement qui militait depuis plusieurs années en faveur de l'indépendance de la Papouasie, qui se séparerait de la Nouvelle-Guinée.

L'opposition semble cependant menacer sérieusement la coalition au pouvoir et elle a manifesté son intention de prendre la relève. Le Papua Besena, avec six députés, a fait alliance avec le principal parti d'opposition, le Parti uni, qui dispose de vingt-cinq sièges au lieu de trente et un auparavant. Celui-ci prétend avoir déjà le soutien de cinquante-cinq députés, y compris les membres de petits partis et des indépendants.

Les chances de M. Somare de rester au pouvoir le 9 août, date à laquelle l'Assemblée choisira le nouveau premier ministre, se sont réduites. Il lui faut s'assurer le soutien des dirigeants de l'île de Bougainville, le Révérend John Momis et M. Raphaël Bell, qui exigent la sécession de cette île riche en cuivre, mais seraient l'objet d'avances du Parti uni. Celui-ci, qui représente les Highlands, région la plus conservatrice, a reçu l'appui de l'ancien gouverneur général, Sir John Guise, qui a abandonné son poste pour retourner dans la vie politique. Une des raisons du revirement de certains parlementaires en faveur du Parti uni est la décision prise par M. Somare de faire de M. Chan son vice-premier ministre, en remplacement de Sir Maori Kiki. Les représentants de la Papouasie se plaignent, en effet, de ne plus avoir de postes importants dans le gouvernement.

MICHAEL SOUTHERN.

La Thaïlande sur ses gardes

II. — LE P.C. SORT DE L'OMBRE

par PATRICE DE BEER

Après avoir relaté les difficultés auxquelles le régime militaire de Bangkok est confronté depuis qu'il a pris le pouvoir en octobre dernier (« le Monde » du 30 juillet), Patrice de Beer décrit le parti communiste thaïlandais, qui mène la lutte armée depuis plus de dix ans.

« Vous voyez ces montagnes ? Je ne peux pas y aller, elles sont contrôlées par les communistes », nous dit le chef d'un district proche de la frontière laotienne en montrant des hauteurs situées à 1 kilomètre. *« Nous devons nous contenter d'essayer de les contenir ; nous sommes à la merci de la moindre erreur. »* M. Wachara Saokomut n'a pas peur ; il sillonne son district à moto, pistolet en poche. Nous l'accompagnons à une réunion au cours de laquelle il va fixer aux paysans leurs tâches dans le cadre du programme de *« travail volontaire »*. Il s'agit notamment d'ouvrir, sans matériel et en quelques semaines, 13 kilomètres de pistes stratégiques à travers la montagne. Pourquoi ne pas utiliser des bulldozers ? *« Parce que les communistes les font sauter. Ils n'oseront pas toucher à la population, car ils ne veulent pas perdre la guerre psychologique. »*

La province de Nan, qui sert aussi aux groupes anticommunistes pénétrant au Laos, est une des principales et plus anciennes bases du P.C.T., le parti communiste de Thaïlande. Son influence remonte aux années 1967-1968, quand la vague de répression contre les tribus montagnardes, Méos, Yaos et Tins, jeta la moitié de la population dans les maquis, tandis que l'autre était parquée dans des villages stratégiques, où elle se trouve encore. De nombreux réfugiés méos fuyant le Pathet Lao ont été regroupés dans des camps ou enrôlés, de gré ou de force, dans les groupes anticommunistes mis sur pied par les autorités militaires thaïlandaises. Certains ont fini par rejoindre les maquis communistes. On dit à Nan qu'après une embuscade qui coûta la mort, en décembre dernier, à vingt-deux soldats, les maquisards se cachèrent quelques heures dans le camp de réfugiés de Mae-Charim avant de se fondre dans la jungle. Personne ne les dénonça.

Pas d'histoires avec les clandestins

Pourtant Nan paraît bien tranquille au visiteur qui ne quitte pas les bourgs et les grandes routes. *« Les communistes peuvent, à tout moment, s'emparer de la province ; mais ils ne le veulent pas encore*, affirme un banquier, *c'est pourquoi personne ici ne veut pas d'histoires avec les clandestins. »*

Plus de la moitié des provinces du pays sont, selon le vocabulaire officiel, *« infestées »* de communistes. De nombreux secteurs ont été décrétés *« zones interdites »* et leur population regroupée dans de nouveaux villages. Les terres et le riz manquent et les occupants ont dû parfois tout abandonner. Les bombes, les obus, le napalm destinés aux communistes n'épargnent pas la population.

L'insurrection, dont le cœur se trouve dans le Nord-Est sur les monts Phuphan, a essaimé tout autour, le long des frontières laotienne et khmère. Mais c'est dans le Sud qu'ont eu lieu les opérations les plus spectaculaires. Le P.C.T. bénéficie du soutien d'une partie de la population, soit parce que la situation économique est difficile, soit parce qu'il a su s'attirer la sympathie des tribus, mais aussi à cause de la brutalité de la répression. Les militaires se sont lancés dans le cycle infernal qui fut fatal aux régimes de Saigon, Phnom-Penh et Vientiane. Le 2 décembre dernier, une grande partie de la population du village de Numpood, province de Trang, dans le Sud, a été tuée alors qu'elle récoltait le riz, mitraillée par un hélicoptère. Dans le Nord-Est, la forêt de Mae-Ped, où travaillaient de nombreux paysans, a été bombardée à trois reprises en mai ; plusieurs dizaines de personnes ont été tuées.

Lancée par une centaine de militants le 7 août 1965, la guérilla s'est peu à peu étendue à la plupart des régions du pays — plaine centrale exceptée. — le P.C.T. a été renforcé par les massacres. Le coup d'État militaire du 6 octobre dernier a poussé vers lui des milliers d'étudiants, d'enseignants et d'intellectuels et lui a donné la base urbaine qui lui manquait. Il est désormais une force avec laquelle il faut compter. L'année qui suivit les victoires communistes en Indochine avait vu arriver sur le territoire thaïlandais des dizaines de milliers de réfugiés utilisés avec succès par la propagande de Bangkok. La brutalité de la répression a fait perdre au régime le bénéfice des arguments que lui offrait le spectacle de ces fugitifs.

Il ne se passe pas de jour sans que la presse rapporte des embuscades, attentats, opérations militaires. Bangkok a fort à faire pour contenir une dizaine de milliers de guérilleros bien armés — ils achètent parfois leurs munitions aux gouvernementaux — et soutenus par des centaines de milliers de sympathisants. Selon des sources officielles, 10 % des habitants vivent sous leur « influence ».

Le P.C.T. sort de l'ombre, renforcé par l'arrivée de nombreux opposants, réunifié après des menaces de dissensions internes, ayant résisté avec succès à de nombreuses opérations. Selon un Livre blanc publié l'an dernier à Bangkok, les pertes gouvernementales ont été trois fois plus élevées que celles des guérilleros au cours des dix dernières années. Se posant en adversaire principal du régime, le parti propose une alternative, avec ses *« forces armées »* et ses *« zones libérées »*. Il a créé le Front uni populaire démocratique ou F.U.P.D., qui est dirigé dans le maquis par un ancien responsable étudiant, M. Prasartporn Athapat.

Un parti mal connu

Né officiellement le 1er décembre 1942, d'obédience prochinoise, bien que soutenu par les trois pays indochinois et ayant acquis, au dire de nombreux observateurs, un caractère plus spécifiquement thaïlandais, le P.C.T. dispose d'une radio, la Voix du peuple thaïlandais, qui émet de la province chinoise du Yunnan. Le parti a vécu presque toujours dans la clandestinité. Nul ne connaît ses chefs. Les noms parfois mentionnés seraient des pseudonymes ; c'est le cas de Mit Samanant, qui offrit une gerbe lors des funérailles de Mao Tse-toung en tant que secrétaire général du parti, ou d'Udom Srisuwan, qui représenta le P.C.T. aux cérémonies tenues en février pour le premier anniversaire de l'assassinat du secrétaire général du parti socialiste thaïlandais, dont la direction passa à la clandestinité en octobre dernier. La politique du parti, qui n'a pas diffusé d'écrits théoriques, tient en un court programme en dix points, publié en 1969 et remis à jour en décembre dernier.

Il se propose *« d'éliminer l'influence de l'impérialisme américain, renverser le gouvernement fasciste... mettre en place un gouvernement populaire... construire une nouvelle Thaïlande indépendante et démocratique, confisquer les biens des impérialistes américains, des réactionnaires fascistes et traîtres et des propriétaires arrogants... »*

Le parti se prononce pour l'égalité de tous les groupes ethniques, chacun ayant droit à ses propres institutions ; le développement du secteur économique d'État, tout en protégeant le *« capitalisme national »*, une *« éducation révolutionnaire »* faisant appel à l'*« héritage culturel »* national. Le P.C.T. défend les *« valeurs traditionnelles »* contre ceux qu'il accuse de vendre le pays à l'*« impérialisme américain »*. Sa stratégie consiste, comme en Chine, à *« encercler les villes par les campagnes »*, à mener la lutte militaire dans les campagnes et la lutte politique dans les villes, à former un front uni avec toutes les organisations et les *« démocrates patriotes »* opposés au régime militaire.

Le moment de la *« révolution socialiste »* n'est pas encore venu. C'est pourquoi les maquis ont accueilli d'importants dirigeants socialistes qui ont reconstitué leur parti interdit, et l'ont lancé dans la lutte armée sous la direction de l'ancien député Khaiseng Suksai. De même, retrouve-t-on, dans les rangs des maquisards, les principaux dirigeants étudiants qui ont constitué leur organisation, le N.S.C.T. (Kriangkamol Laohaparoj, Seksan Prasertkul, Thirayut Boonmee...) ; le seul responsable de la Fédération des paysans, la F.P.T., qui ait survécu aux balles des tueurs d'extrême droite des chefs syndicalistes ; des enseignants ; l'écrivain Khamsing Srinawk ; des journalistes, dont un ancien porte-parole des militaires, M. Sri Inthapanti. Les principaux orchestres pop étudiants, dont les *« Caravan »* et les *« Gammachon »* continuent de jouer leurs *« chansons pour vivre »* à la radio clandestine et dans les maquis.

Depuis des mois, la radio clandestine s'est lancée à l'attaque de l'institution jusqu'alors la plus respectée, un des *« trois piliers »* du système avec la nation et la religion : la monarchie. Elle ne cite pratiquement pas le nom du roi Bhumibol, mais l'affuble de qualificatifs divers : *« grand féodal »*, puis *« seigneur de la vermine de la terre »*, *« seigneur des bourreaux »* dont le trône est *« taché de sang »*. La Voix du peuple thaïlandais se complaît aussi à étaler au grand jour les divergences entre dignitaires du régime. Contrairement aux mouvements révolutionnaires indochinois qui tentaient de se concilier les fidèles, le P.C.T. ne fait aucune allusion à la religion, ce qui ... pas empêché quelques bonzes de le rejoindre.

Dans une lettre, un étudiant raconte qu'il lui a fallu six jours de marche dans la forêt et la montagne pour rejoindre un camp regroupant plusieurs centaines de personnes. Les maquisards produisent leur nourriture sans toutefois cultiver le riz ; ils disposent de l'électricité et d'une infrastructure médicale. La vie, selon ce récit, est spartiate et la discipline quasi militaire. Les nouvelles recrues, en particulier celles qui sont arrivées après le 6 octobre, sont soumises à une période probatoire de plusieurs mois avant d'être réparties en quatre groupes : militaire, de production, culturel et politique.

Contrairement au P.C. de la Malaisie voisine, miné par les luttes de factions et considérant le maoïsme comme un dogme intangible, le P.C.T. a su intégrer cette vague nouvelle venue des villes et lui donner un rôle important. *« Leur propagande est bien meilleure depuis l'arrivée des étudiants »*, nous disait un officiel. Ainsi, une parodie de discours du premier ministre, diffusée, a mis les rieurs du côté des révolutionnaires.

Bénéficiant de l'appui d'une partie de l'ancienne élite urbaine, du ralliement de divers politiciens et de la direction du parti socialiste, le P.C.T. peut désormais voir plus loin que la crête des montagnes. Outre l'appui matériel des régimes indochinois et de Pékin, il reçoit l'aide d'une partie de la communauté thaïlandaise à l'étranger, aux États-Unis ou en Europe. La propagande gouvernementale, en grossissant pour des besoins de politique intérieure la menace qu'il représente, lui donne une stature et une crédibilité à laquelle il n'aurait pu prétendre tout seul il y a un an.

Le P.C.T. en est encore à la phase politique, qui vise à gagner autant de partisans que possible. La phase militaire se dessine déjà, derrière des coups de main de plus en plus nombreux, coordonnés et mettant en œuvre des unités plus importantes. De nombreux petits postes militaires ou de police ont dû être abandonnés sous la pression des insurgés. Mais la grande offensive n'a toujours pas été lancée. Le gouvernement, pour sa part, met en ligne quelques milliers de soldats. Leur manque de formation, de moral, et de matériel est évident ; il inquiète les voisins anticommunistes de la Thaïlande comme la Malaisie, Singapour ou l'Indonésie.

Malgré les déclarations optimistes du premier ministre, M. Thain Kraivichien, et les rodomontades des militaires, l'imminence d'une guerre civile décisive ne mobilise guère les énergies. Le P.C.T. semble estimer qu'il lui faudra une dizaine d'années pour s'emparer du pouvoir.

Prochain article :

INVESTIR A HONGKONG

Un témoignage sur les maquis du P.C.T.

Voici l'un des premiers témoignages sur la vie dans les camps communistes situés dans les « zones libérées » de Thaïlande. Il provient de membres de la première délégation de sympathisants invitée dans une zone rebelle située au sud du pays, et rentrée ensuite à Bangkok. Nous ne pouvons, à la demande de nos informateurs, donner de noms de personne ni de lieu. Cette visite a eu lieu au mois de juin.

Pendant notre séjour de cinq jours nous avons appris que, dans cette province, il y avait trois camps militaires du P.C. avec mille cadres, âgés de dix-huit à trente ans, dans chaque. La population totale de chaque camp était d'environ trois mille personnes, y compris femmes, vieillards et un petit nombre d'enfants. Les habitants de cette zone peuvent être divisés en trois catégories : ceux qui ont été emprisonnés ou menacés de l'être par le gouvernement de Bangkok pour leur idées ; ceux qui étaient choqués par l'injustice prévalant dans la société et qui voulaient un changement radical ; ceux qui habitaient dans le secteur quand il a été « libéré ».

Nous avons eu une longue conversation avec le chef du secteur, qui nous a décrit les trois objectifs du P.C.T. : l'indépendance tout d'abord ; il a décrit la Thaïlande comme une « semi-colonie » dominée par l'impérialisme économique japonais et l'impérialisme militaire américain. Le deuxième était le socialisme et le troisième le communisme. La forme exacte que prendra la société thaïlandaise après la « libération totale » sera, a-t-il dit, déterminée par le peuple thaïlandais, qui décidera du type d'administration, d'économie, du rôle de la religion et de la monarchie. Il a ajouté que le P.C.T. pourrait aisément libérer militairement des régions plus vastes, mais qu'il voulait tout d'abord conquérir le cœur du peuple.

Le P.C.T., a-t-il affirmé, se sent proche des révolutions du Vietnam, du Laos, du Cambodge et de la Chine, mais il ne peut dépendre d'elles pour les armes et le ravitaillement s'il veut faire une révolution indépendante. Il faut donc effectuer des raids contre les postes militaires et de police pour récupérer des armes.

Préserver les traditions

Dans les « *zones libérées* », l'agriculture se fait sous forme de coopérative, et avec la participation des militaires. A présent, la nourriture est amplement suffisante, mais il y a parfois pénurie et il faut mélanger le riz et les patates douces. Dans les camps, toutes les ressources sont mises en commun. Les repas sont pris en commun. Les produits de première nécessité sont fournis gratuitement par le P.C.T. selon un système de quotas. Les autres produits sont achetés dans les zones contrôlées par Bangkok. Sur le plan médical, bien que les maquisards manquent beaucoup de médicaments, chaque camp militaire dispose d'un hôpital. Quand un des membres de notre délégation eut un malaise, une infirmière arriva au bout de vingt minutes, et commença à le soigner avec l'acupuncture et des herbes médicinales. Trente personnes originaires de cette région étudieraient la médecine dans d'autres « *zones libérées* » de Thaïlande.

Les enfants reçoivent une éducation de base, entre huit et quinze ans, tout en aidant à cultiver des légumes. Nous avons été surpris des efforts du P.C.T. pour préserver les coutumes et les traditions thaïlandaises comme le respect des anciens, les cérémonies traditionnelles de mariage, le concept d'assistance mutuelle.

AMÉRIQUES

Pérou

LE GOUVERNEMENT RENFORCE SON CONTROLE SUR LA PRESSE

La police a annoncé que cinq cents personnes environ ont été arrêtées au Pérou à la suite de la grève générale du 19 juillet. Ce sont, pour la plupart, des syndicalistes, et notamment les dirigeants de la Confédération générale des travailleurs péruviens (C.G.T.P.), de tendance communiste.

(De notre correspondant.)

Lima. — Diverses mesures de censure ont été prises contre la presse péruvienne. Le dernier numéro d'*Unidad*, organe du parti communiste, a été saisi le 29 juillet à l'imprimerie. L'hebdomadaire analysait les résultats de la grève générale du 19 juillet. Un autre hebdomadaire, *Equis*, qui contenait un commentaire à ce sujet, est paru avec une demi-page amputée. Enfin, la commission de censure a retardé la publication d'*Oiga*.

L'État exerce d'autre part un contrôle plus étroit que jamais sur la presse quotidienne dite « socialisée ». Bien que le mouvement de grève ait été largement suivi, les journaux de Lima ont unanimement décrit l'arrêt de travail comme un *« échec politique »*. Les mesures gouvernementales paraissent difficilement compatibles avec l'ouverture politique en direction des civils que vient d'annoncer le président Morales Bermudez. — T. M.

Uruguay

● UN GROUPE DE JOURNALISTES LATINO-AMÉRICAINS, correspondants de presse à Paris, a lancé un appel en faveur de M. Flavio Tavares, envoyé spécial du quotidien mexicain *Excelsior*, arrêté le 14 juillet à Montevideo. Le gouvernement uruguayen accuse ce journaliste d'*« avoir obtenu des documents au moyen d'actes d'espionnage »*.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

APRÈS LA MORT D'UNE ÉTUDIANTE

L'atmosphère est de nouveau tendue à Soweto

De notre correspondante

Johannesburg. — L'atmosphère est de nouveau tendue à Soweto, l'immense cité africaine de la banlieue de Johannesburg, où une lycéenne de dix-neuf ans a été tuée (et non pas deux femmes, contrairement à ce qu'il avait été annoncé initialement — nos dernières éditions du 30 juillet), vendredi 29 juillet, par la police, dans la cour de son école. Environ deux cents élèves du lycée d'Orlando refusaient d'aller en classe et tenaient un meeting dans l'enceinte de leur établissement, peu avant midi, quand la police a jugé bon d'intervenir.

Lâchant les chiens et chargeant jusque dans les salles de classe et les toilettes, elle a déclenché une véritable panique. Plusieurs jeunes ont été blessés en se précipitant à travers les fenêtres souvent closes et en se jetant du premier étage.

Selon le brigadier Gerber, responsable par *intérim* de la police de Soweto, un de ses hommes, recevant des pierres alors qu'il s'apprêtait à décrocher des pancartes, aurait été *« contraint de se dégager »* en tirant des coups de feu, tuant une lycéenne de dix-neuf ans d'une balle dans la tête. Pour de nombreux témoins, lycéens et professeurs, le policier n'était aucunement menacé quand quand il visa un groupe de jeunes lycéens.

Cet incident est l'interdiction décidée mercredi soir du grand meeting prévu pour dimanche après-midi à l'église Regina Mundi de Soweto risquent d'attiser le mécontentement des jeunes. Des représentants des mouvements de la Conscience noire et de différentes organisations professionnelles, de lycéens et de parents, réunis en un « comité des dix », se proposaient en effet de présenter dimanche aux habitants du « Township » leur plan visant à faire de la cité une *« ville autonome »* (*le Monde* du 29 juillet).

A Atteridgeville et Sausville, cités de la banlieue de Pretoria, le mouvement de grève des lycéens contre le système d'éducation séparé déclenché lundi dernier se poursuit.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

Quand l'apartheid entrave le commerce...

De notre correspondante

Johannesburg. — Si le gouvernement sud-africain désire créer une bourgeoisie africaine, ce vœu a des limites bien précises : une chaîne de grands magasins, qui souhaitait former des directeurs noirs pour ses centres situés en zone dite « blanche », vient de se heurter à un refus de la part du ministère de l'administration bantoue. *« Les Noirs en zone blanche n'ont pas les mêmes droits que les Blancs en ce qui concerne le commerce, la propriété et la vie politique. Dans ces domaines, ils sont considérés comme venant après les Blancs, de même que les Blancs viennent après les Noirs dans les homelands bantous »*, a déclaré le ministre, M. M.-C. Botha.

Une telle attitude a déclenché de nombreuses protestations dans les milieux d'affaires, parmi les directeurs de grandes sociétés, à la chambre de commerce de Johannesburg, mais aussi à l'Afrikaans Sakekamer et à l'Afrikaans Handelinstitut, deux organismes afrikaners.

M. Raymond Parsons, directeur exécutif de la chambre de commerce de Johannesburg, a demandé une entrevue au ministre, dont il ne comprend pas la décision : *« Les hommes d'affaires sont impatients d'accroître les possibilités d'emplois pour toutes les races*, a-t-il déclaré le mercredi 20 juillet. *Les Noirs accèdent de plus en plus à des emplois nécessitant une certaine qualification, et cela en vertu d'accords avec les employeurs et les syndicats reconnus... »*

L'interdiction touche d'autant plus les hommes d'affaires que, *dans ce cas précis*, les Africains, que la chaîne Truworth souhaitait former, devaient être placés dans des centres à clientèle essentiellement noire. Or Truworth éprouve une extrême difficulté à recruter des directeurs blancs pour ces établissements. *« Nous devons en changer tous les deux mois »*, explique un représentant de la compagnie.

Plusieurs avocats accusent le ministre d'agir *« avec haine »* et sans connaître véritablement *ce qui se passe dans le commerce*. Selon la loi évoquée, les employés noirs dans les zones blanches ne peuvent travailler que s'ils sont placés sous la responsabilité d'un Blanc. Jusqu'à présent, le gouvernement s'était surtout borné à vérifier qu'aucun Africain n'était propriétaire de magasins dans les zones « interdites ».

La presse anglophone s'est emparée de l'affaire et dénonce ce qu'elle appelle *« la face lugubre du véritable apartheid »*. *« C'est déplorable*, lit-on dans l'éditorial du *Star* du mercredi 20 juillet. *Un gouvernement qui exclut aussi inébranlablement la majeure partie de la communauté des bénéfices du système de l'entreprise privée ne doit pas être surpris si celle-ci rejette le système lui-même... Un Noir qui peut diriger un magasin en brousse peut également le faire en ville. »*

Deux autres quotidiens, le *World* et le *Rand Daily Mail* se joignent à différents politiciens de l'opposition pour inviter les hommes d'affaires à passer outre à l'interdiction et même à ne plus demander d'autorisation de ce genre dans l'avenir. — C. C.

Ethiopie

Les maquisards de l'Ogaden revendiquent d'importants succès militaires

De violents combats se poursuivent dans la région éthiopienne de l'Ogaden. Toutes les parties concernées par le conflit — Addis-Abeba, Mogadiscio et le Front de libération de la Somalie occidentale (F.L.S.O.) — se livrent, à ce propos, à une surenchère de communiqués.

A l'ambassade somalienne à Londres, le F.L.S.O. a annoncé, vendredi 29 juillet, que ses partisans ont, au cours des deux derniers mois, mis hors de combat cinq mille deux cent cinquante soldats éthiopiens, trente-deux chars, et récupéré de grandes quantités d'armes et de munitions. A en croire ces chiffres, manifestement excessifs, le Front aurait, en quelques semaines, anéanti près de la moitié de l'aviation éthiopienne, plus de la moitié de ses blindés, et un dixième de l'armée régulière.

Le Front assure par ailleurs avoir déjà hissé son drapeau sur *« soixante-cinq villes et villages »* des provinces de Bale, Sidamo et Harerge. A ce sujet, l'agence de presse somalienne Sonna indique que *« des festivités ont été organisées pendant trois jours dans les villes de Godey, Warder, Kabre-Daharé, et dans d'autres localités libérées par le Front »*. Selon l'agence, les habitants ont célébré l'événement aux cris de *« La Somalie occidentale est libérée »*, et *« Le régime Menguistu est vaincu »*.

Bien qu'elle ait admis que la *« plus grande partie »* de la région était désormais contrôlée par les maquisards du F.L.S.O., l'Ethiopie ne reconnaît pas la chute des villes mentionnées. L'agence éthiopienne de presse a annoncé vendredi que l'aviation gouvernementale a abattu un Mig-21 somalien, ce qui, selon Addis-Abeba, porte à dix le nombre d'avions de combat perdus par Mogadiscio en six jours. Dans le même temps, quarante et un chars somaliens auraient été détruits et *« trois cents soldats somaliens infiltrés »* tués. Enfin, selon Addis-Abeba, des soldats arabes, dont la nationalité n'est pas précisée, ont été tués dans les combats du Harrar. Il y a une semaine, l'Ethiopie avait affirmé que des pilotes irakiens et égyptiens participaient, du côté somalien, à la bataille de l'Ogaden.

En outre, le bureau de la Communauté européenne à Addis-Abeba a indiqué vendredi que celle-ci accordera à l'Ethiopie une subvention de 17,5 millions de dollars (84 millions de francs) pour l'aider à financer un projet d'irrigation dans l'est du pays. La réalisation de ce programme doit permettre la création de onze mille emplois.

● AUX NATIONS UNIES, la Somalie a adressé une note à tous les Etats membres, accusant l'Ethiopie de vouloir perpétrer une agression contre son pays, et de mener, à cette fin, une *« campagne de destruction et de génocide »*.

● A NAIROBI, plusieurs parlementaires kényans ont demandé au gouvernement de rompre les relations avec la Somalie et de renforcer les contrôles militaires aux frontières. Ils ont, aussi, exprimé leur inquiétude quant au renforcement du potentiel militaire de trois des pays voisins du Kenya, la Somalie, l'Ethiopie et l'Ouganda. — *(A.F.P., A.P., U.P.I., Reuter.)*

PROCHE-ORIENT

LE VOYAGE DE M. VANCE

(Suite de la première page.)

Il est, dès lors, probable que l'absence d'un accord, à l'issue de la tournée de M. Vance, sera présentée non comme un échec, mais comme l'issue normale d'une première phase de consultations qui serait suivie par une autre, lors de la réunion, par exemple, de l'Assemblée générale des Nations unies, en septembre, quand les chefs de la diplomatie des pays concernés se retrouveront à New-York.

Après avoir fait abstraction, dans sa conférence de presse, du « plan Begin », tant sur le fond qu'en matière de procédure, M. Cyrus Vance a rendu hommage au premier ministre italien en qualifiant de *« positive »* sa proposition d'installer des observateurs de l'ONU au Sud-Liban, dans la zone proche de l'Etat juif.

Sur ce point, toutefois, un accord paraît difficile. L'O.L.P., soutenue par la Syrie et d'autres pays arabes, s'oppose à une mesure susceptible d'empêcher les fedayin de poursuivre leurs activités de guérilla. Tout indique en effet que les organisations palestiniennes ont l'intention, pour exercer une pression sur le gouvernement Begin, d'intensifier leurs coups de main sur les frontières comme à l'intérieur d'Israël. — E. R.

Egypte

LA REVUE MARXISTE « AL-TALIA » DE NOUVEAU INTERDITE

(De notre correspondant.)

Le Caire. — La décision d'un tribunal cairote, le 14 juillet dernier, autorisant le rédacteur en chef du mensuel marxiste *Al-Talia*, M. Lofti El-Kholi, à recommencer à publier sa revue, en attendant un jugement définitif à l'automne, avait redonné espoir aux Egyptiens de toutes tendances favorables à une réelle libéralisation de leur presse (*le Monde* du 16 juillet).

Leur satisfaction aura été de courte durée. Le 20 juillet un entrefilet publié à la une de *Misr* (Egypte), nouvel organe officiel de la formation majoritaire, le parti socialiste d'Egypte a, en effet, annoncé que le groupe étatique de presse *Al-Ahram* qui édite entre autres le quotidien de ce nom et *Al-Talia* avait décidé de retirer à cette publication le droit de paraître qu'il lui accordait depuis 1965.

Cette mesure aurait été arrêtée le 25 juin dernier. En fait il semble qu'il s'agit plutôt d'une décision antidatée prise après le jugement du 14 juillet permettant à *Al-Talia* de reprendre sa publication. La cessation de publication d'un organe de presse devant en principe, selon la loi égyptienne, être décidée d'un commun accord par son directeur, en l'occurrence celui d'*Al-Ahram*, et par son rédacteur en chef, M. El-Kholi, ce dernier va saisir à nouveau la justice. La *« bataille d'Al-Talia »*, unique dans les annales de la presse égyptienne moderne, va donc se poursuivre. — J.-P. P.-H.

● RECTIFICATIF. — Dans l'article de notre correspondant au Caire sur les intégristes islamiques (*le Monde* du 27 juillet), une erreur de ponctuation a déformé le sens d'un paragraphe. Il portait : « *La section égyptienne du mouvement Al-Tahrir Al-Islami s'était placée dans l'orbite libyenne alors qu'elle était dirigée par le Palestinien Salah Souraya.*

» *C'est depuis l'exécution de ce dernier que le mouvement semble ne plus avoir d'activité en Egypte.* ».

● *Les autorités israéliennes* ont ouvert une enquête sur le cas de cinq prisonniers arabes de la prison de Naplouse, en Cisjordanie, accusés d'avoir torturé des codétenus soupçonnés d'avoir livré au cours d'interrogatoires des informations sur la résistance arabe. — *(Reuter.)*

LA CONTROVERSE

Du remède à la drogue

(Suite de la 1re page.)

Parce qu'on saura faire des surrégénérateurs et qu'on les fera mieux que les autres, il faudra en faire de plus en plus. Raisonnement typique du technicien tellement « drogué » par son invention qu'il lui faut la poursuivre et la raffiner sans se préoccuper de l'endroit où elle mène. Le héros du *Pont de la rivière Kwaï* n'est pas loin...

Il est vrai que la sécurité dans les centrales atomiques qui fonctionnent déjà sur notre sol est très grande. M. Giscard d'Estaing ne s'est pas privé d'un bel effet en rappelant que, depuis 1959, il ne s'y est pas produit un seul accident, alors que mille deux cents mineurs sont morts dans les puits de charbon. Sur le chapitre des déchets radio-actifs, en revanche, il est resté muet.

Que la France fasse preuve aujourd'hui d'un plus grand sens des responsabilités en décidant de ne plus vendre à l'étranger d'« installations sensibles », c'est-à-dire d'usines de retraitement susceptibles de fournir du combustible utilisable à des fins militaires, voilà une confirmation à laquelle M. Carter ne sera pas seul à applaudir. Dans ce domaine, la considération du péril de l'humanité et des risques de prolifération des bombes atomiques l'a emporté sur le désir de remplir l'escarcelle à devises. Ce n'est pas si courant...

Comment mieux associer les citoyens aux choix fondamentaux d'aujourd'hui ? La Constitution ne permet pas de référendum sur ce sujet, a rappelé M. Giscard d'Estaing et, au reste, cette procédure ne serait sans doute pas la mieux appropriée.

Le Parlement a déjà été saisi du programme nucléaire, mais n'a pas pu vraiment aller au fond de la question. Il faudrait toucher plus directement le public en provoquant des débats avec les experts, notamment au niveau des collectivités locales (et pas seulement sur les sites choisis), mais aussi au niveau européen puisque aussi bien les frontières n'arrêtent pas la diffusion de ce genre de problèmes.

Qu'on se rappelle la pression des associations en Allemagne fédérale l'affaire de la centrale de Brokdon, de celle de Wyhl, où des juges ont interdit la construction des réacteurs parce que les mesures de *sécurité prévues ne correspondaient* pas à « l'état de la science et de la technique »).

Sait-on que de ce fait, la R.F.A., qui avait prévu, pour 1985, une quarantaine de centrales atomiques d'une puissance totale de 50 000 mégawatts (soit 10 000 de plus que dans le programme français), se retrouvera peut-être avec une capacité installée d'environ 20 000 mégawatts seulement ?

La commission du Marché commun a décidé, en juin dernier, devant l'ampleur du hénomène, de tenir, en octobre prochain, des « *Nuclear hearings* », c'est-à-dire des auditions publiques pour informer l'opinion, assurer la participation de la Communauté aux débats sur l'énergie nucléaire et aider à définir les secteurs prioritaires de recherche. Initiative intéressante et qui pourrait avoir une orchestration plus ample au moment de la campagne pour l'élection du Parlement européen au suffrage universel direct.

C'est en toute lucidité que des décisions aussi graves que la multiplication des centrales nucléaires doivent être prises, en plein accord avec les citoyens, qui n'ont aucune envie de retourner à l'âge de la pierre, mais qui aimeraient savoir jusqu'où l'on cherche vraiment à concilier la « *nouvelle croissance* » et les programmes nucléaires afin d'éviter ce que M. Giscard d'Estaing appelait, dans *Démocratie française*, « *la névrose de l'espèce.* »

PIERRE DROUIN.

LES MANIFESTANTS RÉCLAMENT L'ARRÊT DE LA CONSTRUCTION DES CENTRALES

(Suite de la première page.)

Ils se sont rassemblés dans quatre campements disposés en arc de cercle autour de la zone interdite : Montalieu, Poleyrieu, Courtenay et Morestel. Le plus rapproché, Poleyrieu, est à 6 kilomètres des barbelés de Super-Phénix. Sous le crachin, on a monté les tentes, allumé les feux, et, tout de suite, au son des instruments tirés des sacs à dos, la fête a commencé. A Morestel, Allemands, Belges, Italiens et Suisses ont formé des farandoles.

Auparavant, les jeunes Allemands ont publié un communiqué protestant contre les déclarations du préfet de l'Isère qui, jeudi, avait annoncé leur arrivée en les qualifiant « *d'extrémistes bien entraînés et bien organisés* ». « *Nous ne sommes pas des commandos paramilitaires*, ont répondu les Allemands. *La déclaration du préfet se sert du mythe du fascisme allemand contre nous, qui nous battons justement pour l'abolition du fascisme, notamment celui qu'implique une société nucléaire. L'atome n'a pas de frontière. La construction de Super-Phénix est en partie financée par des capitaux allemands. Nous, nous sommes ici pour soutenir la population de l'Isère contre Super-Phénix.* »

De son côté, la Coordination des comités Malville a rappelé que, au cours de la journée de samedi, des forums de réflexion seraient organisés dans les quatre points de rassemblement. Une manifestation des antinucléaires de l'Ain aura lieu devant le pont de Briord, qui fait communiquer ce département avec l'Isère, pour protester contre sa fermeture. Dimanche, quatre cortèges tenteront, à partir de 7 heures, de se diriger vers le chantier. La démonstration, disent les organisateurs, doit être massive mais pacifique. « *Non au grand soir, non aux martyrs* », reste le mot d'ordre.

Au reste, des maires et des conseillers municipaux marcheront en tête, à la fois « *pour témoigner de leur opposition au surrégénérateur, pour tempérer la manifestation et pour servir d'interlocuteurs en cas de pépin* », comme dit M. Henri Feuillet, maire de Vasselin et président de l'Association des élus contre Malville.

Cette association, qui s'est constituée au mois de mai dernier, compte déjà deux cents adhérents, dont une vingtaine de maires et un conseiller général. Ses membres sont des élus des communes de l'Isère, de l'Ain et de la Savoie. C'est dire que l'opposition à Super-Phénix n'est pas, dans la région, un phénomène importé.

Une centaine d'habitants vivant à proximité du site participent aux comités Malville qui ont préparé le grand rassemblement. La plupart ne s'étaient pas émus de la construction de la centrale du Bugey, à 12 kilomètres à l'ouest de leur canton. C'est l'affaire du surrégénérateur qui a modifié leur attitude.

Ils ne sont qu'une poignée parmi les cent soixante-quinze mille habitants que l'on recense dans un rayon de 25 kilomètres autour de Malville, mais, à leur façon, ils expriment l'inquiétude *de ces ouvriers et de ces paysans* du Bas-Dauphiné que l'on dit peu expansifs. Une inquiétude qui se double aujourd'hui d'une crainte bien réelle : celle de voir leur petit pays devenir un champ de bataille. Il n'est pas feint, l'effarement des gens de Montalieu et de Morestel devant les escadrons de gendarmes mobiles, les groupes de jeunes gens et les cent journalistes de tous pays qui sillonnent leur canton.

MARC AMBROISE-RENDU.

● *Des noyaux de résistance à l'occupation policière.* — En réponse aux décisions préfectorales d'interdire les manifestations sur le site, la coordination des comités Malville indique dans un communiqué qu'« *il ne saurait être question d'accepter des arrêtés préfectoraux qui nient les droits élémentaires et fondamentaux de rassemblement et de manifestation. (...) Des manifestants, en accord avec la coordination, ont donc décidé de créer des noyaux de résistance à l'occupation policière dans les villages de la zone interdite.* »

● *Drôme : Les médecins et le nucléaire.* — Un « groupe médical d'information nucléaire » réunissant plusieurs médecins du département vient de se constituer à Romans (Drôme). Créé à la suite de la fuite d'hexafluore d'uranium survenue le 1er juillet à l'usine Comurhex de Pierrelatte, ce groupe demande que lui soient communiqués les résultats des contrôles médicaux effectués sur le personnel et se propose de mener des recherches.

Le chef de l'État se prononce contre une procédure référendaire

M. Valéry Giscard d'Estaing avait insisté à maintes reprises, depuis son installation à l'Elysée, sur sa détermination d'assumer son rôle de « gardien » des institutions. Ainsi, par exemple, avait-il déclaré le 8 juillet à Carpentras : « *Je veillerai*, en toutes circonstances, *à ce que la Constitution de la France soit respectée.* »

Il n'est donc nullement surprenant que le président de la République ait repoussé, vendredi à Pierrelatte, l'idée d'un référendum sur la politique nucléaire que M. François Mitterrand avait avancée mardi dernier, et qu'il ait jugé une telle consultation « *impossible à organiser dans le cadre de notre Constitution* ». S'appuyant sur l'article 11 de cette Constitution, qui limite l'utilisation de la procédure référendaire à l'organisation des pouvoirs publics et à la ratification de certains traités internationaux, il a notamment déclaré à Antenne 2 :

« *Il existe une Constitution française. Cette Constitution prévoit l'usage du référendum dans un certain nombre de cas précis. Ces cas ne comportent pas des questions de cette nature. Il existe par ailleurs des institutions représentatives en France, et notamment un Parlement. Un Parlement qui est parfaitement qualifié pour se prononcer comme il l'a fait dans le passé, comme il continuera à le faire, sur les options nucléaires de la France.* »

Il est donc tout à fait clair que si les affaires nucléaires donnaient lieu un jour ou l'autre à un débat national, le chef de l'Etat privilégierait la voie parlementaire, ainsi qu'il l'avait déjà fait en octobre 1974 et en juin 1976 (révision de la Constitution par le Congrès au sujet de la saisine du Conseil constitutionnel et des modalités de l'élection du président de la République), puis en juin dernier (vote par l'Assemblée nationale et par le Sénat de l'élection de l'Assemblée des communautés européennes au suffrage universel direct).

La suggestion du premier secrétaire du parti socialiste se heurte ainsi au veto présidentiel après avoir été repoussée par le parti communiste, M. Fiterman ayant estimé mercredi qu'elle n'était « *pas une question d'actualité* » et M. Marchais ayant jugé jeudi soir « *anticonstitutionnelle* » la procédure proposée.

Le débat ne semble pas, pour autant, être totalement épuisé sur ce point entre les deux principales formations signataires du programme commun de gouvernement de la gauche. Le groupe de travail des quinze s'est mis d'accord dans la nuit de jeudi à vendredi sur une formule selon laquelle « *la décision finale appartiendra aux Français* », mais il est clair que le P.S. et le P.C.F. ne la comprennent pas de la même manière.

S'adressant vendredi matin aux journalistes, M. Bérégovoy, chef de la délégation du P.S. au groupe des quinze a donné à entendre qu'il ne renonçait pas à l'idée d'une procédure référendaire lorsqu'il a déclaré : « *Le programme de 1972 dit que le référendum ne doit pas servir à plébisciter la politique présidentielle contre le Parlement, ce qui veut bien dire qu'il peut être utilisé à d'autres fins. Le référendum est une bonne méthode quand il conduit à un choix clair, sur une question bien posée et à condition que les Français disposent d'une information complète.* »

Peu après, M. Gremetz, membre du bureau politique du P.C.F., tenait sur les antennes de France-Inter un tout autre langage : « *Le référendum peut être utilisé à un moment donné, sur certaines questions, pour consulter les Français, comme un instrument de la démocratie. Mais, comme Georges Marchais l'a dit, l'essentiel est que les trois partis définissent clairement leurs positions sur la politique de défense. En mars 1978, le peuple français va être consulté sur cette question, car le programme commun c'est l'ensemble d'une politique qui est commune aux trois partis de gauche.* »

Voie référendaire ou voie électorale et parlementaire ? C'est l'une des divergences que MM. Bérégovoy, Fiterman et Loncle auront à tenter d'« évacuer » avant que MM. Mitterrand, Marchais et Fabre ne se réunissent « au sommet » le 14, le 15 ou le 16 septembre.

RAYMOND BARRILLON.

Le programme commun et le réseau NADGE

Les experts des trois partis de gauche qui ont étudié l'organisation de la défense ont examiné en particulier les relations établies entre le système de détection de l'armée de l'air française et ceux des autres pays membres de l'OTAN. Deux stations de radar, situées à Doullens (Somme) et à Drachenbronn (Bas-Rhin), échangent leurs données avec celles qu'enregistrent les stations du réseau NADGE (Nato Air Defence Ground Environnement), réparties en arc de cercle de la Norvège à la Turquie.

Ces relations avaient été citées par le général de Gaulle, après le départ de la France de l'organisation militaire de l'OTAN, comme un modèle de coopération excluant toute intégration. Les pays qui échangent les informations que leur fournissent leurs systèmes de détection restent, en effet, libres de l'usage qu'ils en font.

Toujours soupçonneux à l'égard de ce qui pourrait être le germe d'une intégration européenne de la défense, le parti communiste a attiré l'attention de ses partenaires sur les relations du système français et du réseau NADGE. Les trois délégations chargées de l'actualisation du programme commun se sont entendues pour préciser que le système de détection français serait renforcé, comme le prévoit d'ailleurs la loi de programmation militaire, et qu'ainsi la France, tout en restant dans le réseau NADGE, ne risquerait pas de devenir dépendante de ses alliés pour sa protection aérienne.





LA CONTROVERSE SUR LA POLITIQUE NUCLÉAIRE

La visite de M. Giscard d'Estaing à Pierrelatte

C'est sous une pluie fine que le chef de l'Etat, accompagné de M. Monory, ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, et de M. André Giraud, administrateur général délégué du commissariat à l'énergie atomique (C.E.A.), est arrivé à 14 h. 30 sur le site de Pierrelatte, venant par hélicoptère de la base militaire d'Orange. Il a été notamment accueilli par MM. Jean Teillac, haut commissaire à l'énergie atomique, et Georges Besse, président du directoire d'Eurodif et directeur général de la Compagnie générale des matières premières (COGEMA).

Le président de la République s'est alors directement rendu dans les installations militaires secrètes de Pierrelatte, accompagné seulement de quelques personnalités. Il s'y est fait présenter les installations pilotes où a été mis au point le nouveau procédé français d'enrichissement isotopique de l'uranium basé sur une méthode d'échanges chimiques.

Toujours accompagné d'un cortège restreint, M. Giscard d'Estaing s'est ensuite rendu dans un autre local où lui ont été montrés les dispositifs secrets utilisés dans l'usine militaire actuelle d'enrichissement, et sur lesquels est également fondée la réalisation de la nouvelle usine Eurodif.

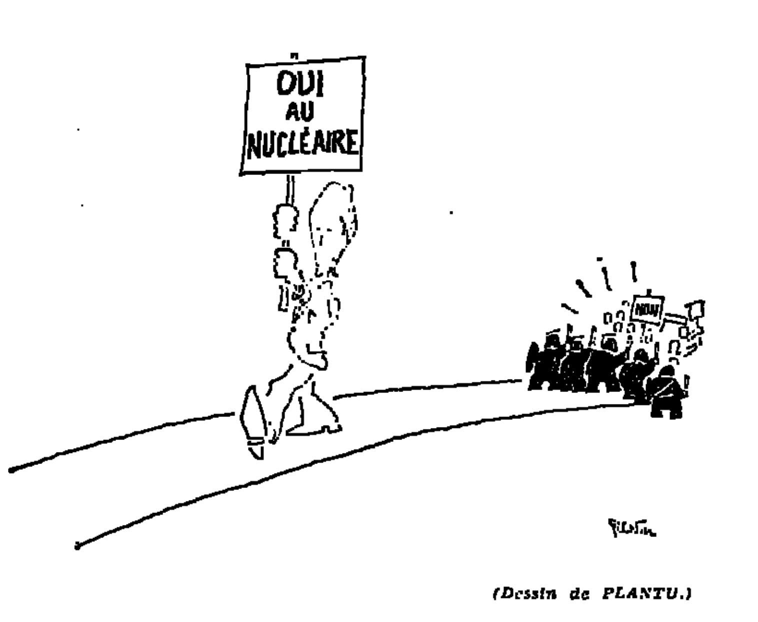
Pendant ce temps, les journalistes ont visité une unité de l'usine basse des installations militaires d'enrichissement, qui est encore à ce jour la seule usine de ce modèle dans le monde qui ne soit pas couverte par le secret le plus total.

Avec près d'un quart d'heure de retard sur l'horaire officiel, le cortège s'est dirigé vers l'une des quatre unités de l'usine d'Eurodif, où il a été reçu par M. Jean-François Petit, directeur général de la société. Détendu et marquant un vif intérêt, le chef de l'Etat, vêtu d'une blouse blanche, les chaussures recouvertes de surbottes en plastique translucide, a alors suivi les explications de M. Petit, exposant, grâce à des schémas, la structure financière d'Eurodif, qui associe des capitaux français, iraniens, belges, espagnols et italiens, ainsi que le principe de fonctionnement des installations et leur agencement général.

Le cortège a ensuite parcouru lentement les installations réalisées. Le chef de l'Etat s'est encore longtemps attardé, contemplant les impressionnantes batteries de compresseurs surmontés des éléments cylindriques où sont enfermées les barrières de diffusion gazeuse, éléments-clés du procédé.

Rejoignant ensuite un petit bâtiment administratif proche du lieu de stationnement des hélicoptères, le chef de l'Etat a eu un bref entretien avec les responsables du C.E.A. avant de se soumettre aux questions des journalistes de la télévision, puis de la presse écrite et parlée.

C'est finalement avec près de trois quarts d'heure de retard, après une brève remise de décorations, que le chef de l'Etat a rejoint l'hélicoptère. Dans l'après-midi, un de ses collaborateurs avait reçu les organisations syndicales du personnel de Pierrelatte, venues exposer leurs préoccupations en matière d'emploi et de sécurité.



(Dessin de PLANTU.)

« Il n'y a pas d'autre alternative pour le développement de la France »

Répondant, au terme de sa visite, aux questions des journalistes, M. Valéry Giscard d'Estaing a notamment affirmé que *« les trois conditions fondamentales de développement de la politique nucléaire de la France sont l'indépendance, la sécurité et la responsabilité »*. Soulignant que *« l'énergie nucléaire est au carrefour des deux indépendances de la France, l'indépendance de sa défense et l'indépendance de son approvisionnement en énergie »*, le chef de l'Etat a rappelé que, actuellement, la France s'approvisionnait à l'étranger pour les trois quarts de ses besoins en énergie.

« Nos ressources nationales, a-t-il dit, *ne couvrent que le quart de nos besoins. Cela atteindrait les quatre cinquièmes de nos besoins en 1985 si nous ne développions pas l'énergie électrique nucléaire. Il n'y a pas d'autre alternative que le nucléaire pour le développement de la France. Il y a en effet un grand vide que nous devons combler. »*

Répondant à une question sur l'éventualité, évoquée par M. Mitterrand, d'organiser un référendum sur les problèmes nucléaires, M. Giscard d'Estaing a d'abord souligné qu'il serait surtout intéressant de connaître l'*« opinion personnelle »* des grands responsables politiques, qui ne devraient pas *« poser des points d'interrogation »* à l'opinion publique. Il a ensuite affirmé :

« Du point de vue constitutionnel, un référendum sur l'énergie nucléaire est impossible à organiser dans le cadre de notre Constitution. Les matières sur lesquelles un référendum est possible sont en effet limitées à juste titre par la Constitution. Il s'agit de l'organisation des pouvoirs publics ou de la ratification de certains traités internationaux. »

Selon le président de la République, *« la politique du gouvernement est celle d'un équipement électro-nucléaire raisonnable, produit par notre propre industrie qui fabrique déjà la totalité de nos centrales électriques nucléaires dans des limites compatibles avec la sécurité et l'environnement »*. M. Giscard d'Estaing a ensuite rappelé que la France produisait déjà 4 000 MW d'électricité *grâce aux centrales nucléaires, soit 10 % de la consommation française »*. *« Notre projet est d'arriver à produire 40 000 MW, ce qui effraie des esprits de bonne foi,* a-t-il affirmé. *Les Français doivent savoir que les Etats-Unis produisent déjà 45 000 MW grâce à l'énergie nucléaire. Il y a deux cents centrales électriques nucléaires dans le monde. »*

« Il ne faut pas traiter les problèmes de sécurité à la légère », a affirmé le chef de l'Etat, soulignant que, depuis 1969, date de l'entrée en service des premières centrales nucléaires françaises, il n'y a eu aucun décès dû au fonctionnement de ces installations, alors que, dans le même temps, mille deux cents personnes étaient mortes dans les mines. *« Je vais demander au gouvernement de procéder, d'ici à la fin de l'année, à un réexamen de l'ensemble des dispositifs de sécurité en fonctionnement ou prévus concernant l'ensemble de notre programme d'énergie électrique nucléaire »*, a indiqué le chef de l'Etat.

A propos des manifestations antinucléaires, notamment celle de Creys-Malville, M. Giscard d'Estaing a rappelé que les Français *« avaient une image militaire de l'énergie nucléaire qui, pour eux, signifie la bombe atomique. Quant à l'environnement, c'est un problème complexe »*, a dit le chef de l'Etat, soulignant que, par exemple, l'utilisation du charbon posait *« des problèmes d'environnement tragiques »*.

A propos de la prolifération, le président de la République a fait valoir que *« la France est l'un des pays qui participent le plus activement à la lutte contre la prolifération de l'arme nucléaire. C'est une dimension que j'ai introduite personnellement dans la politique extérieure de la France. J'ai reçu d'ailleurs, avant-hier, un message de M. Brejnev qui traitait notamment de ce sujet »*. Le chef de l'Etat a enfin indiqué que l'annonce par la France de la mise au point d'un nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium avait déjà provoqué *« des réactions positives de la part d'un certain nombre de pays importants »*.

● *M. Michel Rolant, secrétaire national de la C.F.D.T.*, a notamment déclaré vendredi soir, en réaction aux déclarations du chef de l'Etat : *« Comment parler d'indépendance lorsque la politique énergétique de la France s'aligne sur celle des firmes multinationales ?*

» Comment parler de sécurité alors que des scientifiques de plus en plus nombreux dénoncent les dangers des centrales et usines nucléaires ? La privatisation de ce secteur, que la C.F.D.T. a dénoncé depuis plusieurs années, ne fait qu'accroître ces risques.

» Comment parler de responsabilité lorsque le gouvernement français poursuit la vente d'une usine de traitement de combustible irradié au Pakistan, usine dont le seul but est de produire du plutonium pour fabriquer l'arme nucléaire, lorsque l'industrie française signe un contrat à long terme de livraison d'uranium avec l'Afrique du Sud, lorsqu'on se lance sans débat, sans information, sans décision du Parlement et au mépris des élus du peuple, dans la construction de Super-Phénix, c'est-à-dire dans l'industrie du plutonium ? »

POINT DE VUE

Socialisme et pouvoir nucléaire

par XAVIER SALLANTIN (*)

L'AMENAGEMENT socialiste de la niche écologique est-il compatible avec l'existence d'une force nucléaire de dissuasion ? Il est grand temps de savoir si la démocratie autogestionnaire doit ou non rejeter comme une tumeur maligne et envahissante l'excroissance d'un pouvoir nucléaire développant ses applications et implications tant civiles que militaires.

Curieuse et tardive prise de conscience de la gauche, alors qu'un super-pouvoir nucléaire tisse déjà depuis plus d'une décennie le réseau toujours plus serré de son hégémonie de fait sur le monde. Que la France soit gouvernée à gauche ou à droite, elle est déjà enkystée. L'inexorable extension de l'impérialisme des deux super-puissances américaine et soviétique est une donnée de fait qui ne procède pas d'un projet dominateur délibéré incarné dans leurs chefs du moment, mais de la logique même de l'équilibre de la terreur dont ces chefs, quels qu'ils soient, sont prisonniers.

Dès lors que deux géants ont la capacité de s'exterminer mutuellement et simultanément s'ils se battent en duel, ils sont prisonniers de la nécessité de ne pas se livrer un tel duel à mort et ils se trouvent, l'un et l'autre, dans l'obligation commune de prévenir une rupture possible de cet équilibre au bénéfice de l'autre. L'élimination de toute source de déséquilibre est, donc, pour eux, un impératif réciproque de survie. D'où une connivence explicite sur les points suivants : la poursuite de la course aux armements pour éviter tout basculement technologique défavorable ; le contrôle de tout perturbateur potentiel susceptible de déclencher une conflagration générale ; la pression croissante d'un dispositif politique, économique et militaire ; la confiance dans les vertus de potions tranquillisantes, du style de l'acte final d'Helsinki, pour décourager toute tentation déstabilisatrice.

Ce bromure idéologique a réussi à endormir efficacement tous ceux qui ne veulent ni voir, ni savoir l'extraordinaire discontinuité qu'a introduite dans l'histoire le fait nucléaire qui donne, désormais et de manière irréversible, à l'humanité le pouvoir de sa propre extermination. Comment peut-on discuter du pour et du contre le pouvoir nucléaire en France sans commencer par prendre la mesure de cet indiscutable état de fait : l'existence de mégatonnes en quantité suffisante pour anéantir l'espèce humaine ? Comment penser la stratégie nucléaire, civile ou militaire en France à partir de considérations de politique intérieure sans s'inscrire dans cette nouvelle problématique mondiale dominée par la menace d'apocalypse ? Pour inventer et instaurer la nouvelle société socialiste, il faut d'abord être vivant et libre.

En attendant de trouver la recette magique qui pourrait contraindre les puissances à détruire leurs armements et centrales nucléaires, tout Français averti devrait se demander comment éviter l'aliénation d'une paix soviéto-américaine fondée sur la crainte d'un holocauste que l'U.R.S.S. et les Etats-Unis auraient seuls le pouvoir de déclencher.

Le refoulement instinctif d'une telle problématique se pare chez les uns d'arguments moraux. On condamne la perspective de destruction de cités adverses sans mesurer qu'elle telle menace ne saurait être brandie par le chef d'Etat, de manière crédible, qu'en réponse à une menace d'un poids comparable pour la population française. La seule référence morale imprescriptible est l'affirmation du droit à l'existence de la personne, dans le respect de son identité individuelle, nationale, universelle .Que la France en vienne à juger que son existence en tant que nation ne vaudrait plus la peine d'être vécue dans les conditions d'oppression qui lui seraient réservées, alors elle serait en droit et en devoir de pousser l'éternel cri libérateur : plutôt la mort que la servitude ! Si la dernière chance de sauver une existence d'une atteinte intolérable est de la risquer au combat, aucune morale ne l'interdit, surtout si ceux qui prennent ce risque acceptent l'éventualité de se sacrifier pour d'autres.

Que les adversaires soient deux individus, deux peuples ou deux espèces vivantes, la moralité d'un duel ne se pèse pas à la quantité des vies en jeu, mais à la légitimité de la défense. Au risque d'y disparaître, l'humanité devrait accepter le risque d'un combat final, si c'était sa seule chance d'éviter la colonisation par des insectes ou par des singes.

Une censure de la mort

Mais on peut se demander si ce refoulement du risque ne provient pas surtout d'une censure de l'épreuve, de la lutte, de la crise et finalement de la mort. Pourtant, on voit mal comment la gauche pourrait être à l'abri de tensions et de conflits alors que ses membres sont d'ores et déjà divisés sur une question aussi fondamentale. On pourrait croire, à entendre certains écologistes, qu'ils n'ont rien d'autre à mettre dans leur niche qu'un œuf sans germe. Ils le couvent comme on prolonge un vieillard avec des précautions et des antiseptiques en veillant a ce que la turbulence des jeunes ne vienne casser cette santé de verre. Dans cette éthique de couveuse stérile, c'est paradoxalement l'exubérance de la vitalité qui est menacé et l'hibernation de la sénilité qui est sécurité. L'on en vient à cette perversion des lois de la nature dont prétendent se recommander les écologistes : le vital est considéré comme létal et le létal comme vital.

Cette perversion naît de l'angoisse, car l'œuf sans germe pourrit inexorablement. Pourtant nombreux sont ceux qui cultivent un projet, pressentant, désirant, désignant l'éclosion d'un germe qu'ils appellent : nouvel ordre mondial, socialisme ou communisme international, communauté humaine, référentiel universel de la coexistence pacifique, etc. Une telle utopie, seule chance de survie, reste à inventer ; cet homme nouveau jouissant d'une nouvelle intelligibilité reste à naître. Les expériences passées et présentes offrent plus d'exemples d'échecs retentissants que d'ébauches de réussites, mais à travers la critique de ses erreurs la réflexion sociale s'immunise peu à peu. Elle progresse donc, encore que la plupart ne soient pas vaccinés, confondant des hypothèses de travail avec des panacées.

On se paye de mots si l'on croit que les orientations d'un programme sont des garanties de succès, alors qu'elles ne sont que pistes de recherche dont l'exploration demandera avant tout du courage, y compris celui de risquer éventuellement sa vie pour pouvoir explorer librement la voie choisie. Car les superpuissances ne sauraient tolérer que surgisse un nouveau pôle non-aligné dont le dynamisme serait comparable à celui de la Révolution de 89. Mais, dans leurs efforts pour étouffer une telle émergence, elles ont un talon d'Achille : la crainte de l'extermination qui les rend esclaves de l'équilibre de la terreur. La seule arme contre cette règle du jeu est d'oser l'enfreindre, c'est-à-dire d'oser, si la nécessité l'impose, risquer sa vie et celle du monde pour sauver le monde. Ne commençons pas par jurer de garder au foureau notre seule arme, sous prétexte qu'elle est dangereuse.

Le salut de l'humanité

L'enfantement d'un nouvel ordre mondial est d'une ambition, d'une démesure, d'une difficulté si extrêmes que seul un stimulant extrême peut forcer l'homme à tenter l'entreprise, à se surpasser et, pourquoi pas, à réussir l'accouchement. Mais ceux qu'anime un tel idéal se trompent en croyant nécessaire de commencer par supprimer l'aiguillon. Ils font erreur sur l'essence même de la liberté, car sans le ressort de la crainte la vie n'aurait pas évolué. Les primates dans leur eden n'auraient eu aucune raison de faire effort pour en sortir et accéder à cette stature humaine que nous devons aux épreuves et tâtonnements de millions de générations cherchant l'issue.

Il se trouve que, par l'œuvre de ceux qui nous ont précédés, la France est à nouveau bien placée pour être le théâtre d'une telle percée qui ne soit plus comme en 89 aube des nationalités mais de la mondialité ; il ne s'agit plus du salut d'un homme affirmant son droit, mais du salut d'une humanité découvrant son destin. La France ne manque pas d'idées, mais elle se trouve avoir aussi les armes pour stimuler et protéger la germination des idées. Et, en définitive, dans toutes les espèces vivantes, la finalité de la défense n'est pas de préserver le grain qui pourrit, mais le germe qui point.

Pouvoir nucléaire et libertés démocratiques sont certainement conciliables, dès lors que tout pouvoir n'a d'autre but que de défendre un processus d'universalisation des libertés au terme duquel l'autorité du pouvoir cesse. Mais il ne faut pas se croire prématurément à terme. La meilleure façon de faire, à coup sûr, avorter le projet socialiste est de le désarmer.

(*) Ancien directeur de recherches à la Fondation pour les études de défense nationale.

Les commentaires de la presse parisienne

LE QUOTIDIEN DE PARIS : le débat national doit être ouvert.

« Le référendum n'est peut-être pas constitutionnel ; mais le débat national doit être ouvert, les sources d'énergies propres et sûres étudiées avec le plus grand soin avant que la part exacte du nucléaire dans l'approvisionnement du pays en énergie ne soit définie. Le gouvernement ne souhaite pas commettre l'erreur du tout-nucléaire après celle du tout-pétrole. N'y a-t-il pas dans ce début de prudence de quoi amorcer une discussion à l'échelle de la nation ? »

(RICHARD LISCIA.)

L'AURORE : des enfants brouillons.

« A Pierrelatte, M. Giscard d'Estaing a constaté un fait : la France, en panne latente d'énergie, ne peut en aucun cas renoncer à son effort nucléaire. Ce ne sont que des enfants brouillons qui feront un inutile tapage aujourd'hui et demain autour de Creys-Malville.

» Le président de la République a annoncé une révision serrée de tous les dispositifs de sécurité conçus pour rendre impossible l'inconcevable. On ne saurait lésiner là-dessus.

» Enfin visitant les installations d'un nouveau procédé d'enrichissement de l'uranium, le chef de l'Etat n'a pas passé sous silence le péril — qui peut devenir énorme dans moins de dix ans — de l'insémination de la planète par des centaines de bombes au plutonium, aux mains de primitifs ou de déments.

» Si les jeunes pèlerins de Creys-Malville s'occupaient d'abord de cette menace que l'on hésite à qualifier, tant le langage échoue à la définir, leur mouvement ne susciterait aucun reproche. »

(JOSÉ VAN DEN ESCH.)

LE FIGARO : les surrégénérateurs n'ont pas fait leurs preuves.

« Mais il y a plus grave : c'est le fait que les surrégénérateurs fonctionnent au plutonium. (...) Et, pour certains scientifiques, les surrégénérateurs présentent, par-dessus tout, le défaut de ne pas avoir fait leurs preuves : il n'en fonctionne en effet qu'une demi-douzaine dans le monde, sous forme de prototypes de puissance réduite. Le premier de taille véritablement industrielle à naître (en 1983) sera, précisément, « Super-Phénix ». La manifestation d'aujourd'hui montre — pour le moins — que les adversaires du nucléaire sont peu sensibles à l'argumentation développée par ses partisans : l'avance technologique de la France en ce domaine. »

(JEAN-PAUL CROIZÉ.)

LE MATIN : un choix de société.

« Fidèle à sa conception de l'autorité, le président de la République continue d'estimer que cette affaire, à cause de sa complexité, est du domaine réservé des experts. N'est-il pas de l'intérêt du pouvoir d'entretenir autour de cette question le secret et la confusion ? Au moins jusqu'à ce que le choix nucléaire ne devienne irréversible...

» Faut-il redire ici une fois de plus que ce choix est un choix de société, que les citoyens doivent faire en se plaçant sur plusieurs plans : celui de l'avenir génétique, celui du rythme de la croissance économique, celui de la conception de la défense nationale, celui du pouvoir technologique centralisateur. Fonder la politique énergétique de demain sur le nucléaire oblige à prendre en compte une multitude de réactions en chaîne qui vont déterminer notre futur univers social, politique et culturel. Le choix nucléaire, c'est aussi un peu « la politique des dominos. »

ROUGE : l'écho de la lutte antinucléaire dans le mouvement ouvrier.

« Malheureusement, les manifestants de ce week-end devront déplorer l'absence des organisations majoritaires de la classe ouvrière, qu'elles soient syndicales ou politiques. Se contentant d'une vague condamnation du programme nucléaire actuel, elles se montrent favorables à l'énergie nucléaire au nom de l'intérêt national. Et au mépris des intérêts des travailleurs. Pourtant, la présence de nombreux militants du P.C., du P.S., de la C.G.T. ou de la C.F.D.T. parmi les manifestants de ce week-end témoignera de l'écho grandissant des luttes antinucléaires au sein du mouvement ouvrier.

» Seule la jonction entre le mouvement antinuléaire et les organisations ouvrières permettra de bloquer la poursuite du programme électronucléaire français. »

L'HUMANITE : un courant à détourner.

« C'est bien dans une atmosphère de provocation que va s'ouvrir ce matin cette « marche sur Malville ».

» Au-delà même de l'effervescence soigneusement mise en valeur de ce « week-end nucléaire », on est en droit de se poser la question : pour qui marchent les manifestants de Malville ?

» Les grands moyens d'information tentent de conférer aux groupes dits « écologiques » le monopole de la contestation du mode de croissance actuel. C'est que l'aspiration au changement est telle dans le pays que la « majorité » est en passe de n'avoir plus la majorité. Si l'on pouvait détourner ce courant... »

(JEAN-PIERRE GAUDARD.)

LIBERATION : les paris stupides.

« Super-Phénix : un symbole. Au nucléaire, il fallait un monstre toutes catégories, un colosse qui menace l'avenir. C'est lui. Pari économique pour l'an 2000 qui se révélera vraisemblablement un pari peu rentable, pari scientifique et technologique qui, dans un domaine que l'on ne maîtrise pas encore totalement, apparaîtra demain comme un pari dangereux dont les effets se feront sentir sur mille ans. Pari politique enfin : plusieurs milliers de policiers et de gendarmes aujourd'hui et demain pour protéger un chantier qui doit faire de cette zone potentiellement l'une des plus dangereuses du globe : des policiers à demeure pendant des années. Des contrôles et encore des contrôles pour traquer l'irrationnel, le grain de sable, ce petit milliardième qui désigne l'accident dans les statistiques. Pari d'une société encore plus centralisée et prémice d'une « société totalitaire de consommation ». Paris stupides.

» Besançon pour Lip, le Larzac contre l'armée et Hendaye pour l'Espagne. Trois rassemblements qui témoignaient pour une société différente. Comme aujourd'hui à Malville. »

SCIENCES

A « APOSTROPHES »

Les promesses des océans

Les livres traitant de la mer apparaissent depuis quelque temps comme champignons après la pluie. Aussi était-il normal que Bernard Pivot consacrât son émission « Apostrophes » du 29 juillet (Antenne 2, 21 h. 35) à quelques-uns de ces livres : *le Nouvel Homme et la Mer*, de Yves La Prairie et Maurice Bruzek ; *l'Aventure de l'homme dans la mer*, de Philippe Diolé ; *les Pieds dans la mer*, de Louis Bériot ; *Protégeons la mer*, de Alain Bombard ; *Renflouez le* Titanic, de Clive Cussler (ce dernier représenté par son éditeur français, Robert Laffont).

Les approches de ces auteurs sont très variées, puisqu'elles vont de la philosophie de la mer à l'écologie militante et au roman d'anticipation et d'espionnage. Il fut donc question de tout, des ressources minérales et vivantes, de la pollution, de l'archéologie sous-marine, de la préservation du littoral, de la plongée, de l'équilibre naturel du milieu marin — et même des icebergs antarctiques, qui sont pourtant issus de la calotte glaciaire continentale.

Comme il arrive souvent dans la plupart de ces discussions, chacun resta sur ses positions, et ne convainquit personne... qui ne fût déjà en accord avec ses opinions.

Y. R.

« Le Nouvel Homme et la mer »

d'Yves La Prairie et Maurice Bruzek

Dans *le Vieil Homme et la mer*, Ernest Hemingway montrait à quel point le travail à la mer peut être dur et frustrant : après plusieurs jours d'espoir et de lutte, Santiago, le vieux pêcheur, ne réussit à ramener au port que l'épine dorsale du gros espadon qu'il a réussi à ferrer ; c'est tout ce que la voracité des requins lui a laissé. Dans *le Nouvel Homme et la mer*, Yves La Prairie et Maurice Bruzek présentent au contraire l'océan comme *« le plus grand espoir alimentaire et industriel de l'humanité [...] et le plus grand enjeu politique de la fin du siècle »*.

Que la mer soit en train de devenir *« le plus grand enjeu politique »*, personne n'en disconvient, et les quarante et une semaines de négociations que, depuis 1974, la troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer a déjà passées à discuter des clauses d'une convention globale de la mer, sont d'ailleurs là pour en témoigner. La mer et tous les problèmes qui lui sont liés de près ou de loin font maintenant partie d'un marchandage global entre groupes d'intérêts divergents.

Mais est-il raisonnable de dire que l'humanité trouvera dans l'océan les ressources vivantes et minérales dont elle a de plus en plus besoin ? Yves La Prairie estime à 80 ou 120 millions de tonnes le maximum possible des prises annuelles d'espèces marines. Or 60 millions de tonnes pêchées actuellement chaque année *couvrent à peine 10 % des* besoins de l'humanité en protéines animales. La possibilité de capturer éventuellement plusieurs *« centaines de millions de tonnes de krill »* (un petit crustacé antarctique) évoquée dans le livre semble très surestimée : en l'état actuel des connaissances — encore très limitées, il est vrai, — les spécialistes parlent plutôt de 25 à 60 millions de tonnes, et encore faudrait-il que, pour être comptabilisées dans les ressources alimentaires destinées à l'homme, la farine ou la pâte de krill soient acceptées par un grand nombre de consommateurs. Quant à l'aquaculture, elle sera sûrement intéressante pour l'équilibre social et économique de nombreux pays, mais peut-on espérer que ses produits puissent contribuer un jour largement à nourrir le tiers-monde ?

Les espoirs mis par Yves La Prairie dans les ressources minérales des océans semblent, eux aussi, un peu optimistes. Personne, certes, ne peut nier l'importance grandissante des hydrocarbures *offshore*, et il est vrai que l'exploration des bassins sédimentaires des grands fonds marins n'a pas encore commencé. De même, il est certain que les nodules polymétalliques renferment des quantités intéressantes de nickel, de cuivre, de cobalt et de manganèse. Mais ces quatre métaux ne représentent qu'une toute petite partie de l'éventail des matières premières minérales dont le monde a besoin. En outre, l'exploitation du pétrole et des nodules des grands fonds sera forcément très coûteuse et difficile.

On regrette d'autant plus ce tableau irréaliste des ressources marines que le chapitre consacré à la pollution s'attache, au contraire, à remettre les choses au point face aux outrances apocalyptiques si souvent énoncées : *« La pollution ne constitue pas — pour l'instant (...) — de véritables problèmes pour 99 % de la surface des mers. »* Mais, ajoute aussitôt Yves La Prairie, avec juste raison, *« Le 1 % de certaines bandes littorales exige qu'on ne les laisse pas se dégrader, qu'on ne les laissse pas devenir 2 ou 10 % ! »*

Faut-il conclure avec les auteurs que *« nous pénétrons chaque jour plus avant dans une forme de civilisation où la mer, désirable et convoitée, va savoir : rendre indispensable et omniprésente »*, que la mer peut enfanter le *« nouvel homme »* ? L'océan, certes, joue un rôle capital dans les transports — et dans la stratégie militaire ; ses ressources contribueront à la satisfaction d'une partie des besoins matériels de l'humanité. Mais peut-on espérer que la mer puisse changer le fond de la nature humaine ?

YVONNE REBEYROL.

★ *Le Nouvel Homme et la Mer*. Edit. Menges (diffusion Hachette), 360 p., photos en noir et en couleurs, 44 F.

ÉDUCATION

Admissions aux agrégations

● LETTRES

Mmes et MM. Serge Antoine (60e), Annick Armand (39e), Astrul (76e), Alain Aubert (95e), Catherine Auger (2e), Auvray (75e), Azeret (93e), Danièle Azoulay (73e), Baudat (32e), Danielle Beguin (47e), Benne, née Guiraud (93e), Bercher (82e), Michel Blanc (33e), Boehrer (15e), Boielli (45e), Bombarde (48e), Bomel, épouse Rainelli (61e), Borgeais (51e), Bornaz (77e), Bourgain (15e), Camerlynck (36e), Cantegrit, née Moatti (11e), Brigitte Capelle (86e), Castellani (50e), Cessou (42e), Cheze (83e), Colonna d'Istria (102e), Colrat (35e), Courtiau (7e), Daussun (22e), Deschaux-Beaume (99e), Desnoyers, née Giolat (74e).

Mmes et MM. Desvaux (24e), Dornier (41e), Doumet (59e), Dousset (30e), D'Almeida, née de Larminat (43e), Dumoulin, née Bourquin (49e), Durier (65e), Sylvie Durup (78e), Ferreol (91e), Finiel (60e), Foulon (62e), Galea (98e), Gaillard de Lavernée (22e), Ganne (104e), Claudine Garcia (38e), Patrick Garnier (8e), Geoffrion (63e), Serge Goupil (68e), Guelfucci (3e), Viviane Guillou (30e), Serge Guiraud (10e), Thierry Hebert (26e), Reuzé, née Grabowski (86e), Huc (25e), Huet-Pailhès (40e), Jarrety (20e), Labit (84e), François Laforge (1er), Lagunegrand (93e), Claire Le Metayer (102e), Legin (67e), Lermigny (99e).

Mmes et MM. Littardi (4e), Loison (8e), Malinur, née Careto (97e), Manaranche, née Montel (80e), Geneviève Marek (58e), Martin, née Lambert (19e), Mauduit, née Barbieux (105e), Ménage (17e), Menemenis (52e), Methy (37e), Nicolod (78e), Olivier Millet (5e), Moreaux (80e), Natter (95e), Martine Paris (84e), Peigney (13e), Monique Pélissier (52e), Polin (21e), Ponsard (92e), Puzin (29e), Quirin (14e), Vital Rambaud (44e), Reeb (6e), Jean-Luc Rémy (27e), Renaud, née Bonnifacy (57e), Robiano (64e), Marie-Laure Rochs (45e), Ropert (54e), Rouillard (12e), Sauder, née Stark (34e), Saulnier (90e), Emile Simonnet (71e), Albert Terrien (88e), Thérias (56e), Thommen (71e), Thouroude (70e), Vialard-Goudou (54e), Vogin (89e), Volkringer (17e), Wieczorek (68e), Zoberman (28e).

● HISTOIRE

Mmes et MM. Alliod (5e), Amar (31e), Annie Antoine (12e), Carole Arnold (66e), Autaa (102e), Baillat (52e), Barbé (17e), Barbereau (84e), Barjot (70e), Dominique Baron (8e), Bely (79e), Benoit, née Colin (52e), Gérard Berger (35e), Patrick Bernard (36e), Michel Bertrand (97e), Bouchud (72e), Bouillet (80e), Bourillon née Chaivan (64e), Boutier (13e), Jacques Bouton (81e), Boutry (3e), Patrice Brun (93e), Caballo (4e), Carré de Malberg (1re), Causeret, née Brenot (90e), Chalmin (97e), Chêne (72e), Coppéré (6e), Couvreur, née Joly (93e), de la Lande (97e), Jean Delaunay (57e), Descazeaux (84e).

Mmes et MM. Michel Deschamps (97e), Desvignes (62e), Dewerpe (2e), Dromml (78e), Dubreuil (43e), Ducroux, née Saint-Martin (25e), El Gammal (17e), Escureix (95e), Fernand Etiemble (92e), Etlicher (39e), Faux (46e), Bernadette Fournier (102e), Frantz (97e), Fuchs (70e), Gallnier (100e), Gaudu (15e), Gauny (25e), Gely (84e), Girardot (49e), Joël Giraud (57e), Goerg (25e), Goger (29e), Grange (29e), Grèzes-Rueff (9e), Christian Guérin (9e), Guillaume, née Tuttle (23e), Guth (31e), Jogna-Prat (81e), Jacober (105e), Jennequin (64e), Julliant (13e), Kogej (95e).

Mmes et MM. Lapeyre (20e), Laut (46e), Lavedrine (49e), Laybax (16e), Marie-Claude Lecomte (63e), Leiria (39e), Enrique Leon (57e), Jacques Limouzin (81e), Loignon (72e), Sara Louis (43e), Lutz (90e), Maginot, née Gratadoux (105e), Yvon Mallet (22e), Marandin (76e), François Martin (30e), Mauduit (52e), Jean Meunier (105e), Mioche (23e), Montemayer (57e), Musiedlak (105e), Pacros, née Roux (21e), Papet (9e), Parment (31e), Pelloux (52e), Perez (67e), Perrey (46e), Pinet (7e), Pitou (49e), Racinet (57e), Philippe Romain (28e), Romestan (102e), Rousso (72e).

Mmes et MM. Saulnier (84e), *Philippe Savoie* (39e), Sebeyran (17e), Simeoni (43e), Simiou (67e), Sohouenou (05e), Strauss (39e), Torre, née Magdenel (109e), Tourniquet (84e), Verguet (84e), Vidal (31e), Vigourt (67e), Villeneuve (52e), Villette (36e), Wartelle, née Macon (76e).

A Rotterdam

MILLE DEUX CENTS DÉLÉGUÉS AU CONGRÈS DE L'ESPERANTO

L'Association universelle pour l'espéranto (U.E.A.), dont le siège est à Rotterdam (Pays-Bas), réunit son soixante-deuxième congrès annuel à Reykjavik (Islande), du 30 juillet au 6 août. Quelque mille deux cents délégués, représentant une quarantaine de pays, son attendus pour ce congrès, dans la capitale islandaise. Outre les séances de travail consacrées au progrès de l'espéranto dans le monde, le rassemblement de Reykjavik propose des cours de langue à l'université internationale d'été, ainsi que des spectacles internationaux en espéranto.

LES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS POURRONT CONTINUER A S'INSCRIRE DANS LES UNIVERSITÉS ITALIENNES

(De notre correspondant.)

Rome. — L'Italie a provisoirement renoncé à interdire l'accès de ses universités aux étudiants étrangers. *« Une analyse plus approfondie de la situation sera faite »*, a dit, jeudi 28 juillet, M. Carlo Buzzi, sous-secrétaire d'Etat au ministère de l'instruction publique, en affirmant qu'*« il n'a jamais été question d'un blocus indéterminé des inscriptions »*.

Il semble bien que le gouvernement ait fait machine arrière. Si, de fait, aucune circulaire n'était encore parvenue aux recteurs, les ambassades et consulats italiens avaient bien reçu, eux, instruction de refuser jusqu'en 1979 toutes les nouvelles demandes d'inscription (*le Monde* daté 10-11 juillet).

Le nombre d'étudiants étrangers n'est pas connu avec précision. Le ministère des affaires étrangères affirmait récemment qu'il était de cinquante mille (sur un total de neuf cent mille inscrits), alors que l'Institut national de la statistique les évalue à vingt mille seulement. Il s'agit surtout de Grecs, d'Iraniens, d'Américains et d'Africains, qui, souvent, cherchent à échapper à la sélection de leur pays et à profiter d'un coût des études assez bas.

Un certain nombre d'entre eux avaient protesté ces dernières semaines et même fait une grève de la faim, alors que l'interdiction ne visait, semble-t-il, que les nouvelles inscriptions. — R. S.

JUSTICE

REGARDS

Un monsieur très bien

M. et Mme Roger Stalpart, accompagnés de leurs enfants Philippe et Raphaël, sont arrivés à Marseille, le 29 mai dernier. Assez de terre flamande et de ciel morne ! Cap sur le sud. De Marseille, ils avaient gagné Saint-Cyr-sur-Mer, station balnéaire varoise. Là, les époux avaient porté leur choix sur un studio en location de la résidence « Punta Marina ». Les grandes vacances commençaient...

Lui ne fait pas ses trente-sept ans. Beau parleur, bien de sa personne, il occupait, disait-il, « un haut poste dans les douanes ». *Elle (trente-six ans), avait de l'allure, une amabilité de « grande dame ». Peut-on risquer l'expression ?* « Ils en jetaient. » *Soleil, plage, drinks... De retour d'une escapade à La Ciotat, M. Stalpart avait glissé qu'il avait fait l'acquisition d'une villa. Négligemment — exquise illustration d'un naturel simple ou lourdeur du parvenu ? — il avait montré des plans à ses relations de vacances.*

Nous sommes le 15 juillet. Déjà un mois et demi de farniente ! Comme convenu, M. Stalpart signe un chèque d'un montant de 2 800 F au bénéfice du propriétaire du studio de Saint-Cyr. Hélas ! le chèque est sans provision.

M. Roger Stalpart peste contre des affaires embrouillées. « Un rapide voyage en Belgique réglerait cette stupide histoire. » *Le 13 juillet, il explique ce contretemps à Mme Marie Bucoliéro, gardienne de la résidence. Que lui faut-il ? Un rien. 500 F à titre d'emprunt et le prêt d'une voiture. Mme Bucoliéro compatit aux petites misères de ce grand monsieur. Elle prête. Et l'argent et la voiture de son fils, une R 17 TL neuve.*

« Au fait, vous aurez bien la gentillesse de jeter un coup d'œil sur les enfants de temps à autre, *demande-t-il.*

— Naturellement », *répond Mme Bucoliéro.*

Le voyage Côte d'Azur-Belgique-Côte d'Azur ne doit pas excéder quarante-huit heures. Aussi ne laissent-ils que 20 F à leurs enfants, un bébé âgé de quatre mois et un adolescent de seize ans. Monsieur et madame quittent les lieux.

Un télégramme

De Valenciennes (Nord), le 21 juillet, M. Stalpart envoie un télégramme : « Retard - Cause ennuis voiture - Baisers. » *Qu'à cela ne tienne, la gardienne s'occupe des enfants. Cependant, les jours passent, 22, 23, 24... 27 juillet. Ce jour-là, un corésident de l'immeuble « Punta Marina » s'inquiète. La gendarmerie de Saint-Cyr-sur-Mer est alors prévenue. Coup de téléphone au consulat de Belgique à Marseille... Diffusion d'un message international... Philippe et Raphaël sont pris en charge par la direction départementale de l'enfance du Var et placés au centre du Pradet.*

Et les parents ? Triste vérité. Après une courte cavale, Mme Nicole Stalpart avait été interpellée le 20 juillet. Elle est incarcérée à la maison d'arrêt de Mons (Belgique) pour divers « détournements d'argent » antérieurs. M. Roger Stalpart — de fait Roger Counard, chef de chantier — est toujours en liberté. Plusieurs mandats d'arrêt courent contre lui en Belgique. Remords, forfanterie ou inconscience (probablement les trois), il a donné signe de vie, vendredi 29 juillet, par téléphone. « Je vais me constituer prisonnier », *a-t-il assuré. Les forces de gendarmerie françaises l'attendent...*

Philippe et Raphaël, au milieu de ces péripéties sans gloire, sont seuls. « Ce sont eux les victimes », *dit-on à Saint-Cyr-sur-Mer. C'est le bon sens.*

LAURENT GREILSAMER.

EN BREF...

● *Après la publication du rapport sur la violence*, la Ligue contre le crime et pour l'application de la peine de mort qualifie d'*« indécente »* et d'*« aberrante »* la proposition de remplacer la peine capitale par une peine incompressible. La Ligue considère que *« cette décision mettrait inéluctablement les familles dans la stricte obligation de faire elles-mêmes justice »*.

« La proposition de suppression de la peine de mort doit être approuvée sans réserve, a déclaré M. Etienne Tarride, secrétaire national des républicains de progrès (gaullistes d'opposition). *Toutefois, il serait souhaitable de s'orienter vers une politique criminelle plus audacieuse à l'égard des jeunes délinquants, des mesures de substitution à la privation de liberté qui, tout en préservant les nécessités de la répression, éviteraient la perte de l'emploi ou la destruction de la cellule familiale. De nombreux articles du code pénal réprimant des délits surannés peuvent être par ailleurs abrogés sans dommages. Enfin et surtout, une meilleure répartition de la richesse nationale serait seule de nature à prévenir le sentiment de frustration qui conduit trop souvent au délit ou au crime (...). »*

● *L'affaire Revelli-Beaumont.* — Mes Christian Bourguet, Jean-Louis Pelletier et Nuri Albala, avocats de M. Hector Villalon, écroué pour complicité dans le rapt du directeur général de Fiat-France, ont notamment fait savoir, à la demande de ce dernier, vendredi 29 juillet, que, contrairement à ce qui avait été écrit dans *le Monde* du 29 juillet, *« M. Villalon n'a jamais été impliqué dans un hold-up commis en Argentine en 1962 ou 1963. A cette époque, M. Villalon résidait en Europe et les auteurs du hold-up ont été jugés et condamnés sans qu'il ait été entendu comme témoin dans cette affaire, qu'il n'a connue que par la presse »*.

● *Un film saisi.* — Le tribunal de grande instance de Paris a ordonné, vendredi 29 juillet, en référé, la mise sous séquestre d'un film traitant des activités d'un détective privé. Cette émission, intitulée « Un privé au-dessus de tous soupçons », avait été programmée le 25 juillet sur TF 1, après avoir été annulée le 8 juillet (*le Monde* du 10-11 juillet). Cette action a été engagée par le conseil supérieur des agents de recherche, qui estimait ce film injurieux pour la profession.

● *Le ministère de l'intérieur* a rapporté, mercredi 27 juillet, les mesures d'expulsion prises au mois d'avril 1976 à l'encontre de quatre travailleurs immigrés, MM. Ahmed Sekka (Algérien), Djemal-Hedi (Tunisien), Yaya Siodeoum et Ahmed Akmouche (Marocains). Ces travailleurs avaient été, avec une dizaine d'autres, expulsés lors du conflit qui les opposait à l'organisation des foyers de la Sonacotra.

● *Deux réfugiés politiques basques espagnols*, MM. Ignacio Gracia Arregui, vingt-deux ans, et San Roman Urbizu, vingt-sept ans, ont été condamnés, jeudi 28 juillet, à six mois de prison, dont deux avec sursis, pour transport d'armes. Ils avaient été appréhendés, le 16 mai dernier, non loin de la frontière franco-espagnole par des gendarmes effectuant un contrôle routier. On devait découvrir dans le coffre de leur voiture un poignard, un fusil de chasse à cinq coups à canon scié, un pistolet 7,65 et deux paires de menottes, ainsi qu'une somme de 25 000 pesetas.

● *Deux gendarmes de la brigade de Rethel* (Ardennes), MM. Christian Lerat, trente-deux ans, et Daniel Bédouin, vingt-neuf ans, ont été condamnés à dix mois de prison, dont huit avec sursis, pour violences et voies de fait avec préméditation, par le tribunal de grande instance de Charleville-Mézières. Sous le prétexte d'un contrôle d'identité, ils avaient obligé à se déshabiller totalement une jeune fille de dix-sept ans. La condamnation des deux gendarmes entraîne leur radiation. — *(Corresp.)*

● *Les 17 500 000 F du hold-up de la gare de Bercy sont introuvables.* — Les inspecteurs de la brigade de répression du banditisme et des brigades territoriales, aidés de gendarmes, ont, en vain, quadrillé, toute la journée du vendredi 29 juillet, la grande banlieue de Paris, à la recherche du camion chargé de plus de 17 tonnes de pièces de 10 F, volé le jeudi 28 juillet dans l'après-midi, à la sortie de la gare de Bercy, à Paris-12e (*le Monde* du 30 juillet).

Des hélicoptères ont survolé certaines zones de la banlieue nord-est, où sont installés de nombreux dépôts de ferrailleurs et où le camion pourrait être caché, si les auteurs du hold-up projettent de fondre les pièces pour revendre le métal brut (ils n'encaisseraient alors que 10 % de leur butin).

● *L'attentat d'Argelès-Gazost.* — Trois des quatre personnes inculpées et écrouées après l'attentat contre la caravane de Radio-France à Argelès-Gazost (*le Monde* des 1er et 8 juillet) ont été mises en liberté vendredi 29 juillet, dans l'après-midi, après versement d'une caution de 40 000 francs, *« somme correspondant*, selon leurs avocats, *au montant des dommages »*.

MÉDECINE

Aux termes d'un projet du gouvernement

La vaccination anti-variolique serait rendue facultative pour les enfants de moins de deux ans

Faut-il supprimer l'obligation de la vaccination anti-variolique ? Telle est la question qu'a posée à Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la sécurité sociale, Mme Anne-Marie Fritsch, député de la Moselle (rad.). Mme Fritsch estime que *« d'après les statistiques effectuées dans certains pays étrangers, notamment aux Pays-Bas, en Grande-Bretagne, au Canada, il semble que les accidents mortels dus à la vaccination anti-variolique soient plus nombreux que ceux dus à la maladie elle-même »*. En effet, ajoute le député de la Moselle, *« beaucoup de parents refusent de courir le risque pour leurs enfants d'une encéphalite, de convulsions ou toutes autres complications neurologiques à la suite de la vaccination antivariolique »*.

Mme Simone Veil a répondu que *« compte tenu de la diminution de la fréquence des cas de variole dans le monde, un projet de loi suspendant l'obligation de la primo-vaccination des enfants âgés de moins de deux ans est en cours d'élaboration »*. Ce texte, *« qui maintient l'obligation pour les sujets déjà vaccinés*, conclut le ministre de la santé, *sera présenté au Parlement dès que l'Organisation mondiale de la santé aura fait connaître l'évolution des derniers foyers africains actuels »*. On s'achemine donc vers une suppression progressive de la vaccination obligatoire antivariolique.

Depuis plusieurs années, un certain nombre de voix se sont élevées pour demander — dans les pays où la maladie a disparu depuis longtemps — la suppression d'une vaccination obligatoire dont les risques, ainsi que l'écrivait récemment le *Journal of the American Medical Association* (1), ne peuvent être sous-estimés : *« Le risque de mort est approximativement d'un cas pour un million de vaccinations primaires »*, estime le *JAMA*, mais le risque de complications sérieuses approche mille cas pour un million.

Consciente de cette situation, l'Organisation mondiale de la santé a fait savoir, en janvier dernier, que *« les politiques de vaccination devraient demeurer du ressort de chaque gouvernement, qui déciderait selon ses besoins et les circonstances. Sur le continent africain, par exemple, où l'infection subsiste, les programmes de vaccination systématique doivent se poursuivre pendant deux ans au moins »*. Le foyer africain qui subsiste, rappelons-le, est localisé en Ethiopie, d'où ont été « exportés » des cas vers la Somalie voisine.

Rappelons que l'obligation de cette vaccination a été supprimée en Grande-Bretagne dès 1971, aux Etats-Unis (pour les enfants), la même année, aux Pays-Bas en 1975, en Suède et au Danemark en 1976. Le Japon, *pour sa part, a reporté l'âge* de la primo-vaccination de un à quatre ans. L'Italie vient, enfin, de supprimer l'obligation, à titre expérimental, pour deux ans.

(1) *JAMA*, mai 1977.

SPORTS

Les conséquences de la loi anti-tabac

GUY LIGIER POURRAIT ÊTRE CONTRAINT DE RENONCER A LA FORMULE 1

Au cours de sa conférence de presse du 27 juillet, M. Jean-Marie Balestre, président de la F.F.S.A., a fait état des répercussions que la loi anti-tabac pourrait avoir sur le constructeur de formule 1 Guy Ligier, dont l'activité est financée à 80 % par le Service d'exploitation des tabacs et allumettes (SEITA). Les nouvelles dispositions prises par le ministère de la santé et de la Sécurité sociale, qui sont, au demeurant, en contradiction avec un amendement voté par le Parlement, tendent à limiter à ce point l'intérêt des bailleurs de fonds en matière de profits publicitaires qu'il est probable que le contrat liant Guy Ligier et le SEITA ne sera pas reconduit. Guy Ligier en a été officiellement averti par la direction générale du SEITA.

Tennis

En Coupe de Galéa

ARGENTINS ET AUSTRALIENS GAGNENT LES DOUBLES

L'équipe de France ne menait plus que par 2 à 1, vendredi 29 juillet, en demi-finale de la Coupe de Galéa, face à l'Australie. Christophe Lasa et Yannick Noah ont en effet été battus, en double, par Bradley Drewett et Charles Fancutt, 2-6, 7-5, 6-1, 6-2. Il restait encore deux simples à disputer, ce samedi 30 juillet, entre Lasa et Drewett, d'une part, Roger-Vasselin et Kelly, d'autre part.

Dans la seconde demi-finale, c'est l'Argentine qui, en gagnant le double, a pris un point d'avance (2 à 1) sur l'Espagne.

OMNISPORTS. — *Le gouvernement australien a invité, vendredi 29 juillet, ses fédérations sportives à éviter tout contact avec les équipes sud-africaines, dont la sélection repose sur un critère racial. L'Australie entend ainsi se conformer aux directives du dernier « sommet » du Commonwealth de Londres, qualifiant la ségrégation raciale de* « dangereuse et diabolique ».

JUSTICE

REGARDS

Un monsieur très bien

Un télégramme

EN BREF...

Le Monde aujourd'hui

ENVOL

Les mots du marché

ICI les denrées périssables, pourtant garanties sans conservant chimiques, gardent des couleurs si nettes, des formes si naturelles, qu'on finit par se méfier : serait-ce le musée Grévin des nourritures terrestres ? On s'approche, on hésite à toucher, on s'éloigne, on se contente de mettre dans le chariot « ad hoc » 1 kilo de sucre et un paquet de café ; on a presque froid, on est saisi par le silence que rompt à peine la caissière toujours enrouée. On a hâte de sortir de ce monde extérieur où, quoi qu'on dise, il y a encore des saisons.

Dehors le terre-plein s'est animé. Des tréteaux du marché jaillit le lot habituel de calembours, d'à-peu-près, de comparaisons cocasses. Canalisés, modernisés, les cris de la rue ne sont pas morts.

— Mes oignons, mes beaux oignons ! L'oignon fait la force !

— Persil, cerfeuil, ciboule et romarin, tout à 1 franc, 100 francs anciens ! Laissez venir à moi les petits 100 francs !

— Regardez-moi, tâtez-moi, emportez-moi ! Je suis beau en chou-fleur !

— Aidez-moi à finir des fraises, sinon je tombe dedans !

— Achetez-moi des fleurs, c'est tous les jours ma fête !

Un gars jovial défait, feuille à feuille, un énorme artichaut : « Mes petites clientes, c'est mon cœur ! Y en aura pour tout le monde ! » Un autre offre, au rabais, des pêches aux joues meurtries : « Ça baisse, ça baisse ! Aujourd'hui c'est pas l'Ascension, c'est la descension, attachez vos ceintures ! »

La poissonnière brandit une truite encore frétillante et montre la tête : « Mon œil ! Voyez mon œil ! C'est du frais, c'est du clair ! Monsieur, n'ayez pas peur ! Le coup d'œil est à l'œil ! »

Une dame choisit un lapin et commande : « Coupez-le. C'est pour un sauté-chasseur ! » Le revendeur, un malabar, donne du couperet avec tant d'énergie que les morceaux s'égaillent. Il les rattrape en riant : « Comme ça, il est déjà sauté ! » Un voisin admire : « Vous, vous n'y allez pas de main morte ! C'est comme ça que vous allez traiter votre belle-mère ? » Un chien rôde. Le boucher crie au maître : « Dites donc, votre bête, elle n'est pas si bête que ça, elle sait ce qu'elle veut, elle vient plus souvent chez moi que chez le libraire ! »

Ainsi se maintiennent les proverbes, se forgent les formules prêtes à les remplacer, surgissent et se perdent les créations lexicales, les métaphores spontanées. Les ombres de Villon qui chantait le bon bec des harengères, de Malherbe écoutant les crocheteurs du Port-au-Foin, n'en seraient pas étonnées.

Certes, à huis clos, entre spécialistes, dans les cours princières ou les salles de cours, les ruelles des précieuses, les cafés littéraires, les cercles cotés, les séminaires, les chapelles d'obédiences diverses, n'ont cessé de se peaufiner — le mot est à la mode — les jeux subtils d'un langage lui-même clos et qui s'organise selon ses propres lois. C'est un travail nécessaire.

Mais l'agora, le forum, le jardin public, la place du village, le champ de foire, l'ombre du grand orme ou du grande sycomore, lieux ouverts sur le ciel et pourtant délimités, prévus pour les heures de rencontre et d'échange, le troc, le commerce, le conte et la palabre, permettent seuls le jeu majeur dont les murs empêchent le déploiement, celui qui se joue à trois partenaires, les hommes, les choses et le verbe. Seuls ils donnent l'envol à ces paroles vives que le vieil Homère a pour jamais baptisées de leur nom véritable : les paroles ailées.

ALICE PLANCHE.

VU DE BRETAGNE

Le départ du fils

ET tout ce remuement, et toute cette tempête, et toute cette fureur, savait-il seulement qu'il les aurait soulevés ? Et maintenant, au moment même de monter à Paris pour les soutenir, il sentit monter en lui un flot d'amertume et de regrets. On abat bien les chevaux, n'est-ce pas...

Et là, dans cette maison de retraite, alors même qu'il venait d'offrir son livre à sa mère, il lutta contre lui pour que le chagrin ne l'envahisse.

Quatre-vingt-sept ans, légère, recroquevillée dans ses draps blancs, toute à l'écoute de ses derniers souffles, elle, sa mère... Il ne sut pas lui dire les raisons de son combat, non plus que l'objet de cette montée sur Paris. Tout va si vite... Avec les chevaux ! Avec la vie ! Avec cette mort qui rôde ! Il la vit, au moment de l'adieu, qui, péniblement, mais obstinément, remuait la main sous les couvertures, la sortait et l'agitait au-dessus d'elle dans un geste enfantin. Et bouleversant... A ce moment-là, il aurait aimé revenir à son chevet, lui dire que le combat des idées est un noble combat, et que la musique qui l'avait mis en mouvement n'était autre qu'une complainte bretonne si intimement liée à son être, si incorporée à son âme, si consubstantielle à son existence même qu'il n'avait pas pu faire autrement. Lui dire enfin qu'il était, même dans la rage et la colère, sans nulle haine. Un amour en excès. Une fidélité qui prolifère. Il ne sut pas dire. Et puis à quoi bon ? Elle était dans un état tel qu'elle ne pouvait même pas lire ses pages. Elle ne les lirait jamais ! La petite renommée qui, d'un coup, lui tombait dessus, comme il aurait aimé la lui offrir !

Il lui rendit son salut. Dans un éclair, il pensa que tout était bien, malgré tout. Qu'elle était, elle-même, au bord de son trépas, cette Bretagne que lui, le fils, voulait projeter dans la suite des jours à venir. Elle allait à Dieu. Il allait aux hommes. Et bienvenu l'orgueil s'il est soutenu par la passion d'amour ! Oui, c'était ça. Aimer...

Il ferma la porte de la chambre. Et, malgré les larmes, il regarda droit devant. Et il pensa que tout ce qui arrive est le fruit d'une mystérieuse, d'une douloureuse, d'une généreuse nécessité. « Allons », dit-il seulement à sa femme...

XAVIER GRALL.



RÊVE

Une Joconde à roulettes

VICHY, fin juin : la nuit tombe sur la ville d'eaux. Dans la grande salle du casino l'agitation est à son comble : une « compression » de petites voitures en plastique, œuvre du sculpteur César, vient d'être adjugée 30 500 F sous le marteau de Me Hervé Poulain. C'est au profit de l'œuvre des Petits Lits blancs qu'il vend ce soir aux enchères dix-sept maquettes d'automobiles, somptueux jouets aux couleurs magiques, sculptures singulières décorées par Sonia Delaunay et Mathieu, Agam et Vasarely...

Deux semaines plus tôt, Hervé Poulain, en combinaison bleue, courait aux Vingt-Quatre Heures du Mans dans une B.M.W. peinte par Roy Lichenstein, un des grands prêtres du pop art américain. La voiture, fauve rugissant, tachetée de points noirs et décorée symboliquement sur les portières d'un lever et d'un coucher de soleil (le tour du cadran), arrivait neuvième de la course et première de sa catégorie.

A trente-six ans, c'est la troisième année de suite que le jeune commissaire-priseur offre au public du Mans « le prodigieux spectacle d'une Joconde à roulettes » : « *La première fois,* se souvient-il, *c'était en 1975, en pleine crise du pétrole. Autoroutes désertes. Climat d'autophobie incroyable. Faire de la compétition : un scandale !* »

Tout naturellement, il se tourne vers Alexander Calder, le père des mobiles (mort en 1976), qui, grâce à l'emploi de la mécanique du mouvement et des couleurs vives, célèbre avec humour la liberté et la vie. Dans sa propriété de Saché, en Touraine, Calder peint une maquette qui sera reproduite sur une B.M.W. d'usine. Aujourd'hui redevenue « stabile », la B.M.W. est exposée au White Museum à New-York, dans le cadre d'une rétrospective Calder.

Ce n'est pas la première fois que l'art et l'automobile font si bon ménage. Et pourtant, à feuilleter les cartons à dessins de la Belle Epoque, au moment où la voiture sans chevaux connaît un foudroyant succès, on pourrait imaginer ce thème maudit des artistes. « *L'industrie, nous n'en voulons pas* », déclamait déjà Ingres quelque trente ans plus tôt. Les modernes, eux, impressionnistes, fauves, et cubistes, jouent avec les volumes, les lumières : le constat social ne les intéresse pas. Cela n'empêche pas André Derain, fou de voiture, d'affirmer : « *Ma Bugatti est la plus belle des œuvres d'art* », et Vlaminck de faire des courses échevelées avec Apollinaire. Seuls les caricaturistes osent, sous leurs crayons pointus, métamorphoser la fée automobile en Carabosse pétomane, les courses en jeux du cirque et les héros d'aventure en énergumènes engoncés dans des peaux de bique, une casquette enfoncée jusqu'aux oreilles, infatigables écraseurs de poulets.

1909 : pour la première fois, une école de peinture, celle des futuristes italiens, porte aux nues la nouvelle conquête de l'homme : « *Une automobile de course,* dit Marinetti, le poète du groupe, *avec son coffre orné de gros tuyaux, tels des serpents à l'haleine explosive, une automobile rugissante qui a l'air de courir sur de la mitraille est plus belle que* la Victoire de Samothrace ! » En France, le mouvement dada peint des rouages mécaniques, mais par dérision : Picabia portraiture sa femme en pare-brise...

1925 : les Années folles. L'auto devient objet d'art en lui-même. Le couturier Paul Poiret parade dans une Voisin écossaise. Sonia Delaunay peint une carrosserie de couleurs « simultanées », assortie à *ses* robes et à ses étoffes...

Vient la guerre, l'après-guerre : l'automobile, banalisée, devient élément du décor. Elle est aussi le bouc émissaire du pop art, dont le regard, critique de la société de consommation, vient buter sur les routes engorgées, les carcasses amoncelées, les accidentés de la route. Parfois, la matière première de l'œuvre est l'objet lui-même : le Niçois Arman trouve dans l'accumulation de voitures un moyen d'expression poétique ; César commence en 1962 ses compressions à l'aide de presses industrielles. Prophètes de l'absurde, Wolf Vostell en Amérique pétrifie une Cadillac dans un bloc de ciment, en France Olivier Brice (à qui Bokassa, l'empereur de Centrafrique, a commandé son carrosse) jette sur la carrosserie un linceul comme on jette sur un corps le drap du fantôme.

Art funéraire qui sonne le glas du mythe ? Si l'art est non seulement témoin mais visionnaire, il n'annonce certes pas à l'automobile des lendemains qui chantent. « *Mais,* dit Olivier Brice, *arrêter le temps, figer l'automobile dans le plâtre ou le bronze, comme le furent dans la lave les habitants de Pompéi, n'est-ce pas aussi assurer sa pérennité ?* »

Le lendemain de la vente des maquettes, Me Poulain adjugeait 415 000 F une Isotta-Fraschini 1927, ivoire avec des filets verts, une des plus belles automobiles du monde, celles des reines, des princes et des maharadjah, celle de Rudolf Valentino... Signe que la passion de l'automobile n'est pas morte mais, peu à peu, se transforme. La vitesse, peut-être. Mais surtout l'esthétique de la carrosserie, le choix des couleurs, les accessoires « personnalisés ». Henry Ford disait à ses clients : « *Choisissez la couleur qui vous plaît pourvu que ce soit du noir.* » Ne serait-il pas temps de faire de l'anti-Ford, de ressusciter la part de rêve, de sauver par l'art l'automobile contestée ?

GUILLEMETTE DE SAIRIGNÉ.

Au fil de la semaine

Ah ! les braves gens

par

PIERRE VIANSSON-PONTÉ

PARMI les lecteurs qui écrivent à leur journal et aux journalistes qui le rédigent, les uns veulent apporter, compléter, corroborer, redresser ou contester une information. D'autres font connaître leurs réactions sur une prise de position, leurs sentiments sur une situation, leur jugement sur une tendance ou un homme public. Beaucoup posent des questions de portée générale ou d'ordre particulier, sur les grands événements ou les petites affaires. Enfin, il y a des appels de toutes sortes, les projets et les plans de toute espèce, du plus sérieux au plus ingénu, et les cris de colère, d'espoir, parfois de détresse.

Cependant, au nombre des correspondants habituels, il en est quelques-uns qui écrivent chaque semaine, parfois plus souvent, et depuis des années. Habités par une idée ou une philosophie, attentifs à leur époque et soucieux de la comprendre, ils expriment en toute liberté des avis qu'ils estiment, et souvent à bon droit, être largement partagés. Ce sont presque toujours des hommes d'expérience et de bon sens, le plus souvent tolérants et généreux. Ils ont trouvé dans leur journal un auditeur familier, dans les journalistes dont ils suivent les articles, connaissent la pensée, partagent ou, à l'occasion, contestent les positions, des interlocuteurs privilégiés.

***

Retraité des postes, visiblement cultivé et informé, ce lecteur parisien réagit vivement aux injustices, aux misères, aux excès du temps, sans perdre néanmoins son sang-froid. Il est attentif aux vicissitudes de la vie quotidienne. Des grèves qu'il estime justes et légitimes ? Il propose aussitôt que, pour forcer la solidarité, les salariés non grévistes se réunissent par groupes de soixante qui prendront en charge un gréviste, chacun lui versant 0,50 franc par jour, soit 900 francs par mois. Les accidents de la route l'émeuvent et la crise de l'énergie l'inquiète ? Il fait imprimer à ses frais et distribue un macaron destiné à être apposé sur la vitre arrière des véhicules. En gros caractères : « Volontaire du 80 » ; et autour : « Solidarité mondiale contre le gaspillage et la pollution. »

Depuis quelques années, notre homme ressent, avec une particulière acuité, les drames du chômage en France, de la faim dans le tiers-monde. Il a donc pensé qu'il serait bon que, pour remédier à ces fléaux, tous ceux dont les ressources sont supérieures à 2 500 francs mensuels acceptent de renoncer à toute augmentation de leur pouvoir d'achat et de payer un peu plus d'impôts. Et il a décidé de donner l'exemple.

Il a donc écrit à son percepteur, à son contrôleur des contributions, puis à la direction des impôts pour proposer d'acquitter 20 % d'impôts supplémentaires « jusqu'à ce qu'il n'y ait presque plus de chômeurs en France et presque plus d'affamés dans le tiers-monde ». On lui a retourné son chèque, expliqué que c'était impossible.

Alors il a frappé plus haut, s'est adressé aux successifs ministres et secrétaires d'Etat aux finances, aux premiers ministres, à d'autres hautes personnalités, au président de la République. Tous l'ont rituellement remercié et félicité « de ce geste généreux », mais ont décliné son offre. Parfois sèchement : « Les versements que vous souhaitez ainsi effectuer ne peuvent suivre la procédure prévue pour le recouvrement de l'impôt sur le revenu. » Parfois avec plus d'égards, comme ce secrétaire d'Etat qui lui écrit : « Les dispositions légales concernant l'impôt sur le revenu se prêtent mal à la prise en considération de votre souhait. Cela supposerait que des mesures particulières soient prises par le Parlement, ce qui compliquerait encore davantage une matière où le besoin de simplification est particulièrement ressenti par les contribuables. » Et tous lui ont conseillé de verser son argent à quelque association humanitaire.

Mais il n'avait que faire de ces félicitatiions, de ces complications et de ces associations. Ce qu'il voulait, c'est payer davantage d'impôts. Traite-t-on l'inflation comme Nietzsche regardait son ennemi, disant : « Celui qui vit de lutter contre un ennemi se doit de le garder en vie » ?

Son obstination a fini par prévaloir : touchée — ou lassée ? — par tant d'insistance, la direction générale des impôts a fini, il y a quelques semaines, par accepter que les 20 % d'impôts supplémentaires du généreux donateur soient versés comme « contribution volontaire au Trésor » avec une lettre explicative précisant chaque fois comment la somme doit être utilisée. Voilà un précédent créé dont chaque contribuable peut désormais se prévaloir. Si le cœur vous en dit...

***

Un autre retraité, sympathique « vieux bonhomme », comme il se qualifie volontiers lui-même, presque octogénaire, fait suivre sa signature au bas des cinq ou six lettres qu'il nous adresse chaque mois depuis des années des mentions : « Citoyen du monde, homme libre, membre de la Ligue des droits de l'homme. » Il ajoute parfois à ces titres quelques précisions, par exemple : « Avec son manteau et son béret : 16 degrés, ce n'est pas beaucoup pour un vieux bonhomme. Oui, le fuel coûte 71 francs et il en faut au moins 10 litres par jour. » Ou bien : « Vieil homme toujours à l'écoute, s'acharnant à lire avec sa loupe vos vilains petits caractères. »

Il fourmille d'idées, de projets et, ma foi, il en réalise. Les destinataires habituels de sa « lettre mensuelle de conjoncture », de ses propositions, de ses remarques, sont innombrables. Evidemment le président de la Republique et le premier ministre sont ses interlocuteurs préférés. Mais il écrit aussi, et souvent, aux membres du gouvernement, aux présidents du Conseil constitutionnel, du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes, de la Cour de cassation, parfois aux trente-trois ambassadeurs à Paris des nations signataires de l'accord d'Helsinki, qui n'ont pas reçu moins de sept missives successives ; et, bien sûr, aux journalistes qu'il lit ou écoute avec attention et dont il commente volontiers les articles et les propos dans ses lettres aux plus grands personnages.

Il veut établir dans « Berlin rendu à lui-même » le siège d'une « Communauté européenne de la pensée » qui prépare « un statut européen de la petite entreprise », fer de lance, à ses yeux, de la liberté et moteur du désir d'entreprendre « de l'Atlantique à l'Oural ». Il est allé à Berlin-Ouest et Est à plusieurs reprises, au volant de sa vieille voiture — « mon petit carrosse », dit-il. L'ambassadeur d'Allemagne lui a envoyé un chèque pour l'aider à financer ses voyages. Il est passé par Colombey pour s'y recueillir car il est gaulliste de cœur, revenu par Bonn, Zurich ou Berne, sans manquer de rendre aux consuls de France dans ces villes une visite de courtoisie. Et, partout, il discute avec les gens, recueille des avis et des témoignages, échange des lettres — Robert Buron, René Capitant, Marcel Barbu, figuraient parmi ses correspondants — et informe tous ses amis de ses réflexions.

Il réclame l'éligibilité de vingt-cinq à cinquante-cinq ans, un service national de quatre à six mois et le droit de vote pour les garçons et les filles de seize ans, l'enseignement obligatoire de l'espéranto, l'interdiction de construire des voitures capables de rouler à plus de 110 kilomètres à l'heure... Il souhaite léguer le vieux moulin qu'il possède — et où il produit lui-même l'électricité qui l'éclaire — à une fondation qui disposerait de ses archives, qu'il évalue à une tonne. Curieux de tout, nullement sectaire, toujours en mouvement, généreux et désintéressé, « je suis, dit-il, un vieillard heureux ».

***

Des originaux, peut-être, mais non des rêveurs : des hommes, au contraire, qui vivent intensément leur époque, qui, malgré ses défauts, ne la trouvent pas mauvaise et voudraient contribuer à l'améliorer. De braves gens, certainement !

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

BORSEN

Un record onéreux

« Matin, midi et soir », écrit le journal *BORSEN*, porte-parole des milieux d'affaires de Copenhague, *« les Danois engloutissent des centaines et des milliers de tasses de café. Aucune nation d'Europe n'absorbe autant de café que nos compatriotes, dont la consommation en ce domaine est le double de celle des ressortissants des autres pays de notre continent. Nouveau-nés compris, nous buvons chacun 12 kilos de café par an — soit un total d'un million de sacs de 60 kilos.*

» La consommation moyenne de café des Etats occidentaux est de 5 à 6 kilos par tête (de 5,32 kilos pour la France). *Seules, la Suède, la Norvège et l'Islande se rapprochent assez sensiblement de notre record en la matière (...). Pour satisfaire ce plaisir quotidien, nous nous délestons annuellement de deux milliards de couronnes de précieuses devises* (environ 1,6 milliard de francs) *— une somme presque égale à celle de l'ensemble de nos importations de voitures de tourisme — un chiffre qui pèse lourd sur notre balance des comptes (...). Enfin, les Danois offrent cette particularité qu'on ne trouve nulle part ailleurs : ils ingurgitent le soir autant de café qu'au réveil. »*



Une pesante propagande par poste

« Les autorités népalaises ont demandé à l'ambassade nord-coréenne à Katmandou de cesser de distribuer une propagande qui attaque régulièrement la politique de Washington et de Séoul », rapporte, de Hongkong, le correspondant de la *FAR EASTERN ECONOMIC REVIEW*.

« Les paroles du président Kim Il Sung sont postées vers les coins les plus reculés du royaume, ce qui fait que nombre de Népalais en connaissent plus sur le dirigeant nord-coréen que sur leur propre roi. Les documents sont si lourds que les facteurs se sont plaints, disant qu'ils ne pouvaient porter un tel poids dans un pays aussi montagneux.

» La propagande nord-coréenne représente un énorme gaspillage d'argent et d'efforts. Seuls 19,5 % des 12,5 millions de Népalais savent lire, et 65 % d'entre eux vivent dans la vallée de Katmandou. Pourtant, cette propagande est distribuée dans tout le pays. Environ vingt-cinq diplômés sont employés à traduire les déclarations de M. Kim Il Sung, au salaire de 2 000 roupies (820 francs environ) par mois.

» On estime à 2,5 millions de roupies par an le coût des placards publicitaires insérés dans la presse, l'impression de matériel et les projections de films. Celles-ci se terminent généralement par un copieux buffet coréen. L'Association culturelle et d'amitié népalo-nord-coréenne est dirigée par un bureau de onze personnes, qui a nommé cinq commissions chargées des travaux de traduction. Quatre volumes des œuvres de M. Kim Il Sung ont déjà vu le jour en langue népalaise. »

THE WALL STREET JOURNAL

Musique pour extraterrestres

Rapportant les préparatifs de lancement d'un vaisseau spatial vers Jupiter, Saturne et d'autres planètes éloignées de la Terre, le *WALL STREET JOURNAL* américain se demande si *« les habitants d'autres planètes vibreront en écoutant Duke Ellington ou une symphonie de Beethoven. Que pensent les êtres perdus dans le cosmos, d'un message de Jimmy Carter ? Que signifieront, pour les habitants de l'espace, les images de Terriens suçant des glaces ou grimpant des montagnes ?*

» Personne ne connaît la réponse à ces questions, d'ailleurs, personne ne sait s'il y a une vie intelligente dans l'espace. Cependant, les scientifiques, qui ne désespèrent jamais, se préparent à offrir aux hypothétiques civilisations extraterrestres ces exemples de vie sur terre (...). A cette fin, les savants américains mettront un disque à bord du vaisseau spatial « Voyager » qui doit être lancé vers Jupiter et Saturne le mois prochain. L'embarcation continuera son voyage bien plus loin que ces planètes, atteignant la première étoile dans 100 000 ans ou à peu près (...).

» Si les habitants reçoivent le disque et réussissent à le » faire tourner, ils entendront une heure et demie de musique » préparée pour représenter la diversité de la culture terres-» tre (...). En plus de la musique, le disque contiendra les bruits des tremblements de terre, du vent et de la pluie ; le bruit des pas, des voitures, des trains et des avions, ainsi que les bruits de près de deux douzaines d'animaux. Enfin, les messages gravés sur le disque seront en soixante langues, y compris le latin ».

QUICK

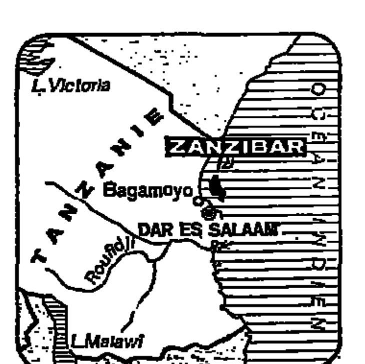
Hitler, connais pas !

« De jeunes Allemands de l'Ouest, âgés d'une quinzaine d'années, ont écrit dans leurs devoirs qu'Adolf Hitler était mort entre 1950 et 1956, qu'il avait conquis des territoires allant de l'Espagne à l'Amérique latine et ne supportait pas que l'on porte les cheveux longs », révèle l'hebdomadaire ouest-allemand *QUICK*.

Celui-ci a fait réaliser un sondage en R.F.A., par l'institut hambourgeois Kehrmann, sur le Führer. *« Pour 76,9 % des habitants de la R.F.A., Hitler est responsable du déclenchement du conflit mondial, 20 % estiment que sa responsabilité n'a été que partielle, et 1,7 % qu'aucune faute ne lui incombe. D'autre part, si plus de 85 % le déclarent « entièrement » ou « largement » responsable de l'extermination des juifs, pour 14 %, sa responsabilité n'est que « partielle » ou « nulle ». Enfin, 48,3 % sont convaincus qu'il a agit « parfois judicieusement » mais en prenant des « décisions erronées », et si 48,6 % ont dit qu'ils le trouvaient antipathique, 8,9 % l'ont trouvé tout à fait sympathique et 14,1 % « largement sympa-» thique. »*

Lettre de Zanzibar

« Là où mon cœur défaille »



CRUAUTE de la mémoire : les touristes qui se baignent à Zanzibar, dans l'océan Indien, ne peuvent chasser de leur pensée que la crique qu'ils ont choisie pour l'harmonie des formes était celle-là même où les esclaves noirs s'embarquaient clandestinement pour un voyage d'où l'on ne revenait jamais.

A deux minutes de là, une sinistre casemate, noircie par l'air marin, cachait les femmes et les enfants arrachés à leur époux et à leur père. Ce commerce déshonorant s'est perpétué jusque vers 1920, c'est-à-dire plus d'une vingtaine d'années après l'abolition officielle *de l'esclavage. Les historiens éva*luent à soixante-cinq mille par an le nombre des captifs qui étaient regroupés à Zanzibar pour y être vendus aux enchères, avant de s'embarquer pour l'Arabie. Ils venaient de Bagamoyo (Tanzanie), qui signifie en swahili « *c'est là que mon cœur défaille* ». On y voit encore la vieille église où le corps de David Livingstone, célèbre explorateur d'origine congrégationaliste, fut exposé en 1874, après avoir été transporté en cortège du lac Bangouelo, où il mourut. Sa dépouille mortelle fut ensuite transférée à l'abbaye de Westminster.

Cruauté de l'oubli : la tiédeur de l'eau, la luxuriance de la végétation et la beauté des rochers de pierre de corail ont tôt fait de détourner l'attention de ce lointain cauchemar. Zanzibar tient du paradis terrestre. *Le poivre, le cumin, la cannelle*, la citronnelle, l'encens et surtout le girofle mêlent leur parfum, sans parler du charme des cocotiers et des palmiers continuellement bercés par le vent. On découvre, en saison, des bananes géantes longues comme le bras. Il en suffit d'une pour nourrir *toute une famille. Deux éléphan*teaux efflanqués sont les ultimes témoins d'un fabuleux marché de l'ivoire. Tout conspire à gommer les horreurs du passé ; les descendants des esclaves vous observent sans rancune et les enfants vous offrent le sourire de leurs dents blanches.

Les anciens racontent encore qu'en 1860, le Père Fava, futur évêque de Grenoble, arriva à Zanzibar avec trois autres missionnaires pour racheter à la faible mesure de leurs moyens les enfants des esclaves. Il fonda à leur intention deux orphelinats. Goutte d'eau dans la mer, bien sûr, mais témoignage d'un christianisme qui avait beaucoup à se faire pardonner de la cupidité et du racisme de trop de colons.

Le premier évêque anglican qui parvint dans l'île avec David Livingstone obtint du sultan local l'autorisation d'élever, à l'emplacement même du marché d'esclaves, la première église de l'île, où l'on peut encore lire cette inscription en cuivre : « *A la gloire de Dieu et à la mémoire de Livingstone.* »

Revanche de l'histoire : à partir de 1964, les massacres d'Arabes se sont multipliés après la fuite du sultan d'Oman. Son ancien palais, repeint de neuf, est devenu la Maison du peuple. Les autochtones rapportent que lors de sa construction, le sultan procédait à des sacrifices humains « *pour prolonger la longévité de l'édifice* ».

Aujourd'hui, le vieux fort voisin — crasseux à souhait — abrite parfois d'édifiantes cérémonies. C'est ainsi qu'en juillet 1975, le Père Julien y fut ordonné prêtre en présence des chrétiens de l'île (ils sont quatre mille sur quatre cent mille habitants), et d'une foule bien plus importante de musulmans qui constituent les trois quarts de la population. L'œcuménisme fait feu de tout bois. Zanzibar compte un évêque et deux prêtres catholiques, deux prêtres anglicans et un pasteur luthérien.

En zigzaguant dans la vieille ville, ornée de curieuses et fort belles portes en bois sculpté, on aperçoit une humble maison portant cette inscription : « Temple védique » à l'intention de quelques centaines d'Hindous de l'île. Tout ce monde hétéroclite semble pacifique et vit en bonne intelligence comme s'il était las des multiples conflits d'antan (1).

Prépotence chinoise

A ZANZIBAR, l'étau de la pauvreté africaine se desserre. Le niveau de vie est supé*rieur à celui de la Tanzanie qui en* éprouve quelque jalousie. Symbole de cette relative aisance due à l'exportation des clous de girofle (70 % du marché mondial) : la création, voici quatre ans, d'un émetteur de télévision que ne s'est pas encore offert la Tanzanie. Les habitants ne *sont pas peu fiers de ce privilège* qui profite aux confessions religieuses : une demi-heure est réservée, tous les vendredis, aux musulmans et, chaque dimanche, alternativement, un quart d'heure pour les catholiques et les protestants. Les techniciens de la T.V. ont été formés en Allemagne.

La Chine semble s'être intéressée vivement à Zanzibar, il y a quelques années, lorsque fut construite par ses experts et ses ouvriers, la ligne de chemin de fer qui relie Dar-Es-Salaam à la Zambie permettant à ce pays d'exporter son cuivre dans de bonnes conditions. Naguère cinq cents dans l'île, les Chinois ne sont plus, actuellement, que quatre-vingt-dix dont une soixantaine de spécialistes travaillant dans l'armée, dans l'agriculture et diverses industries. Sur les vingt-cinq médecins que compte Zanzibar, dix sont Chinois.

Le « berceau » du Swahili

L'ILE commence à diversifier ses productions après des siècles de monoculture du girofier : du riz qui suffit presque à la consommation interne, de la canne à sucre, de la liqueur et des cigarettes dont la fabrication a été mise au point par des Chinois. Un hôtel de luxe a été construit. Pourtant, presque tout reste à faire sur le plan des loisirs. Inévitablement, le tourisme est appelé à devenir une des richesses principales de Zanzibar. On est loin du compte.

On s'étonne de rencontrer dans cette île, aux dimensions modestes, un institut de l'enseignement du swahili et de quatre langues étrangères par les méthodes audiovisuelles (anglais, arabe, français, portugais). Une centaine d'étudiants sont, paraît-il, prêts à y travailler à plein temps. Il y a un mais... Le corps enseignant est quasiment inexistant. Le docteur Mohamed Mbamba, qui dirige cet établissement, ne parvient pas à recruter des professeurs de portugais et de français (2). Zanzibar se flatte d'être le « berceau » du swahili et, en tout cas, de le parler d'une manière plus pure que sur le continent. Les sultans d'Oman qui régnèrent jadis dans l'île ont contribué au rayonnement de cette langue musicale aux voyelles sonores et dont la richesse des mots (formés par agglutination) est, dit-on, comparable à celle du français. Le swahili s'écrit aussi bien en caractères arabes qu'en caratères romains : toute l'ambiguïté et le charme de Zanzibar

HENRI FESQUET.

(1) Les aspects historiques, politiques et économiques de Zanzibar ont été traités notamment dans *le Monde* du 25 mars 1975, par Jean-Claude Pomonti. Dans *le Monde diplomatique* de mai 1973, M. Dmitri-Georges Lavroff a publié une étude sur l'« instabilité politique de Zanzibar ».

(2) Les candidats éventuels peuvent écrire au Foreign Office de Zanzibar (Tanzanie) et à M. Mbamba, P. O. Box 882, Zanzibar.

HUMEUR

GORÉE, première au box-office du tourisme ouest-africain

DIMANCHE midi. Soleil tro*pical au zénith*. Le « Blaise Diagne » largue ses amarres, majestueusement. Cap sur l'île de Gorée. Commence une longue plongée dans la vulgarité, qui navigue de conserve avec sa sœur, la bêtise. L'une et l'autre sont pâles, exclusivement blanches, sinistre « privilège » européen...

La chienlit touristique dominicale est, au large de Dakar, étrangement identique à celle qui plastronne dans la baie d'Avranches, aux abords du Mont-Saint-Michel ou bien à celle qui s'étale dans les bois de Chaville. Piaillements, piaffements, jacassements, grasseyements d'un petit monde, parmi lequel une majorité de naïfs « dragués » par des « tours operators » de plus en plus ingénieux et agressifs. Bruissement de ruche, sans l'efficience...

La vedette double les chalutiers sagement alignés devant le môle du port de pêche de la capitale sénégalaise. Elle aborde le grand large atlantique et laisse derrière elle les buildings futuristes de la presqu'île du Cap-Vert.

Lunettes noires shorts kakis

Chapeaux de brousse conquérants, lunettes noires, shorts kakis découvrant des jambes rougies de coups de soleil, tee shirts et chemises à carreaux, espadrilles, dos nus. Conversations sur la Corse et les Baléares, sur les Canaries et les stations savoyardes. Dissertations plus ineptes que proprement racistes. Billevesées consacrées à la supériorité intellectuelle de l' « Europe », sentencieuses et débiles.

On aspire aux vertus du silence, alors que tout est tumulte. Où sont donc les fragrances d'épices des marchés Sandaga et Kermel ? Les odeurs elles-mêmes sont ici vulgaires... Insurmontable désir d'une tête couronnée de tulle ou de gaze. Attente vaine de seins *fermes, de ventres plats, d'un teint* d'ébène, d'un sourire ouoloff. Seuls, les bonnets de laine des matelots apportent une discrète note de couleur locale, en même temps qu'un souffle de dignité et de respectabilité, auquel on se raccroche, comme le naufragé à la bouée.

Buvette de la Chaloupe, Centre de pêche sportive, « pêche au gros », agressivité des télé-objectifs, voyeurisme des jumelles, crépitement des déclencheurs des appareils photographiques, ronronnement des moteurs des caméras. Mise en boîte des souvenirs dont on a peur qu'ils n'échappent, prolongement de soi plus que projection des autres.

Aucune place, ni pour le vol des mouettes, ni pour le bercement de la houle, ni pour le sillage d'écume qui trouble l'immensité océane, ni pour la brume estivale qui, sur l'horizon, nimbe de mystère les banlieues populeuses du grand Dakar, ni pour l'harmattan qui balance à son souffle les cargos ventrus et la flottille de navires-usines des baleiniers.

Apparaît l'élégante silhouette du *fort d'Estrées ; le quai offre sa* frange sublime de façades ocrées que coiffent d'harmonieux toits de tuiles rondes. Les appareils photographiques sont à nouveau braqués sur Gorée en son écrin. Nouvelle occasion manquée d'observer, de goûter, de jouir, simple prélude à des *dizaines d'autres occasions ra*tées après avoir touché terre.

Gorée, première au box-office du tourisme ouest-africain. Honneur non usurpé. L'île du chevalier de Boufflers et de Mme de Sabran ne mérite pas simplement le détour. Elle vaut, à elle seule, le voyage. Mais à aucun prix le dimanche.

PHILIPPE DECRAENE.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

PORTRAIT

ETEL ADNAN : une voix qui écoute

LA voix d'Etel Adnan. Traversée de lumière et de patience fraternelle. La voix écoute, regarde, et se pose comme un grain de blé en un point de l'horizon, sur la nostalgie du futur.

Etel Adnan est cette voix, chargée de poèmes et de couleurs. De père d'origine syrienne et de mère grecque, elle est née à Beyrouth, il y a cinquante-deux ans. Elle parle de ce territoire blessé avec amour, avec espoir : « *Au Moyen-Orient, sous chaque ville, il y a sept ou huit villes mortes. Le rythme mort-résurrection est quelque chose de familier. J'étais, au début, catastrophée par la destruction morale et physique du pays. A présent, je ne suis pas désespérée.* » Et pourtant, c'est elle qui écrivit en 1970 un poème terrible sur Beyrouth (1) :

« Il y eut trois tremblements de terre
au troisième siècle
trois fois détruisant Beyrouth
et un quatrième s'annonce ! »

Comme un animal blessé, elle a déversé sur le linceul du ciel un sanglot d'encre, car les matins étaient sans souvenirs, et le pays « *une plaie ouverte aux mouches* ».

Comme une voix des ancêtres, elle s'est levée pour crier :

« Je prévois un raz de marée
citerne desséchée
fourmillère verrue du Sud
qui va ronger
le sol jadis triste de l'Ancêtre. »

Elle recommandait aux gens de Beyrouth de « *prendre le premier express* » à destination de l'Enfer. Poète, elle a agi en témoin du futur. Aujourd'hui, le Liban est une déchirure dans le corps de chacun : « *Non seulement il faut supporter les différences*, dit-elle, *mais aussi les aimer.* »

Le Liban, elle l'a souvent vécu à *distance. Elle l'a mieux* compris et plus aimé. Etel a passé dix-sept ans aux Etats-Unis, « *un monde audio-visuel* ». Elle y a enseigné la philosophie de l'art. Elle y a dessiné, peint et surtout découvert qu'il n'existe pas de dichotomie entre la peinture et la vie, entre la poésie et le quotidien. « *Le poids métaphysique de l'Amérique*, nous dit-elle, *a été pris en charge par les peintres* ». Habitée par l'univers et la culture arabe, elle a mis en image les textes de grands poètes arabes. Ce sont de grands dessins pliés à la manière japonaise qui se déroulent sur des poèmes de Youssef El Khal, d'Adonis, d'Essayyab, de Youssef Ghossoub, d'Abdelatif Laâbi, etc. « *Je n'enjolive pas les textes*, précise-t-elle. *Je dessine pour répondre aux poèmes des autres. Je dis par des signes et des couleurs comment ma sensibilité réagit face à un texte, sans le paraphraser. Je dis comment je le reçois dans un autre ordre d'expression.* »

Les dessins d'Etel sont abstraits. Des signes, des syllabes, un soleil, une prairie. Traces de la main, traces d'une mémoire urgente, traces d'un corps qui dit la vie et tout le ciel dans un regard d'enfant, un peu à la manière du peintre marocain Ahmed Cherkaoui, qu'elle admire (2).

« *Je suis le Poisson initial, rejeté sur la plage, mais déterminé à vivre* », écrit-elle. De Paris, où elle s'est installée provisoirement, elle ouvre sa fenêtre : au loin de grands espaces. La prairie des Indiens, ceux qu'elle a connus et aimés quand elle vivait en Amérique, ceux qui ont dit des poèmes et des histoires. « *J'aime l'attitude des Indiens devant la terre. Il y a une très grande dimension intérieure chez eux. Ils s'identifient à de grands éléments violents comme la prairie, comme le vent. Il n'y a jamais un sens des frontières chez eux. Ils voient toujours des espaces au lieu des enclos. On a un sentiment de liberté. On perd pied. On a l'impression que leur monde n'a pas de points cardinaux, un peu comme le désert arabe. J'aime leur poésie car elle reflète une situation de l'homme dépossédé, semblable à celle des Arabes. Mais ils le disent mieux, peut-être parce que la dépossession est plus totale, sans recours. L'Indien est un Arabe à l'état pur.* »

Sa voix a soudain pris une chaleur toute particulière. C'est la voix du poète, l'Indien.

TAHAR BEN JELLOUN.

(1) *Jébu*, suivi de *l'Express Beyrouth-Enfer*, P.-J. Oswald éd., 1973.

(2) A. El Maleh, A. Khatibi, T. Maraini et M. Melehi viennent de consacrer un livre très beau au grand peintre mort il y a dix ans à l'âge de trente-trois ans : *la Peinture de Ahmed Cherkaoui* ; éd. Shoof (4, passage Sumica, Casablanca) : diff. Hachette international.

RADIO-TELEVISION

Samedi 30 juillet

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Des magiciens ; 21 h. 30, Série : Sergent Anderson ; 22 h. 25, A bout portant : Nicole Croisille.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Téléfilm : Un enfant dans la peau, de V. Bierens-de-Haan, réal. M. Dami, avec M. Cassagne, F. Germond, M. Aufair, S. Escoffier.

Un jardinier qui ressemble à Candide cherche, par deux reprises, à satisfaire son amour pour les enfants. De l'adoption à l'enlèvement, l'histoire d'une passion vouée à l'échec ; une production de la télévision suisse romande.

21 h. 55, Questions sans visage ; 22 h. 55, Jazz : Hommage à Count Basie.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Série historique : Eleanor et Franklin. (Première partie.)

La « saga » de la famille Roosevelt.

21 h. 30, Emission de l'INA : Le choc des cultures. (Première partie : Terra de abril, de Ph. Costantini.)

A l'heure de la révolution portugaise, un village prépare un « mystère » traditionnel. Le mysticisme au moment des élections.

FRANCE-CULTURE

20 h., En direct du festival : Avignon ultra-son (essai : promenade à travers la chartreuse de Villeneuve-lès-Avignon, par O. Benaget et Ch. Latigrat) : à 20 h. 50, Magnetic, par F. Venaille : à 21 h. 15, Théâtre ouvert : « l'Arrivante », de V Theophilides, d'après « Là », d'H. Cixous. Réalisation A. Lemaître ; à 22 h. 45, Musique ; à 23 h. 5, Feuilleton : « Avignon, cœur de lion » ; à 23 h. 30, Magnétic IX, par F. Venaille ; à 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Ateliers d'enfants, par R. Pfeiffer ; 20 h. 30, Zarzuela : « Maruxa » (musique d'A. Vives, livret de P. Frutos), par l'Orchestre symphonique de Barcelone, direction E. G. Asensio, avec A. Riera, V. Sardinero, M. Caballe, P. Lavirgen ; 23 h. 30, Baissez les pianos ou les artisans de la musique ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Musique traditionnelle au Festival de Fontblanche ; 1 h., La flûte enchantée ; de 2 h. à 7 h., Musique ininterrompue.

Dimanche 31 juillet

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 35, Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h. 10, Feuilleton : Guerre et Paix. (Une paix fragile) ; 15 h. 35, Sports : Direct à la une ; 17 h. 20, Série : Pierrot la chanson ; 17 h. 50, Téléfilm : Un homme à détruire ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : DEUX GRANDES FILLES DANS UN PYJAMA, de J. Girault (1974), avec Ph. Nicaud, J. Jouanneau, M. Grant, Ch. Kinberg, M. Presle.

Deux hommes mariés, restés seuls à Paris pendant les vacances de Pâques, sont aux prises avec deux jeunes étrangères rencontrées par l'un deux à Orly.

22 h., Emission de l'INA : La loterie de la vie, réal. G. Gilles.

« Monter, descendre, c'est la vie » : la vie de Lupe, liftière, à vingt ans, dans un palace mexicain.

CHAINE II : A 2

15 h., Le cirque Jean Richard ; 16 h., Téléfilm : Passager vers la Lune ; 17 h. 35, Magazine de la magie : Abracadabra ; 18 h. 35, Série : Shazzan ; 19 h., Sports : Stade 2.

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 22 h., Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 52, Spectacle chorégraphique : le Baiser de la fée, par le New-York City Ballet, musique d'I. Stravinski.

CHAINE III : FR 3

20 h., Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30, L'homme en question : l'écrivain Louis Pauwels, prod. P. Giannoli ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit) : VOLPONE, de M. Tourneur (1940), avec H. Baur, L. Jouvet, J. Delubac, F. Ledoux, Ch. Dulin, A. Rignault, M. Dorian. (N., rediffusion.)

A Venise, au seizième siècle, un riche marchand fait croire, sur les conseils de son intendant, à sa mort prochaine, pour duper les amis et les parasites qui espèrent recueillir son héritage.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie, avec Birgitta Trotzig (reprise à 14 h.) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., La musique et les mots : Beethoven ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Concert du Composers String Quartett ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Souffle du désordre », de Ph. Faure-Fremiet, avec J. Eyser, F. Chaumette, J. Toja ; 16 h. 40, En direct de Bayreuth : « le Crépuscule des dieux », de R. Wagner, mise en scène P. Chéreau, par l'Orchestre du festival, direction P. Boulez, avec M. Jung, G. Jones, F. Mazura ; 23 h. 20, Disque.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, C'est dimanche ; 9 h. 2, La route des cadences : le Sud-Est ; 11 h., Une heure espagnole ; 12 h., En direct du Festival de Salzbourg, le Mozarteum Orchester, direction G. Wimberger, avec A.-S. Mutter, violon, E. Tappy, ténor : « Symphonie K. 132 » ; « Concerto en ré majeur, K. 211 pour violon » ; airs de concert « Symphonie K. 319 » (Mozart) ;

14 h., Les miroirs d'Anne : Smetana, Schubert, Bruckner ; 17 h., Musique au théâtre... la Mort du héros : Monteverdi, Beethoven, Wagner ; 19 h. 35, En direct de New-York, Festival de Washington Square : Blues traditionnels ;

21 h. 30, En direct du Festival de Salzbourg, le London Symphony Orchestra, direction A. Prévin : Haydn, Beethoven, Rachmaninov ; 0 h. 5, « les Fouleurs de paroles », feuilleton musical d'A. Lacombe ; 0 h. 10, Baissez les pianos ou les artisans de la musique, par R. Branaa ; 0 h. 45, Les enseignements de Don Juan : Musique Yakis.

Lundi 1er août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, le Francophonissime ; 13 h. 35, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 14 h. 25, Tennis : Coupe Galéa à Vichy ; 18 h. 5, Spécial jeunes ; 18 h. 25, Série : Le grand saut périlleux (rediffusion) ; 19 h. 45, Candide caméra.

20 h. 30, FILM : UNE LARME DANS L'OCEAN, de H. Gleaser (1971), avec A. Stere, D. Rollin, A. Abplanalp, H. Gleaser, D. Zardi.

A Wolyna (Pologne orientale), en 1942-43, un résistant regroupe des juifs, membres d'une communauté religieuse menacée d'extermination, pour qu'ils prennent les armes.

22 h., Les grands mystères de la musique : Louis II de Bavière, de J. Dayan.

CHAINE II : A 2

15 h., Série : Le monde en guerre ; 16 h., Aujourd'hui, madame ; 16 h. 45, Série : Les grands détectives ; 17 h. 35, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle ; 18 h. 10, Vacances animées ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, La joie de vivre (rediffusion).

20 h. 30, Variétés : Idea, de J.-Ch. Averty, chorégraphie J. Guélis.

Avec les Bee Gees, Julie Driscoll, Brian Auger, The Trinity.

21 h. 40, Documentaire : le peintre Giuseppe Capogrossi, par B. Guillou ; 22 h. 25, Sports : Catch à quatre.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : 20 h., les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE, d'A. Hitchcock (1964), avec S. Connery, T. Hedren, D. Baker, M. Gabel, L. Latham. (Rediffusion.)

Un éditeur s'éprend d'une voleuse et l'épouse au lieu de la livrer à la police. Elle souffre de graves troubles psychologiques et il s'efforce de découvrir son secret ; pour la guérir.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Peuples, pays, civilisations, par C. Hudelot, P. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Journal intime, par P. Peignot (rediffusion) ; à 8 h. 32, Esotérisme de Gérard de Nerval ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les pérégrins d'autrefois... « Chateaubriand », avec J. Topart et F. Kanel : « Aquarium », par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine africaine : le Sénégal ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens, avec Jacques Février ; 14 h., « la Guerre et la Paix », de Tolstoï, adaptation G. Govy, musique d'Ivan Semenoff, avec D. Ajoret, J. Leuvrais, J. Topart, réalisat. René Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi ; 16 h. 40, L'heure de pointe ; 17 h. 32, Jeunesse de la musique ; 18 h. 30, Peinture ancienne : un musée, un chef-d'œuvre ; 19 h. 30, Feuilleton : Une certaine France de mon grand-père... « la Becquée », de R. Boylesve, adaptation M. Ricaud, avec L. Lemercier, L. Delamare, M. Barbulée ;

20 h., Carte blanche : « le Prévenu », de J. Montalbetti, avec L. Terzieff, M. Bouquet, P. Olivier, réalisation E. Frémy (rediffusion) ; 21 h., Concert du Yuval Trio au Festival estival de Paris : Haydn, Dvorak, Schubert ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontres à La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux... « l'Est » : œuvre de Janacek ; 10 h., La Cenerentola... « Cendrillon » : R. de Simone, Rossini, avec T. Berganza ; 10 h. 30, Pierrot : Schumann, Stravinski, Schoenberg, Berg ; 12 h., La chanson : « Made in U.S.A. » ; 12 h. 40, Jour « J » de la musique : Amérique intime ;

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre : courrier des auditeurs ; 14 h., Paysage d'estive, par J.-P. Hirsch : Lassus, Debussy, Ravel, Xenakis ; 16 h. 2, Livre des meslanges... le piano : œuvres de C. P. E. Bach, Field, Cimarosa, Alkan, R. Smith, Aperghis ; à 17 h., Musique française : Mache, Martinet, Constant ; à 17 h. 30, Paysages parisiens de Notre-Dame au Marais : Perotin, Machaut, Abélard, Mozart ; 18 h. 2, Ecoute : Fawzi, Sayebb, luthiste ; 19 h., Jazz ; 19 h. 45, Jeunes solistes ;

20 h. 30, Les voyages de M. Cellier... des Alpes au Caucase ; 21 h., Echanges internationaux : Festival d'Helsinki 1976 : récital de chant Leena Kilunen et I. Cage (Williams, Brahms, Sibelius, Satie) ; 22 h. 30, « Rituel », de P. Boulez, par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, direction D. Masson.

Mardi 2 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, le Francophonissime ; 13 h. 45, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 14 h. 35, Sports : Finale de tennis à Vichy ; 17 h. 55, Spécial jeunes ; 18 h. 15, Série : Le grand saut périlleux (rediffus.) ; 19 h. 45, Candide caméra.

20 h. 30, Série documentaire : Au-delà de l'horizon. (La Pérouse ou la fraternité des hommes), par A. Bombard ; 21 h. 25, Variétés ; 22 h. 25, Les grandes expositions : Ramsès le Grand, réal. J. Plessis, commentaire Ch. Desroches-Noblecourt.

Le premier d'une série de treize films de vingt-six minutes, filmés en 1975 et 1976 au Grand Palais et à l'Orangerie des Tuileries.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 15 h. 55, Aujourd'hui, madame ; 16 h. 45, Série : L'homme à la valise ; 17 h. 35, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle ; 18 h., Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 30, Les dossiers de l'écran, FILM : DARWIN, de J. Couffer (1972), avec N. Clay, S. Macready, I. Richardson.

1831 : les théories sur l'évolution de Darwin, alors étudiant naturaliste, se heurtent au conservatisme du capitaine Fitzroy, qui dirige une expédition en Amérique du Sud.

Vers 22 h., Débat : D'où vient l'homme ?

Avec MM. Edgar Morin, sociologue ; Pierre-Paul Grasse, membre de l'Académie des sciences ; André Langaney, maître de conférences au Muséum d'histoire naturelle ; Albert Jacquard, chef du service de génétique à l'Institut national d'études démographiques ; Roger Greenacre, chanoine, chevalier de la cathédrale de Chichester.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Ulysse ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, policiers, aventures) : LE CONVOI SAUVAGE, de R. C. Sarafian (1970), avec R. Harris, J Huston, J. Bindon, B. Carruthers, H. Wilcoxon.

En 1820, dans le nord-ouest des Etats-Unis, un trappeur laissé pour mort en pleine nature par ses compagnons réussit à survivre. Il affronte tous les dangers, possédé par l'idée de se venger.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Peuples, pays, civilisations, par C. Hudelot, P. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Journal intime, par J. Peignot (rediffusion) ; à 8 h. 32, Esotérisme de Gérard de Nerval ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les pérégrins d'autrefois : « Déploration de quatre poètes en Italie », avec R. Clermont et F. Kanel ; « Aquarium », par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine africaine : le Sénégal ; 11 h. 2, Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec... Jacques Février ; 14 h., « la Guerre et la Paix », de Tolstoï, adaptation G. Govy, musique d'Ivan Semenoff. Réalisation René Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... ; 16 h. 40, L'heure de pointe ; 17 h. 32, Jeunesse de la musique ; 18 h 30, Peinture ancienne : un musée, un chef-d'œuvre ; 19 h. 30, Feuilleton : Une certaine France de mon grand-père... « la Becquée », de R. Boylesve, adaptation M. Ricaud, avec L. Lemercier, L. Delamare, M Barbulée ;

20 h., Vulturne, ou Léon-Paul Fargue et nous, avec H. Thomas. Réalisation C. Roland-Manuel ; 21 h. 45, Œuvres de Guy Reibel ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontres de musique contemporaine à La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 20, Points cardinaux (l'Est) : « Quatuor nº 8 » ; « Psaume 149 » (Dvorak) ; 104, Cicerenella : Tarantelle (œuvres de Sanz, anonymes du dix-septième siècle, etc.) ; 10 h. 30, J'ai envie d'écraser mon piano : Bach, Scarlatti, Schubert, Schumann, Debussy ; 12 h., Chanson : Made in U S.A. ; 12 h. 40, Jour « J » de la musique ;

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive : musique autour des textes de R. Barthes ; 16 h. 2, Livre des meslanges : le trio (C.-P.-E. Bach, Beethoven, Poulenc) ; musique française (Xenakis, Capdenat) ; paysages parisiens (Perotin, Costeley, Lully, Messager) ; 18 h 2, Ecoute, magazine musical : concert Phil Glass ; 19 h., Jazz ; 19 h. 45, Jeunes solistes ;

20 h. 30, Des Alpes au Caucase : tambours et harmonica de Croatie et de Serbie ; 21 h., Echanges internationaux : Bach, Beethoven, R. Strauss par l'Orchestre symphonique de Boston, direction P Monteux ; 23 h. 15, Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Les fêtes oubliées : Festival de Glyndebourn.

Mercredi 3 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, le Francophonissime ; 13 h. 35, Série : Peter Voos (rediffusion) ; 17 h. 55, Spécial jeunes ; 18 h. 15, Série : Le grand saut périlleux (rediffusion) ; 19 h. 45, Candide caméra.

20 h. 30, Série policière : Désiré Lafarge prend le train, d'A. Franck et J.-P. Gallo. Avec R. Baillet, J. Decourt.

Suite des aventures de l'« anti-héros ». Le voici à la retraite, et pris en otage.

22 h., Médicale : Indications, prod. I. Barrère, P. Desgraupe et E. Lalou.

Les secours d'urgence, la chirurgie de la prostate par le froid, etc...

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 15 h. 55, Aujourd'hui madame ; 16 h. 45, Série : Bonanza ; 17 h. 35, Feuilleton : Le monde enchanté d'Isabelle ; 18 h., Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 30, Série américaine : Un shérif à New-York ; 21 h. 55, Magazine d'actualité : Question de temps.

Avec M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, qui parle des questions de l'environnement.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Le lièvre et la tortue ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : LE JEUNE CASSIDY, de J. Ford et J. Cardiff (1964), avec R. Taylor, M. Smith, J. Christie, J. Evans, M. Rergrave. (Rediffusion.)

La vie difficile, les révoltes et les luttes d'un ouvrier irlandais qui deviendra l'auteur dramatique Sean O'Casey.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Peuples, pays, civilisations, par C. Hudelot, P. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Journal intime, par J. Peignot (rediffusion) ; à 8 h. 32, Esotérisme de Gérard de Nerval ; 8 h 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les pérégrins d'autrefois : « Déploration de quatre poètes en Italie », avec R. Clermont et F. Kanel ; « Aquarium », par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine africaine : Le Cameroun ; 11 h. 2, Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec Jacques Février ; 14 h., « la Guerre et la Paix », de Tolstoï, adaptation G. Govy, musique d'Ivan Semenoff, réalisation René Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : mercredi jeunesse ; 16 h. 10, Match ; 17 h. 32, Jeunesse de la musique ; 18 h. 30, Peinture ancienne : un musée, un chef-d'œuvre ; 19 h. 30, Feuilleton : Une certaine France de mon grand-père : « la Becquée », de R. Boylesve, adaptation M. Ricaud, avec L. Lemercier, M. Barbulée ;

20 h., Panorama de la création musicale contemporaine aux Etats-Unis... Musique pour le théâtre 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontre à La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux (l'art) : « Quatuor nº 2 », « Psalmus Hungaricus » (Kodaly) ; 10 h., La Zeza : œuvres italiennes traditionnelles, aria (Cimarosa) ; 12 h., La chanson : Made in U.S.A. ; 12 h. 40, Jour « J » de la musique ;

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive : textes littéraires et musiques ; 16 h. 2, Le livre des meslanges : métamorphose de la clarinette (Weber, Stravinski, Martinu), suivi de : Musique française (S. Nigg, G. Masson, M. Ohana), suivi de : Paysages parisiens (J. des Prés, Stolzer, M.-A. Charpentier, Berlioz) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h. 45, Jeunes solistes ;

20 h. 30, Des Alpes au Caucase : chants traditionnels hongrois ; 21 h., Echanges internationaux : Mozart, Mendelssohn, L. Boulanger, par l'Orchestre symphonique de Boston, direction Ch. Munch et N. Boulanger ; 23 h. 15, Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Concert de minuit ; 1 h., Couvre-feu.

UN DÉBAT AVEC DES MEMBRES DU P.C.F. NE PEUT AVOIR LIEU A LA MAISON DE RADIO-FRANCE.

● L'intersyndicale S.N.R.T.-C.G.T., S.N.J. et S.U.R.T.-C.F.D.T. de Radio-France proteste contre l'« *interdiction* » par Mme Jacqueline Baudrier, président-directeur général de la société, d'une réunion qui était prévue le 27 juillet à la cafétéria de la maison du quai Kennedy. Au cours de cette réunion (pour laquelle les organisateurs avaient eu l'accord du comité interentreprise et du comité d'entreprise de Radio-France), des représentants du parti communiste devaient exposer au personnel *« les solutions proposées par le P.C.F. pour résoudre les problèmes souvent angoissants qui sont posés aux travailleurs ».*

Les syndicats s'élèvent contre la raison invoquée par Mme Baudrier dans une lettre adressée au secrétaire du comité interentreprise de la radio et de la télévision, selon laquelle *« il est indispensable de séparer rigoureusement les activités sociales de tout élément qui leur serait étranger, de telle façon que la liberté d'opinion de chacun soit respectée ».*

Les cellules du P.C.F. de Radio-France ont également protesté contre cette interdiction.

LE SYNDICAT AUTONOME DES ARTISTES-INTERPRÈTES DE TÉLÉVISION SIGNE SEUL LES CONVENTIONS COLLECTIVES.

● L'Union syndicale des artistes (syndicat autonome, minoritaire) a signé seule une convention collective concernant l'activité d'interprète à la télévision. Cette convention, passée entre l'U.S.D.A., les trois sociétés de programmes, l'Institut national de l'audiovisuel, la Société française de production et les producteurs privés, détermine les conditions d'engagement, de travail et de salaire des artistes ; elle fixe également les rémunérations en cas d'utilisation secondaire des émissions.

Le Syndicat français des artistes-interprètes C.G.T. qui avait déjà, dès la clôture des négociations (*le Monde* daté 10-11 juillet) subordonné sa réponse à la consultation de l'ensemble de la profession en assemblée générale, et cela après la période des vacances, regrette dans un communiqué cette décision unilatérale. Le syndicat autonome *« prend la lourde responsabilité d'une cassure dans l'unité de la profession »*, écrit le S.F.A., qui fixe au 18 septembre « *la consultation démocratique de l'ensemble de la profession, syndiqués et non syndiqués* ».

Les écrans francophones

Lundi 1er août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., America ; 21 h., *Pas de pitié pour Ringo*, film de R. Romero Marchent.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *Un homme pour le bagne*, film de V. Guest.

TELEVISION BELGE : 20 h., Misère et noblesse ; 22 h., Des arts et des hommes. — R.T. Bis, 20 h., Arsène Lupin ; 20 h. 40, Savoir-vivre ; 21 h. 5, Civilisations.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Allocution du président de la Confédération, M. Kurt Furgler ; 22 h. 20, Les Suisses et l'étranger ; 21 h. 40, Aide-toi, la Suisse t'aidera.

Mardi 2 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Haute tension ; 21 h., *Quatre Femmes pour un héros*, film de L. Torre-Nilson.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Michel Strogoff ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *Raphaël le tatoué*, film de Christian-Jaque.

TELEVISION BELGE : 20 h. 5, Les sentiers du monde ; 21 h., Bouquet de ronces ; 22 h. 5, Petite musique de nuit.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Splendeurs et misères des courtisanes ; 21 h. 20, En direct avec... ; 22 h. 20, *la Soif du mal*, film d'O. Welles

Mercredi 3 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les incorruptibles ; 21 h, *la Toile d'araignée*, film de J Houseman.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Brigade spéciale ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *la Route de l'ivoire*, de G. Breakston.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Baril de poudre ; 21 h. 20, La vie de Stanley.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Adamo à l'Olympia ; 21 h. 15, *le Retour d'Afrique*, film d'A. Tanner.

Jeudi 4 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Tu n'as rien vu à Hiroshima ; 21 h., *New-York appelle Super-Dragon*, film de C. J. Dadjet.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., L'Immortel ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *la Belle de Cadix*, film de R. Bernard.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *les Patates*, film de Cl. Autant-Lara ; 21 h. 30, Le carrousel aux images et le monde du cinéma.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Matterhorn : la face nord ; 21 h. 10, Faits divers ; 22 h. 5, Livres pour l'été.

Vendredi 5 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Toma ; 21 h., *l'Homme H*, film de I. Honda.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Regan ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *la Patrouille égarée*, film de L. Norman.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, Serpico ; 20 h. 40, Les reflets de l'histoire ; 21 h. 45, *Melody*, film de W. Hussein — R.T.Bis : 19 h. 50, TVF ; 20 h 20, *la Veuve joyeuse*, film de E. Lubitsch.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 15, Les héritiers ; 21 h. 45, Aznavour-Minelli

Samedi 6 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 21 h., *Honoré de Marseille*, film de M. Regamey.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Gunsmok, le justicier ; 21 h. 5, Jeux ; 21 h. 15, *Vos gueules, les mouettes*, film de R. Dhéry.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, La vie secrète des animaux ; 20 h. 20, Les blouses blanches ; 22 h. 10, Les bleus au cœur.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 30, Plus amer que la mort ; 22 h., Lucienne Boyer.

Dimanche 7 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Le secret des Flamands ; 21 h., *Sept jours ailleurs*, film de M. Karmitz.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Les rues de San-Francisco ; 20 h 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *Fric-frac en dentelles*, film de G. Radot.

TELEVISION BELGE : 20 h., Michel Fugain ; 21 h. 15, Elisabeth R.. ; 22 h. 50, Marcel Jouhandeau.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Fête des vignerons ; 21 h 40, Entretiens ; 22 h. 5, Plaisirs de la musique.

Lundi 8 août

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., America ; 21 h., *Jicop le proscrit*, film de H. Levin.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Michel Strogoff ; 20 h. 55, Les jeux de l'été ; 21 h. 5, *La route est ouverte*, film de H. Watt.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, De sang-froid ; 22 h. 15, L'art du Zaïre. — R.T.Bis : 19 h. 50, Arsène Lupin ; 21 h. 5, A la recherche du bonheur.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h 20, Cirques du monde ; 21 h 15, Les grandes batailles du passé

RADIO-TELEVISION

Jeudi 4 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, le Francophonissime ; 14 h., Objectif santé ; 14 h. 10, Téléfilm : Et pourtant, on s'aime, d'E. Freeman et K. Tunberg. Réal. M. Gordon ; 17 h. 55, Spécial jeunes ; 18 h. 15, Série : Le grand saut périlleux (rediffusion) ; 19 h. 45, Candide caméra.

20 h. 30, Serie : L'appel de l'or (d'après J. London, adapt. W. Ulbrich) ; 21 h. 58, Musique : Bel canto (Colette Boky).

Une soprano canadienne attachée au Metropolitan Opera de New-York.

CHAINE II : A 2

15 h., FILM : LA HONTE DE LA FAMILLE, de R. Balducci (1969), avec M. Galabru, R. Varte, M. Dax, Cl. Rollet, D. Evenou, P. Préboist. (Rediffusion.)

Un truand marseillais renie son fils qui s'est fait inspecteur de police. Celui-ci se « rachète » en menant une enquête difficile où l'honneur de sa famille est en jeu.

16 h. 45, Documentaire : Quarante ans d'exploration française, prés. B. Flornoy, J. Rouch et P. Tchernia ; 17 h. 35, Documentaire : La vie des insectes (l'histoire de la mouche), prés. G. Calderon ; 18 h., Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 30, FILM : CHARLIE ET SES DEUX NENETTES, de J. Séria (1973), avec S. Sauvion, J. Coupil, N. Drivet, J.-P. Marielle, J. Mauvais.

Un homme de quarante ans, divorcé, marchand forain, part en tournée à travers la France avec deux jeunes filles qui cherchaient du travail.

22 h., Série de l'INA : Autocritique 68-75. (Le futur antérieur), de M.-Cl. Schaeffer.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Ulysse ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, FILM (cycle cinéma français 1968-1976) : LE SOLDAT LAFORET, de G. Cavagnac (1971), avec R. Van Hool, C. Rouvel, F. Rabal, F. Sardou, B. Haller, J. Rispal.

Pendant la débâcle de 1940, un soldat est séparé de son régiment. Errant dans la campagne aveyronnaise, il rencontre d'étranges personnages et vit à l'écart de la guerre.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Peuples, pays, civilisations, par C. Hudelot, P. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Journal intime, par J. Peignot (rediffusion) ; à 8 h. 32, Les intellectuels et la politique ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les Pérégrins d'autrefois : « le Président de Brosses », avec F. Chaumette et F. Kanel ; « Aquarium », par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine africaine : Le Cameroun ; 11 h. 2, Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec Jacques Février ; 14 h., « la Guerre et la Paix », de Tolstoï, adaptation G. Govy, musique d'Ivan Semenoff, réalisation René Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 47, Deux heures pour comprendre ; 17 h. 32, Jeunesse de la musique ; 18 h. 30, Peinture ancienne : un musée, un chef-d'œuvre ; *19 h. 30, Feuilleton : Une certaine France de mon grand-père...* « la Becquée », de R. Boylesve, adaptation M. Ricaud, avec L. Lemercier, M. Barbulée, J. Martinelli ;

20 h., « Kean, ou désordre et génie », d'A. Dumas, avec J.-C. Drouot, J.-P. Andréani, F. Perrin, réalisation G. Peyrou ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontres de musique contemporaine à La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux (l'art) : « Quatuor n° 3 » et « Scènes de village » (Bartok) ; 10 h., Cicernella : chants traditionnels italiens, Monteverdi, Vivaldi) ; 12 h., La chanson : Made in U.S.A. ; 12 h. 40, Jour « J » de la musique ;

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estive : Motets profanes médiévaux, Mozart ; 16 h. 2, Le livre des meslanges : métamorphose de la viole (anonyme espagnol, Telemann, Vivaldi) ; suivi de : Musique française (Saguer, Chaynes, Delannoy) ; suivi de : Paysages parisiens (Leonin, Mauduit, Couperin, Gossec) ; 18 h. 2, Ecoute, magazine musical ; 19 h., Jazz ; 19 h. 45, Jeunes solistes ;

20 h. 30, Des Alpes au Caucase : La foire au mariage du mont Gaina (musique traditionnelle de Transylvanie) ; 21 h. 15, En direct du festival de *Salzbourg : récital de piano Mark Zelter (Haydn,* Ravel, Prokofiev, Liszt) ; 23 h. 15, Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Citations pour un voyage : « Non improvisations » et « Variations baroques » (L. Foss) ; « Lulu », extraits (A. Berg) ; « Ombres » (A. Boucourechliev) ; « Ludwig van » (M. Kagel) ; « Variations sur un thème de Purcell » (B. Britten) ; 1 h. 40, Couvre-feu.

Vendredi 5 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, le Francophonissime.

13 h. 35, FILM : LES AMOURS FINISSENT A L'AUBE, de H. Calef (1952), avec G. Marchal, F. Christophe, N. Courcel, S. Dehelly, J. Castelot. (N.).

Pour préserver le bonheur et la santé de sa femme, atteinte d'une maladie de cœur, un homme tue une maîtresse occasionnelle venue le relancer.

17 h. 55, Spécial jeunes ; 18 h. 15, Série : Le grand saut périlleux (rediffusion) ; 19 h. 45, Candide caméra.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : « les Portes claquent », de M. Fernaud. Mise en scène Ch. Gérard. Avec Ch. Gérard, Y. Clech, H. Dieudonné, M. Gonzalès.

Un vent de folie fait claquer les portes dans une famille d'excentriques. Un célèbre succès comique.

22 h. 20, Allons au cinéma.

CHAINE II : A 2

15 h., Série britannique : Le monde en guerre ; 15 h. 55, Aujourd'hui, madame ; 16 h. 45, Série : L'homme à la valise ; 17 h. 35, Documentaire : La vie des insectes. (La mare aux moustiques) ; 18 h., Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 30, Feuilleton : Le confessionnal des pénitents noirs ; 21 h. 45, *Littéraire :* Ah ! vous écrivez, de B. Pivot.

Des interviews de MM. Jacques Lanzmann, Serge Doubrovsky et de Mme Christine de Rivoyre, pour l'avatar estival d' « Apostrophes ».

22 h. 40, Sports : Supers stars.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Histoire de France ; 20 h., Jeux.

20 h. 30, Magazine vendredi : l'Inné et l'Acquis. (Troisième partie : le territoire de l'homme, enquête P. Ceuzin, réal. F. Bouchet.)

L'instinct de propriété existe-t-il ? Les animaux l'ont-ils ? Avec M. H. Laborit, écrivain ; le professeur Grassé, biologiste ; le professeur Alby, psychiatre ; le général Buis ; Mme M. Cardinal, écrivain.

21 h. 30, Série documentaire : Quelques Africaines, de A. Moravia et A. Andermann. (Voyage au Tchad.)

Dernier carnet d'un voyage qui reste à la surface d'un continent dont on continue d'ignorer presque tout.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Peuples, pays, civilisations, par C. Hudelot, P. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Journal intime, par J. Peignot (rediffusion) ; 8 h. 32, Les intellectuels et la politique ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Ls pérégrins d'autrefois : « le Président de Brosses », avec F. Chaumette et F. Kanel ; « Aquarium », par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine africaine : Lagos ; 11 h. 2, Les tournois du royaume de la musique ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec... Jacques Février ; 14 h., « la Guerre et la Paix », de Tolstoï. Adaptation G. Govy, musique d'Ivan Semenoff, réalisation René Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; 14 h. 47, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Jeunesse de la musique ; 18 h. 30, Peinture ancienne : un musée, un chef-d'œuvre ; 19 h. 30, Feuilleton : Une certaine France de mon grand-père : « la Becquée », de R. Boylesve, adaptation M. Ricaud. Avec L. Lemercier, L. Delamare, M. Barbulée.

20 h., François Deligny, par F. Estèbe et J. Couturier : « les Vies retranchées » ; 21 h. 30, Musique de chambre ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Rencontre à La Rochelle.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Sumertime ; 9 h. 2, Points cardinaux (l'Est) : « Quatuor n° 2 » ; « Trio, opus 15 », extraits (Smetana) ; 10 h., Cicerenella : musiques traditionnelles italiennes et « l'Italienne à Alger », ouverture (Rossini) ; 12 h., La chanson : Made in U.S.A. ; 12 h. 40, Jour « J » de la musique ;

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre ; 14 h., Paysages d'estives : musiques espagnoles ou hispanisantes du Moyen Age à nos jours ; 16 h. 2, Livres des meslanges : métamorphoses du sextuor (J. Pleyel, Brahms) ; suivi de : musique française (A. Louvier, A. Jolivet, G. Amy) ; suivi de : paysages parisiens (Ockeghem, Tallis, Rameau, Liszt) ; 18 h. 2, Ecoute magazine musical ; 19 h. 45, Ateliers d'enfants ;

20 h. 30, Des Alpes au Caucase : la Doina (musiques traditionnelles roumaines) ; 21 h. 20, Cycles d'échanges franco-allemands : « Concerto n° 1 pour piano » (Tchaïkovski) ; « le Sacre du printemps » (Stravinski), par l'Orchestre symphonique de la radio autrichienne, le pianiste J. Tocco, direction L. Segerstam ; 23 h. 15, Jazz : hommage à John Coltrane ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Pierres irrégulières : « Folk song » (L. Berio) ; « Quatuor à cordes » (J. Cage) ; « Musique pour instruments de la Renaissance » (M. Kagel) ; « Harmonica Amorosa » (J.-Y. Bosseur) ; « Nine rare bits » (E. Brown) ; « Iromachie » (D. Levaillant) ; 1 h. 40, Couvre-feu.

Samedi 6 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Magazine : le Francophonissime ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 8, Restez donc avec nous ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 19 h. 45, Candide caméra.

20 h. 30, Variétés : Show Machine ; 21 h. 30, Série : Sergent Anderson ; 22 h. 25, Ballets africains.

CHAINE II : A 2

14 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 15 h., Série : L'aube de l'histoire. (La déesse des morts, rediffusion) ; 15 h. 55, Sports ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h. 5, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 30, Dramatique : « les Caprices de Marianne », d'A. de Musset, mise en scène J. Ardouin, avec M.-O. Grinevald, Y. Soucasse, B. Lanneau.

Enregistré au Festival de Pau en 1976.

22 h. 5, Questions sans visage ; 23 h., Jukebox.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Le lièvre et la tortue ; 20 h., Les animaux chez eux.

20 h. 30, Série historique : Eleanor et Franklin. (Deuxième partie.)

La « saga » de la famille Roosevelt.

21 h. 30, Emission de l'INA : Le choc des cultures. (Deuxième partie : la Transamazonienne, de J.-Cl. Dussaux.)

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Peuples, pays, civilisations, par C. Hudelot, P. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance : Journal intime, par J. Peignot (rediffusion) ; 8 h. 32, Les intellectuels et la politique ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, L'Afrique de l'Est, par E. Laurent ; 11 h. 2, Musique ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, En direct d'un festival : Avignon ultrason ; *Théâtre ouvert : « le Cheval qui se suicide* par le feu », d'Armand Gatti, avec Arbatz, H. Chatelain, A. Gatti ; Théâtre musical, concerts, documentaires de création, Magnetic, Journal d'Avignon, par G. Braucourt et B. Sourcis ; Feuilleton : « Avignon, Cœur de lion ou les quatre samedis du roi Richard ».

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Puisque c'est ainsi ; 8 h., La camerata florentine vers 1600, ou l'invention de l'opéra ; 10 h. 2, Musiciens amateurs et chasseurs de son ; 10 h. 30, Les classiques favoris ; 12 h. 35, Chansons ;

13 h., Jazz : Paul Whiteman ; 14 h., La Marjolaine, par R. Pfeiffer ; « la Même Encre » ; à 16 h. 30, Récital de jeunes solistes ;

20 h. 5, Ateliers d'enfants ; 20 h. 30, En direct du festival de Salzbourg : récital de chant Leontyne Price ; D. Garvey, piano (Haendel, Schubert, R. Strauss, *Duparc) ; 23 h., Escales... La Thrace, avec l'orchestre* symphonique de la radio-télévision bulgare, direction V. Stefanov : En route avec E. Strauss ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Baissez les pianos, ou les artisans de la musique ; 0 h. 30, Les fêtes oubliées : la Norvège, la Hollande et la Finlande.

Dimanche 7 août

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, *Emissions religieuses et philosophiques* ; 12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Jeu : La bonne conduite ; 13 h. 35, Jeu : L'homme qui n'en savait rien ; 14 h. 15, Feuilleton : Guerre et Paix. (Le bal) ; 15 h. 10, Sports : Direct à la une ; 17 h. 10, Série : Pierrot la chanson ; 17 h. 40, Téléfilm : Les combattants du désert ; 19 h. 15, Les animaux du monde.

20 h. 30, FILM : UN CONDE, de Y. Boisset (1970), avec M. Bouquet, F. Fabian, J. Garko, M. Constantin, Rufus, A. Carrère, H. Garcin. (Rediffusion.)

Pour venger un jeune collègue tué par des gangsters, un inspecteur de police emploie des méthodes personnelles, violentes et illégales.

22 h. 5, Documentaire : Tango Buenos-Aires.

CHAINE II : A 2

15 h., Le cirque du monde : Circo Americano ; 15 h. 55, Téléfilm : Banjo Hackett ; 17 h. 30, Dessin animé ; 17 h. 45, Magazine de la magie : Abracadabra, avec Majax ; 18 h. 55, Série : Shazzan ; 19 h., Sports : Stade 2.

20 h. 30, Jeux sans frontières ; 22 h., Feuilleton : La dynastie des Forsyte (rediffusion) ; 22 h. 50, Spectacle chorégraphique : Duo concertant, musique de Stravinski, par le New-York City Ballet.

CHAINE III : FR 3

20 h., Pour les jeunes : Lassie.

20 h. 30, L'homme en question : René Barjavel ; 21 h. 30, Aspects du court métrage français.

22 h. 30, FILM (cinéma de minuit, cycle : A la découverte de Maurice Tourneur) : MAM'ZELLE BONAPARTE, de M. Tourneur (1942), avec E. Feuillère, R. Rouleau, M. Joyce, M. Pierry, G. de Sax, A. Clariond. (N.)

Sous le Second Empire, les amours de Cora Pearl, célèbre femme galante, maîtresse du cousin de Napoléon III, et d'un jeune aristocrate qui conspire contre l'empereur.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Disques ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Disques ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., La musique et les mots : Beethoven ; 12 h. 45, Musique de chambre (Ljadow, Katchatourian, P. Arma, poèmes hindous) ;

14 h., « Don Juan et Faust », de Christian-Dietrich Grabbe, avec D. Manuel, M. Creton, *A. Cuny* (rediffusion) ; 16 h. 5, Concert spirituel de Villefavard, en Limousin ; R. Tanbyeff, orgue ; A. Jodry et C. Bernard, violons (A. Raison, J.-M. Leclair, Ch.-M. Widor, B. Bartok, J.-S. Bach, S. Langlais) ; 17 h. 30 Anthologie insolite : « les Larmes de l'aveugle », de R. de Obaldia ; 19 h. 15, Opéra français (programme non communiqué).

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, C'est dimanche ; 9 h. 2, La route des cadences : le Sud-Ouest ; 11 h., Une heure espagnole ; 12 h., En direct du Festival de Salzbourg : « Symphonie K. 134 et K. 201 » ; « Concerto pour violon, K. 216 » ; airs de concert, par G. Seuths (soprano), W. Schneiderhan (violon et direction) ;

14 h., Les miroirs d'Anne, par P. Szernovicz : Schumann, Brahms, Liszt, Berg, Scriabine, Szimanovski, Beethoven, Ligeti ; 17 h., Musique de théâtre... « la Vie et l'Amour d'une femme » : Schumann, Mozart ; 19 h. 35, Jazz vivant ;

21 h., En direct du Festival d'Aix-en-Provence : « Cosi fan tutte » (Mozart), par l'English Chamber *Orchestra, par V. Masterson*, S. Lindenstram, N. Burrows, M. Rosness, A. Titus, G. Bacquier. L'English Chamber Orchestra et la Chorale E. Brasseur, direction Ch. Mackerras ; 1 h., Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 1 h. 10, Baissez les pianos, ou les artisans de la musique ; 1 h. 45, Couvre-feu.

Lundi 8 août

CHAINE I : TF 1

12 h. 30, Magazine : le Francophonissime ; 13 h. 35, Téléfilm ; 18 h., Spécial jeunes ; 18 h. 20, Série : Les mystères de l'Ouest (rediffusion) ; 19 h. 45, Candide caméra.

20 h. 30, FILM : LE VOYAGE D'AMELIE, de D. Duval (1974), avec L. Chevalier, D. Duval, St. Bouy, M. Morel, H. Lasseron, J.-P. Delamour.

Une veuve n'a pas les moyens de faire transporter le corps de son mari dans le village de l'Allier où elle veut le faire enterrer. Pour 1 000 F, cinq loulous de banlieue volent le veuve et le cercueil dans une camionnette volée.

22 h., Emission de l'INA : Chansons à boire, de Ph. Rivière.

Visite impressionniste d'un jeune auteur-réalisateur chez les habitants d'une lointaine banlieue parisienne.

CHAINE II : A 2

14 h. 55, Série britannique : Le monde en guerre ; 15 h. 45, Aujourd'hui, madame ; 16 h. 40, Série : Les grands détectives ; 17 h. 40, Documentaire : La vie des insectes. (La reine des termites) ; 18 h. 5, Dessins animés ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Souvenirs : La joie de vivre.

20 h. 30, Music-hall, de R. Pradines ; 21 h. 45, Documentaire : Drogué, mon ami, de R. Martin, réal. S. Cordier.

Une communauté d'anciens drogués en Haute-Garonne.

22 h. 40, Catch à quatre.

CHAINE III : FR 3

19 h. 40, Pour les jeunes : Le lièvre et la tortue ; 20 h., les Jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : MADAME X, de D. Lowell Rich (1965), avec L. Turner, J. Forsythe, R. Montalban, C. Bennett, B. Meredith.

Chassée par sa belle-mère à la suite d'un scandale, une femme qui n'a plus ni nom ni famille sombre dans la déchéance. Elle se retrouve héroïne d'un procès où elle se voit défendue par son propre fils, qui ignore son identité.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Peuples, pays, civilisations, par C. Hudelot, *P. Dupont ; 8 h., Les chemins de la connaissance :* Journal intime, par J. Peignot (rediffusion) ; à 8 h. 32, Les intellectuels et la politique ; 8 h. 50, En étrange pays ; 9 h. 7, Les pérégrins d'autrefois... « Victor Jacquemont », avec J.-M. Fertey et F. Kanel ; « Aquarium », par J. Pivin ; 9 h. 30, Semaine canadienne ; 11 h. 2, Nouvelles musiques de tous les temps ; 12 h. 5, Agora ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Entretiens avec Jacques Février ; 14 h., « la Guerre et la Paix », de Tolstoï, adaptation G. Govy, musique d'Ivan Semenoff, réalisation R. Jentet (rediffusion) ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi ; 16 h. 40, L'heure de pointe ; 17 h. 32, Entretiens avec Ivan Wyschnegradsky ; 18 h. 2, Scriabine ; 18 h. 30, Peinture ancienne : un musée, un chef-d'œuvre ; *19 h. 30, Feuilleton : Une* certaine France de mon grand-père... « la Becquée », de R. Boylesve, adaptation M. Ricaud, avec L. Lemercier, L. Delamare, M. Barbulée ;

20 h., Mélodrames : « Dame patronesse et... pécheresse ou le martyre de l'ouvrière », par M. Sarfati, avec R. Varte, J.-P. Coquelin, M. Sarfati, réalisation B. *Horowicz (rediffusion)* ; 21 h., Les grands concerts de la Sorbonne au Musée d'art moderne, direction A. Myrat, J.-M. Loisel, soliste, J. Chassaing, violon, C. Bailly, piano (M. Eisler, J. Richer, C. Bailly, N. Skalkottas) ; 22 h. 30, Entretiens avec François Mauriac, par J. Amrouche (rediffusion) ; 23 h., Jean Carteret ou la transparence : Le langage et le vide.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Summertime ; 9 h. 2, Points cardinaux... « l'Ouest » : œuvre de Purcell ; 10 h., Cicerenella : « la Santa Allegrezza », musique populaire italienne ; 10 h. 30, Schubert ; 12 h., La chanson : « Hecho, feito America » ; 12 h. 35, Sélection concert ; 12 h. 40, Jour « J » de la musique ;

13 h., Les classiques du jazz ; 13 h. 30, Musique à la lettre : courrier des auditeurs ; 14 h., Paysages d'estive, par J.-F. Hirsch : Bomarzo, A. P. de Mandiargues ; 16 h. 2, Le livre des meslanges... l'orgue : œuvres de Ximenes, Guanni, Bach, Haendel, Saint-Saëns ; *musique française ; paysages parisiens ; 18 h. 2,* Ecoute : actualité musicale et musique vivante ; 19 h., Jazz ; 19 h. 35, Kiosque ; 19 h. 45, Jeunes solistes ;

20 h. 20, Les voyages de M. Cellier... des Alpes au Caucase : les virtuoses roumains ; 21 h., Echanges internationaux... Orchestre symphonique de la radio bavaroise, direction R. Kubelik : « Symphonie concertante, K. 297 », « Clémence de Titus » (ouverture), « Rondo, K. 617 », « Danses » de l'année 1791 (Mozart) ; 23 h., Escales... en Tchécoslovaquie, avec l'Orchestre symphonique de Bamberg, le Brno State Philharmonic Orchestra, l'Ensemble Sluk, l'Orchestre philharmonique de Londres : Dvorak, Smetana, Janacek ; 0 h. 5, Feuilleton : « les Fouleurs de paroles » ; 0 h. 10, Hommage à John Coltrane ; 1 h., Verbe.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE - INTER (informations toutes les heures) ; 7 h., R. du Maurier ; 9 h., Québecquement vôtre ; 10 h., *Chansons à histoires (samedi :* Larguez les amarres) ; 12 h., L. Bozon, J. C. Weiss ; 13 h., Journal ; 14 h., Le temps de vivre (samedi et dimanche : L'oreille en coin) ; 17 h., Ecoute, c'est du belge ; 18 h., Saltimbanques ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, Marche ou rêve (samedi : La tribune de l'histoire ; dimanche : Histoire d'opérettes) ; 22 h. 15 Le Pop-Club.

FRANCE - CULTURE, FRANCE - MUSIQUE : *Informations à 7 h.*, (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 11 h. (cult.) ; 12 h. 30 (cult. et mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h., (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., Jean-Philippe Allain ; 6 h. 40, Jeu : Faites vos prix ; 9 h., Journal de J.-C. Kerbour'h ; 9 h. 6, Christian Morin ; 10 h. 30, Pile ou face ; 11 h. 30, Cash ; 13 h., Journal d'André Arnaud ; 13 h. 30, Les dossiers extraordinaires ; 14 h., Histoire d'un jour ; 15 h., Faites-moi rire ; 17 h., Basket ; 18 h. 30, Journal de Pierre Lescure ; 19 h. 30, Disco ; 21 h., François Diwo ; 22 h. 30, Europe-Soir ; 22 h. 45, Drugstore ; 0 h., Yann Arribar.

R.T.L. (informations toutes les heures) ; 5 h. 30, Jean-Pierre Imbach ; 9 h. 15, A.-M. Peysson ; 11 h. 30, Le Bingo ; 13 h., Disque d'or ; 14 h. et 15 h., Menie Grégoire ; 14 h. 30, Appelez, on est là ; 15 h. 30, Cartes postales ; 18 h. 30, Journal de Jacques Paoli ; 19 h., Hit-Parade ; 21 h., Les routiers sont sympas ; 22 h., Journal, 0 h., Les nocturnes du Luxembourg.

RADIO MONTE-CARLO (informations toutes les heures). 5 h. 30, L'heure info ; 9 h. 30, L'heure fantaisie ; 11 h. 30, L'heure jeu ; 13 h., L'heure actualité ; 14 h. 30, L'heure espoir ; 15 h. 40, L'heure vérité ; 17 h., L'heure plus ; 18 h. 30, L'heure *bilan* ; 19 h., L'heure hit ; 20 h. 30, L'heure de rêve ; 0 h., L'heure motus.

Religieuses et philosophiques

FRANCE-CULTURE (le dimanche). 7 h. 15, Horizon ; 8 h., Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Protestantisme ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, *la Fédération française* de droit humain (le 31), le Grand Orient de France (le 7) ; 10 h., Messe.

Tribunes et débats

A 2 : 21 h. 45, Michel d'Ornano (le 3).

En raison de la période de la campagne électorale, la diffusion des « Tribunes libres » ne reprendra sur FR 3 que le lundi 26 septembre, au lendemain des élections sénatoriales.

Elles seront remplacées par des émissions régionales comparables aux « Scènes de la vie de province » lors des élections municipales.

RADIO-TELEVISION

FR 3

De la hutte aux bidonvilles

(Suite de la première page.)

Au Portugal, Philippe Costantini installe ses caméras, en avril 1976, dans un village du Tras-os-Montes figé dans ses traditions, hanté par un christianisme médiéval, et, apparemment, dépassé par les promesses de bouleversements sociaux que lui font briller les agents électoraux successifs (« Terra de Abril »).

Au Brésil, Jean-Claude Dusseaux, Didier Debauve et Catherine Plantron, empruntent la Transamazonienne, colossale réalisation gouvernementale qui vise à l'appropriation des territoires vierges, et dont la percée s'est redoublée d'une colonisation accélérée, laquelle tourne, le plus souvent, à la tragédie (« Messages Mélodies... de la Transamazonienne »). Yves Billon, lui, emboîte le pas des « pacificateurs » chargés de neutraliser les Indiens pour permettre l'exploitation de la forêt, et confronte les différents types d'intégration : le « camp d'attraction », premier jalon vers le bidonville, et le parc national, obligé de s'accommoder d'un inévitable tourisme « scientifique » (« la Guerre de pacification en Amazonie »).

Au Canada, Pierre Perrault filme la rencontre d'un groupe d'intellectuels québécois, tourmentés par leurs responsabilités historiques, avec les habitants de la réserve indienne de Saint-Augustin, désespérés et incapables de secouer la tutelle d'un monde blanc dont ils se savent totalement dépendants (« le Goût de la farine »). Enfin, José Celso Corréa et Celso Luccas, mêlent les archives de l'époque coloniale aux images des journées historiques de l'indépendance du Mozambique (« 25 Vinte cinco »).

Autour des minorités indiennes, les trois émissions centrales forment un bloc cohérent sur l'itinéraire qui mène de l'acculturation à la prolétarisation. Le petit colon brésilien, accroché à son lopin de terre « donné » par le gouvernement, reproduit avec candeur la propagande officielle : « Ces territoires, c'est aux Indiens. Si le président pense à notre avenir, il les libérera pour l'humanité. » A ces propos de civilisé répondent ceux de Marie Noëche, femme indienne de la réserve de Saint-Augustin : « Le pays est à celui qui l'a parcouru avec ses pieds et ses mains. » Pour pacifier les zones conquises, on a d'abord organisé des massacres en règle. Aujourd'hui, on choisit l'assimilation. Celle-ci commence par les casseroles, les vêtements, les couteaux en échange desquels les Indiens livrent leur village et leurs familles et finit aux portes des grandes villes où l'Indien, enfin humanisé, peut désormais côtoyer sans danger le futur colon : ils sont devenus des semblables, déchets sur lesquels se fonde la société.

Tournés avec des moyens légers, (16 mm ou super-8), ces documents sont exemplaires des possibilités qui s'ouvrent à un cinéma mobile où le réalisateur accepte de s'abolir en tant qu'auteur pour devenir instrument de communication entre des groupes sociaux. Ni mise en scène, ni commentaire inspiré, n'interfèrent entre l'événement et le spectateur qui accède, enfin, à l'âge adulte : celui où il cesse de penser par délégation, de se conduire en bon élève. FR 3 propose ce que TF 1 n'avait pas jugé nécessaire de montrer au public français : à travers ces séquences brésiliennes ou canadiennes, on rétablira en partie le contenu des deux dernières émissions de Claude Massot (« Chronique des quelques Indiens wayana ») qui, pour d'obscurs motifs, n'ont pas été diffusées. Car si les méthodes d'intégration peuvent varier, le résultat, lui, est d'une implacable monotonie.

Diffusée ce samedi, « Terra de Abril » ne s'intègre à la série qu'au prix de ressemblances purement externes. Tous les sept ans, le village de Vilar de Pardrizas organise un Mystère traditionnel, une Passion où le diable tient le premier rôle. La métamorphose du paysan en acteur avait de quoi attirer un réalisateur préoccupé par les rapports du réel et de la fiction. Mais le sujet portait en lui tous les risques d'un cinéma d'auteur plus versé dans l'esthétisme que dans l'écoute. Et Philippe Costantini s'est précipité dans ce qui, après coup, semble bien n'avoir été qu'un leurre. Voulant décrire la vie du village portugais, ses rapports au pouvoir, à la terre, à son habitat, à travers les répétitions, la préparation et la représentation du Mystère, il ne nous offre qu'un spectacle. On pouvait espérer mieux que ce divertissement culturel, où rien d'autre ne passe que des clichés sur la foi et la servitude volontaire et qui, s'il conforte dans leurs croisades les intégristes et les tenants de l'équation révélation = révolution, laisse sur leur faim ceux qui en attendaient des nourritures plus terrestres.

XAVIER DELCOURT.

★ Tous les samedis jusqu'au 27 août, FR 3, 21 h. 30.

Les films de la semaine

● **DEUX GRANDES FILLES DANS UN PYJAMA, de *Jean Girault*. — Dimanche 31 juillet, TF 1, 20 h. 30.**

Deux jeunes étrangères troublent un homme marié resté seul à Paris pendant les vacances de Pâques. Ce vaudeville de Jacques Vilfrid mis en scène par Jean Girault n'est ni plus bête, ni plus vulgaire, ni plus nul que les mauvaises pièces de Boulevard qui passent dans l'émission « Au théâtre ce soir ».

● **VOLPONE, de *Maurice Tourneur*. — Dimanche 31 juillet, FR 3, 22 h. 30.**

Une farce de Ben Jonson, contemporain de Shakespeare dont Jules Romains avait écrit une adaptation théâtrale montée par Charles Dullin. Commencé par Jacques de Baroncelli, le film fut finalement réalisé par Maurice Tourneur. C'est sans doute son œuvre la plus célèbre à cause du prestige du texte, mais aussi la plus surfaite cinématographiquement. On appréciera pourtant les numéros d'acteurs.

● **UNE LARME DANS L'OCÉAN, de Henri Glaeser. — Lundi 1er août. TF 1, 20 h. 30.**

Une communauté juive, religieuse, de Pologne orientale doit, en 1943, choisir entre la mystique de la non-violence et la résistance armée. Inspiré d'un roman de Manès Sperber, ce film ambitionnait d'être un débat d'idées, l'examen des raisons spirituelles de certaines attitudes dans un climat historique donné. On peut s'incliner devant l'ambition de Henri Glaeser tout en regrettant qu'il n'ait pas dépassé le schématisme idéologique et l'imagerie édifiante.

● **PAS DE PRINTEMPS POUR MARNIE, d'*Alfred Hitchcock*. — Lundi 1er août, FR 3, 20 h. 30.**

Quel secret se cache dans l'inconscient de Marnie (Tippi Hedren), la voleuse frigide que l'éditeur Mark Rutland (Sean Connery dépouillé du personnage de James Bond) a protégée de la police et épousée ? Hitchcock pose avec virtuosité une énigme psychanalytique et nous entraîne dans le mystère et l'angoisse d'une femme qui se rebelle devant l'épreuve de la vérité. Un film étrange qui se rattache moins aux suspenses dramatiques habituels d'Hitchcock qu'à ce chef-d'œuvre méconnu « les Amants du Capricorne ».

● **LE CONVOI SAUVAGE, de Richard Sarafian. — *Mardi 2 août*, FR 3, 20 h. 30.**

La renaissance physique et psychologique d'un trappeur grièvement blessé et perdu dans la nature. L'époque (1820) est celle du « pré-western » et Sarafian décrit un monde encore à l'état sauvage où l'homme se débat, se façonne dans des circonstances difficiles. Belle composition de Richard Harris qui fut « l'Homme nommé cheval ».

● **LE JEUNE CASSIDY, de *John Ford et Jack Cardiff*. — *Mercredi 3 août*, FR 3, 20 h. 30.**

On regrettera toujours que John Ford, tombé malade quelque temps après le début du tournage, ait été remplacé par Jack Cardiff. Les années d'apprentissage de l'auteur dramatique irlandais Sean O'Casey (d'abord *l'Ouvrier John Cassidy*), c'était un magnifique sujet « fordien ». Cardiff a suivi scrupuleusement le découpage prévu, mais sa réalisation, très correcte, manque de fougue, de passion, d'élan lyrique. Tel quel, un film intéressant et bien interprété.

● **LA HONTE DE LA FAMILLE, de Richard Balducci. — Jeudi 4 août, A 2, après-midi.**

Comédie policière tirée d'un roman de Charles Exbrayat. Le fils d'un truand marseillais se fait inspecteur de police ce qui ne plaît pas à son papa ; mais il saura se racheter. Lourdement traité et pas drôle malgré la présence d'une dizaine de bons acteurs comiques. On les a fait gesticuler et vociférer.

● **CHARLIE ET SES DEUX NÉNETTES, de *Joël Séria*. — Jeudi 4 août, A 2, 20 h. 30.**

Un marchand forain, quadragénaire et deux « nénettes » de banlieue, un peu paumées sous leurs allures libres, voyagent dans une camionnette à travers la France et vendent de la toile cirée sur les marchés. Redécouverte de la province et du populisme. Des notations rapides et justes, une réalité naturelle et des interprètes spontanés.

● **LE SOLDAT LAFORET, de *Guy Cavagnac*. — Jeudi 4 août, FR 3, 20 h. 30.**

Un soldat perdu de 1940 trouve le bonheur dans la sérénité souriante de la nature et la vie en communauté avec des êtres détachés de la civilisation. Fable écologique où Catherine Rouvel, sauvage et pulpeuse, est une créature de la terre et des bois façon Jean Renoir. Un maquis folklorique nous ramène aussi à Pagnol. Ces influences n'empêchent pas un ton original et personnel. Ce film promenade, au charme poétique, est passé presque inaperçu. La télévision lui redonne une chance.

● **LES AMOURS FINISSENT A L'AUBE, d'Henri Calef. — Vendredi 5 août, T.F. 1, 13 h. 35.**

Le drame d'un homme — un honnête bourgeois — qui a commis un meurtre, un peu par accident et par amour de sa femme malade. Un certain climat à la Simenon.

● **UN CONDÉ, d'Yves Boisset. — *Dimanche 7 août*, TF 1, 20 h. 30.**

Un policier psychopathe dans un film noir au rythme américain. Parce qu'il eut des ennuis avec le ministère de l'intérieur et la censure (qui craignaient pour l'honneur de la police française), ce film passa pour contestataire. C'est simplement un récit bien ficelé, avec la technique toujours un peu raccrocheuse de Boisset. Michel Bouquet en assure l'unité et la force dramatique par sa présence inquiétante, ambiguë de « condé » muré dans sa haine à l'égard des truands qui ont tué son ami.

● **MAM'ZELLE BONAPARTE, de *Maurice Tourneur*. — Dimanche 7 août, FR 3, 22 h. 30.**

La passion romantique de Cora Pearl, courtisane Second Empire, et d'un aristocrate légitimiste conspirant contre Napoléon III. Une intrigue mélodramatique, des sentiments exacerbés, un certain luxe des décors et des costumes.

● **LE VOYAGE D'AMÉLIE, de *Daniel Duval*. — Lundi 8 août, TF 1, 20 h. 30.**

L'univers des marginaux de la société de consommation peint avec une poésie c casse, une certaine tendresse et un réalisme débarrassé de tout cliché pittoresque par un comédien-réalisateur qui a été, depuis, l'auteur de « A l'ombre des châteaux ». Ce premier long métrage de Daniel Duval, réalisé avec 3 millions légers et sans vedettes, est un vrai grand film social.

● **MADAME X, de David Lowell Rich. — Lundi 8 août, FR 3, 20 h. 30.**

Le mélo dans toute sa splendeur et ses effets lacrymaux, avec les malheurs d'une femme sans cesse victime d'un mauvais destin et qui se retrouve devant un tribunal pour un éclatant coup de théâtre. L'émotion emporte les invraisemblances accumulées et Lana Turner attendrirait des pierres.

FEUILLETON - N° 18 — 31 JUIL. - 1er AOUT

LES ENVOÛTÉS

par Witold Gombrowicz

Installé à dessein par Kholawitski dans la vieille cuisine hantée, Skolinski, le professeur, n'a pas fermé l'œil de la nuit et s'est enfui à travers le château où il a rencontré le prince. Mais, plus mort que vif, il retourne s'installer dans la pièce au matin pour faire croire à Kholawitski que son stratagème a échoué et qu'il ne se passe rien d'extraordinaire dans la vieille cuisine.

PENDANT une bonne partie de la nuit Kholawitski n'avait cessé de rôder autour de la vieille cuisine, guettant derrière la porte l'horrible événement qui devait s'y produire.

A une heure avancée de la nuit, il ne s'était toujours rien passé. Perdant tout espoir, furieux de s'être laissé prendre au piège d'idées aussi puériles, il se déshabilla et s'endormit, non sans avoir au préalable vidé quelques verres de vodka.

Vers 9 heures, Grégoire vint le réveiller.

« Eh bien, Grégoire, demanda le secrétaire, le professeur est-il déjà debout ?

— Il dort encore... dans la vieille cuisine. »

Le valet de chambre fixa sur Kholawitski un regard étrange.

« Voyons, Grégoire, vous n'allez pas croire à ces sornettes ? Je l'ai installé dans cette pièce tout simplement parce qu'elle est plus agréable et dépourvue de rats.

— Moi, ce ne sont pas mes affaires, je ne m'en mêle pas. »

Le secrétaire s'habilla et alla retrouver le professeur.

Il était assis sur son lit, les vêtements froissés et les cheveux en désordre. Il paraissait exténué. A la vue de Kholawitski, il se mit à cligner des yeux et se passa la main sur le visage.

« Avez-vous bien dormi ? s'enquit le secrétaire en réfrénant sa curiosité.

— C'est déjà le matin ?

— Comment ! Mais il est presque 9 h. 30...

— Ah ! 9 h. 30 ! Je n'ai pas fermé l'œil de la nuit. Ainsi, c'est déjà le matin.

— Seriez-vous souffrant ? »

Kholawitski observa plus attentivement le vieux savant. Il était méconnaissable. Toute vivacité, toute bonhomie avait disparu de ses traits pour faire place à un masque las, apathique, totalement inexpressif.

« Le petit déjeuner va vous être servi.

— Ah, le petit déjeuner ? Je peux m'en passer. »

A la fin, le secrétaire n'y tint plus :

« Qu'avez-vous professeur ? demanda-t-il. Ne vous serait-il pas... arrivé quelque chose cette nuit ?

— Non, rien. Ou plutôt... D'ailleurs peu importe.

— Mais encore ?

— Rien, fit-il laconiquement.

— Pensez-vous examiner les tableaux maintenant ?

— Ah, les tableaux ? Je les avais oubliés. Peu importe, ce soir, peut-être... »

C'était pour le moins surprenant. Les tableaux n'intéressaient plus le professeur ! Certes, il était en vie, il n'avait pas perdu la raison, mais il semblait effondré, brisé, hébété, comme s'il avait subi un terrible choc.

Le secrétaire observa du coin de l'œil la serviette. Elle frémissait imperceptiblement, sans cesse parcourue de pulsations inquiètes, comme l'âme agitée de Kholawitski.

« Il a vu quelque chose », se dit-il.

Mais il n'osait le questionner. D'ailleurs, il était clair que le professeur ne dirait rien, qu'il ne livrerait pas son secret.

« Si vous n'avez pas bien dormi, professeur, nous vous donnerons une autre chambre, proposa-t-il insidieusement.

— Non... J'aime autant rester ici », répondit Skolinski d'une voix éteinte.

Kholawitski se cassait la tête sur cette énigme. Après une nuit d'épouvante, le professeur aurait accepté avec empressement de déménager. Peut-être, après tout, la curiosité le retenait-il dans la vieille cuisine comme elle y avait attiré ses prédécesseurs. Ou était-il déjà inerte et sans ressort au point que tout lui était égal ?

Kholawitski sortit, en proie à une agitation extrême. Aucun doute, la vieille cuisine était hantée. Le vieux Holchanski n'avait-il rien remarqué ? Il fallait s'en assurer.

Le prince, d'excellente humeur, buvait son café.

« Ah ! Henri... Comment vas-tu ? Aujourd'hui, je mets de l'ordre. Il en est grand temps ! Seulement, qu'en penses-tu, par où commencer ? »

Il débita cela d'un ton si narquois que Kholawitski ne put s'empêcher de soupçonner le prince d'être moins fou qu'il ne le laissait croire. Après avoir échangé quelques phrases, il s'éloigna avec la certitude que la présence du professeur avait échappé à son attention.

Cependant, dans la vieille cuisine, Skolinski s'était métamorphosé après le départ du secrétaire.

Le professeur craignait d'être chassé si le secrétaire le retrouvait sain et sauf. Il avait donc laissé croire que les forces maléfiques avaient commencé leur œuvre et déjà atteint son psychisme. Il se proposait, grâce à cet innocent stratagème, de rester quelques jours de plus au château.

Skolinski ne pensait pas qu'aux tableaux. Il soupçonnait — ou plutôt il avait la certitude — que le prince avait tout à craindre de son secrétaire. Le pauvre vieux fou avait besoin d'aide de toute urgence. Quel était ce secret qui le poursuivait ? Que se passait-il dans cette pièce ? Autant de points à éclaircir. Il fallait également envisager l'éventualité d'une intervention directe. Sans compter que Maya se trouvait elle aussi sous la coupe de Kholawitski. Elle était sa fiancée, elle devait unir sa destinée à celle de ce triste individu.

Le secrétaire ne se doutait pas qu'il s'était fait un ennemi acharné du brave historien qui, en temps normal, n'aurait pas fait de mal à une mouche. Soudain, le professeur reprit son expression stupide, ses yeux s'éteignirent, ses lèvres se crispèrent en une grimace douloureuse. On approchait. Bientôt, à la porte, apparut Grégoire.

Le valet de chambre s'arrêta prudemment sur le seuil.

« Le petit déjeuner est servi, annonça-t-il le regard obstinément rivé sur ses pieds parés d'antiques sandales.

— Où ? souffla le professeur d'une voix blanche.

— Je l'ai servi dans l'autre chambre. »

Grégoire, planté derrière la chaise du professeur, le regardait manger avec ébahissement, comme s'il avait devant lui un revenant.

« Monsieur a-t-il bien dormi ? » s'enquit-il poliment.

N'ayant pas obtenu de réponse, il toussota et reprit au bout d'un moment :

« Monsieur le secrétaire a-t-il dit à Monsieur pour la vieille cuisine ? »

Skolinsky crut percevoir dans la question de Grégoire de la défiance, voire de l'hostilité à l'égard de Kholawitski. Tenait-il un allié pour défendre le prince ?

Le professeur leva un œil morne : « Non, rien. Pas un mot, souffla-t-il.

— C'est un monde ! bredouilla Grégoire, et il s'épongea le front avec un immense mouchoir.

— Il se passe de drôles de choses là-bas ! s'emporta-t-il. Il ne faut surtout pas y rester !

— Si vous saviez vraiment ce qui s'y passe, Grégoire, vous vous feriez des cheveux blancs. »

L'image n'était pas des plus heureuses, car Grégoire exhibait déjà un crâne blanc comme neige. Mais la voix sourde de Skolinski produisit sur lui un effet considérable.

« Eh bien ? haleta-t-il. Monsieur a vu ? Qu'est-ce que Monsieur a vu ? »

Le désir de savoir le disputait en lui à la peur. Il se signa plusieurs fois, les yeux agrandis de curiosité.

« Ce que j'ai vu, fit solennellement Skolinski, je ne le révélerai à personne. J'emporterai mon secret dans la tombe.

— Encore heureux que ça n'ait pas fini plus mal, grommela Grégoire. Mais je veux que Monsieur sache que c'est le secrétaire qui a pris ces dispositions. »

Skolinski décida d'abattre son jeu :

« Grégoire, dit-il, faites bien attention à ce que je vais vous dire. Ce que j'ai vu cette nuit, je ne le dévoilerai pas parce que... parce que c'est impossible. Mais je sais maintenant que le secrétaire nourrit de funestes projets à l'égard du prince. Nous devons le sauver ! Il faut mettre cette canaille hors d'état de nuire, l'obliger à quitter le château !

— Moi, ce ne sont pas mes affaires, je ne m'en mêle pas.

— Et moi, je vous conseille de vous en mêler, Grégoire. Tout cela pourrait mal se terminer pour vous. On ne peut jouer avec le feu près d'un baril de poudre.

— Eh ! quoi, c'est donc si terrible ? »

Le professeur s'aperçut que la nuit passée dans la vieille cuisine lui conférait un pouvoir presque absolu sur l'âme du valet de chambre.

« Ne soyez pas trop curieux, Grégoire. Je ne dirai qu'une chose : pour l'instant, le « mal » est enfermé dans cette seule pièce, mais il peut facilement se répandre dans tout le château.

— Jésus, Marie, Joseph ! »

Le vieux serviteur s'épouvanta à la pensée de voir les esprits venir hanter son réduit du rez-de-chaussée. Skolinski était, à ses yeux, un ambassadeur de l'autre monde, chargé d'une importante et délicate mission.

« Pour moi, assura-t-il avec conviction, je ne demande que ça : aider ! Il ne faut pas barguigner avec le mal, pas de demi-mesure ! Qu'il aille au dia... On avait la paix depuis tant d'années, et, à présent, voilà que ça recommence !

— Précisément. Kholawitski est un méchant homme. Il s'est mis de mèche avec les forces du mal, il les agite, il les excite. Si nous ne réussissons pas — avec l'aide de Dieu — à lui faire obstacle, il les déchaînera, et vous verrez, Grégoire, ce qui se passera dans cette maison !

— Je ferai tout ! Tout ce que vous voudrez ! »

Skolinski réfléchissait.

« Vous êtes au château depuis longtemps, Grégoire ?

— Oh ! cela fera bientôt cinquante ans. J'étais grand comme ça quand le défunt prince m'a pris à son service.

— Vous devez donc savoir pas mal de choses. Dites-moi, Grégoire, depuis quand cette pièce est-elle hantée ? Et depuis quand le prince a-t-il l'esprit dérangé ? Car les deux sont liés, n'est-ce pas ? »

Le valet de chambre devint pâle comme un linge :

« C'est bon. Je dirai tout, répondit-il d'un ton lugubre. Tout, comme à la sainte confession, à la grâce de Dieu ! Seulement, pas tout de suite, car Monsieur le secrétaire pourrait nous surprendre. J'indiquerai à Monsieur le moment favorable. A présent, il faut que je retourne à mon travail. »

Il prit le plateau avec les reliefs du petit déjeuner et disparut derrière la porte.

(A suivre.)

 Traduction Albert Mailles et Hélène Wlodarczyk

L'HISTOIRE *par Jean-Marie Mayeur*

Daladier, chef de gouvernement

EN décembre 1975, se tenait, à la Fondation nationale des sciences politiques, sous la direction de René Rémond, un colloque consacré à la France sous le gouvernement Daladier d'avril 1938 à septembre 1939. Comme les colloques précédents, sur Léon Blum chef de gouvernement, et sur le gouvernement de Vichy, il associait acteurs et historiens, pour mener une étude scientifique. Atout supplémentaire : les auteurs des communications avaient disposé, à côté des archives publiques désormais accessibles, des archives privées d'Edouard Daladier, conservées à la Fondation des sciences politiques. Des mille deux cents pages ronéographiées nées du colloque, une partie seulement sont reprises dans ce volume : *Edouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939* (1), en attendant un second volet consacré à *la France et les Français en 1938-1939*. L'expérience originale que constitue le dernier gouvernement de temps de paix de la IIIe République fait l'unité d'un livre qui éclaire, tour à tour, la situation politique, la politique économique et sociale, la politique extérieure, les rapports du gouvernement et de l'opinion.

* * *

Les années 1938-1939 sont, comme l'observe M. Rémond dans son introduction, fort délaissées : entre le Front populaire et le désastre de la défaite, on a souvent négligé une période intermédiaire, dont l'étude est pourtant « aussi nécessaire à une juste appréciation de l'expérience entreprise en 1936 que pour l'intelligence des causes de la défaite ». Si, lors de la constitution du gouvernement, en avril 1938, le renversement de majorité n'est pas manifeste, en revanche, la rupture du Rassemblement populaire est consommée dans l'été, avant Munich. Comme en 1926 et en 1934, un reclassement de majorité intervenait en cours de législature. Au terme d'une analyse factorielle des scrutins de la Chambre des députés de juin 1936 à juin 1939, Antoine Prost insiste sur l'attitude des radicaux : pouvaient-ils, pour un certain nombre, du moins, dont on observe les votes dès l'été 1936, « rester fidèles au Front populaire, sans trahir leurs électeurs » ? Une nouvelle fois, la « fragilité » de la coalition élue en 1936 est mise en évidence. François Goguel, à partir d'une étude rigoureuse des élections partielles, montre que, s'il n'y a pas eu de bouleversement de la force des divers partis — ni les modérés, ni les nouveaux partis de droite, P.P.F. et P.S.F., ne bénéficient du recul du Front populaire, — l'essentiel a été le retournement tactique opéré par les radicaux dans la majorité des départements, approuvé par les électeurs radicaux.

Si le renversement de majorité en cours de législature évoque 1926 et 1934, ce reclassement se fait, en 1938, sous la direction des radicaux, et non des modérés, qui se résignent à cette situation. Aussi bien, devant la gravité des problèmes intérieurs et extérieurs, dont l'interaction a rarement été aussi sensible, les partis et les forces politiques connaissent-ils en leur sein des divisions profondes. Cet arrière-plan, dont la description n'est malheureusement pas donnée dans ce volume, eût facilité la compréhension de la contribution très neuve de Gilles Le Béguec sur l'évolution de la politique gouvernementale et les problèmes institutionnels. Le gouvernement Daladier n'a pas été un gouvernement ordinaire. Il a battu des records de durée jamais atteints depuis la retraite de Poincaré. Il a imposé une image d'autorité et son chef a acquis une popularité croissante. Le manque de cohésion du gouvernement, au sein duquel coexistent Georges Bonnet et Paul Reynaud, les faiblesses et les contradictions de l'action gouvernementale ne peuvent masquer ces données majeures : la concentration exceptionnelle de responsabilités sur la personne du président du conseil, l'accroissement du poids de l'exécutif, attesté par la généralisation de la procédure des décrets-lois. Si les Chambres acceptent cette « abdication », c'est bien parce que l'opinion attend du gouvernement qu'il affirme son autorité.

Le « dérèglement » des mécanismes institutionnels, sans essai pourtant de réforme des institutions, l'effacement du Parlement, conduisent nécessairement le président du conseil à s'adresser directement à la population. La communication d'A.-J. Tudesq montre la plus grande utilisation de la radio par le gouvernement, même si elle demeure modeste au regard des Etats-Unis, et le renforcement de l'autorité gouvernementale sur l'information radiodiffusée. Au terme de cette évolution, l'administration de la radiodiffusion allait devenir, par les décrets du 29 juillet 1939, une organisation autonome sous l'autorité du président du conseil. Les premiers sondages d'opinion, dont Christel Peyrefitte marque l'apport, confirment le sentiment qu'un style nouveau de gouvernement et de vie politique s'esquisse. Daladier a-t-il été conscient de ces mutations ? A travers des contributions qui, et c'est un peu dommage, n'évoquent guère l'homme, mais lui prêtent parfois de bien profonds calculs, on a l'impression que le député du Vaucluse ne voyait pas si avant. Mais n'est-il pas significatif d'une évolution générale que ce radical se soit affirmé, selon le mot de son collaborateur Roger Genébrier, comme un chef de gouvernement « autoritaire », fort qu'il était d'un large consensus populaire, qui alla croissant jusqu'à la guerre ?

Le gouvernement Daladier signifie, après le Rassemblement populaire, un reclassement de majorité. Il entreprend, d'autre part, une politique économique et sociale différente. Celle-ci est, du reste, responsable des deux seuls remaniements, le départ de Frossard et Ramadier le 23 août après l'annonce d'assouplissements dans l'application de la loi qui limite la durée du travail à quarante heures, conquête symbolique du Front populaire, l'arrivée surtout de Paul Reynaud aux finances le 1er novembre 1938. Historien, mais aussi témoin, Alfred Sauvy donne une vue d'ensemble de la politique de Paul Reynaud. Les décrets-lois, qui accroissent les impôts, réduisent les dépenses, assouplissent les quarante heures, veulent, par un retour à une politique libérale, faire repartir la production. Cette politique devait se traduire par une réussite. Daladier lui apporta son appui politique. Pourtant, et Sauvy le rappelle opportunément, les syndicats ne sont pas seuls à être hostiles. L'opinion n'a-t-elle pas quelque préférence pour l'inflation ? Les milieux d'affaires ne sont pas unanimes : la rigueur monétaire va rendre l'économie plus malade, estime *le Capital*, et, dans la *Revue de Paris*, Edmond Giscard d'Estaing s'en prend aux décrets qui « jettent dans le brasier une partie nouvelle des faibles réserves des richesses françaises... et allouent à l'Etat un nouveau volant de trésorerie ».

Le succès de la politique de Paul Reynaud : reprise de l'économie, recul du chômage, devait démentir les conceptions malthusiennes dominantes. Cependant, coupable de s'en prendre aux quarante heures, le gouvernement avait dû briser le 30 novembre 1938 l'opposition du mouvement ouvrier. Ce livre apporte beaucoup sur la grève du 30 novembre, dont l'échec marque la fin du grand mouvement social de 1936 et ouvre une crise grave du syndicalisme. Un ensemble de communications sur le Nord, l'Isère, Marseille et le Sud-Est, l'Auvergne, montrent l'ampleur variable de la grève. Celle-ci fut largement suivie dans le secteur privé. En revanche, dans le secteur public ou apparenté, l'intervention des forces de l'ordre, la réquisition, entraînent l'insuccès du mouvement. La C.G.T. avait subi une défaite qu'amplifia la répression ultérieure, dont Antoine Prost marque la vigueur, qu'elle soit judiciaire, administrative ou patronale.

* * *

Cet épisode majeur appelle deux questions. Pourquoi la C.G.T. s'est-elle engagée, non sans hésitation, dans le mouvement ? Quelles étaient les intentions du gouvernement ? Certes, Jouhaux est conscient du « désenchantement » syndical, selon le témoignage de René Belin, mais il doit tenir compte de la pression de la base, de l'attitude des communistes au sein de la C.G.T. Ce point paraît avoir été sous-estimé lors du colloque Daladier. Un livre récent sur Marceau Pivert et le pivertisme (2) montre bien que les dirigeants communistes utilisent le mécontentement ouvrier contre les décrets-lois pour protester contre la politique extérieure « munichoise », et notamment la venue à Paris de Ribbentrop. Dans la métallurgie de la région parisienne, avant le 30 novembre, les délégués syndicaux dirigés par le parti communiste lancent un mouvement qui aboutit à l'occupation de l'usine Renault, le 23 novembre. Si les dirigeants communistes freinent ensuite le mouvement et dénoncent les « agitateurs trotskistes », leur pesée explique que Jouhaux, soucieux de ne pas se laisser déborder, ait accepté une grève limitée.

Tombait-il pour autant dans une véritable « provocation » gouvernementale, comme l'estime, avec quelque excès, Antoine Prost ? A vrai dire, ni la fermeté incontestable du gouvernement ni l'erreur d'analyse de la C.G.T. ne suffisent à justifier une telle appréciation. Il paraît également partiel de faire simplement de Paul Reynaud l'homme de la politique « préconisée par la droite » et le patronat : « mettre fin au pouvoir syndical ». Ce sont là cohérences trop simples. Surtout, comme le montre Elisabeth du Réau dans une excellente étude fondée sur les archives Reynaud, Paul Reynaud, ainsi que ses collaborateurs Alfred Sauvy ou Michel Debré, a « toujours considéré le régime des quarante heures comme préjudiciable au développement de la production et facteur d'inflation ». Pour Reynaud comme pour Daladier, le souci de la défense nationale est déterminant. Ne voir qu'une volonté de revanche sociale, bien souvent évidente, reviendrait à méconnaître une composante essentielle de la réalité et à raisonner en termes de politique intérieure.

Or l'histoire du gouvernement Daladier est dominée par la politique extérieure et la montée des périls. La volonté de redressement qu'incarne le président du conseil contribue à fonder sa popularité. Mais, comme le montre René Girault dans sa communication, le gouvernement est divisé en son sein : partisans de la politique de Barthou et du soutien à la Tchécoslovaquie ; munichois résignés, sans illusion sur l'Axe et favorables à une politique de résistance ; « pessimistes » qui jugent l' « apaisement » avec l'Axe inévitable, quitte à lui laisser les mains libres en Europe orientale. Ces divisions font la faiblesse d'un gouvernement qui, selon le mot de René Rémond, annonce tout autant la Résistance que la Révolution nationale. Faut-il ajouter une autre contrainte, la tutelle qu'exerce la « gouvernante anglaise » (3), pour reprendre la jolie formule de François Bédarida, sur les choix de la diplomatie française, voire sur le choix de ses responsables ? Il est vrai que ces empiètements étaient favorisés par les dissensions du monde politique, les luttes de fractions, la crise du régime parlementaire. Tentative de redressement qui méritait de sortir du discrédit, le gouvernement Daladier ne parvint pas à porter remède à la crise de la démocratie française.

(1) *Edouard Daladier, chef de gouvernement, avril 1938-septembre 1939*, sous la direction de René Rémond et Janine Bourdin. Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 320 p. broché 95 F, relié 125 F.

(2) Jean-Paul Joubert, *Révolutionnaires de la S.F.I.O.* Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1977, 304 p., broché 95 F, relié 125 F. Par-delà un discours volontiers scolastique, ce livre apporte des données utiles à la connaissance du socialisme français.

(3) Sur un aspect des relations franco-britanniques, on lira avec grand intérêt l'étude fort riche de Patrick Fridenson et Jean Lecuir : *la France et la Grande-Bretagne face aux problèmes aériens (1935-1940)*, préface du général d'armée aérienne Claude Grigault, service historique de l'armée de l'air, Vincennes, 1976, 208 p. Ce travail marque bien la relance de la coopération en 1938.

La vie du langage

L'AUTRE FRANÇAIS

L'INTERET essentiellement politique (au bon sens du terme d'ailleurs : une affaire de citoyens) porté depuis quelques années aux langues régionales n'a pas fait avancer en proportion notre connaissance de ces langues. Par contre (ou : qui plus est), il tend à donner du pays linguistique cette image sommaire : autour de Paris, un français central « dominateur et sûr de lui ». Au-delà, occupant toutes les périphéries, des langues régionales opprimées; entre les deux, rien à signaler.

Or entre le français central et les langues régionales, il y a l'infinie diversité et richesse des « français régionaux », méprisés (ces « ni chair ni poisson » n'ont pas de défenseurs patentés) et méconnus. La migration estivale peut être une occasion de prendre contact avec eux.

Voici, par exemple, deux travaux sur le français régional de l'Ouest atlantique, Vendée, Choletais, Mauges. L'un est une monographie savante (trop savante peut-être ?) de M. Pierre Rézeau (l'un des rédacteurs du T.L.F.) sur *Un patois de Vendée : le parler rural de Vouvant* (1) ; l'autre, un travail beaucoup plus accessible (mais qui manque peut-être de rigueur scientifique ?) de MM. Augustin Jeanneau et Adolphe Durand, *le Parler populaire en Anjou* (2).

Premier étonnement, toujours renouvelé quand on absorbe un français régional : la richesse, la justesse, la drôlerie vivante et gouleyante du vocabulaire. Le français populaire, qu'il soit régional ou parisien (auquel cas on le baptise indûment « argot »), manifeste profondément ce « jeu » de la langue qui manque tellement, et pour cause, au français académique.

La notation exclusivement phonétique, et peut-être exagérément minutieuse, du patois de Vouvant par M. Rézeau rend très difficiles (et impossible au grand public) la lecture et la transcription de l'abondant vocabulaire recueilli. A peu près chaque mot impose un décodage épuisant et peu sûr ; ce que l'auteur gagne ici en rigueur scientifique, il le perd et au-delà en « rendement ». Une édition plus simple, alphabétique, serait certainement bien accueillie.

A Vouvant, au moins dans la langue des enfants et des « pépés », chaque doigt a son sobriquet : le pouce, le pouzot ; l'index, l'oridin (?) ou le lichepot en Choletais (c'est lui que l'on passe dans les pots de confiture épuisés) ; le majeur, la casaque ou le (la ?) longle ; l'annulaire, Jean-de-saoul (?) ou le malachie, et le petit doigt : le riquiqui ou le petit courtaud.

A Vouvant encore, pour l'action de sortir du lit, de se lever, de partir : *démourailler, déganocher, dégueumiller, décaniller*. Ce dernier assez étonnant : il s'agit sans conteste du « décaniller » parisien (populaire, mais non argotique), en même temps que du « décheniller » bas-normand et du « dégueniller » franc-comtois. Origine ? On peut penser au chenil (les chiens « sortent du chenil », déchenillent) ? Ou au nid : mais on aurait (et on a) alors *dénicher* (de : denidicare bas-latin). Pour *démourailler*, ce serait « sauter du mur » ? Mais *déganocher* garde son mystère.

Il est rachecouane !

Abondance de rapprochements inattendus aussi entre le parler parisien populaire et celui d'Anjou tel que relevé par nos auteurs (A. Jeanneau et A. Durand). Cette fois, il est impossible de dire si les mots notés sont véritablement angevins, ou ne seraient pas des « popularismes » venus de Paris ? Le lexicologue amateur, découragé par la technicité rébarbative de P. Rézeau, restera sur sa faim devant la légèreté technique du second ouvrage.

Voici en tout cas de bonnes glanes. D'un outil ou d'un récipient de métal bon pour le rebut, on dira : « V'la un pauv' ferment qui bat la dèche. » Il faut lire ici bien sûr : un *ferrement*, un objet de fer. Quant à la *dèche*, de même origine que déchoir, déchet, etc., populaire ou non, c'est un mot parfaitement français.

Un avare, c'est un *rachecouane*. Peut-on suggérer très à l'aventure quelque explication telle que : raque-couenne ? *Raquer*, en français rég. du Nord et de l'Est, c'est « cracher », donc payer. L'avare ne donne que la couenne du porc ? Retour à Vouvant avec un *argoté*, « mal habillé, en loques » : alors qu'un *aricotier* d'Anjou, c'est un homme chicaneur.

Ce n'est pas incompatible. Oyez plutôt, oyez merveilles. Nos deux mots et quelques autres (le haricot de mouton) viennent d'un ? hariöngermanique : déchiqueté. Qu'il s'agisse d'habillement (argoté), d'arguments (aricotier) ou de viande (aricot, devenu haricot), c'est la même idée. Un rapprochement avec *argoter*, mendier, d'où est venu l'argot, la langue des mendiants, est séduisant, mais imprudent.

A Vouvant encore, abondance de gentillesse pour désigner ceux que l'on n'apprécie pas. A vous le dé mesdames, et sauf votre respect. Une *Marie-pétasse* perd son temps en bavardage et chicanes, une *Marie-beudasse* ou une *grande snèle*, c'est une femme sans goût ; une *gourgandine* ou une *courlitouère*, une femme qui en a trop pour les hommes : une *sainte-éboduche*, c'est une oie blanche.

Pour la *snèle*, il faudrait transcrire *cenelle*. C'est le fruit rouge de l'aubépine, et en même temps une abréviation de *coccinelle*. Le rapport avec la dame dont on pense du mal ? Peut-être dans une expression des fabliaux : ne priser quelqu'un plus qu'une cenelle, ne faire aucun cas de ; la cenelle étant un fruit de misère.

A nous maintenant. On dit en Anjou aussi bien *un* souillon qu'une souillon. C'est justice. Un coureur de jupons, un traîneur de chemins, c'est un *chenailleux* ; un pauvre type, c'est un *purotin*. Hésitation évidente : est-ce de la campagne que le mot est passé à Paris, ou l'inverse ? Même incertitude pour *petzouille*, bon à rien. Il nous est connu pour la première fois par le procès de la bande d'Orgères (1790). Dans la bouche des truands d'alors il signifie, comme aujourd'hui, « paysan », sans plus ni moins que la dépréciation habituelle, hélas, à l'homme des villes pour le rat des champs. L'origine du mot serait à chercher dans les *pezouls*, les fèves ou haricots ; mais ces pezouls sont du domaine d'oc. Alors ?

Faut déricasser ma blouse !

Autre énigme, entre cent. L'angevin populaire a : se *gourrer* pour : se tromper. On peut penser que les auteurs ont pris pour un « angevinisme » ce qui n'est qu'un parisianisme passé en Anjou. Mais *gourer* est attesté déjà dans toute la Normandie au dix-septième siècle, avec le même sens. Littré l'enregistre (Littré !) avec l'exemple : J'ai été gouré par des aigrefins. Il est *aujourd'hui* senti comme « de l'argot » ; mais on est en droit de penser qu'il a subsisté en Anjou, dans une langue populaire si l'on veut, mais d'excellente qualité.

Au reste, on ne sait pas trop d'où il vient. De l'espagnol *engorrar* ? Ou du sabir méditerranéen ? Et donc de l'arabe *gharr, gharr'r*, tromper ?

Un fait mineur, mais qui intriguera : l'abondance des termes qui, dans les français régionaux, dénomment l'action de froisser, de friper ses habits, ou de les détroisser. On *défoupit*, on *déricasse*, une étoffe *rabousinée* ou *pauguerniée*, c'est-à-dire chiffonnée.

Deux notations plus générales. D'une part, la grande proximité de ce français régional-populaire aux racines latines et germaniques de notre vocabulaire ; *pouner* est plus proche du latin *ponere*, que le correct *pondre* ; *coger*, obliger à, reproduit le latin *cogere*, autrement disparu. Et le peu de mots descendant du gaulois que nous ayons gardés se retrouvent dans les français régionaux.

De même, seconde note, les auteurs du *Parler populaire en Anjou* sont bien inspirés de souligner l'étroite parenté qui lie ce parler à celui des Acadiens du Nouveau-Brunswick et même de Louisiane, et de voir dans *la Sagouine*, d'Antonine Maillet, un authentique texte angevin ou poitevin.

Une conclusion ? Il y a différents registres, différentes usances ou fonctions du français : littéraire, écrit, technique, populaire, etc. Ces différentes « usances » ne sont pas également étudiées et connues. Nous en savons beaucoup (ce ne sera jamais trop, ni même assez) sur le français littéraire ou écrit : toutes les grammaires, tous les dictionnaires, et des bibliothèques entières leur sont uniquement consacrés. Mais nous en savons beaucoup trop peu sur le français populaire : celui que la terminologie officielle nomme « argot » quand il est parisien, et « patois » quand il est provincial.

Tout fait pressentir l'unité profonde de « ce » français, et sa richesse ; et tout ce que son étude systématique apporterait par contraste aux études de français classique. Or, si ancienne et sérieuse que soit la recherche en dialectologie, à peu près rien de cette recherche ne remonte jusqu'au grand public, son destinataire naturel. Peut-on souhaiter qu'une goutte d'eau de l'océan budgétaire soit bientôt consacrée à un dictionnaire national des français régionaux — avant qu'ils ne meurent ?

JACQUES CELLARD.

(1) Pierre Rézeau, *Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant*, publié avec le concours du C.N.R.S., 352 p., librairie Klincksieck, Paris, 1977.

(2) A. Jeanneau et A. Durand, *le Parler populaire en Anjou*, 198 p., Ed. du Choletais, P. Rabjeau, 44, rue du Paradis, 49306 Cholet, 1977.

FICTION

« La mémoire c'est complètement dépassé »

SOPHIE termine son problème d'examen ; la matinée touche à sa fin, ce vendredi de mai 199... Elle se dépêche de conclure, d'abord pour rendre une copie complète, ensuite pour pouvoir partir en week-end à midi (car en 199... on part en week-end à midi le vendredi, et on espère qu'en l'an 2000 le week-end commencera le jeudi à la fin de l'après-midi).

Sophie termine son problème d'examen et elle arrive à l'opération : 2 × 2. Elle empoigne sa calculatrice de poche, fait passer l'interrupteur de la position OFF à la position ON (il y a longtemps qu'on ne dit ni n'écrit plus arrêt-marche) ; puis elle tapote les touches. La calculatrice indique la réponse : 4,00. Sophie s'apprête à recopier sur sa feuille : 4,00. Mais elle s'inquiète, est prise de remords : va-t-elle donner une réponse suffisamment précise ? Demandant à la machine plus de décimales, elle trouve : 4,000 000 000. Son inquiétude grandit : combien de zéros va-t-elle écrire ? Elle hésite, le temps passe, et elle n'a que le temps d'écrire 4 avant que le surveillant ne lui arrache sa feuille des mains.

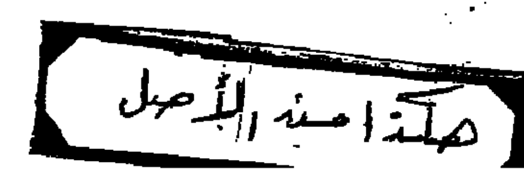
Sophie part pour la maison de campagne de ses grands-parents. Mais le vendredi après-midi est gâché car son esprit est tourmenté par sa réponse. Le samedi matin, fouillant dans le grenier — ce qu'elle adore car elle trouve les cahiers, les livres et les jouets de l'enfance de son grand-père, documents préhistoriques — elle découvre un vieux cahier de géométrie. Encore une science périmée qu'on n'enseigne plus. Il est recouvert d'un protège-cahier sur la dernière page duquel sont imprimées des tables. Et elle lit :

2 × 2 = 4.

Sophie passe une très bonne fin de week-end (oh ! pardon : une très bonne fin de fin de semaine).

ALAIN BEHER.





CARNET

Décès

— Mme Emma Baroukh,
Les familles Baroukh, Boujena, Moati, Solomon, Bessis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Robert BAROUKH,
(minoterie de Sidi-Fathallah, Tunis).
Les obsèques seront célébrées le 1er août, à 8 h. 30, au cimetière de Pantin-Parisien.

— Poitiers.
On nous prie d'annoncer le décès de
M. Camille BOUTET,
survenu le 24 juillet 1977, à l'âge de soixante-quinze ans, à Arlesheim (Suisse).
Les obsèques ont lieu dans l'intimité familiale en l'église Saint-Hilaire à Poitiers, suivies de l'inhumation au cimetière de Chilvert.
De la part de :
Mme Henriette Boutet, son épouse,
Ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants,
Mme Marie Boutet, sa mère,
Mlle Renée Boutet, sa sœur.
54, rue Georges-Guynemer,
86000 Poitiers.

— La société Massalia a le très grand regret de faire part du décès de
M. Albert DURONY,
ancien agent général
de compagnies de navigation,
survenu le 15 juillet 1977 à Paris.
Priez pour lui.

— M. Mathieu Gerschel,
M. et Mme Alain Gerschel et leurs enfants,
M. et Mme Daniel Gerschel et leurs enfants,
Mme Pierre Gerschel,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Lucine Gerschel, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme André Lavagne, leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Claude GERSCHEL,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
époux de Denise Colson,
décédée le 14 mars 1958,
leur père, grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu le 29 juillet muni des sacrements de l'Eglise.
La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Pierre-du-Gros-Caillou, Paris (7e), sa paroisse, le mardi 2 août, à 14 heures.
L'inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Passy.
Cet avis tient lieu de faire-part.
18, avenue de la Bourdonnais,
75007 Paris.

Visites et conférences

LUNDI 1er AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 10 h. 30, entrée de l'Orangerie, Mme Vermeersch : « Exposition Henry Moore » (entrées limitées).

10 h. 30, entrée de l'exposition, place du Trocadéro, Mme Garnier-Ahlberg : « Les fresques romanes de Saint-Savin ».

15 h., entrée de la basilique, Mme Saint-Girons : « La basilique de Saint-Denis ».

15 h., entrée de la Sainte-Chapelle, Mme Vermeersch : « la Sainte-Chapelle » (Caisse nationale des monuments historiques).

15 h., 2, rue de Sévigné : « Jardins et hôtels du Marais » (A travers Paris).

15 h., 3, rue Volta : « La plus vieille maison de Paris et les passages du quartier » (Mme Hager).

15 h. 30, 158, boulevard Haussmann : « Collection Armand Hammer ».

ÉQUIPEMENT

L'ÉTAT DE SANTÉ DES PLAGES DE LA MÉDITERRANÉE

Les plages françaises sont-elles propres ? La publication dans « le Monde » du 16 juillet des résultats des enquêtes départementales a suscité la réaction de plusieurs maires (« le Monde » des 23, 24-25 et 30 juillet) qui font état des analyses effectuées à leur initiative. Autre question : les plages étrangères où se rendent de nombreux Français sont-elles dans un meilleur état que les plages françaises ? Notre correspondant en Italie fait le point.

Un léger mieux sur les côtes italiennes

De notre correspondant

Rome. — Les pouvoirs publics l'affirment, et la presse ne les contredit pas : par rapport aux années précédentes, la qualité des plages italiennes s'est améliorée. Les usines déversent dans la mer moins de produits polluants, tandis que les villes côtières s'équipent d'installations d'épuration.

Un diagnostic global n'a cependant guère de valeur. L'Italie compte près de 7 500 kilomètres de côtes, où l'on trouve toute une gamme de plages, des plus propres aux plus sales. Dans l'ensemble, on distingue trois catégories de régions : celles où la pollution est rare (l'Emilie-Romagne, la Basilicate, le Molise, la Sardaigne et l'archipel toscan) ; celles qui sont un peu plus atteintes (Ligurie, Pouilles - Vénétie, Toscane, Calabre, Sicile, Abruzzes, Frioul-Vénétie-Julienne), et celles, enfin, où il est bon de se renseigner avant de prendre un bain (Latium et Campanie).

Plus précisément, en parcourant les côtes italiennes de la France à la Yougoslavie, on rencontre les gros « points noirs » suivants : Gênes, Livourne, Civitavecchia, Fiumicino, Naples, Salerne, Milazzo, Gela, Syracuse, Brindisi, Bari, Barletta et Trieste. Les interdictions de se baigner sont d'ailleurs fréquentes aux alentours de ces centres industriels ou urbains, qui n'ont pas encore de stations d'épuration suffisantes.

En matière de protection des eaux, l'Italie a rattrapé son retard, du moins sur le papier. En mai 1976, elle s'est enfin donné une législation d'ensemble — la loi Merli, du nom de son auteur, — qui prévoit deux dispositions : des limites d'acceptabilité pour les déchets industriels, avec des normes de sévérité croissante, et une discipline nationale pour les déchets urbains qui sera établie sur la base de plans d'assainissement régionaux. Dans le premier cas, la loi devrait être appliquée dans toute sa rigueur en 1982 ; dans le second, une dizaine d'années seront nécessaires pour qu'elle donne son plein effet.

La détermination des jeunes magistrats

« *Nous avons les meilleurs lois du monde*, disent souvent les Italiens, *mais il reste à les mettre en pratique.* » On doit cependant constater la détermination avec laquelle certains jeunes magistrats commencent à s'attaquer à la pollution industrielle. Cela a conduit plusieurs groupes publics ou privés (notamment l'ENI, l'IRI et Montedison) à équiper leurs usines d'épurateurs modernes. Plusieurs grandes municipalités, comme Rome, prennent le même chemin. Des contrôles réguliers, effectués tous les 2 kilomètres, sur le littoral, par des officiers sanitaires locaux et les capitaineries des ports, les y encouragent fortement.

Pour les petites communes, c'est plus difficile. Beaucoup d'entre elles se sont équipées d'un épurateur ou envisagent de le faire. Mais ces appareils fonctionnent souvent mal, faute d'un personnel spécialisé qu'elles n'ont guère les moyens de s'offrir. Le responsable d'une entreprise qui fournit des épurateurs remarque : « *Les plages sont moins polluées que jadis. Je doute cependant que le mérite principal en revienne à nos installations, qui sont encore trop peu nombreuses et mal utilisées. En fait, les gens sont plus sensibles à la pollution, moins enclins à déverser n'importe quoi dans la mer.* »

La discussion de la loi Merli, qui a été longue et agitée — en raison de l'opposition des industriels, — a favorisé cette prise de conscience. Ironie du sort : l'Emilie-Romagne, première région d'Italie à avoir généralisé l'installation d'épurateurs pendant les années 60, constate aujourd'hui ue croissance anormale de la flore marine sur son littoral avec un étrange rougeoiement des algues. Est-ce l'action « fertilisante » des épurateurs qu'il faut mettre en cause, et leur insuffisance compte tenu de l'industrialisation accélérée de cette zone ? L'apparition d'algues « rouges » dans la région la plus communiste d'Italie suscite, en tout cas, de malicieuses interrogations...

ROBERT SOLÉ.

CORRESPONDANCE

BANDOL : toutes les analyses seront publiées

M. Christian Goux, maire de Bandol, membre du comité directeur du parti socialiste, nous écrit :

Le 15 juin dernier, M. Michel d'Ornano, ministre de la culture et de l'environnement, et Mme Simone Veil, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, annonçaient que 77 % des plages surveillées par leurs services étaient baignées par des eaux de bonne qualité, 19 % par des eaux de qualité moyenne, 4 % par des eaux de mauvaise qualité. Les ministres laissaient aux vingt-sept préfets des départements côtiers concernés le soin de désigner les rivages insalubres. C'est ce que devait faire M. Paul Feuilloley, préfet du Var, qui, au cours d'une conférence de presse, dressait la carte de « l'état de santé de la côte varoise ».

Il en ressort que, si on se réfère aux prélèvements effectués en 1976, qui attestent que la grande majorité des stations du Var saine sont les plages de Bandol ont été plus ou moins fortement polluées durant l'été dernier, comme d'ailleurs l'ensemble des plages de l'Ouest varois.

L'initiative des ministres et des préfets semble de prime abord tout à fait louable, car il est moralement indispensable de dire la vérité aux Français, aux Varois, aux Bandolais. Mais il est pour le moins curieux de constater que l'on ait attendu l'été 1977 pour rendre publics dse chiffres connus depuis l'automne 1976.

Pour Bandol, la municipalité a pris la décision de publier durant cet été tous les résultats d'analyse d'eau de mer, qui sont faites régulièrement, que ces résultats soient positifs ou négatifs.

Mais une question demeure : pourquoi les ministères n'ont-ils pas entrepris dès l'automne 1976, en accord avec les communes concernées, une action concrète pour trouver une solution à ce grave problème, car les solutions existent, des usines de traitement des eaux usées fonctionnent déjà dans certaines villes.

D'ailleurs, M. Michel d'Ornano vient d'adresser aux élus, « *avec ses compliments* », une plaquette intitulée « *M. le maire et la station d'épuration des eaux* » fort instructive, où l'on peut apprendre que l'Etat subventionne de 20 à 50 % de la dépense et que des subventions complémentaires peuvent s'y ajouter. En réalité, toutes aides confondues, la ville aura directement à sa charge de 50 à 70 % de la dépense. Cela vient confirmer ce que tous les maires savent, mais qu'il faut une nouvelle fois répéter : les communes ne disposent pas de moyens financiers nécessaires pour résoudre vraiment les problèmes de pollution. Et ceci est particulièrement vrai dans les communes du littoral où la population peut passer, comme à Bandol, de 6 204 habitants l'hiver à 20 000 l'été, ce qui nécessite des équipements hors de proportion avec leurs moyens déjà modestes.

Aussi, le gouvernement, plutôt que de dénoncer le 15 juin une situation qu'il connait de longue date, aurait été mieux inspiré de doter les communes des moyens propres à y remédier.

LE LAVANDOU : une seule fois en 1976

M. Paul-Emile Duroux, ancien maire du Lavandou, dans le Var, nous écrit :

Pendant six ans, avec l'aide du directeur du bassin Rhône-Méditerranée-Corse et du chargé de mission au ministère de l'environnement, grâce au FIANE (Fonds d'intervention et d'action en faveur de la nature et de l'environnement), j'ai œuvré pour que les huit plages du Lavandou bénéficient du tout-à-l'égout, d'une station d'assainissement modèle, de deux émissaires (l'un de 1,300 kilomètre à 47 mètres de profondeur ; l'autre de 600 mètres, à 26 mètres de profondeur) et nous avons obtenu la médaille d'or pour la lutte contre la pollution, des mains mêmes de M. Poujade, alors ministre de l'environnement.

Une seule fois, en 1976, le 8 août, à 10 heures du matin, les moteurs électriques du poste de refoulement de la plage du Lavandou se sont arrêtés. Un voyant du disjoncteur ayant été cassé, les eaux usées se sont déversées sur *la* plage, à raison d'environ 300 mètres cubes. Dès 10 heures, j'ai immédiatement interdit les baignades, que j'ai pu faire rétablir, dans l'après-midi, à 16 heures, le mistral ayant chassé au grand large, le même jour, les eaux polluées.

Il a suffi d'appuyer sur le disjoncteur pour que les pompes se remettent en marche. Depuis, j'ai fait brancher une sirène, au-dessus des moteurs, ce qui alerterait les C.R.S. de la plage.

Bref, ce fut quelque chose de tout à fait ponctuel, de quelques heures, le même jour. Tout le reste du temps, les eaux ont été, comme aujourd'hui, de « très bonne qualité » sur les huit plages du Lavandou.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30.07.77 A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 31.7.77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard ~ Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le samedi 30 juillet à 0 heure et le dimanche 31 juillet à 24 heures.

La dépression centrée en Méditerranée occidentale, qui influence le temps actuel sur la France, restera en place, mais les perturbations qui ondulent dans cette dépression s'éloigneront lentement en dehors de nos frontières orientales et septentrionales.

Dimanche 31 juillet, le temps restera médiocre dans tout le pays. Le matin, il y aura de la brume et parfois du brouillard dans nos régions intérieures. Les éclaircies apparaîtront dans la plupart des régions, mais elles seront rares de la Normandie à la Flandre et aux Ardennes. Des pluies intermittentes ou des averses se produiront un peu partout, les régions les plus épargnées étant la Bretagne et le Centre-Ouest. A l'est du Rhône et de la Saône, ainsi qu'en Corse, il pleuvra largement le matin, mais le temps deviendra moins mauvais l'après-midi. La température restera très peu élevée pour la saison. Le vent du nord ou du nord-est, faible ou modéré, se généralisera.

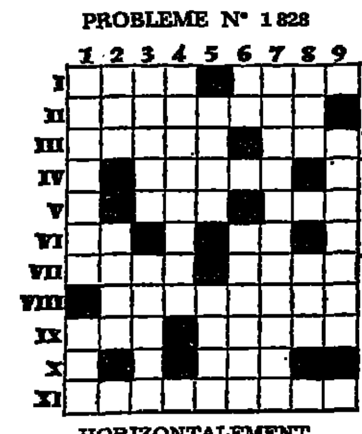
Samedi 30 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 013,1 millibars, soit 759,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30 juillet) : Ajaccio, 29 et 19 degrés ; Biarritz, 17 et 14 ; Bordeaux, 18 et 13 ; Brest, 18 et 11 ; Caen, 17 et 12 ; Cherbourg, 17 et 13 ; Clermont-Ferrand, 18 et 13 ; Dijon, 16 et 14 ; Grenoble, 19 et 14 ; Lille, 16 et 14 ; Lyon, 16 et 14 ; Marseille-Marignane, 23 et 18 ; Nancy, 18 et 14 ; Nantes, 19 et 13 ; Nice-Côte d'Azur, 24 et 19 ; Paris-Le Bourget, 15 et 15 ; Pau, 18 et 13 ; Perpignan, 20 et 17 ; Rennes, 19 et 12 ; Strasbourg, 19 et 14 ; Tours, 18 et 13 ; Toulouse, 23 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 31 et 17 degrés ; Amsterdam, 19 et 14 ; Athènes, 35 et 27 ; Berlin, 25 et 10 ; Bonn, 21 et 11 ; Bruxelles, 17 et 14 ; Iles Canaries, 24 et 20 ; Copenhague, 21 et 13 ; Genève, 19 et 14 ; Lisbonne, 22 et 13 ; Londres, 20 et 9 ; Madrid, 22 et 9 ; Moscou, 30 et 19 ; New-York, 26 et 21 ; Palma-de-Majorque, 28 et 18 ; Rome, 28 et 19 ; Stockholm, 23 et 10.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1828



HORIZONTALEMENT

I. Une fois dressé, il reste un original ; Eclaircie. — II. De quoi trancher. — III. Changent de forme en cas de danger ; La solitude ne lui fait pas toujours peur. — IV. Fait état de nombreuses choses. — V. Orientation ; Pronom. — VI. Commence tragiquement ; Symbole chimique. — VII. Provoquait des courants d'air ; Cela mérite d'être signalé. — VIII. Attend généralement le jour pour paraître. — IX. Il se déroulait des choses stupéfiantes dans son royaume ; Origine de certaines guerres. — X. Prouva qu'il n'ignorait rien des nuances. — XI. Coups de dents.

VERTICALEMENT

1. Indésirable au palais ; Ne s'emploie guère qu'avec mesure. — 2. Tient tête ; Commune, en France. — 3. Un rien le froisse ; Existent dans les familles unies. — 4. Il leur arrive de se piquer au jeu. — 5. Dans un étal ; Pas acquis. — 6. Permet de déduire ; Il n'a aucune raison de cacher son jeu. — 7. Redonnerai du tonus. — 8. Manque généralement de fraîcheur ; Salue le départ d'un importun. — 9. Utilisent diverses formes de ficelles.

Solution du problème n° 1827

Horizontalement

I. Camembert ; Ramée. — II. Heure ; Coupaient. — III. Ad ; RST ; St. — IV. Semaines ; Séries. — V. Os ; Emanèrent. — VI. Eviterait ; Ase. — VII. Notule ; As. — VIII. El ; Incas ; Etna. — IX. Séide ; Zee. — X. Gê ; Rétro ; Riens. — XI. Expressives ; Sal. — XII. Amen ! ; Net ; Vé ! — XIII. Amusette ; Amer. — XIV. Me ; Tentures ; Ute. — XV. Enée ; Raretés.

Verticalement

1. Chasse-neige ; Ame. — 2. Aède ; Vo ; Examen. — 3. Mu ; Moites ; P.M.U. — 4. Ergastule ; Reste ! — 5. Me ; El ; Irénée. — 6. Néréides ; T.N.T. — 7. Ecréma ; Nets ; T.T. — 8. Rossai ; Rimeur. — 9. Tut ; Nt ; Azov ; Râ. — 10. Se ; Ase ; Enter. — 11. Raseras ; Erse ; Se. — 12. Aîtres ; Ta. — 13. Me ; Inepties ; Mue. — 14. En ; Et ; Navets. — 15. Etés ; Chaisière.

GUY BROUTY.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 30 juillet 1977 :

DES DECRETS

● Fixant les règles de recrutement et d'avancement applicables au personnel du musée national de la Légion d'honneur, et arrêté du 22 juillet 1977 fixant les rémunérations applicables au personnel contractuel de ce musée ;

● Fixant pour la campagne 1977-1978 les modalités d'application de l'article 30 (2°) de la loi n° 68-1172 du 27 décembre 1968 et celles du décret n° 71-663 du 11 août 1971 (taux de cotisation de solidarité et la taxe sociale de solidarité pour les graines oléagineuses.

Transports

● *Un Guide du voyageur aérien.* — Air France a rassemblé dans un petit Guide du voyageur aérien les principaux conseils pratiques qui peuvent être utiles aux pasagers, avant, pendant et après leur voyage.

Ce document format « poche » de trente-quatre pages, fournit les renseignements nécessaires pour les réservations de billets, l'enregistrement des bagages, les diverses formalités au départ et à l'arrivée. Les passagers y trouveront également des conseils concernant le transport des enfants ou de leurs animaux domestiques. Le Guide est disponible dans tous les bureaux de la compagnie nationale.

— A PROPOS DE... —

LES CONSÉQUENCES DU MAUVAIS TEMPS

La Vendée victime de la pluie ...et de l'Espagne

Le mauvais temps perturbe les vacances des Français. Dans plusieurs départements, les hôteliers signalent des annulations et déclarent avoir reçu très peu de réservations pour la seconde quinzaine d'août. L'augmentation du prix de l'essence et des prix des services peut aussi expliquer la « mollesse » de la saison touristique et les « évasions » de vacanciers vers des pays relativement plus favorisés. En exemple : la situation en Vendée.

Deuxième département français pour l'accueil des touristes (un million deux cent mille pour une population sédentaire de quatre cent soixante mille habitants), la Vendée, à mi-parcours de la saison, connaît une situation aussi maussade que le temps. Selon les premières estimations recueillies par les offices de tourisme, il semble que le nombre des vacanciers français ait fortement diminué en juin et en juillet. Beaucoup d'entre eux préfèrent sans doute descendre vers l'Espagne, son soleil, sa peseta plus avantageuse. Dans les hôtels et les restaurants vendéens, on signale des diminutions de fréquentation de l'ordre de 30 % par rapport à 1976 ; baisse qui atteint 50 % dans les terrains de camping.

En revanche, les étrangers, notamment les Allemands et les Hollandais, sont venus plus nombreux sur les côtes vendéennes et à l'intérieur, particulièrement dans les villages de gîtes ruraux, dont le succès s'affirme d'été en été.

De l'avis des commerçants, les vacanciers ont dépensé moins qu'à l'ordinaire durant ces deux premiers mois d'été. Les salles de cinéma, les librairies, les musées, n'ont pas connu l'affluence que le mauvais temps pouvait laisser présager. Pour ce qui concerne les locations, les Français ont, cette année, préféré louer à la semaine ou à la quinzaine. Beaucoup ont pu ainsi plus facilement écourter leur séjour.

Même si le mois d'août est, comme de coutume, meilleur que le mois de juillet, la saison 1977 aura été mauvaise. Ce sera un coup dur pour l'économie de ce département, où le tourisme joue un rôle important.

HERVÉ LOUBOUTIN.

RELIGION

LE COMITÉ CENTRAL DU CONSEIL ŒCUMÉNIQUE A COMMENCÉ SES TRAVAUX A GENÈVE

Genève (*U.P.I.*). — Les cent trente-quatre membres du comité central du conseil œcuménique des Eglises sont réunis à Genève, jusqu'au 6 août, sous la présidence de l'archevêque Edward Scott, primat de l'Eglise anglicane au Canada. A l'ordre du jour :

— Le respect des droits de l'homme, en particulier en Afrique australe (Rhodésie, Afrique du Sud, Namibie) et en Europe (au regard de l'Acte final de la conférence d'Helsinki sur la sécurité et la coopération en Europe) ;

— La torture ; les firmes multinationales (*le Monde* du 12 avril) ;

— La course aux armements et l'énergie nucléaire ; les problèmes économiques et sociaux.

Les relations du christianisme avec les autres grandes religions et les questions spécifiquement œcuméniques seront également examinées.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	108 F	195 F	283 F	370 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	198 F	375 F	553 F	730 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	135 F	250 F	365 F	480 F
II. — TUNISIE	173 F	325 F	478 F	630 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

ARTS ET SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Spectacle de ballets TV (sam., 20 h. 30).
Comédie-Française : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Coupe-Chou : l'Impromptu du Palais-Royal (sam., 20 h. 30).
Daunou : Pepsie (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Gaîté-Montparnasse : Ben-Hur (22 h. 15).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 45).
Le Lucernaire-Forum. Théâtre rouge : les Emigrés (sam. et dim., 20 h. 30). — **Théâtre noir** : Molly Bloom (sam. et dim., 20 h. 30) ; C'est pas de l'amour (sam. et dim., 22 h. 30).
Michel : Au plaisir, madame ! (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 10).
Nouveautés : Divorce à la française (sam., 20 h. 45 ; dim., 16 h.).
Porte-Saint-Martin : le Tartuffe (sam., 20 h. 30, dernière).
Troglodyte : les Retrouvailles de l'imaginaire (sam., 21 h.).

Festival du Louvre

Cour Carrée : American Ballet Theatre (sam., 21 h. 15).

Festival estival

Bateaux-Mouches : l'Ensemble à vent Josquin des Prés (sam., 18 h. 30) : Quatuor Panocha (Haydn, Mozart) (dim. matin).
Quai du Port-Saint-Bernard : Michel Ripoche (sam. et dim., 18 h. 30).
La Péniche-Théâtre : Concert burlesque (sam. et dim., 20 h.) : En attendant Godot (sam. et dim., 22 h.).
Hôtel Hilton : Trio Isselee (dim., 18 h.).
Hôtel de Sully : Musique et jardins, pays d'illusions (dim., 11 h. et 18 h. 30).
Théâtre Récamier : Ensemble Haydn de Tokyo, dir. M. Ohmiya (Haydn, Mozart) (sam., 18 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 30 - Dimanche 31 juillet

Eglise Saint-Merri : Kammerchor de Stuttgart, dir. F. Bernius (Monteverdi, Mendelssohn, Schoenberg) (sam., 20 h. 30).
Chapelle du château de Versailles : Chœurs de chambre de l'université de l'Illinois, dir. H. A. Decker (dim., 17 h.).

La danse

Voir Festival du Louvre.
Gaîté-Montparnasse : Fiesta Flamenca (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).

Les concerts

Voir Festivals.
Cloître des Billettes : Sonades et Cantades (Campra, Marais, Leclair) (sam., 20 h.).
Sainte-Chapelle : l'Ensemble d'archets français, dir. D. Ramaert, avec M. Vanaud, baryton (Gluck, Mozart, Haendel, Tchaikovsky, Vivaldi) (sam., 21 h.).
Eglise Notre-Dame : H. et W. Metzler, orgue (Hesse, Mendelssohn, Schubert, Lachner, Reger, Langlais) (dim., 17 h. 45).

Jazz, pop', rock et folk

Caveau de la Huchette : Dixie Swing Jazz Band (sam. et dim., 21 h.).
Théâtre Mouffetard : I Taru Oki Quartet (sam., 22 h. 30).
(326-65-13), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

cinémas

La Cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h. : la Fin de Saint-Petersbourg, de V. Poudovkine ; la Terre, d'A. Dovjenko ; 13 h. 30 : Elena et les hommes, de J. Renoir ; 20 h. 30 : la Viaccia, de M. Bolognoni ; 22 h. 30 : le Héros sacrilège, de K. Mizoguchi. — Dim., 15 h. : la Chevauchée fantastique, de J. Ford ; 18 h. 30 : l'Amour à vingt ans, de F. Truffaut ; 20 h. 30 : Vertiges, de M. Bolognoni ; 22 h. 30 : Sur les quais, d'E. Kazan.

Les exclusivités

AIDA (Fr.) : La Pagode, 7e (705-12-15).
ALICE DANS LES VILLES (All., vers. am.) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Git-Le-Cœur, 6e (326-80-25), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
AND THEN CAME ROCK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
BARRY LYNDON (Ang., v.o.) : Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BILITIS (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
BAXTER, VERA BAXTER (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14)
CAR WASH (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), Monte-Carlo, 8e (225-09-83). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) (*) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA CASTAGNE (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75).
LA DENTELLIERE (Fr.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Concorde, 8e (359-92-84), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Nations, 12e (343-04-67).
LE DERNIER DINOSAURE (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Miramar, 14e (326-41-02), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).
LE DERNIER NABAB (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), Arlequin, 6e (548-62-25).
LE DIABLE PROBABLEMENT (Fr.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Palais des Arts, 3e (272-62-98).
ELISA VIDA MIA (Esp., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42), v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43).
EN ROUTE POUR LA GLOIRE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47).
EN VOITURE SIMONE (A., v.o.) : Murat, 16e (288-99-75) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Miramar, 14e (326-41-02), Secrétan 19e (206-71-33).
L'ESPRIT DE LA RUCHE (Esp., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86).
HEDDA (A., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
L'HOMME QUI AIMAIT LES FEMMES (Fr.), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Bretagne, 6e (222-57-97), Normandie, 8e (359-41-18).
L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont-Rive gauche, 6e (548-26-36), Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52), Nations 12e (343-04-67), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
LA GRIFFE ET LA DENT (Fr.), les Templiers, 3e (272-94-56), jusqu'au 31.
L'ILE DU DOCTEUR MOREAU (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Bretagne, 5e (222-57-97), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Murat, 16e (288-99-75), les Images, 18e (522-47-94), Secrétan, 19e (206-71-33), Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00)
JAMBON D'ARDENNE (Fr.-Belg.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72), Bosquet, 7e (551-44-11), Marignan, 8e (359-92-82), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA JEUNE LADY CHATTERLEY (A., **, v.f.) : Lord-Byron, 8e (225-03-31), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
KEOMA (Itl., *, v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : ABC, 2e (236-55-54), Montparnasse-Pathé, 14e
L'UNE CHANTE, L'AUTRE PAS (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
MADAME CLAUDE (Fr., **) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Marignan, 8e (359-92-82), Lumière, 9e (770-84-64), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
LE MAESTRO (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Le Paris, 8e (359-53-99), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
LE MESSAGE (A., version arabe) : Wepler, 18e (387-50-70)
NETWORK (A., v.o.) : Cujas (033-89-22), Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche St-Germain, 6e (633-10-82).
NUCLEAIRE, DANGER IMMEDIAT (Fr.) : Studio St-Séverin, 5e (033-50-91).
OMAR GATLATO (Alg., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), UGC Marbeuf, 8e (225-47-19), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
PAINTERS PAINTING (A., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LE PONT DE CASSANDRA (Ang., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
PROVIDENCE (Fr., v. ang.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08).
LA QUESTION (Fr.) : Les Templiers, 3e (272-94-56), jusqu'au 31.
LE REGARD (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
ROCKY (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
SALO (It., **, v.o.), 3e (073-97-52), Styx, 5e (633-08-40).
LA SENTINELLE DES MAUDITS (A., **, v.f.) : Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70).
TRANSAMERICA EXPRESS (Am., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).
TROIS FEMMES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Colisée, 8e (359-29-46), Montparnasse-83, 6e (544-14-27)
UN FLIC SUR LE TOIT (Suéd., **, v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Colisée, 8e (359-29-46) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88).
UN TAXI MAUVE (Fr., vers. angl.) : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Ch.-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

Les grandes reprises

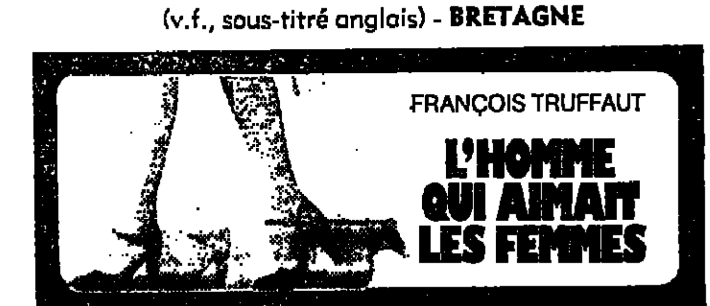
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.f.) : Omnia, 2e (233-39-36).
L'AUTRE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.f.) : Daumesnil, 12e (343-52-97).
BUSTER S'EN VA-T-EN GUERRE (A.), Studio Logos, 5e (033-26-42).
LE CID (A., v.f.) : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE DECAMERON (It., v.o.) : Champollion, 5e (033-51-60).
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mardi).
LA FIANCEE DU PIRATE (Fr.) (*) : Quinquette, 5e (033-35-40) ; 14-Juillet, 6e (326-58-00) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FLUTE ENCHANTEE (Suéd., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), à partir du 31.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Studio Dominique, 7e (705-04-55) (sauf mardi).
JOUR DE FETE (Fr.) : La Clef, 5e, (337-90-90).
LUCKY LUKE (Fr.-Belg.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA CONQUETE DE L'OUEST (A., v.f. : Rex, 2e (236-83-93).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE LAUREAT (An., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
LOLITA (Fr.) : Olympic, 14e (542-62-42).
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
MALICIA (It., v.o.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Haussmann, 9e (770-47-55) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (359-52-43) ; Tourelles, 20e (636-51-98), heure spéciale.
MORE (A.) (**) v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Nations, 12e (343-04-67).
ORANGE MECANIQUE (A.) (**) v.o. : La Clef, 5e (337-90-90), Ranelagh, 16e (288-64-44) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).
LA PECHE AU TRESOR (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66), H. sp.
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
LA RUEE VERS L'OR (A.), Actua-Champo, 5e (033-51-60).
LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LES VACANCES DE MONSIEUR HULOT (Fr.), Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LA VALLEE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LES VALSEUSES (Fr.) (**), Châtelet-Victoria, 1er (506-94-14), h. sp. ; Balzac, 8e (359-52-70), Capri, 2e (508-11-69).
LA VRAIE NATURE DE BERNADETTE (Can.) (*), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
WOODSTOCK (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16).
ZABRISKIE POINT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

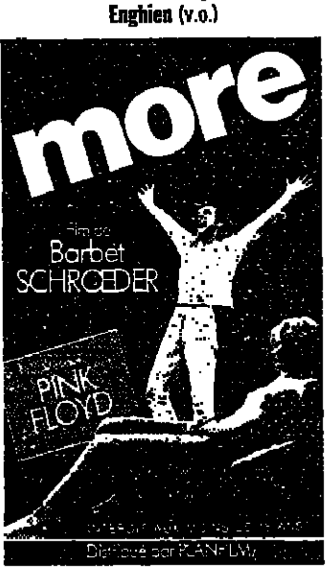
Les festivals

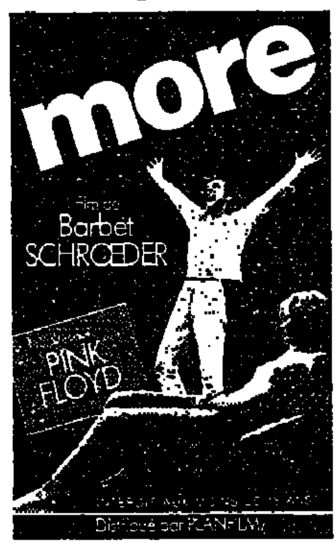
C. CHAPLIN (v.o.), Acacias (17e) (754-97-83), 14 h. 30 : le Kid ; 16 h. : les Temps modernes ; 18 h. : le Dictateur.
M. BROTHERS (v.o.), Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : Une nuit à Casablanca (sam.) ; la Pêche au trésor (dim.).
DINO RISI (v.o.), Bilboquet (6e) (222-87-23), 13 h. 15, 22 h. 15 : le Sexe fou ; 15 h. 30 : les Monstres ; 17 h. 45 : la Carrière d'une femme de chambre ; 20 h. : Parfum de femme.
C. SAURA (v.o.), Quintette (5e) (033-35-40) : Anne et les loups (sam.) ; Cria Cuervos (dim.).
L'AMERIQUE SANS ILLUSION (v.o.) Olympic, 14e (542-67-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe (sam.) ; Portrait d'une enfant déchue (dim.).
SCIENCE-FICTION (v.o.) Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) : la Course à la mort de l'an 2000 (sam.) ; la Chose d'un autre monde (dim.).
ETRANGE ET PARANORMAL (v.o.), Le Seine, 5e (325-95-99) : la Montagne sacrée (sam.) ; The Magus (dim.). — Studio 28, 18e (606-36-07) : The Shuttered Room (sam.) ; la Sorcellerie à travers les âges (dim.).
COMEDIES MUSICALES U.S.A. (v.o.), Mac-Mahon (17e) (380-24-81) : Banana Split (sam.) ; Ziegfeld Follies (dim.).
H. BOGART (v.o.) Action-Christine, 6e (325-85-78) : Stand in (sam.) ; Across the Pacific (dim.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Casablanca (sam.) ; Bas les masques (dim.).
GRANDS CLASSIQUES DU FILM NOIR (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : la Chute d'un caïd (sam.) ; les Bas-Fonds new-yorkais (dim.).
TARKOVSKI (v.o.), Le Seine (5e) (325-95-99), 18 h. 30 : Solaris ; 21 h : Andrei Roublev.
I. BERGMAN (v.o.), Racine, 6e (633-43-71) : A travers le miroir (sam.) ; Jeux d'été (dim.).

Les films nouveaux

LE PORTRAIT DE DORIAN GRAY, film français de Pierre Boutron Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80), Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34).
UNE SI GENTILLE PETITE FILLE, film franco-canadien de Eddy Greenwood (X). V. ang. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Convention-Saint-Charles 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LA PLUIE DU DIABLE, film américain de Robert Fuest (X). V.o. : Panthéon, 5e (033-15-04), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41)
PANIQUE EN PLEIN CIEL, film américain de R. Butler. V.o. : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93), Rotonde, 6e (633-08-22), U.G.C. Gobelins 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
LE BATAILLON EN FOLIE, film italien de S. Sempieri. V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Fauvette, 13e (331-56-86).
LES CAVALIERS DU DIABLE, film américain de Joe Manduke. V.f. : Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).







Théâtre

Deux protestations contre la politique culturelle de M. Chirac

Deux affaires mettant en cause la politique culturelle de la Ville de Paris suscitent une nouvelle fois les protestations d'associations ou de compagnies théâtrales contre l'action de M. Jacques Chirac. L'histoire à rebondissements de la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes entre dans une nouvelle phase, l'association ayant reçu l'injonction de quitter les lieux où elle est installée, dans le vingtième arrondissement de Paris, et où elle accueillait, notamment, la Compagnie des Athévains. D'autre part, la décision de la Ville de Paris de limiter le nombre des subventions théâtrales, qui avait entraîné une réaction des Athévains (« le Monde » daté 10-11 juillet), nous a valu une lettre du Théâtre de l'Aquarium.

• Le Théâtre des Deux-Portes : un coup bas

En réponse à une sommation d'huissier lui enjoignant de quitter sans délai l'établissement qu'elle occupe dans le vingtième arrondissement de Paris, la M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes proteste une fois de plus contre la décision du tribunal administratif de Paris. Les premières menaces d'expulsion datent du 18 décembre 1975. Déposée par le préfet de Paris, le 6 avril 1976, la requête demandant l'expulsion immédiate avait été d'abord rejetée par le tribunal administratif. Deux recours avaient été déposés par la Ville, l'un devant le Conseil d'Etat, l'autre devant ce tribunal ; celui-ci avait confirmé en décembre 1976 la décision préfectorale. « *M. Chirac reprend à son compte la scandaleuse décision d'expulsion de l'ancien préfet de Paris, marquant sa volonté de bâillonner une association culturelle qui assume pleinement sa vocation d'éducation populaire*, lit-on dans un communiqué du Théâtre des Deux-Portes. *Ce mauvais coup intervient après plusieurs mois où tout laissait croire qu'une solution négociée était possible. Le maire de Paris a donc choisi la période des vacances pour essayer de nous porter un coup bas.* »

L'association M.J.C.-Théâtre des Deux-Portes invite tous ceux qui lui ont manifesté leur appui à se mobiliser encore « *pour qu'elle puisse continuer son travail au service de la population du vingtième* ». Pour sa part, la Fédération des maisons de jeunes et de la culture a lancé un appel à « *l'ouverture immédiate d'une négociation* ». Le comité de soutien a décidé d'engager « *une campagne publique de protestation sous forme de pétitions et de télégrammes au maire de Paris* ». Enfin, le groupe communiste du Conseil de Paris a demandé à M. Chirac de « *recevoir rapidement les représentants de l'association* ».

• L'Aquarium : devons-nous subventionner la Ville de Paris ?

Le Théâtre de l'Aquarium, qui fait partie des troupes parisiennes victimes des mesures de restriction décidées par le Conseil de Paris, nous a fait parvenir, sous le titre : « Paradoxes », un texte dont nous publions l'essentiel :

« *Ainsi, la Ville de Paris refuse de nous aider à entretenir le local qu'elle nous loue à la Cartoucherie de Vincennes. (...) Par confusion d'esprit, on confond les chiffres. La subvention ministérielle permet la survie d'un groupe permanent de dix-huit acteurs et techniciens pendant trois mois ! Nous tenons les neuf autres par nos seules recettes. (...) Mais faudrait-il encore, sur nos deniers, subventionner la Ville de Paris en entretenant son local, en lui offrant un théâtre en état de marche (alors qu'elle nous loue un simple hangar) ?... Loin de nous refuser les travaux indispensables que n'importe quel propriétaire est obligé d'assurer, la Ville de Paris devrait envisager de cesser d'être subventionnée par des comédiens. Sinon, bientôt, les professeurs, avec leurs salaires, ravaleront les façades des écoles, et les éboueurs paieront de leur poche les réparations des bennes ménagères.* »

Une lettre de M. Alain Crombecque à propos du Festival d'automne

M. Alain Crombecque, qui a assuré la direction artistique du Festival d'automne de 1974 à 1977, avant que M. Michel Guy, ancien secrétaire d'Etat à la culture, n'en reprenne la direction générale, nous a adressé le texte suivant, en réponse au rapport de la Cour des comptes dont nous avons publié des extraits dans le Monde *daté 3-4 juillet.*

Coïncidence, au moment où le Festival d'automne voit deux de ses spectacles 1976 couronnés par le Syndicat professionnel de la critique dramatique et musicale, son activité est mise en cause par un rapport de la Cour des comptes largement amplifié dans la presse. D'une approche rapide, isolée de toute inscription dans la réalité artistique, on retient que ce Festival souffre, depuis 1975, d'une hémorragie mortelle de public.

Malgré des subventions qui ont permis une réelle politique de création, ce Festival est fragile. Il n'a pas de financement fixe et vit dans une incertitude permanente. Un exemple, la notification des subventions pour 1977 a été donnée en mars dernier alors qu'un programme artistique se définit un an à l'avance. Etablir un budget dans ces conditions tient de l'acrobatie. De plus, les subventions tardant à arriver, les découverts bancaires sont inéluctables.

Je note qu'en cinq ans le Festival a accueilli 668 148 spectateurs, ce qui constitue une audience importante. En cinq ans, il a reçu pour la totalité de ses manifestations 19 602 492 F de subventions et réalisé 8 852 432 F de recettes ; le pourcentage de ces recettes par rapport aux subventions est de 45,2 %. Il dépasse largement le taux de 30 % demandé. Enfin, le coût moyen d'un spectateur à la collectivité est de 29,33 F. Il est moins élevé que pour la plupart des autres organismes subventionnés.

Il importe de ne pas laisser se développer une logique infernale des chiffres. Un exemple : le Festival 1975 pris comme cible pourrait apparaître déliquescent et déserté par le public. Quels sont les faits ? La Cour relève 54 871 spectateurs : il s'agit là d'entrées payantes sans tenir compte du tiers-temps pédagogique, des stages, des invitations et des activités d'animation et de création. La fréquentation totale est de 74 875 spectateurs. Il convient d'ajouter 26 013 spectateurs pour une pièce prévue en 1974 (*les Iks*) et présentée en 1975.

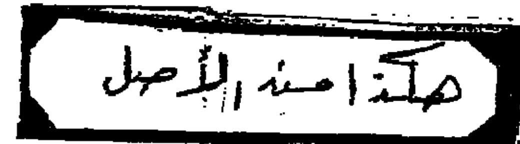
Il ne faut pas perdre de vue que depuis 1975 le Festival connaît une évolution. Des objectifs différents apparaissent et échappent aux critères habituels de « rentabilité » et de public. Quels critères donner à la présentation de spectacles qui posent le problème de la communication minoritaire (Théâtre Laboratoire de Wroclaw, Robert Anton Theatre), à la mise en place de structures de recherche telles que l'Atelier Philippe Adrien - Jean-Claude Fallet, à l'atelier Armand Gatti réunissant durant quatre mois trois cents professeurs et élèves dans un C.E.S., à l'ouverture de stages pour le public et les professionnels ? Comment répondre administrativement de nouvelles approches d'écriture théâtrale se nourrissant d'expériences quotidiennes d'animation et de création comme celle du Groupe Georges Aperghis à Bagnolet, ou celle du Théâtre Quotidien à Bobigny ? Comment répondre d'un travail d'implantation locale d'un jeune photographe dans un quartier du XVe arrondissement ?

La création du Festival en 1972, sur l'initiative de M. Michel Guy, s'inscrit dans le courant de la bourgeoisie moderniste ouverte sur l'extérieur et qui a tenté de redonner à Paris son rôle de foyer international de création. On pourrait s'interroger sur la place que ce Festival occupe dans la politique culturelle du pouvoir. Ce qui est sûr, c'est qu'il a rencontré un public et développé une ligne, il a essayé de fonctionner comme un appel d'air dans un paysage culturel marqué de trop d'archaïsmes et où les conditions de la création ne cessent de se dégrader.

Le Festival d'automne ne serait-il qu'un anachronisme ? Son intérêt réside dans la souplesse d'organisation, la fonction d'impulsion et la volonté d'ouvrir des espaces différents où toutes sortes de recherches se croisent, se heurtent, se contredisent.

Pour des raisons de rentabilité immédiate, il peut disparaître ou, pis encore, n'être qu'un appareil d'amplification de réussites internationales, ce qui serait courir vite à la présentation de programmes aseptisés. Ce qui peut justifier son existence, c'est sa capacité à prendre des risques, à s'affirmer comme moteur de création, à lutter contre le chauvinisme culturel, à interroger les pratiques artistiques, à en susciter de nouvelles.





Expositions

LA IIème BIENNALE DE MONTE-CARLO

L'antidote de l'Eldorado

Faut-il y croire ou n'y pas croire, tandis qu'une inflation mondiale triomphe, enrichissant d'apparence les moins défavorisés et les plus nantis — tandis qu'une économie dépensière se prodigue en soins de replâtrage sur plaies ouvertes, tandis que tant bien que mal chacun s'assied dans le fauteuil à oreilles de la récession, tandis qu'à Monte-Carlo même, où l'argent n'a pas d'odeur en s'envolant en fumée, où les pauvres tentent de s'enrichir, où les riches tentent de s'appauvrir, où la fourmilière humaine semble encore plus folle qu'ailleurs dans le dur labeur de l'organisation des loisirs, on finit par croire avec une peine lucide à la réalité des choses vraies qu'offre la tenace diligence de ces personnes attachées à l'antique et au négoce d'art.

Venons-en au fait du prince, leurs Altesses Sérénissimes ne négligeant rien pour que la deuxième Exposition internationale des antiquaires et des galeries d'art ouvre ses portes presque en synchronisation avec la canonnade d'un feu d'artifice étalant les ombrelles de ses pétales vite fanés au-dessus de la Principauté. La S.B.M. — Société des bains de mer — a donc bien fait les choses en climatisant le Sporting-Club d'hiver qui accueille la Biennale en pleine canicule. Les termes étant contradictoires, on met les choses au point, on ne transpire plus, on y respire. Ah ! si la S.D.N. — ne pas confondre — avait imposé l'air conditionné, on aurait éviter la croix gammée, les clameurs et les grosses guéguerres.

Hélas ! le monde n'est pas la Principauté, nichée entre le rocher des Grimaldi, le port et la montagne alpine qui chute dans une mer oisive. Le Sporting-Club enserré entre les tours à l'américaine, les palaces de la Belle Epoque et le bijou architectural qu'est l'Opéra de Garnier, où rôdent les souvenirs de Sarah Bernhardt, de Diaghilev, sans omettre celui, tôt négligé, d'Agnès Capri et de sa pétillante revue en 1942, offre ainsi aux visiteurs de tous pays non seulement la fraîcheur stimulante à l'esprit, mais encore celle de la vraisemblance authentique et qualitative des choses ayant conservé du passé une présence et même, si plus aléatoires, les choses d'un futur se voulant cristallisées dans le passé.

Il y a d'abord une douceur aux pieds : de-ci de-là, Josette Catan a distribué sous ceux de commodes, de fauteuils, de bureaux, un chargement incroyable dans sa variété de tapis, un régal pour l'œil dans la finesse des coloris accordés au mobilier des exposants ; leur origine, si ce n'est pas une Savonnerie d'exception que l'on piétine au stand de Boccara, change le cap du goût vers des contrées moins foulées, Bessarabie, Ukraine et surtout Tibet. De quoi se promener pieds nus sur les tons pastels aux dessins géométriques aussi fantaisistes que ceux d'un Kandinsky et beaucoup moins agressifs que ceux d'un Vasarely.

Subjectivité d'abord !

Si la Biennale de Monte-Carlo est plus modeste — proportionnée à la superficie de la Principauté — que celles de Paris ou de Florence, le flâneur sera à même de faire une pause plus longue devant les vingt-trois stands où parfois plusieurs exposants se sont associés. Si l'on est moins attentif à certains d'entre eux, c'est que le goût subjectif est pour une part dans cette inattention. D'emblée, on retrouve Adriano Ribolzi, toujours inventif, ordonnateur d'une architecture pensée dont la qualité — le dépouillement — apaise le regard : en somme, trois volets dont l'unité trouve un fil conducteur naturel en passant de la Chine impériale au Louis XVI le plus nu par l'ambassade d'une commode en laque noire Louis XV de classe (B.V.R.B.).

Le lien va de soi en regardant sol et cimaise, à considérer les tapis de Chine (une rare galerie impériale) et trois tapisseries de la manufacture de Soho à sujets chinois. Cela s'impose sans réticences par une sorte de silence théâtral au calcul sensible. Meubles et objets rares s'insèrent dans un dessein général : bien que de conservation précaire, une peinture anonyme sur papier (Kamakura, quatorzième) conte *la Vie du prince Genji* incitant deux dames de cour à monter en barque tandis que le saule effeuillé par l'hiver prend valeur de symbole, la séparation devenant définitive — le parallélépipède rectangle de l'*Armoire impériale*, signée l'étonnant cadre incrusté d'ivoire en relief, sont parmi les éléments qui concourent à la spécificité de l'ensemble.

Autre ensemble de nature différente, celui, des plus brillants sans être tapageur, que Jacques Perrin et Maurice Segoura constituent en une suite d'alvéoles, l'unité de temps étant le dix-huitième siècle. Ce qui n'empêche qu'ils associent à leur remarquable effort la peinture contemporaine présentée par Daniel Malingue. Nulle contradiction entre une exceptionnelle commode de Pioniez ou la paire de commodes si sobres de Weisweiller, les bonheur-du-jour de Topino et de R.V.L.C., le petit secrétaire de dame attribué à Migeon, d'une exquise délicatesse dans le raffinement de son galbe, et les peintures, solidement construites en 1920, de Léger, celle de Severini (1911), où le maniérisme prend référence à autant de sources du moment, celle de Picasso (1969), où le poids des ans n'entame pas la vigueur celle, enfin d'un Stael (Honfleur, 1952), où la tendresse rose d'une plage contraste avec des aplats bleu-noir détachés sur un fond de ciel assombri. Sans parler de la « marchandise » Utrillo, Vlaminck, l'exposant cède à la vogue du surréalisme. Et ce ne sont pas les quatre-vingt-dix ans d'un Chagall, encore vert, qui font digérer l'addition colorée d'une imagerie tardive ; huit, c'est trop !

On préfère reprendre souffle en s'asseyant d'aise sur des chauffeuses cintrées de G. Jacob, dont l'artisanat savant se passe de prétention moderne. Quelques objets hors du commun poursuivent leur vie çà et là : un photophore en forme de bulbe, élégamment monté dans un réseau de volutes de bronze doré Louis XVI, aurait préféré éclairer la dansante aquarelle de Kandinsky qu'un sommaire crayons de couleurs de Picasso, *le Peintre et son modèle*. Mais comment ne pas s'étourdir devant la stupéfiante pendule figurant Vénus sortie de la conque, accompagnée d'un amour à l'arc et déposant sur le pourtour du cadran une guirlande en bronze doré finement ciselé. Ainsi l'amour efface la fuite des heures...

Le fastueux offertoire de Fersen n'est pas loin, il signale avec un goût indéniable la présence monégasque des précédents exposants : « Les vases communicants ».

Sauf erreur, Michel Meyeur paraît pour la première fois dans une biennale. Lui aussi est habité par le dix-huitième siècle, mais hanté par l'obsession de paires et de pendants, souvent douce manie de l'amateur. L'important est que l'on sorte de l'ordinaire. Ici la qualité montre que l'exposant y parvient en maître. Dommage que l'exiguïté de l'espace accordé ne fasse pas mieux respirer l'originalité des formes. Donc, paire de miroirs, d'appliques, de candélabres de petits fauteuils de coin sculptés de fleurettes (Louis XV), un ravissement qui autorise la main à saisir un soufflet, unique celui-là, digne d'une cheminée royale, avec ses bronzes dorés lécheurs de flammes.

Dans un temps cyclique

Quelques siècles en arrière, l'art des primitifs siennois (*Crucifixion sur fond d'or*), puis l'éclosion de la Renaissance florentine, la majolique de Faenza, d'Urbino, de Deruta, se sont donné rendez-vous chez Bellini, auquel s'associent Barberini et Bartolozzi. L'accueil est de pleine fraîcheur avec cette *Vierge et l'Enfant* donnée à Botticelli, œuvre qui serait de sa dernière période. On y retrouve tant le charme tendre du peintre que l'incision d'un dessin très ferme. On attribue à Piero d iCosimo cette allégorie de *l'Art de la laine*, où l'on perçoit le caractère souvent étrange de cette personnalité. La céramique peinte et vernissée par Della Robbia est un médaillon figurant la Vierge et l'Enfant, d'un blanc laiteux, entourés d'une guirlande de fleurs polychromo évoquant l'anneau des Médicis. Remarquable ce plat de Giorgio di Martini — humaniste complet de la Renaissance — qui décrit une réunion de, jeunes femmes recueillant Œdipe enfant, niché au creux d'un arbre (?), et, au loin, la vue d'Urbino. Le mobilier, la tapisserie (scène de chasse), sont tout aussi méritants dans la présentation si raffinée de ce *studio* parfaitement agencé.

En arrière, en avant, dans un temps toujours cyclique, on appréhende devant soi, derrière soi, l'objet ou la chose qui, destiné à se poser entre vos mains, est perçu intuitivement par le regard. Serait-ce un parieur fanatique qui convoiterait la *Table à jeux* dont la marqueterie est composée de tous articles ludiques que présente Michel Segoura ? Serait-ce l'amateur de *Natures mortes de la réalité* qui rêverait devant ce petit panneau peint où s'assemblent raisins blancs dans une coupe, verre de vin, fromage et pain sur fond noir, la savoureuse frugalité faite peinture, vaisemblablement à situer dans l'école de l'Est ?

Une somptuosité palatine se découvre en accédant aux salles contiguës où Jacqueline Boccara — persévérant dans la tâche entreprise par Dario Boccara, prématurément disparu — marie les hautes tentures aux bronzes et à la sculpture de haute époque que présente Bresset. Si vos pieds sont reçus par un seigneurial tapis espagnol rouge et vert (dix-septième), bien entendu de chez Catan, le regard est happé de face par la trame laineuse d'un *Bestiaire* paradisiaque qui va de l'éléphant à la licorne, sur votre droite un chemin de *Mille Fleurs* avec blasons, puis sur votre gauche une tapisserie de Beauvais d'après un carton de Boucher (Neptune), une mêlée animale tissée d'après Desportes et une « feuille de choux », devant lesquelles s'animent des figures de bronze : *les Travaux d'Hercule*, un *Milon de Crotone* par Dumont reprenant Puget, un *Cheval* classique vénitien ; dans une vitrine, un rare oiseau de Caspar Gras (1650), un *Taureau* florentin de belle patine fauve et l'*Homme sauvage* (Allemagne, quinzième). Bresset propose une souriante *Vierge à l'Enfant* en bois polychrome (Lorraine, quatorzième), un *Adam et Eve* en bois de tilleul (Allemagne, seizième) où la Renaissance demeure imprégnée d'un certain maniérisme qui étire les corps. Devant la tenture du *Bestiaire*, Bresset a placé une sorte de chaise curule du quinzième en cuir et fer forgé d'où émane une sévère dignité. Dans ces salles passe encore l'écho des rumeurs de jadis.

Tableaux d'hier et d'aujourd'hui

François Heim veille avec vigilance sur le tableau ancien, la recherche approfondie ne lui fait pas peur. L'ancien, qu'est-ce à dire, sinon qu'il est moderne quand il s'est détaché de la mode et que le moderne est déjà ancien quand il lui reste attaché. Dans ce qui est offert à votre regard, rien n'y paraît d'exception : il y a les classiques, *l'Oiseau envolé*, de Lancret, où la demoiselle en corsage rose et robe jaune prend un air éploré devant un paysage ayant ses finesses et ses profondeurs rêveuses ; il a la *Réunion dans un parc*, de Pater, un paysage animé de H. Robert, d'habiles embrassades de Boilly et des « à la manière de » Watteau (deux ovales en pendants, par Quillard).

On se penchera avec intérêt sur le rare panneau de Van Deuren, signé, daté 1685 (il avait dix-neuf ans) : en peignant *le Géomètre*, le jeune peintre dut être fasciné par Vermeer, sinon subir l'ascendant de Frans Van Mieris. Bien que l'inspiration n'en soit guère personnelle, ce pinceau est subtil et attachant. Le détail a du relief. Exemple d'un artiste ayant subi de telles influences que son propre œuvre disparaît au profit d'autres signatures. Signalons encore le tableau donné à Jan Miel, cet Anversois ayant opté pour l'Italie à l'âge de trente-sept ans, en 1936. Cela nous vaut une scène populaire dans le clair-obscur d'une auberge, dans l'esprit des *bambocciata*, mais dans un style aigu, personnel et goûteux.

Marumo prend le tournant du dix-neuvième siècle, mais à travers les petits maîtres, français ou étrangers. On n'est pas sans savoir qu'il n'y aurait pas eu de petits maîtres sans grands maîtres. On doit cependant reconnaître que tel d'entre eux mérite mieux qu'un rôle secondaire, un Diaz par exemple ayant marqué Renoir à ses débuts. En générale, le faire n'est pas en cause — des fabricants plutôt que des créateurs — mais l'inspiration, hélas ! Et l'on retrouve ici l'Autrichien Janneck encore dix-huitième, Eugène Isabey, Trouillebert, Henri Moret, tous épigones, l'un de Bonington, l'autre de Corot, le dernier de Gauguin. A coup sûr une excellente leçon d'histoire de la peinture.

Le stand de la peinture dite d'avant-garde est tenu par la galerie suédoise Lowenadler : de Fautrier à Vasarely, de Lanskoy à Wols, d'Appel à Christo, de Klein à Sam Francis, le rendez-vous est pris pour un terminus *ad libitum*.

La joaillerie n'est pas absente de cette deuxième Biennale, diadème éphémère déposé au bord d'une mer saphir : bijoux anciens avec Garland, voyez sa vitrine de camées dix-neuvième (émeraude gravée entourée de diamants et rubis), bijoux d'aujourd'hui dont l'invention est due à Boucheron (sautoir, bague et boucles d'oreille), où s'accomplissent les noces intimes du corail rose et de l'onyx noir ; chez Chaumet, cet ensemble où se devine le dessin conçu par Sterlé d'un tour de cou en brillants s'achevant en une grappe de turquoises, accompagné d'une bague et de boucles d'oreille exécutées dans le même esprit. Voilà de quoi alimenter la chronique mondaine du Bal des petits lits blancs !

Tout n'a pas été dit, il reste à chacun de faire sa découverte, mais si l'on a quelques écus à perdre dans les jeux capricieux du hasard, il est fortement conseillé d'acheter ferme l'objet de son plaisir et non pas de la monnaie fondante. Seulement, dites-vous bien, acheter un objet, ce n'est pas gagner sur l'objet, c'est l'objet qui vous gagne. Et c'est tout autre chose.

PIERRE GRANVILLE.

★ Au Sporting-Club d'hiver. Jusqu'au 16 août.

Danse

DANSONS SOUS LA PLUIE

A Avignon, la pluie a commencé le soir même où devaient se produire les ballets d'Alvin Alley dans la cour d'honneur, et depuis trois jours la même attente se perpétue devant les guichets. La consternation règne. Alvin Alley, géant débonnaire, a perdu son fameux sourire. C'est dix mille spectateurs qu'il va falloir redistribuer pendant le week-end si, le mistral aidant, le beau temps revient.

Pour l'instant, les lieux où l'on joue à couvert sont pris d'assaut. On s'écrase au spectacle des mimes à la salle Benoît-XII. On tente l'aventure de la Chartreuse de Villeneuve, où la charpente de la chapelle en réfection a la chance d'être bâchée. Au programme, « Le concert acousmatique et dansé », de François Bayle, débute par un prélude ironiquement de circonstance : *Jeita ou le murmure des eaux*. Une pluie obstinée vient mêler son rythme lancinant au déferlement des sons et crée une atmosphère angoissante de déluge apocalyptique.

Camera oscura, seconde œuvre au programme, se déroule dans l'obscurité la plus totale. Soudain un faisceau lumineux vient couronner le flanc lisse des haut-parleurs; il hésite, disparaît et revient brutalement cerner une danseuse immobile. A nouveau le noir ; la musique reprend — suite de déflagrations, de bruits concassés, étirés, voilés. Puis le projecteur revient traquer la danseuse avant de la rendre à la nuit. Elle va être ainsi dévoilée et masquée alternativement tout au long de la soirée en une suite d'éclairs découpant sa silhouette sur les ténèbres. Dans une attente anxieuse, le spectateur reçoit ces illuminations qui lui livrent jusqu'au moindre frémissement musculaire de cet itinéraire haché.

Danseuse noire, mystérieuse comme un oiseau de nuit. Danseuse blanche, pulpeuse comme une lune pleine. Son geste peu à peu se précise. En sept préludes, elle s'étire, se renverse, s'étend, se roule, vibre, s'immobilise avant de s'épanouir dans une final ondoyant. La réussite tient à l'équilibre miraculeux entre ses mouvements et les passages concertants. La danse n'a pas la priorité sur la musique, mais elle ne lui est jamais ajoutée gratuitement ; elle s'intègre à la partition et à la lumière. L'ensemble est d'une harmonie tranquille. Jean Babilée a élaboré une chorégraphie exactement à la mesure de ce poème électronique, et l'interprète, Catherine Umbert, en exalte le caractère insolite.

MARCELLE MICHEL.

En bref

Disques

● « L'ARBRE », de Jean Dussoleil. — V.P.M. Eurodisc. Distribution W.E.A. Filipacchi Music 911114 (17282) EA.

L'air du temps en ferait une chanson écologique à la mode, mais *l'Arbre* que vient de présenter Jean Dussoleil sur un simple 45-tours est avant tout un poème, un très beau poème :

« Un arbre, ça prend le jour
[comme on respire...
Chaque matin, il tend les bras
Pour boire un peu de son soleil... »

L'auteur a tout fait : les paroles, la musique, l'orchestration. S'il le pouvait, il vendrait lui-même son disque en le chantant au coin des rues. En attendant, il emplit de rêve quelques modestes cabarets parisiens des deux rives : « *Un arbre, ça prend le jour, ça prend la nuit...* »

■ Le Théâtre Gobiune organise un stage de commedia dell'arte moderne sur une durée d'un mois (horaires à mi-temps), à partir du 5 septembre. Le stage (gratuit) est ouvert à tous les comédiens professionnels. Renseignements : Théâtre Gobiune, 257 bis, rue de Rosny, 93100 Montreuil.

Jazz

MORT DU PIANISTE MILT BUCKNER

Le pianiste de jazz Milt Buckner est mort subitement mercredi 27 juillet à l'âge de soixante-deux ans, à Chicago, où il devait donner un concert.

Né à Saint-Louis (Missouri) le 10 juillet 1915, Milt Buckner avait fait partie de l'orchestre de Lionel Hampton dont il avait été, de 1941 à 1947, un des principaux animateurs et arrangeurs. En 1952, il avait formé son propre trio. Il avait effectué de nombreuses tournées en Europe au cours des dix dernières années. Milt Buckner avait créé le style dit « block chords » ou « accords en paquet » qui consiste en « l'exécution simultanée d'accords par les deux mains se déplaçant en même temps sur le clavier ». (*Dictionnaire du jazz*, d'Hugues Panassié et Madeleine Gautier, Albin Michel, 1971.) Il avait appliqué également cette technique à l'orgue.

■ Le musée Pouchkine de Moscou vient d'accrocher, pour une durée de six mois, onze peintures modernes françaises (Picasso, Matisse, Modigliani, Derain, Dufy), prêtées par le Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou. L'ensemble sera ensuite exposé au musée de l'Ermitage de Leningrad.

MODE

Deux mille modèles et quelques leçons



(Croquis de MARCQ.)

MORI : ensemble à spencer en tweed écru et brun à chevrons de Marescot, sur une blouse à volants et une jupe à panneaux.

GRES : la robe sur pantalon est un thème fréquent des collections d'hiver. Ici en robe de taffetas de soie chocolat de Taroni, travaillée en boule profilée avec un empiècement de même tissu blanc partant en pointe dans le dos pour se nouer au ras du cou.

CARVEN : ensemble de velours noir de Léonard bordé de renard ; la jupe s'ouvre sur une combinaison-culotte, toujours en velours, mais imprimé de fleurs jaune or et grenat sur noir.

Après avoir vu défiler quelque deux mille modèles d'hiver, on peut déjà prédire pour le printemps prochain le succès du tailleur souple avec cardigan en prêt-à-porter. En même temps, les emmanchures s'agrandiront et s'étireront parfois jusqu'à la taille, en mouvements raglan, kimono ou chauve-souris. Et nous assisterons sans doute au lancement de la petite pièce de fourrure, tour de cou, écharpe ou bordure, surtout en renard, mais aussi en peaux plus modestes ou précieuses, vison, martre, zibeline.

On peut déjà retenir certaines idées pour l'hiver : des collants noirs fins pour le soir, et pour la journée à la fois sombres et opaques. De même pourra-t-on choisir à la rentrée la plupart des chaussures présentées par les couturiers. Les talons bas en chaussures montantes affinent la cheville, notamment chez *Serge Lepage-Schiaparelli*, *Cardin*, *Givenchy*, *Dior* et *Grès*. *Saint-Laurent* joue la botte mousquetaire généreusement bordée de fourrure et à laçage croisé sur la jambe. On s'étonne de retrouver, portées avec des tenues habillées (notamment chez Dior et Cardin), des sandales « échasses » à talon-aiguille, alors que les musées, les administrations, les banques — et les particuliers soigneux — en interdisent l'usage dans leurs intérieurs..

Beaucoup de culottes zouave chez *Carven* qui les destine à la femme active pour la journée. Ses faux tailleurs se cachent sous des houppelandes coordonnées, du genre ville-campagne. A l'inverse, sa ligne du soir est fluide, en imprimés diaphanes, à corselets sous des capes de jersey ou de grandes robes vénitiennes en mousseline de soie filetée et rayée d'or.

Hanae Mori pose un grand vêtement souple à capuchon en cachemire impalpable sur une autre de même coupe, en taffetas de soie, celui-ci pour révéler ensuite de charmants deux-pièces de tweed, des cardigans à mini-cols et des blouses à volants. Ses harmonies de couleurs sont toujours seyantes : camaïeux de beiges, de noir uni et imprimés, et des robes alliant souvent le marron et le violet. Les spencers et les vestes « boule » en velours et dentelles, en taffetas ou en plumes d'autruche soulignent la taille sur de grandes jupes, tandis que des robes-chasubles à manches kimono sont brodées ou peintes de dessins d'hibiscus géants, de magnolias ou des crépuscules à la japonaise.

Tout est moelleux, enveloppant et féminin chez *Grès*, dont le talent garde une jeunesse qui enchante. Elle sculpte le jersey d'angora sur le corps en robes de jour d'une subtile simplicité, en deux-pièces blousons, parfois à taille basse, voire en manteaux à carrure large, à col de fourrure amovible. D'autres robes-manteaux s'enroulent en portefeuille d'une parfaite sobriété, taillées dans des laines réversibles, grises, écrues, prune et marron. Quelques casques de fourrure sans manches sont travaillés au carré, en contraste.

Grès drape et moule le crêpe et le taffetas avec une légèreté nouvelle en robes de dîner à ourlets irréguliers, montrant la jambe sous une fente, le dos à travers des bandes en hauteur. Quelques fourreaux fluides paraissent couler le long du corps, en soie gaufrée, quelques robes de satin brillent en teintes sourdes comme ces modèles en deux tons de prune, travaillés en corselet à petits volants en relief au-dessus de la hanche. Enfin, les robes de jersey de soie drapées de monastiques capes de laine blanche.

NATHALIE MONT-SERVAN.

Le troisième Dé d'or offert par Cartier à l'initiative du « Quotidien de Paris », a été attribué, le 28 juillet, à Jules-François Crahay, de Lanvin, pour la créativité de sa collection.

L'Aiguille d'or, récompensant la collection la plus originale, a été décernée à Serge Lepage-Schiaparelli par un jury composé de douze journalistes.

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Les étrangetés de la lutte contre le chômage

(Suite de la 1re page.)

Mais le refus opposé, à la fin des années 60 et au début des années 70, aux grandes revendications syndicales relatives à l'abaissement de l'âge de la retraite ne fut pas seulement accompagné des mimiques traditionnelles; il fut fondé sur divers travaux d'« experts » dont les conclusions, fortement argumentées par des montages de chiffres et de courbes, semèrent l'épouvante : pour accorder aux salariés le droit de prendre dès soixante ans une retraite à 50 %, il faudrait multiplier par deux, par trois, ou même par quatre, selon certains que, par charité, nous ne nommerons pas, les cotisations de l'assurance-vieillesse... *Conclusion unanime* de tous ces travaux : une telle réforme conduirait immanquablement à ruiner le pays en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire ! En un mot : l'apocalypse ! Et voilà qu'aujourd'hui on signe d'une plume allègre, comme en badinant, un accord qui octroie aux intéressés infiniment plus — près de 80 % de leur salaire net, — à des conditions beaucoup plus souples — dix ans seulement d'appartenance à la Sécurité sociale, — et dans le cadre d'une économie qui n'est malheureusement plus ce qu'elle était il y a sept ans !... Et l'on n'envisage qu'une augmentation infime des cotisations de l'assurance-chômage ! Un miracle !

Alors une question se pose : a-t-on dit n'importe quoi, hier, pour faire face à des revendications sociales, ou a-t-on fait n'importe quoi, aujourd'hui, pour faire face à des échéances électorales ? Quand a-t-on menti effrontément : hier ou aujourd'hui ?

De toute façon, il n'y a vraiment pas de quoi pavoiser : la démarche qui consiste à abaisser sans cesse l'âge de la retraite en condamnant à une oisiveté catastrophique ceux qui, de cette retraite, attendent une délivrance, n'est qu'une capitulation unanimement dénoncée pas tous les spécialistes du troisième âge. Une capitulation devant les vrais problèmes : améliorer en profondeur les conditions de travail pour que celui-ci ne soit plus la cause et le symbole de vies naufragées; en réduire radicalement la durée hebdomadaire ou quotidienne ; organiser une transition progressive entre la vie active et la vie inactive, au lieu de se borner à jeter plus tôt l'écorce trop pressée; donner aux retraités les moyens d'assumer des rôles utiles pour la société... Au lieu de s'attaquer réellement à ces problèmes fondamentaux qui sont ceux de notre temps, tout le monde s'accorde pour jeter les plus âgés hors du radeau : débarrassez le plancher ! Et pourquoi ? Pour libérer des emplois ! Autre sujet de stupeur ! Ne nous avait-on pas indéfiniment répété qu'il ne pouvait exister aucune corrélation entre le nombre des départs en retraite et le volume des emplois disponibles pour les candidats au travail ? Eh bien ! c'est changé. On commence à penser qu'il existerait peut-être une corrélation...

Approchez, venez voir !

Effectivement, dans le même temps que l'on pousse les uns vers la sortie, pour les autres, pour les plus jeunes, c'est l'exhortation inverse : « *Approchez, venez voir !* »

Pour tenter d'insérer ces jeunes dans la vie professionnelle, en effet, toute une batterie de procédures ont-été mises ou remises au point. Elles visent notamment soit à encourager les entreprises a les embaucher — ainsi l'exonération des charges sociales patronales, enfin décidées par la loi du 5 juillet 1977, — soit à persuader celles-ci de les prendre en stage. Et, parmi les diverses formules de stages, il en est une dont on attend beaucoup : les stages pratiques en entreprises ».

D'une durée de six à huit mois, ils sont destinés à faire connaître aux jeunes de seize à vingt-cinq ans le monde du travail et doivent être effectués dans des entreprises habilitées — le plus souvent l'habilitation sera tacite — à cette fin par la direction départementale du travail. Au cours de leur stage, qui, à la différence de l'embauche, ne crée aucun lien contractuel entre l'entreprise et les stagiaires, ceux-ci devront — en principe — bénéficier d'une formation proprement dite de deux cents heures, et *ils recevront de l'Etat une rémunération* de 410 francs s'ils ont moins de dix-huit ans, de 90 % du SMIC s'ils ont entre dix-huit et vingt-cinq ans.

Nul doute que de nombreuses entreprises ne verront qu'avantage à procéder à des embauches déguisées en accueillant des bonnes volontés rémunérées par la collectivité : une main-d'œuvre inexpérimentée sans doute, mais gratuite... Aubaine non négligeable ! L'opération sera, comme on dit, un succès ; même si elle ne crée pas un seul emploi.

Pour les jeunes aussi, elle pourrait n'être pas sans intérêt. Dans l'immédiat d'abord, car rien ne serait pire que de continuer de laisser dans leur détresse ceux qui ne trouvent pas d'emploi ; mais à plus long terme aussi. Dans le fond, ne serait-il pas tout simplement normal que, avant de s'engager dans la vie professionnelle de façon plus ou moins définitive, et le plus souvent au hasard, les jeunes aient la possibilité de faire, avec un statut suffisamment original pour que les passages de l'une à l'autre ne soient pas assimilés à autant d'échecs, des experiences assez variées pour leur permettre de trouver la voie correspondant le mieux à leurs aspirations et capacités ? Ne faudra-t-il pas, un jour ou l'autre, leur reconnaître un véritable droit à compléter leur formation initiale par des stages prolongés en milieu professionnel ? Les nouveaux « stages pratiques en entreprise » pourraient constituer un premier pas sérieux vers la reconnaissance d'un tel droit. Mais alors pourquoi tant de scepticisme, agressif ou feutré ? Pourquoi tant d'ironie aussi — et dans tous les milieux — autour d'une telle expérience ?

Certains ne manquent pas de dire, non sans raison, que cette mesure vient bien tard et que sa date la rend plutôt suspecte. Point n'est besoin d'être grand clerc pour situer les échéances auxquelles se réfèrent ces stages « de six à huit mois » — comptez sur vos doigts — et pour comprendre qu'il s'agit essentiellement de demander aux entreprises les plus conscientes de la gravité de l'enjeu de mars 1978 d'occuper à tout prix les jeunes gens et jeunes filles saturés de discours redondants et creux : qu'on donne le SMIC à chacun avec un barbouillage de formation, et apres la date fatidique on verra bien...

D'autre part, en fixant la rémunération à 90 % du SMIC — plus que ce que perçoivent l'écrasante majorité des vrais chômeurs, — on a placé la barre trop haut : les multiplications les plus simples montrent qu'il faudra l'abaisser après les élections ou bien renoncer.

Par ailleurs, à partir du moment où c'est l'Etat qui rémunère les stagiaires, rien n'imposait que les « stages pratiques » s'effectuent uniquement dans les entreprises privées, comme si réellement il n'y avait rien d'autre dans notre société ! On aurait pu répondre plus intelligemment aux aspirations de certains jeunes et aux besoins de la collectivité en élargissant le domaine de ces stages au secteur public. Pour quoi un stage auprès d'un tribunal, d'une mairie, d'une union *de recouvrement, serait-il moins* formateur et moins utile qu'un stage dans une usine de chaussures ? On pourrait multiplier les réserves sur cette façon de déguiser de vrais chômeurs en faux travailleurs, cela aux frais de la collectivité.

En réalité, qu'il s'agisse d'inciter les plus âgés à laisser leur place à d'autres, ou qu'il s'agisse d'engranger les plus jeunes dans les entreprises, des décisions fort importantes ont été prises ces derniers mois dans une atmosphère de vaste improvisation liée aux perspectives électorales. Ce qui, évidemment, ne va pas sans susciter quelques malaises, c'est vrai. Sans même évoquer les hérésies juridiques qui altèrent trop souvent ce nouveau dispositif de lutte contre le chômage. Mais faut-il, parce que les causes n'en sont pas très pures et parce que les conséquences en sont parfois incertaines, voire dangereuses, tout condamner en bloc ? Ce serait oublier que c'est souvent pendant les périodes de crise que, nécessité faisant loi, naissent de grandes réformes, serait-ce d'abord avec une silhouette dessinée d'un trait malhabile parce que trop précipité.

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

PATRONAT

LE FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES NE NOUS REGARDE PAS déclare M. Ceyrac

Lors d'un entretien télévisé diffusé le 29 juillet au cours de l'édition de 13 heures de TF 1 actualités, M. François Ceyrac a évoqué le « *milliard du patronat* » auquel avait fait allusion M. François Mitterrand lors d'une récente conférence de presse. *(Le Monde* du 13 juillet.)

« *Depuis quelques semaines, une sorte de campagne a été lancée pour jeter la confusion dans les esprits et le discrédit sur les chefs d'entreprise. Nous l'avons dit tout de suite : ces accusations sont sans fondement.* » a déclaré le président du C.N.P.F., qui a poursuivi : « *Je voudrais ajouter deux choses : il y a un premier problème, celui du financement des partis politiques. Dans ce domaine, nous nous refusons absolument à intervenir. Cela ne nous regarde pas. On a voulu jeter une confusion sur ce point. Il faut être clair.*

» *Un deuxième problème est celui de l'information de nos adhérents, c'est-à-dire de centaines de milliers de chefs d'entreprise, sur le sort que leur réserve, dans le domaine économique et social, le programme commun. C'est notre droit et notre devoir de les informer du sort qui serait le leur, dans une certaine hypothèse.* »

AFFAIRES

● *Vers une modification de la répartition du capital de la société Rousselot.* — Une partie non négligeable du capital de la société Rousselot pourrait changer de mains. La cotation des actions à la Bourse de Paris a été suspendue le 29 juillet, en raison de l'imminence d'une opération financière. Des négociations ont, semble-t-il, été engagées — avec l'accord du conseil d'administration — avec un groupe français aux activités fort diverses, en vue de la cession par des membres de la famille Rousselot de tout ou partie de leurs participations dans la société (actuellement 34,25 %). On parle de la SANOFI (filiale du groupe Elf-Aquitaine). Le groupe Assurances nationales détient, de son côté 9,5 %, la Banque de l'Union Européenne 9,5 % et la Caisse des dépôts 6,14 %. Rousselot est le premier fabricant mondial de gélatine à usage alimentaire et industriel (colles, pellicules photos, etc.), avec un chiffre d'affaires consolidé de 1,06 milliard de francs. Le groupe exerce également son *activité dans l'alimentation animale.*



LES INONDATIONS DANS LE SUD-OUEST

CORRESPONDANCE

Un mauvais moment pour rappeler aux gens qu'ils ne sont pas parfaits

A la suite de l'article d'Alain Giraudo intitulé : « Le temps des comptes » et consacré à Auch quinze jours après les inondations, nous avons reçu une lettre de M. J.-F. Petitbon, administrateur principal à la Commission des Communautés européennes, dont nous publions les principaux extraits :

Il y a peu de touristes dans le Gers et presque pas d'industries, c'est un fait, mais il y a un style de vie, une vivacité, une curiosité d'esprit que vous retrouvez parfois chez le plus humble commerçant, une gentillesse dans les rapports humains, une décontraction dans la vie quotidienne dont les Parisiens — qui savent tout, eux — pourraient sans doute s'inspirer.

Sous-développée industriellement la Gascogne ? Peut-être, mais certes pas intellectuellement, c'est chez elle qu'il y a, je crois, le plus fort pourcentage de diplômés tout genre, leur cerveau étant leur seul capital.

Velléitaire sa petite bourgeoisie commerçante et respectueuse du bas de laine ? Pas plus qu'ailleurs et sans doute moins motivée que dans le Nord ou l'Est, par le profit à tout prix et le souci d'accumuler qui amènent tant de Français moyens à oublier ce qu'est la joie d'une conversation animée, d'une partie de pétanque, d'une chasse aux champignons.

On y mange bien, certes, mais on ne pense pas plus à manger ici qu'en Bourgogne, en Normandie, à Lyon, à Paris ou dans le Nord. (...)

Monsieur Giraudo, ne soyez pas si nordique et ne méprisez pas tellement les gens du Sud pour qui l'argent et le travail ne sont pas les seuls buts de l'existence !

Dilettante ! Après tout pourquoi pas; préférez-vous les spécialistes et les experts à l'univers desséché ? Tout ce qui fait l'aménité de l'existence, l'amitié, l'amour, la musique, le sport, la lecture, la gastronomie même (eh oui !), sont des choses qui échappent aux chiffres de la comptabilité nationale. Et en Gascogne ce sont des vertus, qui n'ont pas encore été tout à fait tuées par la société industrielle et urbaine. C'est peut-être ici qu'on viendra, dans vingt ou trente ans, chercher les antidotes (ce n'est pas chez nous que Maupassant a cherché ses modèles de bourgeois paysans âpres au gain). Et même si vous aviez raison dans votre jugement, une catastrophe n'est peut-être pas le meilleur moment pour rappeler aux gens qu'ils ne sont pas parfaits.

Libres opinions

S. O. S. Gascogne

par MICHEL PRIEUR (*)

LES inondations de Gascogne ont atteint l'ampleur d'une catastrophe. Les pertes en vies humaines sont tragiques. La Gascogne serait-elle une terre à l'abandon en pays de mousson ? Les dégâts matériels considérables, le désastre agricole, le sinistre des habitations plongent la région, le Gers en particulier qui a le plus souffert, dans une sombre période de difficultés de tous ordres. L'économie régionale, depuis trop longtemps poussive, risque de s'effondrer. Les jeunes qui restent à la terre ou qui peuvent trouver sur place un modeste emploi dans telle ou telle petite fabrique locale sont déjà trop rares. Après un lustre de difficultés agricoles (où les bizarreries du micro-climat ont une lourde part) ne seront-ils pas découragés par la mollesse et la minceur des secours et des aides publics ? A la fin du siècle, que seront devenus les coteaux et les vallées gersois, aujourd'hui encore couverts de vignes, de maïs ou de tabac ?

Il n'est pas besoin d'être expert en psychologie politique pour prévoir que, sans un sursaut des Gascons qu'on n'a jamais encore entendus ni bien compris, les pouvoirs publics ne feront pas preuve d'une grande sagacité pour entamer et accélérer le relèvement régional. Le gouvernement vient de débourser 2 millions et demi de francs ; avec ce geste historique qui, devant l'étendue du désastre, n'est pas sans rappeler celui que Clemenceau fit un jour aux vignerons languedociens en payant le billet de retour par le chemin de fer à un de leurs leaders, venu à sa convocation à Paris, la Gascogne va se relever rapidement de son épreuve, n'en doutons pas !

***

De partout arrivent à Auch vêtements, ustensiles et couvertures. A en juger par la manière dont les présentateurs de radio et de télévision ont cité les noms des localités touchées, de Lisle *sur* Dodon à Castéra *de* Verduzan, ou de *Mouchan* à *Samaton*, les Français ont de la Gascogne une connaissance géographique qui ne semble guère aller au-delà de ce qu'ils connaissent des îles du Pacifique. Ils n'en ont pas moins réagi avec humanité. Ils y ont d'autant plus de mérite qu'à la différence des générations de Belges, de Hollandais et d'Allemands qui, depuis un siècle, vont à Lourdes et dont les cars passent et s'arrêtent à Auch pour visiter la cathédrale, et qui ont sûrement mieux localisé l'événement, nos générations, surtout les plus jeunes, drainées à la période des vacances vers les plages méditerranéennes, ne se font pas une idée bien vive des pays de Garonne.

Mais la solidarité, réconfortante pour la vie nationale, peut donner à l'Etat une bonne conscience à peu de frais. Or la Gascogne, de faible population (à peine cent quatre-vingt mille habitants pour le département du Gers), n'a jamais beaucoup pesé dans la balance des dépenses publiques. Les pays colonisés par la France au dix-neuvième siècle furent certainement, en plusieurs domaines, mieux nantis. Sait-on, par exemple, qu'il y a trois mois à peine, certaines communes n'avaient pas encore l'adduction d'eau et que subsistent dans plusieurs autres communes de larges « écarts » sans eau ni électricité!

Le Gascon ne pose pas de bombes aux carrefours. Il ne pointe pas ses fourches devant les bâtiments publics. Tout au plus en vient-il, davantage par mimétisme que par conviction, à barrer des routes. Mais ce serait préjuger dangereusement son aptitude à l'acceptation que de penser que la génération montante se contenterait de fuir le pays ou, comme le dit le dialecte gascon, d'y « biner la misère » (*apicoua misèro*).

Il faut agir, et vite, pour donner à cette province la place économique à laquelle elle ne doit pas avoir honte de prétendre, et la dignité sociale qui lui revient dans la nation. Ni l'armagnac, ni le foie gras, ni le vin de Madiran n'ont réussi à donner à la Gascogne droit de cité dans l'économie nationale ou dans celle du Marché commun, soit que ces produits ne connaissent pas de diffusion vraiment organisée, soit que les moyens publicitaires fassent défaut. Le stéréotype éculé qui fait du Gascon un vantard traîne encore trop dans les préjugés collectifs. On devrait plutôt l'inviter à moins de réserve; parce qu'il a horreur de parler de lui, il attend sans hâte que le bon sens finisse par faire découvrir son pays à la société moderne. Naïve illusion, qu'on entretient avec complaisance depuis qu'il est de mode de vanter, auprès d'un public socialement restreint, les mérites des vieilles fermes gersoises transformables en d'adorables résidences secondaire, avec leur pigeonnier, leur cheminée moyenâgeuse, leur four à pain et leur vaste chai !

***

Les pouvoirs publics ne devraient pas attendre davantage pour :

1° Confier à une commission officielle une enquête scientifique sur les causes des inondations. Sont-elles dues à une phénomène météorologique tout à fait aléatoire et imprévisible, ou à un phénomène moins ponctuel, comme la fonte des glaciers pyrénéens entraînant avec l'élévation lente de la température dans l'atmosphère, l'accroissement du taux de pluviométrie ? Le canal de la Neste, construit pour régulariser le débit de la *Save*, de la *Gimone*, du *Gers* et de la Baïse, a défailli. Pourquoi, alors que le barrage de l'Astarac a protégé efficacement la vallée de l'Arrats ?

2° Faire établir, sur la base de ces informations, le rapport entre le volume des eaux susceptibles de s'abattre dans le cours de ces rivières et la capacité de leur lit ;

3° Déterminer le coût des travaux de creusement ou d'endiguement desdites rivières pour parer à des crues semblables et faire inscrire leur dépense au budget national du ministère de l'équipement (en plusieurs tranches s'il le faut) ;

4° Evaluer sans surenchère ni sous-estimation le montant réel des dégâts et faire voter par le Parlement une loi ponctuelle permettant leur remboursement aux intéressés. L'ouverture d'un crédit au Fonds national de secours aux victimes des sinistres et des calamités peut sembler combler cette attente mais, outre qu'on ne peut créditer avec équité et efficacité cette *instance qu'après une* estimation conduite par les pouvoirs publics, un crédit n'est jamais qu'un crédit qu'il faudra bien un jour ou l'autre rembourser, et les victimes ou même les collectivités locales n'auront-elles pas à en supporter l'échéance ?

Pour relever la Gascogne, ces initiatives ne constituent qu'un minimum. L'Etat, cela va sans dire, a pour tâche de protéger les populations de quelque région qu'elles soient et quelle que soit leur densité. Il a le devoir de prendre en charge les conséquences des calamités naturelles. Mais sans doute lui faut-il le sens de la chose publique et de l'indivisibilité nationale. Or il semble que nos gouvernants aient tendance à s'en faire une idée de plus en plus étroite, la réduisant à une peau de chagrin et laissant aux individus ou aux groupes privés le soin de se débrouiller eux-mêmes, surtout s'ils ont l'infortune d'être les habitants d'un de ces coins obscurs de *province qu'aucun rapide* ne dessert, où aucune autoroute ne passe et où il n'y a que trois feux rouges à 80 kilomètres à la ronde.

(*) Agrégé de philosophie, maître assistant à l'université de Nice.

● PRECISION. — M. Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, a déclaré en substance devant les jeunes démocrates-sociaux réunis en « université d'été » à Port-Cros (Var) le 28 juillet, que l'organisation du marche des fruits et légumes rend inévitables les opérations de retrait, mais que les produits excédentaires doivent être distribués aux œuvres sociales dans la mesure où cela ne désorganise pas les circuits de distribution.

M. Méhaignerie n'a donc pas déclaré, comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions du 30 juillet, que les fruits et légumes excédentaires ne seront plus détruits, mais distribués gratuitement dans les hôpitaux et les écoles.

A L'ÉTRANGER

Une agence du Congrès américain juge irréaliste le programme énergétique du président Carter

Selon une étude d'une agence du Congrès américain, le General Accounting Office, les objectifs du plan énergétique du président Carter ne seront pas atteints, principalement parce qu'ont été surestimées les possibilités de développer les productions domestiques de charbon, d'électricité nucléaire et de gaz naturel. « *Nous avons de sérieux doutes,* écrit le G.A.O. cité par le *New York Times, sur la possibilité de réaliser les objectifs de production du plan Carter pour le charbon, le nucléaire et le gaz naturel. (...) Les importations de pétrole devront donc compenser les insuffisances de la production domestique, à moins que de plus amples mesures d'économie d'énergie ne soient prises.* » L'Office prévoit donc que, en 1985, les importations pétrolières américaines devront être de 10,3 millions de barils par jour, alors que le plan Carter envisageait de les réduire à 6 millions de barils par jour et qu'elles dépassent actuellement 8 millions de barils par jour.

En conséquence le G.A.O. fait diverses propositions (taxes sur l'essence, *incitation plus fortes* pour la découverte de nouveau pétrole, etc.) et recommande la poursuite du programme du surrégénérateur de Clinch-River.

Si le Congrès semble sceptique sur la réussite du programme énergétique présidentiel, certains de ses membres lancent une offensive contre la diversification des activités des compagnies pétrolières. Une proposition du sénateur démocrate du Massachusetts Edward Kennedy vise à interdire dans le futur l'acquisition par les compagnies pétrolières d'intérêts dans le charbon et l'uranium.

Elles stipule même l'obligation pour ces compagnies de se dessaisir de leurs participations dans ces deux secteurs d'ici à 1981. Or la plupart des compagnies pétrolières sont fortement engagées dans ces activités. Aussi les compagnies insistent-elles sur le poids des investissements en jeu, estimant être les seules à pouvoir mener à bien le développement de sources d'énergie qui permettront aux Etats-Unis de n'être pas trop dépendants en matière énergétique.

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Dans la banlieue de Lille

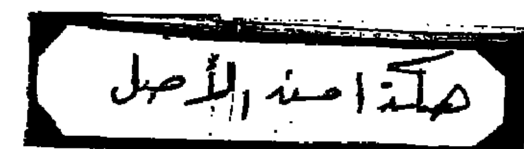
LE TRIBUNAL ORDONNE L'ÉVACUATION DES ÉTABLISSEMENTS DEFFRENNE

(De notre correspondant.)

Lille. — M. Jean Lallemant, juge des référés au tribunal de grande instance de Lille, a rendu le vendredi 29 juillet une ordonnance condamnant la C.F.D.T. à évacuer les deux usines des établissements Deffrenne de Roubaix et de Leers, qui sont occupées par le personnel depuis le 4 mai. L'évacuation doit se faire à partir du 21 août, sous peine d'une astreinte de 200 francs par jour de retard.

Tout en notant que l'occupation de ces usines « *crée une situation illégale* », le tribunal constate qu'il est « *compréhensible que des travailleurs soient outrés de voir que l'outil de travail mis temporairement à leur disposition est perdu par suite de la mauvaise gestion et des malversations de leur employeur* ». Cependant, déclare le jugement, « *ils ne sauraient en profiter pour disposer des locaux et des matériels dont ils ne sont pas propriétaires* ».

Les établissements Deffrenne, un tissage de draperie appartenant à l'origine au groupe Schlumpf, employait trois cents personnes au moment du dépôt de bilan (*le Monde* du 28 juin).



...IONS DANS LE SUD-OUES...

Libres opinions

S.O.S. Gascogne

par MICHEL ...

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Vif redressement du dollar

Après avoir touché son plus bas cours historique par rapport au DEUTSCHEMARK, le DOLLAR s'est très vivement redressé à la fin d'une semaine particulièrement agitée, le comportement des marchés des changes ayant pu être qualifié de chaotique. Autre événement notable, la hausse de la LIVRE STERLING, qui s'est brutalement détachée du dollar, sans toutefois trop creuser l'écart. Dans cette mini-tempête, le FRANC a tiré son épingle du jeu, en restant pratiquement stable par rapport au dollar.

Lundi et mardi, le dollar continuait à s'enfoncer, les opérateurs restant sous le coup des propos très « décontractés » de M. Michael Blumenthal, secrétaire d'Etat au Trésor, qui, la semaine précédente, se déclarait peu ému par l'énorme déficit commercial de son pays, et restait partisan du libre flottement des devises sur les marchés.

Du coup, le cours de la monnaie américaine tombait, à Francfort, au-dessous de 2,25 DM, battant son record historique de baisse, et, à Paris, glissait au-dessous de 4,80 F. Beaucoup s'attendaient à voir la chute continuer, d'autant plus que mercredi après-midi, on annonçait précisément qu'un autre record était battu : celui du déficit mensuel de la balance commerciale des Etats-Unis (2,8 milliards de dollars en juin, contre 1,2 milliard en mai).

Surprise ! Peut-être sur le fait accompli, le dollar se mit à remonter. Plus sûrement, un certain nombre de réactions exprimées dans le monde avaient indiqué que le « benign neglect » américain, devenu l'« aggressive neglect », devenait insupportable. A Paris, M. Barre déclarait tout crûment à la télévision que « le dollar était sous-évalué ». C'était également l'opinion de M. Hans Apel, ministre des finances d'Allemagne fédérale, qui qualifiait d'« alarmante » la baisse du dollar et l'attribuait à des « commentaires irréfléchis » de la part de « hautes personnalités à Washington ». Mais surtout, l'un des hommes-clés de la situation, le tout-puissant M. Arthur Burns, président de la Réserve fédérale américaine et gardien vigilant de l'orthodoxie, allait purement et simplement prendre le contrepied de M. Blumenthal. Mardi, prenant très au sérieux les récents événements, il affirmait que les Etats-Unis *« ont la charge de préserver l'intégrité de leur monnaie »* et ajoutait : *« Que cela nous plaise ou non, nous autres Américains assumons un rôle particulier et devons en accepter le poids. »*

Cette attitude, jugée « responsable » par les cambistes, déclenchait un vif mouvement de reprise du dollar, d'autant plus que, dans la journée de jeudi, M. Blumenthal, ayant sans doute été chapitré, reconnaissait « ne pas être indifférent » à l'élargissement spectaculaire du déficit commercial des Etats-Unis. Un tel communiqué de Washington avait beau affirmer qu'il n'y avait pas de désaccord entre le Trésor et M. Burns, le ton était donné, d'autant que le même M. Burns appuyait vendredi son propos sur la « nécessité d'un dollar fort » en relevant les taux d'intérêt à court terme outre-Atlantique. Ce fut la ruée des opérateurs, soucieux de « se couvrir » et de racheter ce qu'ils avaient abondamment vendu les jours précédents : à la veille du week-end, le dollar remontait brutalement à plus de 2,29 DM contre 2,26 la veille, et, à Paris, passait brutalement de 4,83 F à 4,88 F.

Redressement durable ou simple réaction technique ? Peut-être un peu des deux. Il est probable que le cours du dollar redescendra quelque peu, mais il n'est pas contestable qu'un coup d'arrêt à la baisse a été donné : la chute a, de toute façon, été trop rapide, et, comme le laissent entendre les Européens, elle ne saurait laisser longtemps indifférents les pétroliers arabes.

Le second événement de la semaine a été la décision prise par la Grande-Bretagne de détacher temporairement la livre du dollar, dont elle n'épouserait plus les fluctuations comme elle l'a fait depuis sept mois. Un porte-parole de la Banque d'Angleterre indiquait que le maintien de la valeur du sterling exprimée en dollars (qui se traduit automatiquement par une baisse du sterling vis-à-vis des autres devises) *« provoquait des disparités accrues de la valeur de la livre par rapport aux autres partenaires commerciaux de la Grande-Bretagne, et plus particulièrement, à ceux de la C.E.E. Le souci des autorités,* ajoutait-il, *est la stabilité sur tous les fronts du taux de change de la livre sterling ».*

Selon toute évidence, Londres cédait aux pressions de ses partenaires européens, inquiets de voir l'industrie britannique profiter de la baisse du dollar pour améliorer sa compétitivité, et qui mettaient la Grande-Bretagne dans l'obligation de choisir entre la C.E.E. et le « grand large ». Ajoutons que le maintien de la parité de la livre avec la monnaie américaine contraignait les autorités monétaires britanniques à acheter des dollars par centaines de millions, et entraînait un dangereux gonflement de la masse monétaire. Aussi était-il opportun de « décrocher », bien que l'ampleur dudit « décrochement » ait été soigneusement limitée : le cours de la livre n'est passé que de 1,72 dollar à 1,7375 dollar. A 1,74 dollar, la Banque d'Angleterre soutient et... achète encore des dollars.

Les fluctuations très brutales ajoutent encore aux tensions du « mini-serpent » monétaire européen, qui se contorsionne dangereusement au risque d'éclater. Le ministre suédois des affaires économiques, M. Bohmann, estime qu'une dépréciation de plus de 6 % de la couronne suédoise entraînerait son retrait du « serpent ». On sait que des rumeurs de dévaluation de plus en plus fortes courent sur cette monnaie à chaque veille de week-end, comme elles couraient sur la peseta. C'est, dit-on, une question de jours, ou de semaines, mais il est probable que l'opération, devenue indispensable du fait de la détérioration de la conjoncture suédoise, sera effectuée « à froid ».

Sur le marché de l'or, les craintes monétaires ont fait monter le cours de l'once à 146,40 dollars, ramené à 144,10 dollars en fin de semaine par des prises de bénéfices et le raffermissement de la monnaie américaine.

FRANÇOIS RENARD.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(la ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente)

PLACE	LIVRE	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	1,7375	8,4746	4,1804	3,9719	61,4727	4,2395	1532,04
	—	1,7195	8,2931	4,1268	3,8877	60,3200	4,1594	1516,25
New-York.	1,7375	—	20,5023	41,5627	43,7445	2,8264	40,9836	0,1134
	1,7195	—	20,7339	41,6668	44,2282	2,8596	41,3393	0,1134
Paris.....	8,4746	4,8775	—	203,13	213,80	13,8143	200,38	5,5429
	8,2931	4,8230	—	200,95	213,31	13,7485	199,37	5,4694
Zurich....	4,1804	2,4060	49,3285	—	105,2493	6,8004	98,6065	2,7286
	4,1268	2,4000	49,7615	—	106,1477	6,8415	99,2145	2,7217
Francfort.	3,9719	2,2860	46,8682	95,0124	—	6,4612	93,6885	2,5925
	3,8877	2,2610	46,8795	94,2883	—	6,4452	93,4683	2,5640
Bruxelles.	61,4727	35,3800	7,2537	14,7049	15,4768	—	14,5000	4,0124
	60,3200	35,0800	7,2734	14,6166	15,5152	—	14,5018	3,9732
Amsterdam	4,2395	2,4400	50,0256	101,4131	106,7366	6,8965	—	2,7672
	4,1594	2,4190	50,1553	100,7916	106,9880	6,8956	—	2,7432
Milan.....	1532,04	881,75	180,77	366,47	385,71	24,9222	361,37	—
	1516,25	881,80	182,83	367,41	390,00	25,1368	364,53	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	25 juillet	26 juillet	27 juillet	28 juillet	29 juillet
Terme...	22 531 903	24 510 562	31 621 002	31 742 341	30 692 890
Comptant: R. et obl.	82 013 399	74 993 834	57 816 715	63 080 866	83 251 033
Actions ..	40 579 167	24 880 510	29 818 675	23 152 381	23 026 472
Total	145 124 469	124 384 906	119 256 392	117 975 588	136 970 395

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E., base 100, 31 décembre 1975)

Val. franç.	84,1	84,4	84,8	84,7	85,2
Etrang. ..	99,5	99,1	98,8	98,4	98,8

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

(base 100, 31 décembre 1976)

Tendance.	90,2	90,3	91	90,5	91

(base 100, 29 décembre 1961)

Indic. gén.	55,5	55,6	55,7	55,7	56

Bourse de Paris

SEMAINE DU 25 AU 29 JUILLET

Sur le qui-vive

FRAPPEE d'inertie par le manque d'affaires, la Bourse de Paris s'est révélée, peut-être plus encore cette semaine que la précédente, bien incapable de sortir du ghetto où elle est enfermée depuis quelque temps. Livré à lui-même, le marché a pour ainsi dire tourné en rond. Il baissait d'abord un peu les deux premiers jours, sans beaucoup de conviction, pour se redresser tout aussi paresseusement le lendemain et reperdre jeudi le maigre terrain ainsi regagné. Un nouveau et léger sursaut se produisait à la veille du week-end, qui permettait aux différents indices de se retrouver exactement à leur point de départ.

Rarement semaine n'aura été aussi creuse. Si les records d'inactivité, enregistrés en 1967 au moment de l'amendement Vallon sur la participation, n'ont pas été égalés, du moins ont-ils été approchés de très près, avec des moyennes journalières de transactions de l'ordre de 15 millions de francs sur les valeurs françaises. Une misère !

Faut-il s'étonner, dans ces conditions, du peu d'allant montré par le marché à suivre les pétroles, que l'arbitrage très favorable rendu par le tribunal de Genève en faveur de la France, dans le litige qui l'opposait à la Grande-Bretagne à propos du partage de la mer d'Iroise, a soudain réveillés ? En d'autres temps, un tel réveil aurait ranimé la Bourse. Elle s'est contentée d'ouvrir un œil. Le contraire eût été étonnant. Remous monétaires incessants, plongeon de Wall Street, nouvelles frictions enregistrées dans les rangs de la majorité : les raisons n'ont pas manqué pour inciter les opérateurs à redoubler de prudence.

Même l'interview accordée à TF1 par M. Raymond Barre, pourtant attendue avec un certain intérêt, a déçu. Le premier ministre n'a fait aucune révélation propre à réconforter vraiment les milieux financiers, se bornant à réaffirmer sa ferme volonté de ne pas prendre de mesures globales de relance. La décélération des prix en juin ? Elle était virtuellement inscrite dans les faits et, comme à l'habitude, le phénomène du fait accompli a joué.

Pourtant, oui pourtant, malgré son apparent désintérêt, la Bourse est restée sur le qui-vive. Les petites touches discrètes observées çà et là à la cote en témoignent.

Les motifs de cette vigilance ? La remontée du dollar d'abord, qui, en diminuant les risques d'une baisse du franc, pourrait inciter les investisseurs étrangers à faire leur réapparition. Simple vue de l'esprit ? Quelques ordres discrets provenant d'Allemagne et de Grande-Bretagne ont été enregistrés mercredi et vendredi.

La rumeur d'un relèvement de l'avoir fiscal ensuite, dont l'effet, à l'évidence, serait stimulant. L'on en parle beaucoup, un peu trop peut-être, mais sait-on jamais ? En attendant, l'avenir de la Bourse n'apparaît pas aussi sombre que certains veulent bien le dire. Telle est du moins l'opinion formulée par la Banque allemande des syndicats, dont les experts, en tablant sur la réussite du plan Barre, estiment qu'une remontée des cours durant les prochains mois est tout à fait plausible. Ils ne sont pas les seuls à le croire. Pour des raisons différentes, fondées sur des calculs effectués sur plus de soixante ans, leurs collègues de la Société générale pensent qu'une reprise a de bonnes chances de se développer. Dans ce cas, « les cours d'aujourd'hui pourraient bien apparaître, après-demain, comme une opportunité qu'il aurait fallu avoir le courage de saisir ».

Les plus optimistes, enfin, n'excluent pas la possibilité d'une hausse d'été. A défaut, une simple hausse de misère serait déjà la bienvenue.

ANDRÉ DESSOT.

BOURSES ÉTRANGÈRES

LONDRES

Mieux disposé

Stimulé par le vif redressement de la livre, consécutif à la décision de la Banque d'Angleterre de détacher la monnaie britannique du dollar, le Stock Exchange s'est montré mieux disposé cette semaine.

Toutefois, inquiets de la multiplication des revendications salariales provenant de plusieurs professions, les investisseurs sont restés très prudents dans leurs engagements.

Indices Financial Times du 29 juillet : industrielles, 440,2 (contre 431,5) ; Fonds d'Etat, 67,98 (contre 66,88) ; mines d'or, 116,5 (contre 118,3).

	Cours 22 juil.	Cours 29 juil.
Bowater	175	174
Brit. Petroleum ..	910	898
Charter	123	121
Courtaulds	109	109
De Beers	281	283
Free St. Geduld (1).	12 1/8	12 5/8
Gt Univ Stores ..	223	236
Imp. Chemical ...	381	385
Shell	548	546
Vickers	181	183
War Loan	28 1/4	29 1/8

(1) En dollar, net de la prime sur le dollar investissement.

NEW-YORK

Chute spectaculaire

Les cours ont chuté de façon vertigineuse cette semaine à Wall Street ; l'indice Dow Jones, perdant plus de 33 points en cinq séances, est revenu à son plus bas niveau depuis le 5 janvier 1976.

La baisse la plus spectaculaire s'est produite mercredi, à l'annonce d'un déficit commercial record pour le mois de juin. Le mouvement de repli, réamorcé en début de semaine, s'est brutalement accéléré. En fin de séance, l'indice Dow Jones avait cédé 19,75 points, soit sa plus forte baisse quotidienne depuis le 6 mai 1975 (20,88).

Par la suite, sans doute rendus prudents par l'ampleur de la baisse, les ventes ont diminué et un coup d'arrêt a été donné au plongeon des cours.

L'annonce du déficit record de la balance commerciale n'a été, finalement, que « la goutte d'eau faisant déborder le vase ». Cette mauvaise nouvelle est venue s'ajouter à d'autres : la perspective d'un ralentissement de l'expansion au second semestre, les craintes d'un durcissement de la politique monétaire suivie par la Réserve fédérale, et les très mauvais résultats publiés par certaines grandes entreprises, notamment dans le secteur de la sidérurgie.

D'un vendredi à l'autre, 114,94 millions de titres ont changé de mains, contre 137,02 millions une semaine plus tôt.

Indices Dow Jones du 29 juillet : industrielles, 890,08 (contre 923,43) ; services publics, 116,37 (contre 118,67) ; transports, 229,30 (contre 239,34).

	Cours 22 juil.	Cours 29 juil.
Alcoa	54 1/2	52 1/2
A.T.T.	63 1/2	62 7/8
Boeing	57 1/4	56 1/2
Chase Man. Bank	34 1/2	32 1/8
Du P. de Nemours	123 1/8	118 5/8
Eastman Kodak	60 5/8	57 7/8
Exxon	54 7/8	51 3/8
Ford	46	44 1/2
General Electric	55 1/8	54 1/2
General Foods	35 1/8	35 1/4
General Motors ..	69 5/8	68 1/4
Goodyear	21	20 3/4
I.B.M.	273 1/2	268 1/8
I.T.T.	35 1/2	33 3/8
Kennecott	29 3/4	27 3/8
Mobil Oil	69 5/8	68 1/2
Pfizer	26 3/4	26 1/8
Schlumberger	66 5/8	65 7/8
Texaco	30 1/2	30
U.A.L. Inc.	20	18 5/8
Union Carbide ..	50 1/8	47 1/4
U.S. Steel	38 5/8	36 1/2
Westinghouse	22 1/8	20 5/8
Xerox Corp	52 1/2	—

LA MIXTE A HUITAINE

La création des 174.850 actions nouvelles de la Compagnie de navigation mixte, que le groupe Delmas-Vieljeux attend avec impatience pour lancer son O.P.A., va avoir lieu prochainement : un communiqué de la Mixte a fait savoir mercredi, « pour couper à toute rumeur », que « le dépôt des pièces au tribunal de commerce de Marseille relatif à l'augmentation de son capital a bien eu lieu dans les délais réglementaires » (un mois après l'assemblée extraordinaire, tenue le 24 juin dernier).

Compte tenu des formalités habituelles (« B.A.L.O. », etc), et peut-être du fait que le coupon de la Mixte (6 F) sera payable le 8 août, c'est probablement vers cette date que la seconde O.P.A. pourra être lancée, si nulle argumentation juridique ne s'y oppose, comme le bruit en a couru plus ou moins...

MARCHÉ MONÉTAIRE

La baisse se consolide

La baisse des taux d'intérêt à court terme se consolide. Bien que le loyer de l'argent au jour le jour soit resté inchangé d'une semaine à l'autre (8 5/8 %), la Banque de France a annoncé la couleur en réduisant à nouveau de 1/8 % son taux d'intervention : 7,2 milliards de francs adjugés contre effets privés mercredi à 8 1/2 %, au plus bas depuis un an. La bonne tenue du franc dans la tourmente monétaire actuelle a encouragé les autorités monétaires à poursuivre leur politique de détente prudente et progressive.

Tout porte à croire que la diminution du taux d'escompte officiel, fixé à 10, 50 % depuis fin septembre 1977, et qui aurait pu intervenir pendant le mois de juillet, donnant ainsi le signal d'une réduction du taux de base des banques, n'interviendra qu'au début de septembre. Pour l'instant, c'est la stabilité, beaucoup de trésoriers d'établissements s'apprêtant à partir en vacances.

Ailleurs, ce n'est pas le cas. Aux Etats-Unis, M. Arthur Burns, président vigilant de la Réserve fédérale des Etats-Unis, a entrepris de limiter la croissance de la masse monétaire, qui vient de faire un bond de 5 milliards de dollars : il a porté à 6 % contre 5,50 % le taux des Federal Funds (capitaux échangés entre banques) et il a abaissé à 6 % le pourcentage maximum de croissance de ladite masse monétaire au sens strict du terme (M 1). Ces mesures, qui ont immédiatement engendré une certaine tension sur le marché des euro-dollars (+ 3/8 %), permettent également à M. Burns d'apporter un soutien au dollar (voir ci-contre en rubrique « Changes »). Ainsi le mouvement de bascule Europe-Amérique se précise après l'abaissement des taux allemand et suisse il y a quinze jours. La France s'y associera dès que les indices des prix seront meilleurs...

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

FORTE REPRISE DU CAFÉ - REPLI DU CUIVRE

METAUX. — *Le mouvement de baisse s'est accentué sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres, qui reviennent à leur niveau le plus bas depuis quinze mois. La grève commencée le 1er juillet dans les raffineries américaines paraît sur le point de se terminer. En effet, une importante compagnie américaine a soumis aux syndicats de nouvelles propositions d'augmentations de salaires, qui doivent être approuvées par le personnel. Une autre société a relevé ses récentes propositions. Les stocks mondiaux de métal restent toujours aussi importants et couvrent même plusieurs mois de consommation.*

Sensible avance des cours de l'étain, tant à Londres qu'à Singapour, qui atteignent leurs meilleurs niveaux depuis quatre mois. Une pénurie temporaire de disponibilités, due à une rétention des expéditions de métal en provenance de Malaisie, explique cette petite flambée des prix. En outre, la menace de la Bolivie de se retirer de l'accord international plane toujours sur le marché.

Sur le marché libre de Londres, les cours du nickel s'établissent à 1,95 dollar la livre. La décision prise par le plus important producteur mondial d'annuler la dernière hausse de prix (+ 9,6 %), appliquée en théorie depuis octobre 1976, et de ne plus dévoiler désormais ses prix de vente risque de provoquer des perturbations sur le marché de ce métal.

TEXTILES. — *Variations peu importantes des cours de la laine sur les divers marchés à terme. Le Bureau australien de la laine prévoit pour la saison 1977-1978 une diminution sensible des exportations.*

DENREES. — *Des fluctuations désordonnées d'une grande ampleur se sont produites sur le marché du café. Après avoir accentué leur baisse, les cours du café se sont ensuite vivement redressés. Finalement, les gains oscillent de 15 % à plus de 25 %, selon les places. Plusieurs facteurs se sont conjugués pour renverser la tendance : recommandations des pays producteurs de ne pas vendre en dessous d'un certain niveau, intervention du Brésil sur le marché pour soutenir les prix, enfin réunion, le 29 août prochain, des principaux pays producteurs et consommateurs en vue d'étudier les moyens de stabiliser les cours.*

CEREALES. — *Repli des cours du blé sur le marché aux grains de Chicago. L'U.R.S.S. aurait acheté 1 700 000 boisseaux pour le revendre à Cuba.*

Cours des principaux marchés

du 29 juillet 1977

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars) comptant 703,50 (724), à trois mois 721 (743) : étain comptant 6 350 (6 167), à trois mois 6 330 (6 185) ; plomb 326 (322) ; zinc inch. (314,50). — New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme) 56,40 (59,60) ; aluminium (lingots) inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne) inch. (61,75) ; mercure (par bouteille de 76 lbs) 115-130 (140-145). — Singapour (en dollars des Détroits par picul de 133 lbs) : 1 616 (1 553).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton oct. 57,85 (58,40), déc. 56,75 (58,80). — Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec) oct. 236 (238) ; jute (en dollars par tonne) Pakistan, White grade C 423 (417). — Roubaix (en francs par kilo) : laine oct. 23,45 (23,70). — Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute inch. (525).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant 51,50 -52 (50,60-52). — Singapour (en nouveaux cents des Détroits par kilo) : 194-194,50 (195,75-196,25).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao sept. 211,50 (216,45), déc. 190 (194,50) ; sucre disp. 7,55 (7,70), sept. 7,91 (7,83) ; café sept. 222,50 (208,33), déc. 190,06 (188,50). — Londres (en livres par tonne) : sucre oct. 114,20 (114,30), déc. 119 (118,25) ; café sept. 2 880 (2 125), nov. 2 535 (1 980) ; cacao sept. 2 875 (2 855), déc. 2 636 (2 657). — Paris (en francs par quintal) : cacao sept. 2 490 (2 555 1/2), déc. 2 215 (2 240) ; café sept. 2 200 (1 855), nov. 1 975 (1 775) ; sucre (en francs par tonne) oct. 905 (930), déc. 945 (950).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé sept. 225 1/4 (233), déc. 234 1/2 (243) ; maïs sept. 198 3/4 (210 1/4), déc. 206 1/4 (215 3/4).

MARCHÉ DE L'OR

	COURS 22/7	COURS 29/7
Or fin (kilo en barre)	23300	23270 ..
— (kilo en lingot) ..	23385	23300 ..
Pièce française (20 fr.) ..	244 20	246 70
Pièce française (10 fr.)..	207 ..	203 ..
Pièce suisse (20 fr.) ..	215 ..	215 10
Union latine (20 fr.) ..	200 ..	201 ..
• Pièce tunisienne (20 fr.)	165 10	159 20
Souverain	220 10	222 50
• Souverain Elizabeth II.	254 ..	254 50
• Demi-souverain	230	230 30
Pièce de 20 dollars....	1080	1094
— 10 dollars	559	558 80
— 5 dollars	338	315
— 50 pesos	938 50	933 50
• — 20 marks	269 ..	269
— 10 florins	213 50	216 50
• — 5 roubles ...	114 50	113 80

La corbeille décimée...

Une nouvelle charge d'agent de change va disparaître : celle de M. Jean Charpentier qui, à la veille du week-end, a annoncé sa démission pour « convenances personnelles ». En fait, il apparaît que M. Charpentier n'ait guère eu le choix, les autorités de la compagnie des agents de change ayant envisagé, semble-t-il, sa destitution pure et simple, en cas de refus. Le portefeuille personnel de valeurs mobilières de l'ex-officier ministériel (1) a été mis à la disposition de la chambre syndicale. Si la procédure n'est pas exceptionnelle — les agents de change sont traditionnellement responsables de leur gestion sur leurs biens propres, — elle n'avait pas été employée depuis des lustres. M. Charpentier n'ayant présenté aucun successeur, un administrateur provisoire sera nommé, probablement M. Rondeleux, premier adjoint du syndic. Tous les services habituellement rendus à la clientèle seront donc maintenus. Par la suite, il est vraisemblable que les actifs de la charge seront repris par un ou plusieurs agents de change, tandis que le passif sera pris en charge par la chambre syndicale elle-même, qui doit aussi, selon les termes de la convention collective, régler les problèmes de reclassement du personnel resté dans les lieux.

Ainsi, l'hécatombe continue à la Bourse de Paris. Avec celle de M. Emery, liquidée en juin dernier, c'est la seconde charge qui disparaît sans pouvoir trouver d'acquéreur, depuis le début de l'année. Disparitions auxquelles il faut ajouter les sept fusions intervenues au cours de la même période, et qui ont abouti aux démissions, sans successeur, de trois officiers ministériels.

Il ne reste plus que cinquante et une charges en activité à la Bourse de Paris. Sur ce total, une petite moitié seulement parviendraient à « faire leurs frais », les autres perdant quotidiennement de l'argent. C'est dire l'ampleur des difficultés auxquelles est actuellement confrontée la profession boursière.

Avec la baisse continue des cours depuis dix-huit mois (— 38 %), et, surtout, la diminution grandissante des transactions (— 25 % durant les six premiers mois), nul doute que de nouvelles charges disparaîtront avant la fin de cette année « noire ».

P. C.

(1) Les agents de change sont officiers ministériels.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'affaire Furnon, la C.G.T. et les pouvoirs publics

C'est finalement à 11 h. 30, vendredi 29 juillet, que M. Laurent Clément, préfet du Gard, a reçu notification du recours à la force publique demandé par l'Union locale C.G.T. d'Alès — ou plus exactement par deux ouvrières syndiquées de l'entreprise Furnon (« le Monde » du 30 juillet).

Mais il était, de toute façon, trop tard pour accéder à cette requête, qui avait pour objet de faire appliquer l'arrêt rendu le 21 juillet par la cour d'appel de Nimes, ordonnant la réintégration des ouvrières cégétistes aux « lieu et place » qu'elles occupaient avant le début du conflit : le P.D.G. de l'entreprise de confection de Saint-Christol-les-Alès avait convié son personnel non syndiqué à un traditionnel déjeuner à la campagne avant de fermer son usine pour quatre semaines de congés payés.

Cette affaire a éclaté, on le sait, à la mi-avril, quand une partie — une soixantaine aujourd'hui — des cent quatre-vingt-douze salariés, dont 95 % de femmes ont décidé de créer une section syndicale C.G.T. : pourquoi, dès lors, avoir attendu la veille du départ en vacances pour exiger l'application des décisions judiciaires ? L'arrêt du 21 juillet n'a fait que confirmer, en effet, plusieurs ordonnances en référé rendues par le tribunal d'Alès, dès le début du mois de mai.

L'union locale C.G.T. — et au-delà la centrale de la rue La Fayette — répugnait visiblement à requérir l'intervention de la force publique, et, si elle s'y est résolue *in extremis* — et encore : pas en son nom propre, — c'est en raison, semble-t-il, de l'exaspération et de la déception de ses récentes adhérentes.

Cette gêne est-elle due au fait que la C.G.T. proteste régulièrement contre l'irruption de la police dans les entreprises lors de conflits sociaux provoquant l'occupation des locaux ? Outre que cette affaire Furnon pose le problème général de l'application des décisions judiciaires, il est à remarquer que les tribunaux sont plus rapidement et plus efficacement obéis lorsque le patron se trouve du bon côté de la barrière.

Ce renversement des rôles donne à ce conflit un caractère exceptionnel — encore que le ministère du travail signale une demi-douzaine de cas de ce type, moins spectaculaires, — qui embarrasse, de leur propre aveu, les pouvoirs publics. La fédération communiste du Gard affirme, dans un communiqué repris par *l'Humanité* du 30 juillet, que M. Gérard Furnon est *« soutenu par les partis giscardiens et le pouvoir »*.

En fait, le seul appui politique ostentatoire et caractéristique, que le petit industriel de Saint-Christol-lès-Alès ait reçu a été celui de M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national. Partout ailleurs, et notamment au ministère du travail, au C.N.P.F., à la préfecture du Gard et à la sous-préfecture d'Alès, on reconnaît le caractère illégal de l'action de M. Gérard Furnon. Mais — et c'est ce qui provoque en vérité cet embarras général, — on avoue aussi son impuissance devant l'obstination farouche de *ce chef d'entreprise*, face à l'opposition antisyndicale quasi viscérale de cet homme du dix-neuvième siècle né en 1942...

Car, si le P.-D.G. gardois se retranche derrière l'attitude « spontanée » de son personnel non syndiqué pour refuser de réintégrer les ouvrières cégétistes *« au lieu et place » qu'elles* occupaient, c'est bien lui qui monte en première ligne dans les moments « chauds », c'est bien lui qui se répand en pamphlets anticégétistes, c'est bien lui qui a créé une deuxième entreprise — subterfuge légal, mais qui ne trompe personne — pour pouvoir séparer ce qui lui semble être le bon grain de l'ivraie.

Sur le plan politique, précisément, la gauche aurait pu exploiter cette affaire, comme ses adversaires l'ont fait après l'irruption de militants communistes au journal de TF 1. Elle ne pouvait guère « rêver » d'un type de chef d'entreprise plus « rétrograde ». Si elle ne l'a pas fait, c'est *peut-être* parce que le parti communiste — fortement implanté dans la région d'Alès — et la C.G.T. sont également ennuyés dans cette affaire.

Pour une raison simple : M. Gérard Furnon fait planer la *menace* — le *risque*, selon lui — de la fermeture de son usine, en cas d'implantation cégétiste. Dans la conjoncture présente, la centrale de la rue La Fayette ne veut pas se voir accuser, même à tort, d'avoir été à l'origine de la suppression de quelque deux cents emplois. C'est *sans doute pour ce motif*, pour ne pas détériorer la situation économique des établissements Furnon, que l'union locale C.G.T. n'a pas encore exigé l'application des dispositions financières des ordonnances en référé : 300 F d'astreinte par jour et 3 000 F de dommages et intérêts à chaque ouvrière syndiquée. Elle a, en revanche, réclamé que les salaires des ouvrières cégétistes — bloqués depuis le mois de mai — soient normalement versés, et ces dernières ont une nouvelle fois manifesté pour cette raison, vendredi après-midi, à Saint-Christol-lès-Alès : M. Gérard Furnon a renvoyé ce problème au 5 août.

MICHEL CASTAING.

La direction de Montefibre-France confirme la fermeture de l'usine de Saint-Nabord

Un millier de personnes vont être licenciées

Le directeur de l'usine Montefibre-France de Saint-Nabord a confirmé vendredi 29 juillet la fermeture de cette unité de production qui entraînera le licenciement de plus de mille personnes (*le Monde* du 22 juillet). Il a été précisé aux représentants C.G.T., C.F.D.T. et C.G.C. de l'intersyndicale que cette fermeture serait effective après épuisement des réserves de fuel, soit dans quatre jours.

Ce même vendredi, une délégation de l'intersyndicale a été reçue au ministère de l'industrie, du commerce et de l'artisanat. Il *lui a été indiqué « que la surcapacité mondiale de production de fibres synthétiques rendait particulièrement précaire la recherche de solutions de reprise »*.

Les élus communistes vosgiens ont demandé que soit consacrée une réunion extraordinaire du conseil général des Vosges.

L'évêque de Saint-Dié, Mgr Jean Vilnet, évoque la fermeture de l'usine de Saint-Nabord dans le numéro d'août de *la Vie diocésaine*. Sous le titre « 1039 », Mgr Vilnet écrit :

« Mille trente-neuf licenciés : donc presque mille familles sans salaire assuré pour les années à venir, sans grand espoir de trouver, pour le chef de famille lui-même, un réemploi dans un département si malade, « au cœur de la crise française générale » que les remèdes eux-mêmes appliqués depuis une dizaine d'années craquent à leur tour si vite ! Si un paquebot sombrait en haute mer avec mille trente-neuf personnes à bord, le monde entier serait haletant d'inquiétude, à l'écoute de toutes les informations et une énorme coalition de moyens de sauvetage et de toutes les bonnes volontés possibles et efficaces surgirait comme spontanément. »

Pour conclure, Mgr Vilnet s'affirme *« solidaire de ceux, chrétiens ou non, qui se concertent et agissent de multiples façons pour éviter les catastrophes économiques, avec leurs très lourdes conséquences sociales, et pour éviter, à l'avenir, de pareilles servitudes qui ne sont pas inéluctables »*.

Un meeting devait être organisé samedi 30 juillet, à Remiremont.

[L'affaire de l'usine de Saint-Nabord embarrasse fort les pouvoirs publics. Une reconversion de cette unité, très moderne, apparaît difficile, sinon impossible. Sa reprise par un groupe industriel — on a songé à Rhône-Poulenc — entraînerait, compte tenu de l'état du marché et de la surcapacité mondiale de la production, la fermeture d'autres unités de production, ce qui ne ferait que déplacer le problème du chômage.]

Les incidents de TF 1

« L'HUMANITÉ » : comment la police procède-t-elle à l'identification de militants ?

Evoquant les suites judiciaires des incidents de TF 1, *l'Humanité* du samedi 30 juillet se pose une question : *« Comment la police procède-t-elle à l'identification de militants qui n'ont certainement rien à voir avec le fichier du banditisme ? »*

Le quotidien du parti communiste ajoute : *« Si effectivement des militants communistes ont été identifiés par les renseignements généraux (...), cela ne peut être qu'en fonction de fichiers politiques constitués contre des personnes pour la seule raison de leurs idées politiques. On peut ainsi s'interroger sur le fait qu'hier ont été convoqués à la police deux militants communistes qui n'ont rien à voir, de près ou de loin, avec la manifestation, et donc ne peuvent figurer sur les photos saisies à la télévision, ou encore dans les rédactions des journaux. L'un d'eux, en effet, était à l'époque en vacances à l'île de Ré... » « En fait,* conclut *l'Humanité, si « affaire TF 1 » il y a, cela peut bien être celle des agissements d'une véritable police politique qui menacent dangereusement les libertés individuelles. »*

NON-LIEU POUR LES DEUX POLICIERS MEURTRIERS PAR ERREUR D'UN EMPLOYÉ DE LA BANQUE DE FRANCE

Un non-lieu vient d'être prononcé par M. Guy Floch, premier juge d'instruction au tribunal de Paris, en faveur de deux inspecteurs de la brigade criminelle, inculpés le 23 septembre dernier de coups volontaires ayant entraîné la mort sans intention de la donner (« le Monde » du 25 septembre 1976).

Les deux policiers, MM. Joseph Susini, trente-six ans, et Jean-Luc Fritsch, vingt-huit ans, avaient tué de cinq balles un collaborateur de la Banque, M. Bernard Baptedou, à son domicile de Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

Enquêtant le 23 juin 1976 sur l'enlèvement de M. Guy Thodorof — relâché en mars 1976 après trente-quatre jours de séquestration, — les deux policiers s'étaient trompés d'étage et présentés à l'appartement de M. Baptedou. Or celui-ci, collectionneur, avait une arme en main lorsque les policiers pénétrèrent chez lui. Voyant la scène, par un jeu de glace, les policiers s'étaient cru menacés et avaient prévenu l'éventuel tir de M. Baptedou...

M. Chirac refuse la diplomatie « globalisante »

« Un rassemblement des Français sur leur diplomatie est possible », écrit M. Jacques Chirac dans le numéro d'août de *la Revue des Deux Mondes*. *« Sans doute existe-t-il déjà »*, ajoute le président du R.P.R., qui poursuit :

« Dans le pays, la politique étrangère de la Ve République n'est pas sérieusement contestée. La preuve de son enracinement s'apprécie à ce qu'elle a progressivement cessé d'être perçue comme le monopole d'un camp. Elle appartient désormais à la nation tout entière. On doit avoir le courage de dire, par exemple, que l'existence de la force de dissuasion est bénéfique non pas parce qu'elle est « gaulliste », mais parce qu'elle se confond avec notre volonté d'indépendance et qu'elle en est l'indispensable garantie. »

« Toutefois, remarque M. Chirac, *l'avènement de ce consensus ne doit pas nous anesthésier. N'oublions pas que les états-majors de certains partis n'ont finalement donné que par tactique leur adhésion à ce dessein forgé depuis près de vingt ans. Pour suivre le courant populaire. Mais qui assurerait qu'une* nouvelle majorité parlementaire *n'aurait pas pour premier réflexe d'en infléchir le tracé ? Il faut rendre impossible tout changement de cap. Maintenir l'acquis. Mieux encore, en faire éclore toutes les virtualités. Cela suppose un effort constant de réflexion. »*

Le président du R.P.R. critique d'autre part la méthode qui consiste à lier, dans la négociation internationale, des questions d'ordres différents. *« Il y a une sorte d'inconvenance,* écrit-il, *pour un Etat digne de ce nom, à jeter avec désinvolture dans un même panier des céréales, des missiles intercontinentaux, des usines de retraitement nucléaire, le principe de l'inviolabilité des frontières et les cris des hommes en lutte — à l'Est comme à l'Ouest — pour plus de liberté. »*

M. Chirac préfère la *« technique de la réciprocité cas par cas »*, qui lui semble, *« dans la grande majorité des hypothèses, à la fois plus modeste et plus sûre »*. Il précise : *« A défi économique, riposte économique ; à pression diplomatique, réponse diplomatique ; à enjeu industriel, réplique industrielle. Ne cédons pas à la tentation de la confusion des genres. »*

Exercices de vacances

Plusieurs lecteurs qui séjournaient dans la région de Digne (Alpes de Haute-Provence) nous ont signalé qu'ils avaient rencontré, près de la montagne de Lure, des individus vêtus de treillis, se déplaçant à bord d'automobiles immatriculées dans la région parisienne, et qui paraissaient se livrer, sans trop de discrétion, à d'inquiétants exercices.

A la compagnie de gendarmerie de Forcalquier (Alpes de Haute-Provence), on confirme les faits rapportés par nos lecteurs. « Dès que nous en avons eu connaissance, *soulignent les gendarmes,* nous sommes intervenus, le samedi 23 juillet, afin de procéder à des vérifications. Le campement a été démonté le même jour. » *Au parquet de Digne, on indique qu'aucune information n'a été ouverte, mais qu'*une enquête est en cours ». *Cette enquête, confiée à la gendarmerie, aurait essentiellement pour objet d'établir si les individus qui se trouvaient sur la montagne de Lure ont utilisé ou non des armes de guerre.*

Des coups de feu ont effectivement été entendus près d'une colonie de vacances installée sur la commune de Saint-Etienne-les-Orgues. Selon les gendarmes de Forcalquier, qui ont relevé quelques infractions pénales, il semblerait qu'il s'agisse de carabines de petit calibre. Les représentants de l'ordre n'ont pas révélé à quelle organisation appartenaient les personnes contrôlées, qui, pour la plupart, sont originaires de la région parisienne et dont les sympathies d'extrême droite ne font aucun doute.

Egalement interrogée, la gendarmerie de Banon (Alpes de Haute-Provence) a démenti, pour sa part, la présence du groupe dans la commune le 15 juillet.

L'AVENIR DE « CONCORDE »

Le groupe communiste demande un débat parlementaire

Dans une lettre adressée, vendredi 29 juillet, au président de l'Assemblée nationale, M. Edgar Faure, M. Robert Ballanger, président du groupe communiste, demande *« qu'un grand débat ait lieu, dès la rentrée parlementaire prochaine, avant même l'ouverture de la discussion budgétaire, sur l'avenir de Concorde, de l'ensemble de l'industrie aérospatiale française, ainsi que sur les décisions qu'il convient de prendre pour que ce secteur important de l'économie nationale ne soit pas livré à l'abandon »*.

Estimant que la France a *« suffisamment de moyens pour imposer aux Etats-Unis la présence de Concorde »*, M. Robert Ballanger explique que les protestations des travailleurs de l'industrie aérospatiale sont justifiées par *« le laisser-faire du gouvernement »*.

De leur côté, les élus communistes de Toulouse et du département de la Haute-Garonne ont écrit, vendredi, au président de TF 1, M. Jean Cazeneuve, pour lui demander d'organiser un débat télévisé consacré à Concorde. Rappelant les problèmes que posent aux ouvriers de la SNIAS (Société nationale des industries aérospatiales) l'interdiction américaine d'atterrissage du Concorde à New-York ainsi que, disent-ils, *« la politique de soumission du gouvernement français aux intérêts américains »*, les élus communistes déclarent notamment : *« Jusqu'à présent, les travailleurs de l'aérospatiale n'ont pu, sur TF 1, faire entendre leur voix (...). Leurs propositions méritent d'être l'un des éléments d'une confrontation télévisée. »*

L'actualisation du programme commun

M. LEROY (P.C.F.) : faire connaître et soutenir nos propositions.

M. Roland Leroy, membre du secrétariat du parti communiste et directeur de *l'Humanité*, attribue, *« pour une part essentielle »*, au fait que le P.C.F. ait rendu publique et chiffré ses propositions, le *« résultat positif »* des travaux du groupe d'actualisation du programme commun de la gauche. *« Désormais,* écrit-il dans *l'Humanité* du 30 juillet, *la base est dégagée pour une bonne actualisation du programme commun de gouvernement. Nous voulons que, inscrite dans le programme commun de gouvernement, une telle politique soit soumise aux Français et aux Françaises lors des élections de 1978... »*

M. Leroy ajoute : *« Les responsables du comité de liaison des trois partis vont poursuivre leur activité pour préciser les points examinés, pour réduire et éliminer les divergences. Il faut maintenant trouver une solution aux problèmes qui subsistent, l'expérience le prouve : les travailleurs sont les premiers intéressés, ils peuvent et doivent y contribuer de façon décisive. C'est pourquoi, afin d'aboutir à un bon programme commun de gouvernement préparant les changements nécessaires, il faut continuer à faire connaître et soutenir nos propositions. »*

LE GÉNÉRAL BINOCHE : les gaullistes de progrès sont prêts à appuyer le programme commun.

Le général François Binoche, président d'honneur de l'Union des gaullistes de progrès, écrit, dans une « tribune libre » du numéro de juillet-août de la revue « l'Appel », que, « moyennant certaines modifications, certains enrichissements propres au gaullisme », son mouvement est prêt à appuyer la mise en œuvre du programme commun de la gauche.

« Il est regrettable, ajoute le général Binoche, que le parti socialiste, quelles que soient ses raisons, se soit opposé à notre présence au sein de l'équipe de réactualisation. Nous attendrons donc de connaître le programme commun rénové en dehors de nous pour nous prononcer d'une manière définitive. Certes, nous sommes sensibles à l'évolution des partis de gauche en ce qui concerne la souveraineté nationale et la défense, mais, dans la conduite des affaires de la France, nous ne donnons de blanc-seing à personne. »

La manifestation antinucléaire de Creys-Malville

M. MERMAZ (P.S.) : la gauche a mieux à faire que de venir chercher des gnons.

(De notre envoyé spécial.)

Malville. — Au cours de la manifestation organisée ce samedi matin 30 juillet par le parti socialiste, dans la minuscule mairie de Courtenay — en dehors de la « zone interdite » — M. Louis Mermaz, membre du bureau politique du parti socialiste et président du conseil général de l'Isère, qu'entouraient notamment M. Hubert Dubedout, député de l'Isère et maire de Grenoble, Louis Besson, député, président du conseil général de Savoie, et Jacques-Antoine Gau, député de l'Isère, a rappelé les positions du parti socialiste sur les problèmes nucléaires, et notamment la demande que celui-ci a formulée à plusieurs reprises de *« suspension immédiate des travaux de construction du surrégénérateur Super-Phénix »*.

M. Mermaz a, en revanche, confirmé que son organisation ne participerait pas aux manifestations de masse prévues pour dimanche matin. *« Il ne saurait être question de s'associer à une « marche » à laquelle le bureau politique et le comité directeur de notre parti ont déjà décidé de ne pas participer. On ne peut pas revendiquer le pouvoir et se livrer à des actions improvisées. La gauche a mieux à faire que de venir ici chercher des gnons »*, a dit M. Mermaz.

Cependant, des responsables du parti socialiste se tiendront en permanence, pendant ces quarante-huit heures, à la mairie de Courtenay pour, *« au cas où les manifestants seraient victimes de provocation, aider moralement — beaucoup — et physiquement — un peu — à assurer leur protection »*. — B. E.

A Sète

UN JEUNE HOMME PRIS EN OTAGE EST TUÉ PAR UN MALFAITEUR

Un malfaiteur a tué, dans la nuit du 29 au 30 juillet, vers minuit, à Sète (Hérault), un adolescent âgé de dix-sept ans, qu'il avait pris en otage.

Le meurtrier, la tête dissimulée par une cagoule et armé d'un fusil de fort calibre, s'était emparé, quelques instants auparavant, de la recette d'une crêperie du port, passage du Dauphin, s'élevant à 1 500 F environ. Pour couvrir sa fuite, l'homme prenait en otage un jeune homme et le tuait d'une balle dans la tête peu après, à une vingtaine de mètres de la crêperie. Les recherches du S.R.P.J. de Montpellier sont restées vaines jusqu'à présent. — (Corresp.)

● *Collision ferroviaire près de Rouen : treize blessés.* — Treize ouvriers ont été blessés vendredi soir 29 juillet dans une collision ferroviaire sur la ligne Rouen-Amiens, sous le tunnel de Sommery, près de Gournay-en-Bray (Seine-Maritime). Les victimes, atteintes plus ou moins gravement, ont été hospitalisées à relativement peu importants, mais deux wagons déraillés provoquaient encore ce samedi une gêne pour le trafic.

● *Deux incendies criminels* se sont déclarés dans la nuit du jeudi 28 au vendredi 29 juillet au Club Méditerranée de Tignes (Savoie). Le premier s'est déclaré vers 22 heures au bar du club, au sixième étage. Le feu, allumé à l'aide de mouchoirs en papier disposés sur des fauteuils empilés, a pu être rapidement circonscrit. Vers 3 heures du matin, un autre foyer d'incendie devait être découvert dans le garage du club. Le feu s'est communiqué à une camionnette. Une plainte a été déposée par le Club Méditerranée, qui a fait venir deux gardes spécialisés de Lyon afin de prévenir toute autre tentative d'incendie. Au Club, on déclare ignorer les motifs de ces actes criminels.

LES RADICAUX DE GAUCHE DE LA LOIRE ET L'UNITÉ

Après la publication dans *le Monde* du 22 juillet d'un article de la série « Quatre mois après les élections municipales » intitulé « Saint-Chamond . tensions », nous avons reçu de M. Pierre Bricout, secrétaire général de la fédération de la Loire du Mouvement des radicaux de gauche, une lettre dans laquelle il proteste contre le passage où nous écrivions : *« Un certain clivage s'est opéré entre les élus : d'un côté, les dix-sept socialistes et les deux radicaux de gauche, de l'autre les quatorze communistes. »*

M. Bricout souligne : *« Je tiens à protester de la façon la plus officielle contre cette interprétation d'un vote du 5 mai 1977. Si, en effet, sur le problème d'une somme à allouer aux travailleurs de J.-B. Martin, les radicaux ont émis un avis semblable à celui des socialistes, en d'autres occasions ils ont dû émettre des avis différents ou s'associer à leurs collègues communistes.*

» Les radicaux, pas plus à Saint-Chamond qu'en aucune autre localité de la Loire, ne font bloc avec aucun de leurs partenaires. Ils gardent en toutes occasions leur liberté de jugement et de décision et n'émettent leur vote qu'en fonction de l'intérêt public. »

Le numéro du « Monde » daté du 30 juillet 1977 a été tiré à 521 400 exemplaires